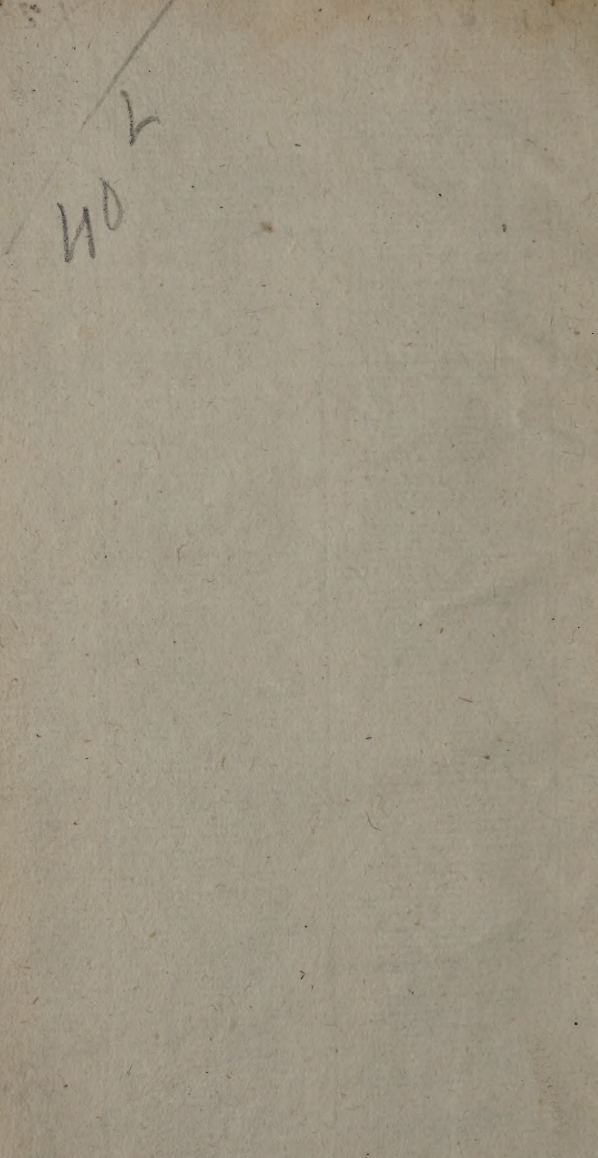






Ouvrages de M. le François.

REflexions Critiques ſur la Medecine, où l'on examine ce qu'il y a de vray & de faux dans les jugemens que l'on porte au ſujet de cet Art. 2. vol. 12. Paris. 1723. 4. l. 10. ſ.

Projet de Réformation de la Medecine. 12. Paris, 1723. 2. l. 5. ſ.

Diſſertation contre l'uſage de ſoutenir des Theſes en Medecine, avec un Memoire pour la Réformation de la Medecine dans la Ville de Paris. 12. Paris, 1720. 2. l.

PROJET DE REFORMATION DE LA MEDECINE,

DEDIE' A SON ALTESSE ROYALE Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume.

Par M. LE FRANÇOIS, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris.



A PARIS,
Chez GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, près la fontaine S. Severin, au Lys d'or.

M DCC XXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





A
SON ALTESSE ROYALE
MONSEIGNEUR
LE DUC
D'ORLEANS,
REGENT DU ROYAUME.

ONSEIGNEUR,

Quand j'ay eu l'honneur de dedier à VOTRE ALTESSE

ROYALE *les Reflexions critiques sur la Medecine, c'a été alors la superiorité de genie qui a toujours paru en Elle avec éclat, & la vaste étenduë de ses connoissances, qui m'ont engagé à procurer une protection si illustre & si respectable à un ouvrage, dont le dessein étoit de desabuser le Public des préventions qu'il a conçûes sur cet Art. Mais c'est la puissance souveraine que votre naissance & les loix de l'Etat ont déferée à Votre* ALTESSE ROYALE, *& qu'elle soutient si dignement, qui m'oblige maintenant de lui presenter ce Projet de reformation de la Medecine, où je propose des moyens pour*

corriger les grands abus qui s'y trouvent.

S'il y a lieu d'esperer de voir jamais en France une reforme si necessaire, c'est sans doute sous le Gouvernement d'un Prince aussi éclairé & aussi zelé pour le bien public que l'est Votre ALTESSE ROYALE. *Son juste discernement à démêler ce qu'il y a de plus utile ; sa rare prudence à prendre des mesures convenables pour l'execution de ses desseins ; sa vive & constante ardeur à faire réussir tout ce qui tend au bien de l'Etat, ne permettent pas de douter que Votre* ALTESSE ROYALE *ne connoisse facilement quels sont les meilleurs*

moyens de mettre dans la Medecine tout l'ordre qu'il devroit y avoir, & qu'elle ne fasse tout ce qu'il faut pour conduire à sa fin un Projet si important.

La santé, MONSEIGNEUR, *étant le plus grand des biens qu'on possede dans la vie, & sans lequel tous les autres ne sont gueres capables de toucher, rien n'est plus avantageux au Public, rien n'est plus digne du soin de Vôtre* ALTESSE ROYALE, *que de faire les établissemens qui conviennent pour perfectionner un Art, qui n'a point d'autre objet que de procurer la santé aux hommes.*

L'entreprise, MONSEI-

GNEUR, *en est d'autant plus glorieuse, que vous serés le premier qui aurés pris des mesures assez justes pour y parvenir. Elle est d'autant plus utile, qu'elle ne sera pas seulement profitable à la France, mais encore aux autres Nations qui voudront suivre l'exemple que Votre* ALTESSE ROYALE *leur aura montré, ou qui pourront se servir des découvertes que nous aurons faites.*

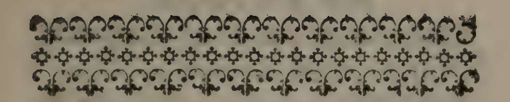
Ce me sera un grand bonheur, si en donnant des ouvertures pour reformer ce qu'il y a de défectueux dans un Art, à la perfection duquel tout le monde doit s'interesser ; je puis en quelque façon contribuer à la gloire qui vous en

doit revenir, & vous marquer le très-profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

De VOTRE ALTESSE ROYALE

Le très-humble, très-obéissant
& très-devoué Serviteur,
LE FRANCOIS.



PREFACE.

IL n'eſt rien de plus étonnant que la conduite qu'on tient en ce qui concerne la Medecine. On connoît l'importance de cet Art, & l'on en fait peu de cas ; on y remarque beaucoup d'abus & de deſordres, & l'on neglige d'y remedier ; on mépriſe les Medecins, on fait tout ce qui eſt capable de les détourner de ſe rendre habiles dans leur profeſſion, & néanmoins on ne laiſſe pas de s'aſſurer aſſez ſur leur capacité, pour leur confier le ſoin de ſa ſanté & de ſa vie. On auroit de la peine à croire que des perſonnes qui ont l'uſage de la raiſon euſſent des ſentimens ſi oppoſés au bon ſens, ſi on ne le

remarquoit pas trop frequemment pour en douter.

L'utilité qu'on retire de la Medecine pour la ſanté & pour la vie même, lui donneroit dans l'eſprit des hommes, le premier rang entre les profeſſions, s'ils étoient auſſi reconnoiſſans qu'ils le devroient. Mais on en uſe à l'égard de la Medecine, comme les ingrats envers leurs bien-faicteurs. On conſidere peu les avantages qu'elle procure, on fait plus d'attention à ceux qu'on n'en reçoit pas & qu'on en voudroit recevoir. Les hommes jugeant de tout, plutôt par paſſion, que par raiſon, ils ne manquent pas de s'élever contre cet Art, quand ils ne ſe ſentent pas ſoulagés par ſon ſecours, & c'eſt ſouvent ſans en avoir de raiſon legitime.

Quoiqu'on ait fait un grand nombre de belles découvertes ſur ce qui eſt utile à la ſanté, en

obſervant les effets de ce qu'on a employé pour ce ſujet, on n'a pas trouvé de moyens infaillibles pour guerir aucune eſpece de maladie. Comme il y a une infinité de reſſors dans le corps humain, du dérangement deſquels dependent les maladies, l'on n'en a pas, & l'on n'en aura jamais une connoiſſance parfaite, parce qu'il y a un grand nombre de ces reſſors qui échapent à la vûë. C'eſt ce qui fait qu'on ne peut pas être ſûr du ſuccès des remedes; mais comme on en a trouvé un grand nombre qui réüſſiſſent plus ſouvent, que ſi l'on abandonnoit les malades à la nature ſeule; comme on a fait beaucoup d'obſervations utiles ſur les circonſtances où ces remedes conviennent, le bon ſens veut qu'on ſe ſerve de ces connoiſſances, & que l'on s'en contente juſqu'à ce qu'on ait décou-

vert quelque chose de mieux.

Tout ce qu'on peut raisonnablement exiger des Medecins, c'est qu'ils faſſent ce qui dépend d'eux pour connoître & pour employer à propos ce qu'on a découvert de plus utile dans les occaſions où l'on a recours à eux. Si donc le ſuccès n'eſt pas favorable, on ne doit pas les en blâmer, pourvû qu'ils ayent fait tout ce qui étoit en leur pouvoir. Mais on n'entre pas dans ces conſiderations; lorſqu'on ſouffre, on veut avoir du ſoulagement, on fait venir un Medecin dans la vûe d'apprendre de lui, ce qu'il faut faire pour guerir la maladie; ſi ce qu'il conſeille n'a pas le ſuccès qu'on en attend, on ſe plaint de lui, on le regarde comme un ignorant. Cette conduite n'eſt pas raiſonnable, quand il a employé ce qu'il a pû connoître qui réuſſit le plus ſouvent en pareil cas.

Il est vrai que ceux qui se mêlent de traiter les maladies, ne se servent pas toujours de ce qu'on a découvert de plus utile pour les guerir, soit qu'ils ne le sçachent pas, soit qu'ils n'y fassent pas assés d'attention, soit que la vûe de leur interêt, ou quelqu'autre passion les en détourne ; & c'est en cela que consiste principalement le desordre de la Medecine, & c'est à quoi il est necessaire de remedier.

Ceux qui s'apperçoivent de ce desordre en accusent les Medecins ; mais j'ay fait voir dans les Reflexions critiques sur la Medecine, que les faux jugemens du Public en sont la premiere cause : parceque la plupart des gens ayant la temerité de s'ériger en juges des moyens de guerir les maladies, & de la capacité de ceux qui se mélent de les traiter ; les Medecins sont obli-

gés en enſeignant & en exerçant la Medecine, d'avoir beaucoup d'égard aux opinions erronées qui ſont répandues dans le Public, parcequ'en ne s'y conformant en aucune façon, ils ne ſeroient pas à ſon goût, & ils s'en feroient encore moins eſtimer.

De-là vient que la Medecine n'eſt pas enſeignée auſſi bien qu'elle le devroit être ; de-là vient qu'on ne forme pas les Medecins à la pratique de cet Art, comme il le faudroit ; de-là vient qu'on n'a pas aſſez de regularité à n'admettre dans cette profeſſion, que ceux qui ont les talens & la ſcience neceſſaire pour un Art de cette importance ; de-là vient que l'exercice en eſt fort mal reglé, la plupart de ceux qui s'en mêlent ne prenant pas toujours les meilleurs moyens connus pour guerir les malades, parceque chacun à la liberté de

les traiter à ſa phantaiſie ; de-là vient qu'on ne perfectionne pas la Medecine autant qu'on le pourroit faire.

On ne peut pas douter que ces abus ne cauſent de très-funeſtes effets, & l'on a lieu de s'étonner que les perſonnes qui ont l'autorité en main, voyant au moins une partie de ces deſordres, ne ſe mettent pas en peine d'y remedier. Ils n'ignorent pas que leur devoir eſt de procurer le bien du Public : ainſi la ſanté étant le plus grand des biens temporels, & la Medecine n'ayant point d'autre objet que de la conſerver ou de la retablir, on ne doit nullement negliger de mettre cet Art dans le meilleur état où il puiſſe être. Pourquoi donc laiſſer la Medecine dans un deſordre auſſi grand que celui où elle ſe trouve ? c'eſt ſans doute qu'on ne connoît pas

ce qu'il faudroit faire pour y remedier, & qu'il eſt difficile de diſcerner auſquels des Medecins il faudroit s'adreſſer pour avoir là-deſſus les éclairciſſemens neceſſaires, parcequ'il ſe trouve parmi eux une extrême diverſité de ſentimens.

Cette conſideration m'a engagé à dreſſer ce Projet de reformation de la Medecine, afin qu'en le propoſant aux perſonnes qui ont le pouvoir de faire les établiſſemens neceſſaires, pour mettre dans cette profeſſion l'ordre qui y conviendroit, elles puſſent connoître ce qu'il y faut reformer & les moyens d'y réuſſir.

On doit regarder la Medecine comme une des choſes qui demandent le plus d'attention dans l'adminiſtration des Etats. C'eſt une affaire qui ne regarde pas ſeulement quelques particuliers,

quelques

quelques Villes, ou même quelques Provinces ; elle regarde tous ceux qui composent l'Etat, les Grands, les Princes, les Rois mêmes y sont encore plus interessés que les autres.

Quoiqu'il n'y ait point de païs où il ne soit à propos de faire de nouveaux établissemens pour perfectionner la Medecine, on peut dire que la France est celui où il est le plus necessaire de la reformer, parcequ'il n'y en a point où elle soit plus en desordre.

La politique même demande qu'on y en fasse une affaire capitale. Car la guerre que la France a été obligée de soutenir depuis peu, durant près de vingt-cinq ans, contre la plus grande partie des Princes de l'Europe, a considerablement diminué le nombre de ses habitans. Un bon moyen de les remplacer, c'est

de faire une reforme exacte dans la Medecine ; puisqu'il est indubitable que dans le desordre où cet Art se trouve en France, il y a une grande quantité de malades qui ne sont pas traités aussi bien qu'ils le seroient si cette profession étoit mieux reglée. C'est ce qui fait qu'il y en a beaucoup qui meurent des maladies, dont ils rechapperoient en recevant les secours qu'on leur donneroit, si tous ceux qui se mêlent de la Medecine en étoient plus capables.

Il est vrai qu'il est impossible de prendre des mesures si justes pour regler la Medecine, qu'il n'y ait toujours quelques abus, comme il y en a dans toutes les professions ; mais si l'on ne peut pas les en ôter entierement, il n'y a point de doute qu'on ne puisse en corriger la plus grande partie ; & si l'on veut juger de

cet Ouvrage ſans prévention, on reconnoîtra que j'y donne beaucoup d'ouvertures pour réuſſir dans ce deſſein.

Je ſçai qu'il eſt plus facile de trouver des moyens pour parvenir à ce but, que de les mettre à execution; mais je ne propoſe rien dont on ne puiſſe venir à bout, pourvû que les perſonnes qui ſont en place veuillent y employer leur autorité. Je ne demande pas qu'ils s'en rapportent à moi; ils ont aſſés de lumieres pour connoître la verité de ce que j'avance; mais s'ils ne veulent pas s'y fier entiérement, il y a aſſés d'habiles gens en France, à qui ils peuvent avoir recours.

C'eſt même une précaution qu'il eſt neceſſaire de prendre. Car je ne donne pas ce Projet, comme s'il étoit aſſez parfait pour devoir être ſuivi en tous ſes

points ; mais je crois qu'on doit en ceci ſe comporter, comme on a coutume de faire à l'égard des édifices de conſequence ; on n'execute pas les plans qu'on en donne, ſans les avoir fait voir à des connoiſſeurs. Il eſt à propos d'en uſer de même au ſujet de la reformation de la Medecine ; avant que de l'entreprendre, il faut bien examiner les moyens qu'on propoſe pour y réuſſir, afin de n'être pas obligé dans la ſuite de détruire ce qu'on auroit établi.

Mais comme il n'y a perſonne qui ne convienne qu'il ſeroit bien plus avantageux au Public, que la Medecine fût dans l'état où je propoſe de la mettre ; il s'enſuit qu'il faut s'arrêter à ce que j'ay marqué dans ce Projet, à moins qu'on ne trouve des moyens qui ſoient plus faciles, ou qui puiſſent mettre cette pro-

feſſion dans un état encore meilleur.

Il ſe trouvera ſans doute des difficultés dans les nouveaux établiſſemens qu'il faut faire pour executer ce Projet ; mais on en rencontre toujours dans les changemens de cette nature. Les grands avantages qu'on en recevra, doivent faire paſſer ſur tous ces obſtacles ; car pour ſouffrir la confuſion & le deſordre qui ſont dans la Medecine, il n'y auroit que l'impoſſibilité d'y remedier qui pût ſervir d'excuſe legitime.

Quand on aura reglé la Medecine d'une maniere à en retirer toute l'utilité qu'on en peut raiſonnablement eſperer, les ſuccès étant plus frequens, cette profeſſion ſera plus reverée, & l'on aura plus de confiance aux Medecins. Ces diſpoſitions produiront deux effets très-avanta-

geux au Public ; l'un, qu'il y aura un plus grand nombre de personnes d'un genie ſuperieur qui prendront le parti de la Medecine, & par conſequent il y aura un plus grand nombre d'excellens Medecins ; l'autre avantage eſt que les malades ayant une opinion plus favorable des Medecins, ils ſeront exemts de l'inquietude & du trouble où les jette le peu de confiance qu'ils ont en eux, & ils pourront ainſi jouir de la tranquilité ſi importante à leur gueriſon.

Au reſte, je me crois obligé de témoigner que ce n'eſt point un eſprit de critique qui m'a porté à dire ce qui dans cet Ouvrage ſe trouve de déſavantageux à la Medecine, & à ceux qui l'exercent. Ce ne ſont pas non plus des vûes d'interêt qui m'engagent àpropoſer des établiſſemens qui ſont avantageux aux Mede-

cins. Je proteste que le principal motif qui m'a determiné à dresser ce Projet, a été l'horreur que j'ai conçûe des funestes effets que produit le desordre que je vois dans la Medecine ; & je ne propose aucun reglement qui ne me paroisse le plus convenable pour remedier aux abus que j'ay en vûe de corriger.

Ayant remarqué que les faux jugemens du Public en étoient la principale cause, j'ay crû qu'il falloit d'abord essayer de le détromper, & de le faire revenir de ses égaremens. C'est ce que j'ay tâché de faire dans les Reflexions critiques sur la Medecine, où j'ay examiné ce qu'il y a de vrai & de faux dans les jugemens qu'on porte sur cet Art.

Cet Ouvrage n'étoit que pour disposer les esprits, & pour les preparer à celui-ci, où je donne le plan de la reformation de la

Medecine, qui a été ma premiere vûe. On y verra les principaux reglemens qui m'ont paru necessaires pour mettre un bon ordre dans cette profession ; mais je m'y suis restreint à ce que j'ay crû le plus essentiel, & j'ay évité de proposer plusieurs reglemens utiles à la verité, mais d'une moindre consequence pour perfectionner cet Art, afin de ne pas entrer dans un détail qui pourroit être ennuyeux.

Peut-être qu'il y aura des gens qui s'offenseront de la maniere libre avec laquelle je declare mes sentimens. On dira que la prudence ne permet pas d'attaquer des opinions reçûes & des usages établis sans user d'un grand menagement, & qu'on ne doit alors proposer ses pensées que comme des doutes, quand même on en seroit tout-à-fait convaincu ; cette précaution étant necessaire

pour ne point irriter les esprits, plutôt que de les détromper.

Je sçai qu'on en doit user ainsi dans beaucoup d'occasions, & qu'en suivant cette maxime je n'aurois pas dû déclarer si ouvertement ce qu'il y a de défectueux dans la Medecine, de peur qu'en voulant porter à la reformer, les contradictions que je m'attirerois ne fissent un effet tout contraire; mais j'ay pensé aussi qu'en n'avançant que comme des doutes, les verités que j'avois à dire, il y auroit beaucoup de personnes sur qui je ne ferois pas autant d'impression, que si je marquois plus d'assurance; & j'ay encore consideré qu'en palliant le mal, & en ne le representant pas si grand qu'il est, on seroit moins déterminé à y remedier.

C'est pourquoi voyant de la difficulté des deux côtés, & la raison ne suffisant pas pour m'en-

gager à prendre aucun de ces deux partis, je me ſuis laiſſé aller à mon inclination naturelle, qui eſt de dire franchement ce qui me paroît veritable.

S'il y a jamais d'occaſion où cela doive être permis, c'eſt ſans doute dans celle-ci, où il s'agit de la ſanté & de la vie des hommes. Ainſi j'eſpere que ſi quelques perſonnes m'accuſent de préſomption, il y en aura beaucoup d'autres qui en jugeront plus favorablement. Mais quelque jugement qu'on en porte, j'aime mieux être blâmé d'avoir dit librement la verité, que d'avoir à me reprocher dans la ſuite, que le Public ne ſeroit privé des avantages que j'avois deſſein de lui procurer, en compoſant cet Ouvrage, que parceque je n'aurois pas fait aſſez connoître aux perſonnes qui ſont en place, tout le déſordre qu'il y a dans la Medecine.

Car on ne doit pas eſperer de reformer les abus qui s'y trouvent, par la voye de la perſuaſion, en engageant les Medecins à faire pour cela tout ce qui dépend d'eux, & en déſabuſant le Public des erreurs qui y mettent obſtacle. Elles ſont trop generales, & trop fortement ſoutenues par la préſomption naturelle aux hommes. L'experience qui eſt la regle de cet Art, peut fournir des armes pour combattre ces préjugés, que des eſprits faux & des imaginations égarées ont fait naître. Le bon ſens peut juger de la force & de la ſolidité des raiſons qu'on apporte pour les détruire ; mais il n'y a que l'autorité qui puiſſe remedier aux abus dont ces égaremens ſont l'origine.

Ainſi, tout l'effet que j'ay lieu d'eſperer que la lecture de cet Ouvrage pourra faire ſur les par-

ticuliers, c'eſt qu'il y en aura beaucoup qui ſeront plus diſpoſés à ſouffrir volontiers les changemens neceſſaires pour reformer la Medecine, & que même ils ſeront portés à deſirer qu'on les faſſe. Mais c'eſt des Puiſſances que dépend entierement la reformation de cet Art, & je ne doute point que connoiſſant combien il arrive de maux de la confuſion où il ſe trouve, elles ne ſe déterminent à faire les établiſſemens neceſſaires, pour y mettre un auſſi bon ordre qu'il eſt poſſible.

Les Medecins à qui les Princes font l'honneur de confier le ſoin de leur ſanté, doivent en ceci faire connoître qu'ils meritent la place qu'ils occupent. Car ayant la ſcience & le jugement que doit avoir un bon Medecin, ils ne peuvent pas ignorer le deſordre qu'il y a dans la Medeci-

ne, & ayant de la probité ils ne peuvent pas ſe diſpenſer d'employer tout leur credit, pour mettre leur profeſſion dans l'état où le bien public demande qu'elle ſoit.

On trouvera peut-être à redire, que je propoſe de faire dans la Medecine des changemens ſi conſiderables & en ſi grand nombre; mais on en jugera autrement, ſi l'on conſidere que l'importance de cet Art exige qu'on n'omette rien de ce qui peut le mettre dans un meilleur état.

On doit ne rien negliger pour faire en ſorte que les Medecins ſoient auſſi habiles qu'ils le peuvent être, pour empêcher les malverſations qui ſe commettent dans les medicamens, pour débrouiller la confuſion qui regne dans la Medecine, pour en bien regler l'exercice, & pour la perfectionner de plus en plus. Tous

les changemens que je propose tendent à ces fins : s'ils sont necessaires pour y parvenir, comme je le ferai voir, c'est une preuve convainquante du desordre où cet Art se trouve.

Je sçai qu'une telle reforme ne se peut pas faire en peu de tems; mais on ne peut la differer sans en recevoir beaucoup de dommage, la santé d'un chacun y étant interessée. Les personnes qui ont l'autorité en souffriroient comme les autres ; car plus elles tarderoient de faire les établissemens qui conviennent pour réussir dans ce dessein, plus elles seroient privées des secours qu'elles en peuvent attendre.

C'est plutôt le bien public qui me fait souhaiter cette reformation, que l'honneur qui pourroit me revenir de l'avoir proposée : si je n'ai pas la satisfaction de voir executer ce Projet, je m'assure

que dans la ſuite il y aura des gens qui ſeront aſſez exemts de préjugés pour connoître la verité de ce que j'avance, & l'utilité des reglemens que je propoſe, & qui prendront en même tems aſſez d'interêt au bien public, pour ſe ſervir de leur credit auprès des perſonnes qui ſeront à la tête des affaires, pour les porter à entreprendre l'execution d'un deſſein ſi utile.

Mais quel que ſoit le ſuccès du projet que je donne, cet Ouvrage ſervira au moins à diſculper les Medecins, d'un reproche qu'on leur fait ſur la confuſion que l'on voit dans la Medecine, & ſur le peu de progrès qu'on y fait; puiſqu'ayant marqué ce qui convient pour y mettre l'ordre qu'il devroit y avoir, & ayant propoſé les moyens d'en retirer toute l'utilité qu'on en peut attendre, ce n'eſt pas à eux qu'on

doit s'en prendre, si les personnes qui ont l'autorité en main negligent de faire les établissemens qui y sont necessaires.

Ce Projet de reformation ayant été promis dans la Preface des Reflexions critiques sur la Medecine, on a dit par avance que cette idée seroit comme celle de la Republique de Platon; & j'ay remarqué que sur ce fondement plusieurs ont jugé de l'Ouvrage sans l'avoir vû, & ont regardé comme des visions les reglemens que je pourrois y proposer.

Je ne puis m'empêcher de dire, que je suis surpris qu'une comparaison si mal fondée ait pû faire impression sur l'esprit de gens raisonnables. Comme le projet de la Republique de Platon blesse l'équité, comme il produiroit beaucoup plus de mal que de bien, & qu'outre cela il est impossible de l'executer; il falloit que

que ceux qui avoient une telle opinion de mon Projet de reformation de la Medecine, pensassent que les reglemens que je devois proposer, eussent les mêmes défauts. Mais pour peu qu'on eût eu de connoissance des abus de la Medecine, on auroit jugé qu'il n'y a rien qui puisse & qui doive empêcher de les corriger; & je me flatte que quelque examen qu'on fasse des reglemens que je propose pour la reformation de cet Art, on verra que l'équité n'y est point blessée, que le Public n'en recevra que des avantages considerables, & que s'il se presente des difficultés pour l'execution, elles ne sont pas si grandes qu'on ne puisse aisément les surmonter, pourvû que les Puissances y veuillent concourir.

APPRROBATION du Censeur Royal.

J'Ai lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre, *Reflexions critiques sur la Medecine, avec un Projet de reformation de la Medecine, par M. le François, Docteur Regent en la Faculté de Paris*; & j'ai cru que l'impression de cet Ouvrage seroit d'autant plus utile au Public, qu'en desabusant les Lecteurs de divers préjugez peu favorables à la Medecine, il pourra leur inspirer une partie de la confiance que merite un Art si necessaire. Fait à Paris ce 6 Septembre 1713

Signé, BURETTE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre cher & bien amé ALEXANDRE LE FRANÇOIS, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer un Ouvrage de sa composition, intitulé, *Réflexions Critiques sur la Medecine, &c. avec un projet*

de Reformation de la Medecine, & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires ; Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Le François, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de huit années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance ; & à tous Imprimeurs Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucun Extrait sans le consentement par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans

notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le vingt sixiéme jour du mois de Novembre l'an de grace mil sept cens treize, & de notre Regne le soixante-onziéme. Par le Roy en son Conseil, Signé, FOUQUET.

Registré sur le Registre N. 3. de la Communauté des Imprimeurs Libraires & de Paris, page 681, N. 765, conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13 Aoust 1703. A Paris le premier Decembre 1713.

Signé, ROBUSTEL, Syndic.

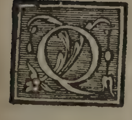
PROJET



PROJET DE REFORMATION DE LA MEDECINE.

CHAPITRE I.

De la necessité de reformer la Medecine.



QUOIQU'ON entende souvent des personnes parler contre l'utilité de la Medecine, il y en a très-peu qui n'y ayent pas recours dans leurs maladies. La plûpart des gens qui durant leur santé affectent de se déclarer ennemis de cet Art, quittent leur animosité dès qu'ils sont malades ; & c'est

une preuve très-évidente que ce n'eſt pas une veritable perſuaſion qui les porte à médire de la Medecine ; car s'ils étoient bien convaincus qu'elle fût auſſi peu utile qu'ils le publient, il n'y a pas d'apparence qu'ils ſe déterminaſſent à uſer comme les autres, des remedes dont on les voit ſe ſervir.

Le nombre de ceux qui dans leurs maladies n'ont aucune confiance en la Medecine, étant ſi petit, il doit être compté pour rien en comparaiſon de la multitude de ceux qui y ont recours ; ainſi l'on peut dire en general que cet Art regarde tout le monde, puiſqu'il n'y a aucun homme qui ſoit exemt de maladie.

Il eſt donc de l'interêt public de mettre cet Art dans le meilleur état qu'il puiſſe être, & d'empêcher autant qu'il eſt poſſible qu'il n'y ait des abus. Mais il eſt ſi éloigné de cet état de perfection, qu'on n'a pas de peine à reconnoître qu'il eſt dans un extrême deſordre ; & c'eſt de quoi les bons Medecins qui ſont les plus capables d'en juger, demeurent tous d'accord.

Il y a une fort grande confuſion dans la théorie & dans la pratique de

la Medecine. Les Traités qu'on a faits touchant cet Art ſont, comme je l'ai montré *, pleins d'obſcurité, d'incertitude & de fauſſetés. La maniere dont on l'enſeigne, eſt très-defectueuſe ; l'exercice en eſt fort mal reglé. La partie de la Medecine qui concerne la maniere de traiter les maladies, & qui eſt la plus importante, eſt cependant celle qui eſt la moins exacte, & la moins parfaite, comme je le ferai voir dans le cours de cet Ouvrage ; & ce qui met le comble au deſordre, c'eſt qu'il y a beaucoup de malverſation dans les medicamens.

Les ſuites d'un tel renverſement ſont, qu'il y a peu de bons Medecins, & que les plus habiles le ſont moins qu'ils ne le ſeroient, ſi la Medecine étoit auſſi-bien reglée qu'elle devroit l'être ; ce qui joint aux fraudes qui ſe commettent dans les medicamens, eſt un grand obſtacle aux avantages qu'on pourroit recevoir de cet Art.

On ne peut pas douter que le bien public ne demande qu'on prenne toutes les meſures poſſibles pour remedier à ces abus ; car il n'y a pas d'appa-

* Reflex. critiq. ſur la Medecine 1. Part. Chap. 3.

rence qu'on puiſſe s'imaginer que, quand on eſt malade, il ſoit indifferent de ſe ſervir d'un bon ou d'un mauvais Medecin ; & perſonne n'eſt aſſez depourvû de ſens pour ſe perſuader qu'il importe peu d'uſer de bons ou de mauvais medicamens.

Quoiqu'il ſemble que les Grands puiſſent croire que ce deſordre ne les touche guéres, étant perſuadés qu'il ne tient qu'à eux d'avoir les meilleurs remedes, & de choiſir les plus habiles Medecins, ils ne doivent pas neanmoins avoir là-deſſus une ſi grande confiance ; parcequ'il faut être ſoi-même bon Medecin pour juger de la capacité de ceux qui exercent cette Profeſſion, & qu'ils peuvent être ſouvent trompés comme les autres ſur les medicamens.

Mais quand ils n'auroient rien à craindre pour eux ſur ce ſujet, ils ont interêt que les Medecins ſoient auſſi habiles qu'ils le deviendroient, ſi la Medecine étoit mieux reglée. D'ailleurs le bien de l'Etat, & même l'humanité ſeule doit les rendre ſenſibles aux triſtes ſuites du deſordre où ſe trouve à preſent la Medecine ; car le

défaut de capacité dans le plus grand nombre de ceux qui exercent cette Profeſſion, & les malverſations qui ſe commettent dans les medicamens, ſont cauſe que quantité de malades ſont plus long-temps à guérir qu'ils ne le ſeroient, & qu'il y en a beaucoup qui meurent des maladies dont ils rechapperoient, s'ils recevoient les ſecours qu'on devroit leur donner.

Les perſonnes qui ont l'autorité en main, ſont dans une obligation indiſpenſable de remedier à ces deſordres; parceque la vie des ſujets étant ce qui merite le plus d'attention dans le Gouvernement des Etats, il n'y a point d'abus qu'il ſoit plus neceſſaire de corriger, que ceux qui ſont dans la Medecine, puiſqu'ils ſont préjudiciables à la vie des hommes.

Ce ſeroit en vain que pour prouver que les abus qu'il y a dans la Medecine, ne ſont jamais funeſtes à la vie, on voudroit alleguer la préſcience de Dieu, ou même la prédetermination ſur le moment de la mort. J'ai fait voir dans les Reflexions critiques ſur la Medecine*, que quoique l'in-

* 1. Part. Chap. 1.

ſtant de la mort d'un chacun ſoit marqué, cela n'empêche pas qu'il ne ſoit très-vrai que les cauſes ſecondes avancent ſouvent la mort, ou prolongent la vie ; ainſi c'eſt très-mal fait de ſouffrir tout ce qui peut être préjudiciable à la vie, quand on peut l'empêcher.

Les raiſons que j'ai apportées pour montrer que les cauſes ſecondes avancent ſouvent la mort, ou prolongent la vie, peuvent être confirmées par un fait qui prouve évidemment cette verité. Ce fait eſt la difference que l'on remarque entre le nombre des malades qui meurent chaque année dans l'Hôtel-Dieu de Paris, & le nombre de ceux qui meurent dans l'Hôpital de la Charité au Faubourg S. Germain. Cette difference eſt beaucoup plus grande qu'elle ne devroit être, ſuivant la proportion des malades qui entrent dans ces Hôpitaux.

On peut voir par les Regiſtres de ces deux Maiſons, à combien monte cette difference ; il n'a pas dépendu de moi d'entrer dans cette diſcuſſion. Mais on m'a aſſuré qu'il en meurt le double à l'Hôtel-Dieu ; de ſorte que ſur chaque centaine de malades s'il

en meurt douze à l'Hôpital de la Charité, il y en a environ vingt-quatre qui meurent à l'Hôtel-Dieu.

M. Minot dans ſon Traité de la nature & des cauſes de la fievre, rapporte que ſuivant la ſupputation d'un curieux Anglois qu'il ne nomme pas, il meurt à proportion tous les ans trois mille malades dans l'Hôtel-Dieu, plus que dans l'Hôpital de la Charité.

S'il étoit vrai que cette difference fût ſi grande, il s'enſuivroit qu'il meurt tous les ans à l'Hôtel-Dieu trois mille perſonnes, qui ne mourroient pas, ſi elles reſpiroient un air auſſi bon, & qu'elles fuſſent gouvernées de même qu'à la Charité. Cela montre évidemment que les cauſes ſecondes contribuent à prolonger les jours, & à abreger la vie.

C'eſt pourquoi comme la préſcience de Dieu n'empêche pas qu'il ne ſoit vrai que ſi l'on trouvoit des expediens, pour faire en ſorte que les malades qui vont à l'Hôtel-Dieu, fuſſent diſtribués en pluſieurs lieux differens, afin qu'ils reſpiraſſent un meilleur air, & s'ils étoient gouvernés de la même maniere qu'à l'Hôpital de la Charité, on ſau-

veroit la vie à un grand nombre de personnes ; ainſi la préſcience de Dieu n'empêche pas qu'on ne doive croire qu'en prenant les meſures neceſſaires pour remedier aux abus qui ſe trouvent dans la Medecine, on guériroit quantité de malades qui meurent pour n'être pas ſecourus comme il faut.

Ayant découvert dans les Reflexions critiques ſur la Medecine, un grand nombre de ces abus, il ſemble qu'il ne ſeroit pas neceſſaire de rien dire davantage pour faire connoître la neceſſité qu'il y a de reformer cet Art ; mais afin de perſuader de cette verité, ceux de qui cette reformation dépend, je crois qu'il eſt à propos de prouver ce que j'ai avancé au commencement de ce Chapitre. On y voit trois motifs qui doivent déterminer entierement les Puiſſances à reformer la Medecine. Le premier eſt qu'il y a peu de bons Medecins ; le ſecond, que les meilleurs Medecins ſont fort éloignés d'avoir l'habileté qu'ils auroient ſi la Medecine étoit mieux reglée ; le troiſiéme eſt la malverſation & les tromperies qui ſe commettent dans les medicamens. Ce ſera le ſujet des trois Chapitres qui ſuivent.

CHAPITRE II.

Premier motif de reformation de la Medecine.

Qu'il y a peu de bons Medecins.

POur connoître combien le nombre des bons Medecins eſt petit, en comparaiſon de la multitude de ceux qui ſe mêlent de pratiquer la Medecine, il faut remarquer en premier lieu, qu'il y a beaucoup plus de gens qui entreprennent d'exercer cette Profeſſion ſans en avoir été inſtruits, & qui par conſequent ne ſont pas bons Medecins, qu'il n'y en a qui ayent été inſtruits de cet Art. Il faut conſiderer enſuite, qu'entre ceux qui ont été inſtruits de la Medecine & qu'on a reçu Medecins, il y en a plus de mauvais que de bons.

Il n'eſt pas neceſſaire de repeter ici ce que j'ai dit dans les * Reflexions critiques ſur la Medecine, où j'ai montré qu'il eſt impoſſible qu'un homme de-

* II. Part. chap. 2.

vienne bon Medecin par ſon experience ſeule, ni même par l'étude qu'il peut faire des Auteurs qui ont écrit ſur cet Art. Ainſi tous ceux qui s'ingerent d'exercer cette Profeſſion, ſans y avoir été formés par d'habiles Maîtres, doivent être regardés comme des Charlatans, puiſqu'ils trompent le Public, en ſe donnant pour des gens habiles en fait de Medecine, n'étant rien moins que ce qu'ils veulent qu'on les croye.

Ce que j'ai donc à prouver ici, c'eſt que parmi ceux mêmes qui ont été inſtruits de la Medecine & qu'on a reçus Medecins, il y en a beaucoup plus qui n'ont pas les qualités requiſes, qu'il ne s'en trouve qui les poſſedent.

Quoique la plûpart des gens n'ayent pas des ſentimens fort avantageux ſur la capacité des Medecins en general, rien n'eſt plus ordinaire que d'entendre parler avec eſtime de l'habileté des Medecins en particulier; ſi l'on s'en rapporte aux louanges que chacun donne à celui en qui il a confiance, il n'y aura point de Medecin qui n'excelle en ſa Profeſſion; mais pour connoître combien il y a peu de fond à faire ſur ce que l'on entend dire com-

munément ſur le ſçavoir d'un Medecin en particulier, il n'y a qu'à conſiderer combien le Public a fait de cas de gens tout-à-fait groſſiers, & qui n'avoient aucune teinture de cet Art, leſquels par conſequent n'étoient nullement capables de l'exercer.

Il ne faut donc point s'arrêter aux ſentimens qu'on a d'ordinaire ſur les Medecins tant en general qu'en particulier : comme c'eſt un égarement manifeſte de mépriſer en general tous les Medecins, puiſque perſonne ne merite plus d'eſtime qu'un Medecin qui a les qualités neceſſaires pour s'aquitter dignement des devoirs de ſa Profeſſion, auſſi il eſt impoſſible qu'on ne ſe trompe ſouvent dans les jugemens avantageux qu'on porte ſur les Medecins en particulier, parcequ'on n'a pas communément les lumieres qu'il faut pour diſcerner s'ils ont les qualités requiſes, & parcequ'il y en a peu qui les poſſedent, comme je vais le faire voir.

On ſera ſans doute ſurpris que j'oſe avancer une choſe qui paroît ſi contraire à l'honneur des Medecins ; mais comme il eſt neceſſaire de remedier à

un ſi grand abus, je me crois obligé de rendre cette verité publique, & je ſuis d'autant plus autoriſé à le faire, que feu M. Hamon Medecin de la Faculté de Paris, a publié ſur ce ſujet une Theſe, qui a été ſoutenue aux Ecoles de Medecine, * dans laquelle il conclut que parmi le grand nombre de gens qui ont embraſſé la profeſſion de Medecine, il y a peu d'habiles Medecins.

Pour prouver cette verité, il eſt à propos de rappeller les idées que j'ai données d'un bon & d'un mauvais Medecin dans les Reflexions critiques ſur la Medecine. **

Le bon Medecin eſt celui qui a les qualités eſſentielles pour bien s'acquitter des devoirs de ſa Profeſſion; le mauvais Medecin eſt celui qui manque de quelqu'une de ces qualités, qui ſont la ſcience, le jugement & la probité. Le capital de la ſcience d'un Medecin conſiſte à connoître ce qu'on a découvert de plus utile dans toutes les occaſions où il s'agit de la ſanté.

Cela poſé, on doit regarder comme

* Le 30 Janvier 1687.
** II. Part. chap. 3.

bon Medecin, un homme qui possede les talens necessaires pour acquerir la science de la Medecine, qui selon l'état où se trouve cet Art, a employé tous les moyens qui sont en son pouvoir pour s'y rendre habile, & qui ayant le jugement qu'il faut pour se servir à propos de ses connoissances, est assez honête homme pour ne pas s'écarter de son devoir par des vûes de politique.

Si l'on examine les Medecins suivant les traits de ce portrait, on reconnoîtra qu'il y en a peu de bons; & c'est à quoi l'on fait très-mal de ne pas remedier.

Il est vrai qu'il se trouve un semblable défaut dans les autres Professions; mais quoique dans celles-ci l'on doive par beaucoup de raisons tolerer ceux qui n'y sont pas bien habiles, il est manifeste que c'est un grand abus de ne pas employer tous les moyens possibles pour empêcher qu'il n'y ait de mauvais Medecins; & c'est un desordre horrible de souffrir que le nombre des bons Medecins étant fort petit, celui des mauvais soit si grand; parcequ'il suit de là non seulement

que les maladies ſont ſouvent & plus longues & plus violentes qu'elles ne ſeroient, ſi elles étoient traitées comme il faut; mais il ſuit encore qu'il meurt quantité de perſonnes pour être traitées par de mauvais Medecins, leſquelles rechapperoient ſi elles étoient gouvernées par de bons Medecins.

Pour être perſuadé que le nombre des mauvais Medecins eſt très-grand, & que celui des bons Medecins eſt fort petit, il n'y a qu'à faire attention que d'un côté la Medecine eſt un Art très-difficile, qu'il y a peu de gens qui ayent les talens neceſſaires pour y réuſſir, & que le Public par ſes mauvaiſes manieres à l'égard des Medecins, éloigne beaucoup de bons eſprits qui ſeroient portés à embraſſer cette Profeſſion, & qu'il en dégoûte même ceux qui l'ont embraſſée; il faut conſiderer de l'autre côté que les épreuves par leſquelles on fait paſſer ceux qui veulent ſe faire recevoir Medecins, ſont défectueuſes, qu'elles ne ſont nullement ſuffiſantes pour s'aſſurer qu'ils ſoient capables d'exercer la Medecine, & que d'ailleurs en beaucoup d'Univerſités on reçoit preſque tous ceux

qui ſe preſentent pour être reçûs Medecins, ſoit qu'ils ſatisfaſſent aux épreuves par leſquelles on les fait paſſer, ſoit qu'ils n'y ſatisfaſſent pas.

Perſonne ne doute guéres de la difficulté de la Medecine; c'eſt une ſcience d'une très-grande étendue. L'extrême diverſité des ſentimens qu'on y trouve, la peine qu'on y a pour diſtinguer le vrai d'avec le faux, demandent une longue application, & beaucoup de juſteſſe d'eſprit. Il y a un très-grand nombre de maladies de differentes eſpeces, chacune deſquelles eſt ſouvent accompagnée de circonſtances qui demandent de la variation dans le traitement; elles ſe trouvent auſſi compliquées les unes avec les autres; & il arrive frequemment qu'un remede qui convient à l'une eſt contraire à l'autre. La diverſité des temperamens jette encore dans de grands embarras: ce qui eſt propre pour la maladie, eſt quelquefois capable de nuire à cauſe du temperament; on voit que le mal demande des remedes fort actifs, & le temperament ne les peut ſupporter. Il ſe preſente tous les jours des cas extraordinaires; les maladies ſont ſou-

vent déguiſées, ou mal caracteriſées; on en rencontre beaucoup qui participent de la nature de pluſieurs; de ſorte qu'on ne ſçait pas preciſément ſous quelle eſpece les ranger. Un Medecin ne doit pas pour cela demeurer dans l'inaction, & être ſeulement ſpectateur; il faut qu'il ſçache démêler ce que l'experience a fait connoître de plus utile pour ces differentes occaſions. Les plus grands genies ſont à peine capables d'éviter les frequentes mépriſes; comment donc un eſprit mediocre pourra-t-il ſurmonter toutes ces difficultés ſans faire ſouvent des fautes?

Outre les difficultés qui naiſſent de la choſe même, on y en trouve d'autres qui viennent de la confuſion que les ſiſtêmes ont apportée dans la Medecine. Car preſque tous les Traités qu'on a touchant cet Art, en ſont tellement infectés, qu'en y cherchant la bonne voye pour ſe conduire dans la cure des maladies, on y enfile ſouvent de mauvaiſes routes qui font égarer. Si dans ces Livres on trouve de bonnes regles pour la guériſon des maladies, on y voit un plus grand nombre de faux

faux preceptes établis ſur des imaginations, ou ſur des obſervations mal faites, ou mal ſuivies. La plûpart des Auteurs ont leurs idées particulieres ; à chaque fois qu'on en change, il ſe preſente un nouvel embarras pour comprendre ſa doctrine ; & ſi dans l'étude qu'on en a faite, on a retenu quelque choſe de bon, on y a ſouvent pris des opinions dangereuſes dont il eſt difficile de revenir ; car c'eſt par l'experience qu'il faut juger de la verité de ce qu'on y trouve, & il n'eſt pas aiſé de découvrir par cette voye à quoi il faut s'en tenir. Les éclairciſſemens qu'on peut avoir en s'adreſſant aux habiles Medecins, ſont utiles ; mais ils jettent ſouvent dans l'embarras, parcequ'il n'y a pas moins de diverſité dans les ſentimens des Medecins qu'on conſulte, qu'il y en a dans les ſentimens qu'on trouve dans les Auteurs.

Il eſt donc neceſſaire d'avoir une grande juſteſſe d'eſprit & un diſcernement bien fin, & de joindre à un long travail une extrême attention, pour éviter tant d'écueils qu'on rencontre en voulant acquerir la ſcience

de la Medecine. Mais on ſçait qu'il y a peu de gens en qui l'on trouve ces diſpoſitions. Et comme ceux qui ſont aſſez heureux pour les avoir, ſont propres à beaucoup d'autres profeſſions plus eſtimées, & plus utiles que n'eſt la Medecine à ceux qui l'exercent, il y en a très-peu qui embraſſent cette profeſſion, ſoit qu'ils en ſoient détournés par les dégoûts qui s'y trouvent neceſſairement joints, ſoit qu'ils le ſoient par le peu de cas qu'on fait de cet Art, & de ceux qui l'exercent.

Car bien loin que le Public tâche d'attirer à la profeſſion de la Medecine, les perſonnes qui ont les talens neceſſaires pour ſe rendre capables de la bien exercer, la conduite qu'on tient communément à l'égard des Medecins, ne peut que détourner les bons eſprits de prendre le parti de la Medecine; parceque rien n'eſt plus capable de les empêcher de choiſir cette profeſſion, que de la voir auſſi mépriſée qu'elle l'eſt à preſent en France.

Il ne faut donc pas croire qu'entre ceux qui exercent la Medecine, il y en ait beaucoup qui ayent les talens

neceſſaires pour devenir bons Medecins, puiſque peu de gens naiſſent avec les qualités qu'il faut que la nature donne pour exceller dans cet Art ; & puiſque dans le petit nombre de ces bons eſprits qui auroient du penchant pour cette profeſſion, il y en a plusieurs qui en ſont détournés par la mauvaiſe diſpoſition où ils voyent le Public à l'égard des Medecins.

Comme il eſt très-difficile d'acquerir la ſcience de la veritable Medecine, & qu'il y a beaucoup de danger pour le Public, que ceux qui exercent cet Art, n'ayent pas toute la ſcience qu'il faut, c'eſt avec beaucoup de raiſon que les Souverains ont établi des Facultés de Medecine pour former les Medecins. C'eſt auſſi avec beaucoup de raiſon que par leur autorité on y a reglé les études, & qu'on a marqué préciſément les épreuves, par leſquelles doivent paſſer ceux qui veulent exercer la Medecine ; parceque, comme je l'ai fait voir, le Public n'eſt pas capable de diſtinguer les bons Medecins d'avec les mauvais.

Mais quelle que ſoit l'utilité des reglemens qu'on a faits là-deſſus, & ſui-

vant lesquels on se conduit dans les Facultés de Medecine, la verité & l'importance de la chose m'autorisent à dire qu'ils ne sont pas tels qu'ils devroient être, pour parvenir à la fin qu'on s'est proposée, & que d'ailleurs ils ne sont pas observés regulierement en beaucoup de Facultés. D'où il arrive qu'on reçoit un grand nombre de Medecins, qu'on n'a aucun lieu de croire capables d'être chargés de la santé des personnes qui pourront avoir recours à eux.

Les épreuves qu'on fait subir à ceux qui se presentent pour être reçûs Medecins, sont les Theses & les Examen. Dans les differentes Facultés la difference de ces épreuves ne va que du plus au moins. Dans les unes on est obligé de soutenir plusieurs Theses, & de subir plusieurs Examen; dans les autres on en est quitte pour en soutenir une, & l'on se contente d'un ou de deux legers Examen.

Tout le monde sçait que les Theses sont des questions qu'on propose pour disputer. On sçait aussi qu'il est de l'honneur de ceux qui les soutiennent, de les défendre sans jamais ceder,

quelque raiſon qu'on apporte pour les combattre. Comme on ne doit en uſer de la ſorte qu'à l'égard de la verité qu'on connoît, & que les choſes évidentes ne ſont guéres des ſujets de diſpute, il n'y a preſque que les matieres de foi qu'on ait raiſon de propoſer en Theſe, parcequ'elles ſont certaines, mais non pas évidentes. Ainſi l'uſage de ſoutenir des Theſes, devroit être renfermé dans la Theologie pour les articles de foi, afin d'accoutumer ceux qui les doivent ſoutenir, à répondre aux ſubtilités des Heretiques. Mais il me ſemble qu'il ſeroit plus à propos de traiter les ſciences humaines, autrement que par conteſtation & par diſpute.

La coutume où l'on eſt de le faire, s'eſt plûtôt introduite par abus que par reflexion. Car ce que ces ſciences contiennent, eſt ou évident, ou vrai-ſemblable, ou ſeulement conjectural. Or comme on ne doit point exercer les jeunes gens à conteſter ce qui eſt évident, il ne faut pas non plus les accoutumer à défendre comme une verité ce qui n'eſt que conjectural, ou même ce qui n'eſt que vraiſemblable.

C'eſt neanmoins ce qui ſe fait dans les Theſes que l'on ſoutient.

Mais ſans examiner davantage ce qui regarde les ſciences differentes de la Medecine, on peut dire que les exercices par leſquels on fait paſſer ceux qui veulent être reçus Medecins, n'étant que pour les rendre capables d'exercer leur profeſſion, & pour s'aſſurer s'ils le ſont en effet, c'eſt un mauvais moyen pour y parvenir, que de les obliger à ſoutenir des Theſes; parceque cet exercice eſt peu convenable pour leur apprendre la veritable Medecine, & encore moins pour connoître s'ils la ſçavent, & s'ils ſont capables de l'exercer; car la ſcience d'un Medecin conſiſte principalement à diſtinguer, autant qu'il eſt poſſible, les differentes eſpeces de maladies, à en connoître les varietés qui demandent du changement dans la cure, & à ſçavoir les remedes qui y conviennent le plus. Tout cela ne ſe peut apprendre que par l'étude des obſervations que les Medecins ont faites là-deſſus: c'eſt en vain qu'on voudroit le découvrir par les diſputes.

Les Theſes de Medecine concernent

ou l'état naturel du corps, & ce qui peut l'y maintenir, ou les dérangemens qui y ſurviennent ; & ce qui eſt propre à y remedier. Les queſtions ſur leſquelles on diſpute d'ordinaire, ſont du nombre de celles dont on ne peut pas s'éclaircir par les ſens, ou ſur leſquelles on n'a pas encore fait aſſez d'obſervations bien juſtes pour ſçavoir à quoi s'en tenir : c'eſt pourquoi la plûpart des diſputes qu'on entend aux Theſes de Medecine, ſont fondées ſur des imaginations de ſiſtêmes, & par conſequent elles ſont plutôt pernicieuſes qu'utiles.

On examine, par exemple, dans une Theſe en quelle partie le chile eſt changé en ſang. On a ſoutenu autrefois que ce changement ſe faiſoit dans le foye ; d'autres ont depuis ſoutenu qu'il ſe faiſoit dans tout le corps ; d'autres ont ſoutenu que c'eſt principalement dans le poumon. Mais comme on n'a pû encore découvrir par les ſens, en quel endroit ſe fait cette metamorphoſe, & que les connoiſſances ſur leſquelles on peut faire quelque fond en Medecine, viennent de ce que l'on connoît par les ſens ; cette queſtion

doit demeurer indecise, & il est inutile de tant disputer là-dessus, parceque tout ce qu'on en peut dire, est trop incertain pour servir de regle à un Medecin dans l'exercice de sa profession, & il est fort dangereux qu'il y fasse aucun fond.

Un Medecin Bourguignon a fait une These, où il soutient que le vin de Bourgogne est plus salutaire que tous les autres vins; un Medecin Champenois en a fait une autre, où il prétend que le vin de Champagne est pour la santé preferable à celui de Bourgogne: peut-être qu'un jour quelque Medecin de Brie, fera une These pour soutenir que celui de son Pays est plus propre pour la santé que tous les autres vins. S'il est Partisan du sistême de la trituration, il pourra trouver dans ce vin une dureté convenable pour faciliter le broyement des alimens; s'il suit quelque sistême fondé sur la fermentation, il pourra imaginer un rapport entre les sels & les souffres du corps & ceux de ce vin: car il n'y a rien de si peu vrai-semblable qu'on ne puisse mettre en question dans une These. On trouve assez de faux-fuians pour se tirer d'affaire.

Mais quoiqu'on ait ſoutenu en Theſe qu'un aliment eſt utile, ou qu'il eſt même préférable à un autre, on n'en doit pas pour cela être plus porté à en uſer. On ne peut ſçavoir ce qui en eſt, qu'en recherchant quels en ſont les bons effets, & s'il ne nuit pas en quelques occaſions ; voilà ſur quoi il faut regler l'uſage qu'on en doit faire. Or ce n'eſt que par un grand nombre d'experiences qu'on peut en juger, ſoit par celles que les autres ont faites, ſoit par celles qu'on a fait ſoi-même.

Il n'y a pas plus d'utilité dans les Theſes où l'on traite des maladies ; car on y examine d'ordinaire leur nature & leurs cauſes inſenſibles, & ce qu'on y dit des moyens de les guerir, roule preſque entierement ſur la nature des maladies & ſur celle des remedes. Or comme tout ce qu'on peut dire là-deſſus, eſt fondé ſur des imaginations de ſiſtêmes, ſur leſquelles un Medecin ſenſé ne doit jamais faire aucun fonds, toutes les diſputes & les conteſtations ordinaires dans les Ecoles de Medecine, ſont peu utiles pour l'exercice de cette profeſſion ; elles ſervent plutôt pour le faſte & l'oſtentation.

L'uſage de ſoutenir des Theſes en Medecine, eſt ſi peu utile pour apprendre ce qui eſt convenable pour la ſanté, qu'il n'y a preſque point de Medecins qui n'en demeurent d'accord : mais pluſieurs prétendent qu'elles ſervent à ſubtiliſer l'eſprit. Quoi qu'il en ſoit, cet avantage eſt bien foible ; car il n'eſt pas neceſſaire à un Medecin d'avoir l'eſprit ſi ſubtil, mais il faut abſolument qu'il l'ait juſte ; & c'eſt à quoi non ſeulement les Theſes ne contribuent pas, mais on peut dire que de ſoutenir des choſes auſſi incertaines, que le ſont les queſtions qu'on agite ordinairement dans les Theſes, cela rend l'eſprit faux, en le portant à s'attacher à des choſes douteuſes, comme ſi elles étoient veritables : on s'accoutume par là à confondre des imaginations avec la verité : ce qui corrompt le jugement, qui conſiſte à bien diſcerner ce qui eſt vrai, ce qui eſt vrai-ſemblable, ce qui eſt probable, & ce qui eſt douteux.

Comme on eſt porté naturellement à défendre ce qu'on a une fois avancé, ſans aſſez conſiderer s'il eſt vrai ou faux, pour former l'eſprit on

doit tâcher de le corriger de ce défaut; on doit l'accoutumer à ne ſoutenir jamais aucun ſentiment ſans être perſuadé qu'il eſt veritable ; on doit lui faire prendre l'habitude d'examiner les objections qu'on fait, dans la diſpoſition de s'y rendre, ſi elles font connoître qu'on eſt dans l'erreur ; mais les Theſes produiſent des effets tout contraires ; elles entretiennent & fortifient le défaut qu'on a de ſoutenir aveuglément ſon opinion ; elles accoutument à chercher plutôt des réponſes aux objections ou à les éluder, qu'à examiner ſi elles ne découvrent pas la verité. Il arrive ſouvent auſſi que ceux qui ſoutiennent des Theſes, défendent des ſentimens dont ils doutent, ou même qu'ils croyent faux ; & pour répondre aux objections qu'on leur fait, ils nient des choſes qu'ils jugent véritables ; ainſi ces exercices ſont plus propres à gâter l'eſprit qu'à le former.

Les Theſes ne ſervent pas plus à faire connoître ſi ceux qui les ſoutiennent ſont capables d'exercer la Medecine, qu'elles ne ſervent à la leur faire apprendre ; car pour réüſſir dans

ces exercices, il ne faut qu'avoir assez de memoire pour bien retenir & pour bien repeter les argumens qu'on propose, avoir assez de vivacité d'esprit pour y trouver des solutions, & assez de facilité pour s'exprimer & parler long-tems. Il n'est pas necessaire que les réponses soient bien solides ; pourvû qu'elles ayent quelque lueur de vrai-semblance, il n'en faut pas davantage ; quelque peu qu'on sçache, on répond assez bien, quand on parle assez aisément ; mais on n'en est pas plus capable de traiter les maladies, ce n'est pas par les paroles qu'on les guérit ; il faut sçavoir bien manier les remedes, en donner quand il est à propos, s'en abstenir quand ils ne sont pas necessaires ; & tout cela n'a rien de commun avec tout le verbiage qui fait briller, quand on soutient une These.

Les examen sont beaucoup plus utiles pour faire apprendre la véritable Medecine, à ceux qui veulent exercer cette profession ; ils sont aussi le plus sûr moyen pour connoître s'ils en ont la bonne théorie. Mais il ne faut pas que ces examen se fassent

ſur les imaginations des ſiſtêmes, comme il n'arrive que trop ſouvent. On y interroge ſur la maniere dont s'executent les fonctions, entant qu'elles dépendent de ce qu'il y a d'inſenſible dans le corps; on y examine ſur les cauſes cachées des maladies, ſur leur nature & ſur celle des remedes, quoique tout cela ſoit au deſſus de l'eſprit humain : ce qui oblige ceux qui veulent être Medecins de s'appliquer à l'étude des ſiſtêmes, & d'y employer la plus grande partie de leur tems, au lieu qu'ils devroient le mettre principalement à s'inſtruire de ce qu'on a découvert de plus utile dans chaque occaſion où il s'agit de la ſanté ; car c'eſt en ceci que conſiſte l'eſſentiel de la Medecine.

Quand un homme qui ſe diſpoſe à exercer cet Art, poſſederoit les ſiſtêmes le mieux qu'il ſeroit poſſible, bien loin que cette connoiſſance lui fût de quelque utilité, elle le jetteroit dans des égaremens funeſtes aux malades, s'il vouloit ſe regler ſur de pareilles viſions ; ainſi c'eſt un grand abus de faire rouler les examen de ceux qui veulent être reçus Medecins, ſur ce qui

a pour fondement les ſuppoſitions des ſiſtêmes ; c'eſt un grand abus de les juger capables d'exercer la Medecine, ſur ce qu'ils ont un ſçavoir ſi chimerique.

Mais quoique de ſoutenir des Theſes en Medecine, & de faire rouler les examen ſur ce qui dépend des ſuppoſitions des ſiſtêmes, ſoit un uſage peu convenable pour former les Medecins, & pour connoître s'ils ſont capables d'exercer la Medecine, il faut demeurer d'accord que ces exercices ne ſont pas tout-à-fait inutiles ; parceque dans les Theſes on ne laiſſe pas d'inſerer ſouvent des choſes neceſſaires à un Medecin ; & parceque les queſtions qu'on fait dans les examen, regardent ſouvent ce qu'il y a de connu dans les fonctions, on y interroge auſſi ſur les ſignes des maladies, ſur les varietés qui s'y rencontrent, ſur les moyens de les guerir ; on y traite des qualités des alimens & des autres choſes, dont le bon & le mauvais uſage contribue à la conſervation ou au dérangement de la ſanté ; on y parle des proprietés des médicamens : ce qui oblige ceux qui veulent ſe faire Me-

decins, à donner une partie de leur application à acquerir ces connoiſſances.

Ainſi quoique l'uſage de ſoutenir des Theſes en Medecine ſoit peu utile, quoique les examen ne ſe faſſent pas avec toute la régularité & toute l'éxactitude qu'il faudroit, ce ſeroit un deſordre encore plus grand de recevoir des Medecins ſans les faire paſſer par aucune épreuve, ou de ne les examiner que très-peu, comme on dit qu'il ſe fait en quelques Facultés. C'eſt auſſi un grand deſordre de recevoir ceux qui n'ont pas ſatisfait autant qu'il le faut dans les Theſes qu'ils ont ſoutenues, & dans les examen qu'ils ont ſubis, comme il n'arrive que trop ſouvent. Car s'ils n'ont pas bien répondu, cela ne peut venir que de leur peu de genie ou de leur peu d'application. On ne devroit donc pas les admettre à l'exercice de la Medecine, à moins que ce ne fût ſeulement qu'en ce qui concerne les ſiſtêmes qu'ils euſſent manqué à bien répondre; car s'ils avoient ſatisfait ſur ce qui dépend de l'experience, qui eſt ce qu'il y a de plus eſſentiel & de plus neceſſaire en Mede-

cine, bien loin qu'on dût les refuser, on devroit au contraire bien augurer de leur jugement, sur ce qu'ils se seroient peu appliqués à ce qui dépend des sistêmes, connoissant quelle en est la vanité & l'inutilité.

Outre que les examen ne se font pas de la maniere la plus convenable pour faire bien étudier la théorie de la veritable Medecine, & pour reconnoître si l'on y est assez habile pour entreprendre d'exercer cette profession, c'est qu'il s'en faut beaucoup qu'on n'oblige ceux qui veulent être reçûs Medecins, à subir un aussi grand nombre d'examen, que l'étendue de la Medecine le demande. Car il ne faut pas croire qu'on puisse examiner une personne sur toute la Medecine en deux ou trois examen. La multitude des choses qu'il faut sçavoir pour être bon Medecin, demande une discussion beaucoup plus longue. Comme il faut posseder le mieux qu'il est possible les préceptes de la Medecine, quand on en fait profession, il est necessaire de reprendre plusieurs fois les mêmes choses en differens examen, pour engager ceux qui doivent être examinés,

à se les bien imprimer dans l'esprit. Car il ne suffit pas d'avoir appris comme en passant les regles, suivant lesquelles doit se conduire un bon Medecin ; il faut qu'on se les soit tant de fois representées à l'esprit, & qu'elles y soient gravées si profondément, qu'on puisse les rappeller sans peine dans le besoin. Car quand on est auprès des malades, il n'est plus tems d'aller chercher dans les livres, ce qu'on doit faire pour les soulager.

Les épreuves par lesquelles on fait passer ceux qu'on reçoit Medecins, étant aussi défectueuses que je viens de le montrer, il ne se peut pas faire qu'on n'en reçoive un fort grand nombre, sans qu'ils ayent la théorie que doit avoir un bon Medecin. Mais le plus grand obstacle qu'il y ait à l'habileté des Medecins, c'est qu'on ne se met gueres en peine de les former à la pratique de leur Art, & qu'on ne leur montre pas la maniere de faire l'application des regles qu'ils ont apprises : cela est cause que beaucoup s'égarent en se faisant une methode de traiter les maladies, à laquelle le caprice a beaucoup de part ; & quand ils

ſe ſont fait une certaine routine, ils ont d'autant plus de peine à s'en départir, qu'ils ont vû qu'elle a été ſuivie de pluſieurs ſuccès. Car de quelque maniere qu'on ſe conduiſe dans le traitement des maladies, elles ne laiſſent ſouvent pas de guerir ; & même on réuſſit quelquefois, quoiqu'on ait ſuivi une route toute oppoſée à celle qu'on auroit dû prendre, parce qu'alors la nature eſt aſſez forte pour ſurmonter & la maladie & les mauvais remedes.

C'eſt donc un grand deſordre, qu'on ne prenne pas les moyens neceſſaires pour former les Medecins à la pratique de leur Art. Quelque habiles qu'ils ſoient dans la théorie, ils ne ſont pas plus en état de gouverner les malades, qu'une perſonne qui n'auroit que la théorie de la Marine, ſeroit capable de conduire un Vaiſſeau, ou qu'un homme qui auroit appris tout ce qu'on peut ſçavoir de l'Art militaire par théorie, ſeroit capable de commander une Armée.

Tous les Arts qui conſiſtent en théorie & en pratique, demandent qu'on ſoit inſtruit de l'une & de l'autre, par

des maîtres qui y ſoient habiles. Il y a donc de l'abus à ne pas prendre les meſures neceſſaires pour faire inſtruire les Medecins comme il faut, en leur montrant par les exemples la juſte application des remedes, laquelle ils ne peuvent apprendre que trés-imparfaitement par la lecture des Auteurs, & par les inſtructions qu'ils reçoivent dans les Ecoles & ailleurs.

C'eſt ce qu'on pratiquoit autrefois avant que d'entreprendre d'exercer la Medecine ; on accompagnoit dans la viſite des malades, ceux des Medecins auſquels on s'étoit attaché. Cet uſage étoit ſi utile qu'il eſt étonnant qu'il ne ſubſiſte plus, & qu'on n'ait fait aucun établiſſement pour y ſuppléer.

Il eſt vrai que cet uſage étoit ſujet à beaucoup d'inconveniens, & il y a lieu de croire que c'eſt ce qui l'a fait abolir. Mais il ne ſeroit pas difficile de trouver d'autres moyens, peut-être meilleurs, pour obtenir le même avantage, ſans rencontrer les mêmes empêchemens.

En rappellant toutes les preuves que j'ai rapportées, pour montrer combien il ſe trouve d'obſtacles à devenir

bon Medecin, ſi l'on ſe repreſente que la Medecine eſt le plus difficile de tous les Arts, qu'il y a peu de genies propres pour ſe mettre en état de la bien exercer, que le Public les éloigne de cette profeſſion, qu'il dégoute même ceux qui l'ont embraſſée, par le mépris qu'il fait de la Medecine : ſi l'on enviſage combien ſont defectueux les moyens dont on ſe ſert pour inſtruire les Medecins de la theorie, & pour les former à la pratique de leur Art : ſi l'on regarde le peu de ſoin qu'on a d'éloigner de cette profeſſion, tous ceux qui n'en ſont pas capables ; on ne pourra pas douter qu'il n'y ait une bien plus grande quantité de mauvais Medecins, qu'il n'y en a de bons.

On en ſera encore plus perſuadé, ſi l'on conſidere que parmi ceux qui exercent les autres Arts, il y en a beaucoup plus qui ne les ſçavent pas bien, qu'il n'y en a qui y ſoient habiles ; quoique tous ces Arts ſoient moins difficiles que la Medecine, & que les moyens dont on ſe ſert pour inſtruire ceux qui les apprennent, y ſoient beaucoup mieux proportionnés. Il n'eſt donc que trop certain que le

nombre des mauvais Medecins eſt incomparablement plus grand que celui des bons.

Il ſemble qu'on puiſſe tirer de ce que je viens de dire, deux conſequences contraires à ce que j'ay avancé dans les Reflexions Critiques ſur la Medecine. L'une contre l'utilité de cet Art, l'autre contre le reproche que j'ay fait au Public, d'être la cauſe des principaux deſordres de la Medecine.

Premierement, on dira que ſi le nombre des bons Medecins eſt incomparablement plus petit que celui des autres, il s'enſuit que quand on a recours aux Medecins, l'on court riſque de tomber plutôt entre les mains d'un mauvais qu'entre celles d'un bon; parce qu'on n'en peut pas faire le diſcernement, ſans être ſoi-même bon Medecin, comme je l'ai prouvé dans les Reflexions Critiques. D'ou l'on conclura qu'il vaut mieux ſe paſſer de Medecin quand on eſt malade, & s'abandonner entierement à la nature ſeule.

En ſecond lieu, on dira que ſi les Medecins ne ſont pas formés comme il faut, & que ſi les épreuves par leſquelles on les fait paſſer avant que de

les recevoir, ne ſont pas ſuffiſantes, il n'en faut accuſer que les Medecins, puiſqu'il n'y a pas d'apparence que le Public ait part à ce deſordre.

Je répons à la premiere objection, que quoiqu'un Medecin qui manque de quelque qualité neceſſaire à ſa profeſſion, ne doive pas être regardé comme bon Medecin, il ne s'enſuit nullement qu'il vaille mieux abandonner un malade à la nature ſeule, que d'avoir recours à lui. Car il arrive ſouvent au contraire, qu'un Medecin qui n'eſt pas auſſi parfait qu'il devroit l'être, ne laiſſe pas de procurer du ſoulagement, ſur-tout dans les maladies communes, dans leſquelles il ne ſe preſente pas de circonſtances qui rendent la conjoncture difficile.

Je ne parlerai point ici de la probité que j'ai dit qui eſt neceſſaire dans un Art ſi important; car quoiqu'un Medecin en manque, il n'y a pas lieu de douter que s'il a la ſcience & le jugement qu'il faut, ſes ſoins ne ſoient fort ſouvent utiles, & qu'on ne puiſſe en beaucoup d'occaſions avoir recours à lui, principalement quand on n'a pas ſujet de craindre, que ſes interêts

particuliers ne l'engagent à faire quelque chose contre son devoir.

A l'égard de la science de la Medecine dont il s'agit ici principalement, quoiqu'il fût à souhaiter que les Medecins eussent assez d'habileté pour ne faire aucune faute, & quoique ce soit un très-grand désordre qu'il y ait tant de Medecins qui soient fort éloignés de sçavoir leur Art autant qu'ils le devroient ; néanmoins quand la science d'un Medecin ne seroit que médiocre, s'il a du jugement, il est capable de donner de bons conseils dans les maladies ; il l'est moins à la verité qu'un autre qui auroit autant de jugement & plus de sçavoir ; mais il vaut beaucoup mieux avoir recours à celui-là que d'abandonner le malade à la nature seule. Car premierement on doit croire que ce Medecin sçait bien traiter les maladies ordinaires ; pour les autres, s'il ne connoît pas quels sont les remedes qui conviennent le plus, il en peut sçavoir qui valent mieux que d'abandonner le malade à la nature, & son jugement pourra l'empêcher de rien faire qui soit préjudiciable.

Il est même vrai de dire que quel-

que peu de ſcience qu'ait un Medecin, s'il a de la prudence, il vaut encore beaucoup mieux avoir recours à lui, que de s'abandonner à la nature ſeule, quand on eſt malade. Car comme il ne peut pas ignorer qu'il ne faut jamais rien preſcrire à un malade, ſans avoir raiſon de penſer qu'avec le ſecours qu'on lui donne, il ſera plutôt ſoulagé, que ſi on l'abandonnoit à la nature ſeule, quelque médiocre que ſoit le ſçavoir d'un Medecin judicieux, il ſera utile à ceux qui auront recours à lui ; puiſqu'il s'en ſervira à propos dans beaucoup d'occaſions, & que dans celles où le ſçavoir lui manquera, il ne riſquera rien de ſon chef, il demandera du conſeil ; & s'il n'en peut avoir, il abandonnera le malade à la nature, ou il n'ordonnera que des choſes qui ont peu d'efficacité, pour ne pas laiſſer les malades dans l'inquiétude où ils ſont quand on ne leur ordonne rien.

Il n'eſt pas plus difficile de répondre à la ſeconde objection, qui eſt que ſi les reglemens qu'on a faits ſur la maniere d'inſtruire, de former & d'éprouver les Medecins, ne ſont pas tels qu'ils devroient être ; ce n'eſt pas le

Public,

Public, mais les Medecins qu'on doit accuſer de ce deſordre.

Car ſi les Medecins que les Puiſſances ont conſultés pour faire ces reglemens, n'étoient pas capables de donner de bons conſeils, c'eſt qu'Elles ont été abuſées par l'opinion publique, qui eſt ſouvent favorable à des gens qui ne meritent pas l'eſtime qu'on a pour eux. Mais ſi ces Medecins étoient bien inſtruits de la véritable Medecine, & s'ils ſçavoient par quels moyens on peut l'acquerir, ils n'ont pû regler comme ils ont fait les exercices de la Medecine, qu'en ayant égard aux préventions du Public.

Si l'on a établi l'uſage de ſoutenir des Theſes en Medecine, c'eſt que cet exercice ayant été introduit pour la Philoſophie, le Public y a pris goût, & a cru qu'on étoit bien plus habile après avoir ſoutenu des Theſes. Ce qui a donné lieu à cette opinion, c'eſt que l'action avec laquelle on diſpute dans les Theſes, frappe davantage, & donne une idée plus avantageuſe de celui qui répond ; au lieu que dans les examen, on ne s'anime pas tant, & les réponſes qu'on apporte aux que-

ſtions qu'on y propoſe, ont plus de lenteur que les conteſtations & les diſputes ; & comme la plupart des gens ne jugent des choſes que par les apparences, on a fait plus de cas des Theſes que de tous les autres exercices.

Il n'y a pas lieu de douter que les examen étant la maniere la plus naturelle, pour reconnoître ſi quelqu'un a la théorie de la Medecine, c'eſt par là qu'on a commencé à éprouver ceux qui ont voulu ſe faire recevoir Medecins. Ainſi l'on peut penſer que ceux qui dans la ſuite ont introduit en Medecine l'uſage de ſoutenir des Theſes, ont eu plutôt en vûe de faire honneur aux Medecins, en s'accommodant au goût du Public, qu'ils n'ont eu deſſein d'établir une nouvelle ſorte d'épreuve, qui engageât les étudians à s'inſtruire plus ſoigneuſement de la véritable Medecine, & qui fît connoître s'ils en avoient bien appris la théorie. Mais comme tout dégenere par ſucceſſion de tems, on a regardé les Theſes comme les principales des épreuves, par leſquelles on fait paſſer les Medecins.

Mais au moins dira-t-on, ce n'eſt que les Medecins qu'on doit blâmer,

de ce qu'ils reçoivent ceux qui ne ſatisfont pas comme il faut, aux épreuves par leſquelles on les fait paſſer. Cela ſeroit vrai, ſi le Public n'avoit pas une facilité encore plus grande à reconnoître pour Medecins, des gens qui ſont entierement ignorans en fait de Medecine ; car il ſuffit qu'un homme ſe diſe Medecin, pour être regardé comme tel par le Public, pourvû qu'il ſe produiſe comme un homme qui a des ſecrets.

Si dansl 'état où ſont les choſes, les Medecins uſoient de la rigueur qui conviendroit dans les épreuves, par leſquelles on fait paſſer ceux qu'on reçoit Medecins, il en arriveroit plus de mal que de bien. Car il y a beaucoup de gens qui prennent le parti de la Medecine, ſans avoir aſſez de génie pour s'en rendre capables ; & parmi ceux qui ont aſſez de talent, il y en a qui ne veulent pas ſe donner toute la peine neceſſaire pour acquerir les connoiſſances qu'il faut pour ſatisfaire aux épreuves. Si l'on refuſoit les uns & les autres, lorſqu'ils ſe preſentent pour être reçûs Medecins, ils ne manqueroient pas de ſe faire Charla-

tans, comme on l'a vû tant de fois arriver ; ainſi ils ignoreroient ce qu'ils ſont obligés d'apprendre pour paſſer par les épreuves. Car quelque facilité qu'on puiſſe avoir en cette occaſion, on ne voit pas que perſonne ſe preſente ſans rien ſçavoir du tout. D'ailleurs le commerce que ceux qu'on a reçûs, ont avec les habiles Medecins qui les regardent comme leurs Confreres, les peut inſtruire de beaucoup de choſes, s'ils veulent en profiter. C'eſt pourquoi ſuivant l'état preſent de la Medecine, une grande rigueur dans les épreuves, ſeroit plus préjudiciable qu'utile.

CHAPITRE III.

Second motif de réformation de la Medecine.

Que les meilleurs Medecins ſont fort éloignés d'avoir l'habileté qu'ils auroient, ſi la Medecine étoit mieux reglée.

QUoique la conſideration du peu qu'il y a de bons Medecins, ſoit une raiſon très-forte pour porter à la réfor-

mation de la Medecine, c'eſt un motif peut-être encore plus puiſſant pour y determiner, que celui qui ſe tire de ce que tout eſt ſi mal reglé dans cet Art, que les meilleurs eſprits ne peuventpas devenir à beaucoup près auſſi habiles Medecins, qu'ils le ſeroient s'il y avoit un meilleur ordre dans la Medecine.

On ſera aiſément convaincu de cette verité, ſi l'on conſidere que quelque talent qu'on ait pour cet Art, quelque application qu'on y donne, les moyens que l'on a maintenant pour acquerir la ſcience neceſſaire dans cette profeſſion, ſont ſi défectueux, que perſonne ne peut devenir auſſi habile qu'on le pourroit être, ſi l'on avoit tous les ſecours dont on auroit beſoin.

Pour devenir bon Medecin, il y a trois moyens qu'on doit joindre enſemble, comme je l'ai prouvé dans les Réflexions Critiques ſur la Medecine. * Ces moyens ſont l'étude des Traités qu'on a compoſés ſur cet Art, l'inſtruction qu'on reçoit des habiles Maîtres, & l'uſage qui fait connoître plus parfaitement la juſte application de ce qu'on a appris.

* II. Part. chap. 1.

Les livres de Medecine étant remplis d'obſcurités, d'incertitude & de fauſſetés, comme je l'ay fait voir, * il eſt impoſſible qu'en les liſant on prenne toujours le meilleur parti ; ce n'eſt que par une longue experience qu'on peut en démêler le vrai d'avec le faux, & le bon d'avec le mauvais. Or un homme ne peut pas faire aſſez d'obſervations pour découvrir au juſte ce qu'il y a de vrai en ce qu'on lit dans les Auteurs. On y trouve un grand nombre de maximes pernicieuſes, qui ſont quelquefois conformes aux préjugés qu'on peut avoir conçûs, ou aux ſiſtêmes auſquels on s'eſt attaché. Si l'on ſuit ces maximes, c'eſt ſouvent au préjudice des malades qu'on traite ; & s'ils ne s'en trouvent pas mal, c'eſt un bonheur dont ils ſont redevables à la force de leur temperament.

Comme les mauvais remedes ne font pas toujours du mal, & que les bons ne font pas toujours du bien, quelque jugement qu'on ait, on ſe laiſſe aller ſouvent à l'erreur, ſi l'on en juge ſur un petit nombre d'expériences. C'eſt ce qui fait qu'il n'eſt pas

* Réflexions Critiques I. Part. chap. 8.

rare, que les meilleurs esprits se trompent dans le choix qu'ils font des remedes, qu'ils trouvent prescrits dans les Auteurs pour la guérison des maladies, n'ayant pas de moyens suffisans pour en faire toujours un juste discernement.

L'erreur où je veux dire qu'ils tombent ordinairement à ce sujet, c'est qu'ils preferent de moins bons remedes à de meilleurs. Car quand un Medecin a de la justesse d'esprit, & qu'il se donne toute la peine qu'il faut pour chercher les éclaircissemens necessaires, il n'arrive gueres qu'il prenne dans les bons Auteurs une methode de traiter quelque maladie que ce soit, qui réüssisse moins que si l'on abandonnoit à la nature seule, les malades qui en sont attaqués. Mais quelque mesure qu'on prenne, il est impossible suivant l'état present des choses, qu'en lisant les Auteurs, on distingue tellement ce qui convient le plus dans toutes sortes d'occasions, qu'on ne prefere souvent ce qui est moins bon à ce qui l'est davantage.

Les instructions qu'on reçoit dans les Ecoles de Medecine, sont à la ve-

rité utiles ; mais il s'en faut beaucoup qu'elles ne le ſoient autant qu'elles devroient l'être. On y traite principalement des ſiſtêmes, leſquels ſont dangereux pour la pratique de la Medecine, & l'on y parle peu de la juſte application des remedes, qui eſt le capital de cet Art, & à quoi tout le reſte doit ſe rapporter.

On apprend dans les Ecoles la ſtructure du corps humain, & ce qu'il y a de connu dans ſes fonctions ; on y enſeigne les proprietés & les qualités des alimens & des medicamens tant ſimples que compoſés. Mais l'on ne deſcend gueres dans le particulier des maladies. On renvoye les Etudians aux Auteurs qui en ont traité. Ce qui porte à cela, c'eſt que cette matiere eſt trop étendue, pour la traiter dans les leçons publiques, qui ne peuvent ſuffire pour toutes les choſes qu'il faut qu'un Medecin apprenne. C'eſt pourquoi quelque tems qu'on ait étudié dans les Ecoles, on n'eſt que fort peu inſtruit de la maniere de ſe conduire dans le traitement des maladies.

Les livres de Medecine étant auſſi défectueux que je l'ai dit, & les leçons publiques

publiques qu'on fait ſur cet Art, étant auſſi bornées que je viens de le faire voir ; on peut juger qu'un Medecin qui s'eſt contenté d'étudier les Traités de Medecine, & d'aſſiſter aux leçons publiques, n'eſt nullement en état d'entreprendre de traiter les malades. Pour ſe rendre auſſi habile qu'on le peut, ſuivant l'état preſent de la Medecine, il faut joindre aux connoiſſances qu'on a acquiſes par ces deux moyens, les éclairciſſemens qu'on peut avoir en particulier, par le commerce avec des Medecins habiles & conſommés dans la pratique de la Medecine, & en ſuivant pendant un tems conſiderable, les Medecins des Hôpitaux dans la viſite de leurs malades.

Mais outre que ceux qui apprennent la Medecine, ne peuvent pas diſtinguer par leurs propres lumieres, quels ſont les habiles Medecins, puiſqu'il faut être ſoi-même bon Medecin pour faire ce diſcernement, comme je l'ai fait voir dans les Reflexions Critiques; c'eſt que le nombre des bons Medecins n'étant pas fort grand, ils ſeroient trop importunés, ſi tous ceux qui apprennent la Medecine les conſultoient auſ-

ſi ſouvent qu'ils en auroient beſoin. Ainſi l'on n'a pas la liberté de prendre d'eux, tous les éclairciſſemens neceſſaires.

L'avantage qu'on retire en ſuivant les Medecins des Hôpitaux eſt très-mediocre, ſelon l'état preſent des choſes ; car comme ils font très-promtement leurs viſites, à cauſe de la multitude des malades qu'ils ont à voir, il y a lieu de craindre qu'ils ne prennent pas toujours les meilleurs moyens de traiter les maladies. Ainſi bien loin d'apprendre une bonne methode pour les guerir, il peut arriver qu'on ſe laiſſera prevenir pour une fort mauvaiſe.

Un autre inconvenient qui n'eſt guéres moins conſiderable, c'eſt que même on ne peut gueres profiter de ce que ces Medecins font de mieux en de telles occaſions, parcequ'ils n'ont pas le tems de faire bien remarquer l'eſpece & les circonſtances de chaque maladie, ni d'expliquer les raiſons qui les portent à preſcrire les remedes qu'ils ordonnent ; ce qui ſeroit abſolument neceſſaire pour former les jeunes Medecins.

L'uſage eſt le dernier moyen qui re-

ſte pour ſe perfectionner dans la Medecine ; mais il ne faut pas croire qu'un Medecin puiſſe apprendre par là, tout ce qu'il ne peut pas ſçavoir par l'étude, ni par l'inſtruction ſoit publique ſoit particuliere ; car pour reconnoître par la voye de l'experience,ce qui convient le plus dans chaque occaſion, combien faut-il d'obſervations ſur chacune, combien eſt-il difficile d'en recueillir un ſi grand nombre ? L'on ſçait qu'il ſe rencontre rarement des cas tout-à-fait ſemblables; ainſi ce ne ſeroit qu'après un fort longtems, qu'un Medecin pourroit avoir bien démêlé ce qui eſt plus utile en quelque occaſion, d'avec ce qui l'eſt moins. Il eſt tout-à-fait impoſſible qu'il faſſe ce diſcernement pour un grand nombre de cas differens. A plus forte raiſon ne doit-on pas penſer, qu'il puiſſe par ſon experience, reconnoître quels ſont les meilleurs d'entre les remedes,qu'on a trouvés pour toutes ſortes de maladies.

Afin qu'il ne reſte aucun doute là-deſſus, il eſt bon d'apporter l'exemple de quelque maladie. Je prendrai celui de la petite verole, dont je me

ſuis déja ſervi dans les Reflexions Critiques, parceque c'eſt une des maladies les plus communes, & ſur laquelle chacun ſe croit le plus capable de décider. Voyons ce que peut faire un homme qui ſe deſtine à la profeſſion de la Medecine, pour apprendre à traiter cette maladie, ſuppoſant qu'il ait toutes les diſpoſitions neceſſaires pour être bon Medecin.

La vûe qu'il doit avoir eſt d'apprendre ce qu'on a trouvé de plus propre pour guerir cette maladie, ſelon toutes les circonſtances qui l'accompagnent. L'étude & l'inſtruction ſont les moyens par leſquels il doit commencer. Il verra dans les Auteurs beaucoup de raiſonnemens ſur la nature de cette maladie ; quoique ce ſoit une peine auſſi grande qu'inutile de s'appliquer à les comprendre, puiſqu'ils ſont par eux-mêmes capables de jetter dans des égaremens dangereux ; il faut néanmoins qu'il le faſſe, pour apprendre ce qu'il y a de bon & de fondé ſur l'experience dans ces traités. Il y apprendra l'hiſtoire de la maladie, les ſignes qui la font diſtinguer, ceux qui marquent ce qu'on en doit crain-

dre, & ce qu'on en peut eſperer. Mais pour ce qui eſt des moyens de la guerir, il ne ſera pas peu embarraſſé dans le choix qu'il en doit faire. Il trouve des methodes tout oppoſées dans les differens Auteurs ; les uns conſeillent la ſaignée en beaucoup d'occaſions, les autres la rejettent. Les uns preſcrivent des cordiaux chaux en des cas, où les autres les blâment. Les éclairciſſemens qu'il peut recevoir des Medecins ne ſont pas capables de terminer l'irréſolution où il doit doit être, après l'étude qu'il aura faite des traités qu'on a compoſés ſur cette maladie. Car il ne trouve pas moins de contrarieté dans la pratique des Medecins les plus eſtimés & les plus experimentés, qu'il en rencontre dans les Auteurs. S'il conſulte l'experience, il verra des ſuccès de part & d'autre. Il eſt certain qu'il faut preſcrire les remedes qui réüſſiſſent le plus ſouvent, ſelon les differentes circonſtances qui ſe preſentent, mais comment les connoître ? S'il veut s'en éclaircir par l'experience, à quel âge pourra-t-il avoir fait aſſez d'obſervations pour ſçavoir à quoi s'en tenir ?

Voilà l'embarras où se trouvent les Medecins, à se déterminer au choix des differentes methodes qu'ils trouvent dans les Auteurs, & que suivent les plus celebres Medecins pour traiter les maladies. Comme le hazard a d'ordinaire plus de part à ce choix que la raison, il est impossible qu'ils prennent toujours le meilleur parti. Ainsi ils sont moins habiles qu'ils ne seroient, si l'on avoit pris les mesures necessaires, pour démêler quels sont les meilleurs moyens de traiter les maladies, & pour en bien instruire ceux qui embrassent la profession de la Medecine. Car c'est une vision de croire qu'un homme puisse acquerir par lui-même toutes les connoissances qui lui sont necessaires, pour faire un juste discernement des meilleurs remedes.

La difficulté que trouvent les Medecins à s'instruire par l'usage, est beaucoup augmentée par la liberté qu'on laisse à toutes sortes de personnes d'exercer la Medecine. Car il arrive de-là que les Medecins ne sont gueres employés que dans un âge avancé, & dans le tems que leur vigueur commençant à baisser, ils sont à peine

en état de ſoutenir la fatigue que leur donne l'exercice de leur profeſſion ; bien loin d'y pouvoir joindre l'application qu'il faut pour découvrir par leurs obſervations, ce qu'il y a de plus utile à faire dans les maladies.

Il eſt d'autant plus difficile aux Medecins de reconnoître par l'experience, ce qui réüſſit le plus ſouvent en toutes ſortes d'occaſions, qu'ils ne peuvent éviter qu'une grande partie de leurs obſervations ne ſoient fauſſes. Parceque les changemens que les malades ou ceux qui les approchent, font aux ordonnances des Medecins, cauſent ſouvent des mauvais effets, qu'ils peuvent attribuer fauſſement aux remedes qu'ils ont ordonnés, n'étant pas d'ordinaire avertis de ce que l'on y change. Outre cela les fraudes qui ſe commettent par rapport aux medicamens qu'ils preſcrivent, leur donnent lieu d'attribuer à la qualité naturelle de ces medicamens, ce qui ne vient que de ce qu'ils ſont ou gâtés, ou mal preparés.

Je propoſerai dans la ſuite de cet Ouvrage, les établiſſemens qu'il me ſemble à propos de faire, pour met-

tre la Medecine dans l'état où elle devroit être. On verra que ceux qui ont les dispositions naturelles pour devenir bons Medecins, ne trouveroient pas alors les obstacles qu'ils rencontrent à present, & qu'il ne tiendroit qu'à eux de devenir aussi habiles qu'ils le peuvent être.

CHAPITRE IV.

Troisiéme motif de reformation de la Medecine.

Qu'il y a beaucoup de malversation dans les Medicamens.

IL semble que l'humanité seule devroit suffire pour empêcher qu'on ne commît aucune tromperie en fait de remedes ; mais à quoi ne porte pas l'avidité du gain ! cette passion qui est la source de tant de maux parmi les hommes, est aussi la cause la plus ordinaire de la malversation qui se trouve dans les medicamens.

Les fraudes qu'on y commet regardent ou la qualité des medicamens

ſimples, ou les préparations & les compoſitions qu'on en fait. Sous le nom de ſimples, je comprens non ſeulement les plantes, mais encore toutes les drogues dont on ſe ſert en Medecine.

Quoique les tromperies ſoient moins frequentes à l'égard des plantes qu'on trouve chez les Herboriſtes, il ne laiſſe pas d'arriver ſouvent qu'il s'y commette de la fraude; je puis l'aſſurer, l'ayant reconnu pluſieurs fois par moi-même. Les tromperies que font les Herboriſtes, conſiſtent en ce que quand on veut une plante ou une racine qu'elles n'ont point, il y en a qui, pour ne pas manquer de vendre, donnent de celles qu'elles ont, & qui approchent le plus de ce qu'on leur demande. Mais les tromperies les plus communes en matiere de plantes, c'eſt que beaucoup d'Herboriſtes ne prennent pas tout le ſoin neceſſaire pour conſerver celles qu'on eſt obligé de garder long-tems; ainſi en moiſiſſant ou en pourriſſant elles perdent leur vertu, & ne peuvent plus faire l'effet qu'on en attend. Les fraudes les plus ordinaires de toutes, ſont celles qui ſe commettent au ſujet

des drogues. Pour en être convaincu il ne faut que lire le Traité * qu'en a fait Pomet Marchand Droguiste de Paris, homme fort éclairé dans sa profession. L'on doit d'autant plus ajouter foi à ce qu'il dit, que son Livre est approuvé par plusieurs Apoticaires, & même par les Gardes de la Communauté des Epiciers Droguistes, qui n'y auroient pas sans doute donné leur approbation, si ce qu'il avance touchant les tromperies qui se commettent dans le commerce des drogues, n'eût pas été veritable. Voici le commencement de sa Preface. *La Providence Divine m'ayant appellé à une profession qui m'engage à avoir une particuliere connoissance des drogues qui servent à l'usage de la Medecine, je m'y suis appliqué avec tout le soin & la bonne foi que l'on doit attendre d'un homme d'honneur. Il faut avoüer que je fus d'abord touché du peu de sincerité qui regne dans un commerce, qui est non seulement le plus grand du Royaume, mais encore le plus utile & le plus important à la vie des hommes. Les abus que j'y remarquai d'abord & qui me firent d'autant plus*

* Imprimé à Paris en 1694.

d'horreur, qu'ils alloient à priver les hommes des justes secours qu'ils doivent attendre de la Medecine, soit pour la conservation, soit pour le rétablissement de la santé, me firent prendre dessein d'employer mon tems à développer ce que la cupidité criminelle a introduit de sophistiqueries dans une profession, où la bonne foi est sans doute plus précieuse que dans aucune autre. Dans le corps du Livre il découvre un grand nombre de fraudes, qui se commettent journellement dans la vente des drogues. Si l'on s'en rapporte à lui, on jugera qu'elles sont bien frequentes & bien pernicieuses, puisqu'il dit, * *qu'il est certain qu'il meurt autant de personnes par les méchantes drogues que l'on leur donne, qu'il en meurt de maladie.*

Les drogues sont défectueuses, soit parce qu'elles ne sont pas de la meilleure sorte, soit parcequ'elles sont falsifiées, soit parcequ'elles sont ou alterées ou gâtées.

Il y a plusieurs especes de medicamens, de chacune desquelles on trouve des sortes differentes, qui ne sont

* I. Part. Liv. 7. chap. 56. pag. 286.

pas également bonnes. L'utilité publique demanderoit que les Marchands ne trompaſſent point ſur cet article, qu'ils euſſent ſoin d'en avoir des meilleures, & qu'ils en donnaſſent fidelement à ceux qui en voudroient. C'eſt à quoi néanmoins ils manquent ſouvent. J'en pourrois citer pluſieurs exemples, mais je crois qu'il ſuffira d'en rapporter un, qui eſt pris entre les medicamens les plus en uſage, à ſçavoir le Quinquina.

Pour être perſuadé qu'il y a de l'abus dans la vente du Quinquina, on n'a qu'a comparer l'effet que produit celui qu'on employe à preſent, avec l'effet de celui qu'on a apporté au commencement dans l'Europe. Morton * rapporte qu'il ne falloit alors qu'un ou deux gros de Quinquina pour guerir la fievre la plus inveterée. Mais celui dont on ſe ſert à preſent, eſt ſi inferieur en bonté à celui-là, qu'il en faut ſouvent pluſieurs onces, & le ſuccès n'en eſt pas auſſi aſſuré qu'il l'étoit autrefois. Cela peut venir de ce qu'on y mêle de l'écorce du Quinquina ſauvage, qui n'a pas à beaucoup

* Exercitat. 1. de feb. cap. 8.

prés autant d'efficacité que celui qu'on cultive. La ſituation du lieu où cet arbre croît , peut augmenter où diminuer ſa qualité. On dit que l'écorce priſe des branches a plus de vertu que celle du tronc. Il ſe peut faire même qu'on y joigne de l'écorce de quelqu'autre arbre qui y reſſemble, & qui n'a pas la même proprieté.

Quoi qu'il en ſoit, on devroit tâcher d'avoir de ce Quinquina d'élite ; cela n'empêcheroit pas qu'on n'apportât de celui dont on ſe ſert à preſent, pourvû que ce fût du veritable. Le premier ne pouvant être que fort cher, tout le monde n'auroit pas le moyen d'en avoir aiſément ; mais au moins les riches auroient l'avantage de s'en ſervir d'abord ; & les autres pourroient y avoir recours, lorſque le Quinquina commun ne ſeroit pas ſuffiſant pour emporter la fiévre.

La falſification des drogues eſt une fraude très-ordinaire. Pomet en rapporte un grand nombre d'exemples dans ſon Hiſtoire des Drogues, entr'autres celui de la Scammonée. Il avertit qu'on en prepare de la fauſſe avec de la poix reſine & des poudres vio-

lentes ; à quoi il ajoûte, * *J'avoue que je n'aurois jamais crû que les hommes eussent eu tant de malice, si je n'avois vû vendre de cette méchante Scammonée, & si je n'en avois encore entre les mains, que je garde depuis long-tems, pour la faire voir à ceux qui auront peine à me croire.*

Il dit encore la même chose dans un autre endroit, ** où il rapporte plusieurs autres tromperies. Il y a des gens *qui vendent de la poix resine pour de la scammonée, de l'arcanson pour de la gomme de gayac, de la poix grasse pour du benjoin, du galipot pour de la gomme elemi, de la graisse verdie pour de l'huile de laurier, de la terra merita pour du saffran battu, du miel cuit avec des racines pulverisées pour de la theriaque.*

Ces tromperies sont très contraires à la santé de ceux qui usent de ces medicamens ; car on ne peut pas douter que cette fausse scammonée composée avec des poudres purgatives violentes, ne soit capable de produire de mauvais effets. C'est ce qui fait que ceux

* I. Part. liv. 8. chap. 2.
** I. Part. liv. 8. chap. 2.

qui en prennent en ſont ſouvent incommodés.

L'arcanſon ne produit pas à la verité un mal ſi conſiderable, étant pris au lieu de la gomme de Gayac ; mais comme il n'a pas la même qualité, le malade eſt au moins privé du ſoulagement qu'il pouvoit attendre du remede.

A l'égard de la fraude qu'on commet en donnant la terra merita, pour du ſaffran battu, elle eſt très-conſiderable ; car comme on ſe ſert du ſaffran pour mettre dans les eaux qu'on employe pour les maux des yeux, on doit apprehender qu'en mettant à ſa place de la terra merita, qui n'y eſt pas propre, on n'y cauſe beaucoup de mal.

Les drogues qui ſont rares ſont les plus ſujettes à être falſifiées. Ainſi l'on doit craindre d'être trompé à l'égard de l'ambre gris, qui eſt la plus précieuſe & la plus chere de toutes. C'eſt pourquoi, dit le même Pomet, *ceux qui en acheteront une quantité raiſonnable, prendront garde qu'il n'y ait d'autres drogues mêlées avec, ou qu'il ne ſoit contrefait.*

La cherté du caſtoreum eſt auſſi cau-

ſe qu'il y a des perſonnes qui le falſifient. Le même Auteur dit que *ces gens font un mélange de poudre de vrai caſtor & de gommes, qu'il n'eſt pas beſoin de nommer, dont ils rempliſſent des bourſes qui ont contenu des teſticules d'agneaux ou de chevreaux, & les ayant liées & pendues quelque tems ſous la cheminée, lorſqu'elles ſont bien endurcies il les vendent pour du veritable caſtor.* Cette tromperie peut cauſer beaucoup de mal; car cette drogue convenant à des maladies qui ſont fort preſſantes, on eſt privé par-là du ſoulagement qu'on pourroit eſperer du caſtoreum, ſi l'on en prenoit du veritable.

Il y en a qui au rapport du même Auteur, donnent du bijon pour du baume blanc du Perou; ils ne trompent pas conſiderablement par rapport à la ſanté : tout le mal qu'ils font, conſiſte principalement en ce qu'ils vendent bien cher, une drogue qui ne leur coute gueres.

Suivant le même Auteur, on falſifie le blanc de baleine avec de la cire blanche qu'on y mêle; on vend de l'ebene rouge ou grenadille pour du bois nephretique; on contrefait le ſang

ſang de dragon avec des gommes ; on fait de même à l'égard de l'huile de palmes, au lieu de laquelle on donne une compoſition de cire, d'huile d'olives, d'iris en poudre & de terra merita.

Pour ce qui eſt des drogues qui ont perdu leur qualité, il n'eſt pas neceſſaire d'en apporter des exemples ; car de toutes les ſortes de drogues qui peuvent ſe corrompre, il n'y en a point dont on ne trouve beaucoup chez les Marchands, leſquelles ſont ou alterées ou gâtées : celles qu'on apporte des païs étrangers y ſont les plus ſujettes, ſoit parcequ'elles ſont trop vieilles, ſoit parcequ'elles ont été mouillées ou mal conſervées. Néanmoins on ne voit gueres que les Marchands jettent aucune des drogues qui leur arrivent, quelque gâtées qu'elles ſoient, lorſqu'ils peuvent s'en défaire. Ils en cachent même les défectuoſités autant qu'il leur eſt poſſible ; n'ayant en vuë que le gain, & ne fuyant rien tant que la perte, ils ne ſe mettent nullement en peine de ce qui en peut arriver. C'eſt ce qui fait qu'il y a des gens qui achetent des drogues déja alterées

ou falsifiées sur les lieux où ils les prennent, quoiqu'ils le connoissent bien, afin d'en avoir meilleur marché & d'y gagner davantage.

Il n'y a pas moins d'abus dans les préparations & les compositions des medicamens ; ce qui vient ou du défaut des drogues qui y entrent, ou de la faute de ceux qui les font. Ce n'est pas qu'il y ait toujours de la fraude de leur part ; car parmi eux il y en a qui manquent sans aller contre la bonne foi, ne connoissant pas la faute qu'ils font ; d'autres manquent, parcequ'ils n'ont pas assez de soin & d'application ; mais aussi il y en a qui manquent avec connoissance & de dessein formé, dans la vûë d'en tirer plus de profit. De quelque maniere que les fautes se commettent au sujet des medicamens, l'inconvenient est toujours le même à l'égard de ceux qui s'en servent. Car quand les remedes ne sont pas tels qu'ils doivent être, si l'effet n'est pas fâcheux ou même funeste, ce qui n'arrive que trop souvent, le succès n'est pas aussi heureux qu'il le seroit, si les médicamens étoient préparés & composés comme il faut.

Les malversations qui se commettent dans la préparation & la composition des medicamens sont si frequentes, qu'il n'y a personne qui ait exercé pendant quelque tems la Medecine, qui n'en ait remarqué plusieurs, quoiqu'il soit ordinairement difficile de s'en appercevoir. En voici deux exemples rapportés par des Auteurs fort connus. Le premier est Riviere celebre Medecin de Montpellier, qui découvre la malversation qu'il y a dans la maniere dont on prépare le cristal, autrement la crême de tartre, qui est une drogue dont on se sert fort communément. Voici ses paroles. * *A l'égard de ce remede, il est bon d'avertir les jeunes Medecins, qu'il a une plus grande vertu qu'on ne croit communément, parcequ'on ne la remarque gueres dans la pratique, à cause de la negligence des Apoticaires, & de la fraude des mauvais Chimistes ou Distillateurs vulgaires, qui vendent aux Apoticaires des medicamens de chimie, desquels il n'y en a aucun de fait comme il faut; mais ils sont tous mal preparés. La négligence de la plûpart des Apoticaires*

* Prax. Med. lib. 11. cap. 3.

eſt telle, qu'ils aiment mieux acheter la crême de tartre de ces Diſtillateurs, que de la faire eux-mêmes, quoique dans l'art il n'y ait point de préparation plus facile que celle-là. Ils en uſent ainſi, parcequ'on la leur vend à très-grand marché, & il leur couteroit davantage à la faire eux-mêmes; car ces impoſteurs ne la leur vendent que ſept ou huit ſols la livre. Cela ſeul devroit faire connoître la fraude, puiſque ces gens là y perdroient plutôt qu'ils n'y gagneroient, s'ils la préparoient fidelement. La fraude conſiſte en ce que ces impoſteurs font bouillir enſemble une grande quantité d'alun & un peu de tartre. Ce n'eſt pas que le tartre ſoit plus cher, mais c'eſt qu'il donne moins de criſtaux, au lieu que l'alun ſe criſtaliſe entierement. De là vient que les Medecins ſont trompés dans leur attente, parceque l'alun eſt aſtringeant, & que cette qualité eſt contraire à la vertu aperitive qu'ils cherchent en preſcrivant ce remede. On fait encore une autre faute en préparant la crême de tartre; c'eſt qu'on tire ces criſtaux en faiſant bouillir la décoction dans des vaiſſeaux d'airain, qui donnent leur mauvaiſe qualité au médica-

ment. Car c'eſt une regle de Pharmacie très-commune, de ne point faire bouillir les acides dans des vaiſſeaux d'airain, parcequ'ils en diſſolvent une portion, & qu'ils en tirent une teinture fort dangereuſe. Mais les criſtaux de tartre ſont très-acides, ce qui les fait nommer par quelques-uns, acide de tartre. C'eſt une faute que font ordinairement les Apoticaires, & preſque tous ceux qui préparent eux-mêmes ces criſtaux, ſe ſervant de vaiſſeaux d'airain; de ſorte que j'ai vû chez de certains Apoticaires, de ces criſtaux qui tiroient ſur le bleu: cette couleur leur venoit de la portion d'airain qui y étoit diſſoute. C'eſt pourquoi les Medecins ſont obligés par le motif de la conſcience, par la vûe de la ſanté de leurs malades, & par celle de leur propre réputation, de contraindre les Apoticaires de preparer eux-mêmes la crême de tartre en des vaiſſeaux de verre, ou de fer, ou de terre verniſſée.

Le ſecond exemple eſt pris du cours de chimie de Mr Lemeri, qui en parlant des ſels qu'on tire des plantes, dit que * *celui que les colporteurs apportent, & que pluſieurs Droguiſtes font*

* II. Part, chap. 11.

venir des païs éloignés, dans des caiſſes en beaux criſtaux, qu'ils appellent ſel d'abſinthe, ou ſel de tamariſc, n'eſt rien moins que ce ſel. Pour en être convaincu, il faut conſiderer pluſieurs choſes: premierement, que le ſel fixe de quelque plante que ce ſoit, étant tiré par la calcination, doit être alcali, & il doit bouillonner neceſſairement, quand on verſe des acides deſſus, ce qui ne ſe fait point dans ces prétendus ſels fixes de plantes. En ſecond lieu, que le ſel fixe d'une plante étant fort poreux, s'humecte très-facilement & ſe liquefie, à moins qu'on n'ait ſoin de l'enfermer exactement dans une bouteille de verre. Les caiſſes ne ſont point capables de le conſerver, il s'y ſeroit fondu, & il en auroit penetré le bois avant qu'on l'eût porté quelques lieuës; ce qui pourtant n'arrive point au ſel des colporteurs. Ils les peuvent garder pluſieurs années dans leurs caiſſes, ſans qu'ils s'humectent davantage qu'ont coutume de faire le ſalpetre rafiné ou l'alun. En troiſiéme lieu, le ſel fixe alcali d'une plante ne ſe criſtaliſe que difficilement, & ſes criſtaux ne ſont point de la forme du ſel de ces colporteurs. Et en quatriéme lieu, les

plantes ne rendent pas beaucoup de ſel, il coute conſiderablement à faire, & l'on ne pourroit pas le donner à ſi bon marché qu'ils font ; car ils ne le vendent que trente ſols la livre au plus. Je ſçai bien qu'on me dira que dans les païs chauds où l'on fait ce ſel, il y a pluſieurs plantes dont on tire beaucoup plus de ſel, que de celles qui croiſſent dans les païs temperés : mais ceux qui ont coutume de travailler à ces ſortes d'operations, ſçavent que quelque commune que ſoit la plante des païs chauds, on ne peut pas donner le ſel qu'on en tire à un ſi vil prix : ajoutés auſſi que le port coute quelque choſe. On me dira peut-être que ce ſel eſt un ſel eſſentiel de la plante ; mais il vaudroit davantage que le ſel fixe, car on en tire moins : de plus, ces Marchands ne pourroient jamais le rendre ſi blanc, ni en criſtaux ſi gros qu'eſt ce ſel là. Je crois donc aprés avoir examiné leurs prétendus ſels de tamariſc & d'abſinthe, que ce n'eſt autre choſe qu'un mélange d'alun & de ſalpêtre, & qu'il n'y a point du tout de ſel de plante ; car ſi on y en avoit mêlé, il ſe feroit quelque petit bouillonnement quand on verſe deſſus des acides, mais il ne s'en fait point.

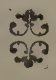
Il n'eſt pas neceſſaire de m'étendre davantage ſur cette matiere, & d'entrer dans un détail qui ſeroit plus odieux qu'utile. Je ne parlerai point des ſirops, des opiates, des électuaires, des confections, &c. dont on retranche les drogues qui ſont cheres, où en la place deſquelles on en met d'autres qui ſont à meilleur marché, & qu'on s'imagine avoir une vertu approchante. Je ne dirai rien des préparations chimiques, que l'on manque quelquefois par négligence ou autrement, & qu'on tâche de racommoder le mieux qu'on peut, pour ne pas perdre la dépenſe qu'on y a faite, & la peine qu'on y a miſe.

Mais je ne puis paſſer ſous ſilence un abus qui eſt fort commun; c'eſt que beaucoup d'Apoticaires ne font point eux-mêmes, une grande partie des préparations & des compoſitions qu'ils vendent; ils les achetent ſouvent au meilleur marché qu'ils peuvent, ſe mettant moins en peine de leur bonté, que du profit qui leur en reviendra.

Sans entrer là-deſſus dans une plus grande diſcuſſion, on ſera aiſément perſuadé qu'il y a beaucoup d'abus dans

la

la prèparation & la compoſition des médicamens, ſi l'on conſidere que comme il ſe trouve beaucoup de trompeurs parmi les hommes, il s'en répand dans cette profeſſion de même que dans les autres; & l'on a d'autant plus lieu d'y craindre la tromperie, que le nombre de ceux qui l'exercent, eſt bien plus grand qu'il ne faut, pour que chacun y puiſſe vivre ſans s'écarter de ſon devoir. Ainſi la neceſſité contraignant ſouvent les hommes à commettre des actions, que ſans cela ils ſeroient fort éloignés de faire; on ſe laiſſe d'autant plus aiſément aller à tromper dans cette profeſſion, qu'il eſt ſouvent impoſſible, & preſque toujours très-difficile de découvrir la plûpart des tromperies qui s'y commettent : c'eſt ce qui eſt cauſe que les viſites qu'on fait chez les Apoticaires, & qu'on a établies pour empêcher les fraudes dans cette profeſſion, ne ſont pas d'une grande utilité.



CHAPITRE V.

Des moyens de reformer la Medecine.

LA ſcience de la véritable Medecine n'étant qu'un recueil des découvertes qu'on a faites, des choſes qui ſont utiles pour la conſervation de la ſanté & pour la guériſon des maladies, on apprendroit cet Art avec plus de facilité, & on l'exerceroit avec plus d'aſſurance qu'on ne fait, ſi les Medecins qui nous ont precedés, s'étoient bornés à ſuivre la voye de l'experience, que l'Auteur de la nature nous a ouverte pour découvrir ce qui nous eſt convenable, & s'ils avoient fait leurs obſervations avec toute la juſteſſe & l'exactitude que demande une matiere ſi importante.

Mais quelque étroit, quelque borné que ſoit l'eſprit des hommes, il eſt néanmoins fort temeraire. On s'eſt flaté de pouvoir penetrer ce qu'il y a de caché dans les fonctions du corps, & dans les dérangemens qui y ſurvien-

nent ; on a crû ſuivre la raiſon, quand on ne ſuivoit que ſon imagination ; on a crû être guidé par l'experience, quand on ſe laiſſoit conduire par les fauſſes inductions qu'on en tiroit. Delà eſt venuë la multitude des vains raiſonnemens qu'on a faits ſur ce qu'il y a d'inſenſible dans les fonctions, ſur la nature & les cauſes cachées des maladies, & ſur la maniere dont les remedes operent ; de-là eſt venuë la grande quantité de faux préceptes qu'on trouve ſur ce qui concerne la ſanté ; de-là eſt venuë en un mot, toute la confuſion où l'on voit à preſent la Medecine.

Le Public a quelque connoiſſance de ce déſordre ; il entrevoit que la Medecine n'eſt pas auſſi parfaite qu'elle pourroit l'être ; il s'apperçoit bien que les Medecins n'ont pas toute la capacité qu'ils devroient avoir ; mais bien loin que ce peu de lumiere l'ait porté à demander la réformation de la Medecine, comme on l'auroit fait ſi l'on s'étoit conduit par raiſon ; cette connoiſſance a fait prendre des ſentimens oppoſés au bon ſens. On en a conçû du mépris pour la Medecine,

quoiqu'on ne s'en ſoit pas moins ſervi dans le beſoin ; on a fait peu de cas des Medecins, quoiqu'on n'ait pas laiſſé de recourir à eux, & de leur confier ſa vie, quand on a été malade.

La Medecine eſt par elle - même très-digne d'eſtime & de veneration, renfermant un très-grand nombre de maximes fort utiles pour conſerver la ſanté & pour guerir les maladies. Les abus qui s'y ſont gliſſés ne doivent pas porter à la mépriſer ; & le Public a d'autant moins de ſujet d'en concevoir ce ſentiment, que c'eſt lui qui eſt la principale cauſe du déſordre qu'on y remarque, comme je l'ai montré dans les Reflexions Critiques. *

Si l'on a pris l'habitude en Medecine, de faire de vains raiſonnemens ſur la nature des maladies & ſur les moyens de les traiter, c'eſt le Public qui y a obligé les Medecins ; parce-qu'il y prend tant de goût, que ſans cela un Medecin eſt ordinairement fort peu employé. Si dans la Medecine on ne s'applique pas autant qu'on devroit, à faire de juſtes obſervations ſur ce qui eſt utile ou préjudiciable à la ſan-

* II. Part, chap. 9.

té, cela vient non ſeulement de ce qu'on n'y engage pas les Medecins comme il le faudroit, mais encore de ce qu'on y met obſtacle par les changemens qu'on fait à leurs ordonnances, & par le peu de ſoin qu'on a de faire enſorte que les medicamens ſoient auſſi bons qu'il conviendroit : ce qui eſt cauſe que les obſervations des Medecins étant ſouvent ou fauſſes ou peu aſſurées, ils ne s'appliquent pas autant à en faire qu'ils le devroient, ſi l'on n'y apportoit pas ces obſtacles.

Le peu de cas qu'on fait des Medecins, montre encore combien on ſe laiſſe peu conduire par la raiſon ; car s'ils font tout ce qui eſt en leur pouvoir pour procurer la ſanté aux perſonnes qui ont recours à eux, le bon ſens ne veut pas que l'on conçoive à leur égard un ſentiment ſi peu équitable ; s'ils ne font pas tout ce qui dépend d'eux, c'eſt manquer de ſens & de conduite que de ne pas prendre toutes les meſures poſſibles pour les obliger de s'acquiter de leur devoir.

Mais en ceci, on ſuit ordinairement ſon penchant, & non pas la raiſon. On a recours aux Medecins dans la

maladie, parce qu'on ſent un inſtinct qui y porte ; & l'on ne laiſſe point échapper l'occaſion d'invectiver contre eux, quand on n'a pas beſoin de leur ſecours, parceque la coutume l'autoriſe, & qu'on aime à médire.

Si l'on veut reformer la Medecine, il faut engager les Medecins à y travailler, & leur donner les ſecours dont ils ont beſoin. Ainſi cette reformation ne dépend pas ſeulement d'eux; il eſt auſſi neceſſaire que les perſonnes qui ont l'autorité en main y contribuent, & que le Public y concoure, en prenant des ſentimens plus raiſonnables, en ce qui regarde la Medecine & les Medecins.

Il eſt neceſſaire que les perſonnes qui ont l'autorité en main, contribuent à la reformation de la Medecine, parcequ'il n'y a qu'eux qui puiſſent faire les reglemens qu'il faut pour y mettre un bon ordre, & qui ayent le pouvoir de l'y maintenir.

La raiſon & l'interêt de la ſanté doivent porter le Public à ſe conduire à l'égard des Medecins, de maniere qu'on les engage à travailler avec inclination & avec affection à perfe-

ctionner la Medecine. Comme le ſuccès des remedes ne dépend point d'eux, quand il n'eſt pas favorable il y a de l'injuſtice à les blâmer, à moins qu'on ne ſçache qu'ils n'ont pas ordonné ce qui étoit le plus convenable dans la maladie, ſelon les circonſtances dont elle étoit accompagnée. On doit donc reſiſter à la malignité naturelle aux hommes, qui porte à rendre les Medecins reſponſables de tous les fâcheux évenemens qui arrivent aux perſonnes qu'ils traitent.

Ce qu'on peut exiger des Medecins, c'eſt qu'ils ſçachent & qu'ils enſeignent à ceux qui les conſultent, quels ſont les meilleurs remedes que l'on a découvert pour chaque occaſion ; c'eſt-à-dire quels ſont ceux qui guériſſent le plus ſûrement, le plus promtement & le plus doucement.

Car il eſt manifeſte qu'en ne ſe ſervant pas des remedes qui guériſſent le plus ſûrement, pluſieurs perſonnes mourroient leſquelles réchapperoient, ſi l'on ſe ſervoit des plus ſûrs ; en n'employant pas les remedes qui guériſſent le plus promtement, beaucoup de gens languiroient, leſquels

feroient foulagés, fi l'on employoit les remedes les plus promts ; & en n'ufant pas des remedes qui agiffent le plus doucement, la conftitution de ceux qu'on traiteroit en feroit plus affoiblie, que fi on employoit des remedes plus doux ; il arriveroit fouvent qu'ils ne joüiroient pas dans la fuite d'une fanté auffi parfaite ; & lorfqu'il leur furviendroit des maladies, ils ne s'en tireroient pas auffi facilement, que fi leur temperament n'avoit pas été alteré par la violence des remedes qu'on leur auroit donné fans neceffité.

Mais ce feroit aller contre le bon fens, de prétendre qu'un Medecin dût fçavoir pour quelque maladie que ce foit, un remede qui fût meilleur que tout ce qu'on a trouvé jufqu'alors. On peut bien demander qu'il tâche autant qu'il lui eft poffible de faire de telles découvertes ; mais comme il ne depend pas de lui d'y parvenir quand il le fouhaite, la raifon ne permet pas qu'on éxige de lui ce qui n'eft pas en fon pouvoir.

Les vûës qu'on doit avoir dans la reformation de la Medecine, font que

les Medecins ayent les talens qu'il faut pour réüſſir dans leur profeſſion; qu'ils acquierent la connoiſſance de ce qu'on a trouvé de plus utile pour la ſanté dans chaque occaſion ; qu'ils ne manquent pas de ſe ſervir de leurs connoiſſances, ſoit faute d'attention, ſoit par des motifs d'interêt ; qu'ils faſſent leur poſſible pour perfectionner de plus en plus la Medecine : enfin que les medicamens ne ſoient pas falſifiés, gâtés ou alterés, & que les préparations & les compoſitions s'en faſſent avec tout le ſoin & toute la bonne foi, que le demande la ſanté des hommes qui y eſt intereſſée.

On peut reduire à deux chefs tout ce qu'il faut faire pour reformer la Medecine ; le premier, d'ôter les obſtacles qui empêchent que cet Art ne ſoit dans l'état que je viens de marquer ; le ſecond, de faire tous les reglemens convenables, pour le mettre & le maintenir dans cet état.

Les obſtacles qui ſe trouvent au bon ordre qui devroit être dans la Medecine, ſont l'application que les Medecins ſont obligés de donner aux ſiſtêmes, la liberté qu'on laiſſe à toutes

ſortes de gens d'exercer la Medecine ſans en avoir été inſtruits, & la multitude des perſonnes qui ſe mêlent du commerce des medicamens.

Il eſt aſſez aiſé de s'appercevoir que ces abus cauſent beaucoup de dérangement dans la Medecine ; mais il eſt difficile de trouver les moyens de mettre dans cet art tout l'ordre qui y eſt neceſſaire : il y a même beaucoup de gens qui ſont perſuadés, que le deſordre qu'on y remarque eſt un mal ſans remede. Néanmoins les reglemens que je vais propoſer me ſemblent propres pour ôter la confuſion qui y regne ; car en faiſant ces établiſſemens, on peut s'aſſurer que ſi l'on ne détruit pas entierement les abus, ce qui à la verité eſt impoſſible, du moins il n'en reſtera que très peu, & par conſequent les maux qui en naiſſent ne ſeront pas frequens ; au lieu que la multitude de ces abus eſt à preſent auſſi exceſſive qu'elle eſt préjudiciable.

Je ſçai que l'execution de ce projet ſera difficile au commencement, parce qu'il faut beaucoup d'application & de peine, & qu'il eſt neceſſaire que pluſieurs perſonnes concourent pour

le faire réüſſir. Mais quand les choſes ſeront une fois en bon train, il ſera aiſé de les y maintenir.

Les établiſſemens qu'il me ſemble à propos de faire pour mettre un bon ordre dans la Medecine, ſont premierement d'en regler les études, de maniere que les jeunes gens qui en embraſſent la profeſſion, apprennent comme il faut la bonne theorie de cet Art; & pour cela il eſt neceſſaire que les traités qu'on leur met entre les mains, ſoient faits avec toute l'exactitude poſſible, & que les Profeſſeurs ayent aſſez de capacité pour les bien enſeigner.

En ſecond lieu, il eſt à propos de prendre les meſures convenables pour former à la pratique & inſtruire par les exemples, ceux qui aſpirent à ſe faire recevoir Medecins. Car on n'eſt point en état d'exercer la Medecine, quand on n'en a que la theorie; & l'on ne peut gueres ſoi-même ſe rendre habile dans la pratique, qu'au préjudice de la ſanté, & quelquefois même de la vie de ceux qu'on traite. Il faut encore bien regler les épreuves par leſquelles doivent paſſer ceux qui veulent être Medecins, afin qu'on n'en reçoi-

ve aucun, qui n'ait toutes les qualités necessaires pour bien exercer sa profession.

Troisiémement, il est important de mettre tout l'ordre possible dans l'exercice de la Medecine ; & pour cela il faut imposer quelques peines aux Medecins, qui par caprice, par négligence, ou par des vûës d'interêt, auront manqué aux devoirs de leur profession.

Quatriémement, on doit faire des établissemens convenables, pour débrouiller la confusion où se trouve à present la Medecine touchant la maniere de traiter les maladies, & pour démêler quels sont les plus utiles des remedes qu'on employe pour les mêmes occasions. On doit aussi prendre toutes les mesures possibles pour découvrir quelque chose de mieux que ce qu'on a trouvé jusqu'à present.

Cinquiémement, il est à propos de faire des reglemens qui remedient aux abus qu'il y a dans les professions qui concernent les medicamens, afin qu'ils soient tels qu'ils doivent être, que la qualité des simples soit bonne & naturelle, que ceux qui sont préparés

le ſoient comme il faut, & afin que l'ignorance, la négligence, ou la fraude n'y puiſſent plus cauſer tant de malverſations.

Enfin comme il eſt inutile de faire des reglemens, à moins qu'ils ne ſoient obſervés ; il eſt neceſſaire de commettre des perſonnes éclairées pour en maintenir l'execution, & de leur donner toute l'autorité qu'il faut, pour y contraindre ceux qui ne voudroient pas s'y ſoumetre.

Ces ſix articles renfermant en general tous les établiſſemens qui peuvent contribuer à mettre la Medecine dans l'état où il ſeroit à ſouhaiter qu'elle fût, il eſt à propos d'entrer là-deſſus dans un détail ſuffiſant, pour faire connoître les raiſons qui prouvent la neceſſité de ces établiſſemens, & pour expliquer les meſures qu'il faut prendre pour executer tous ces points ; c'eſt ce que je tâcherai de faire dans la ſuite de cet Ouvrage : mais il faut montrer auparavant que l'application que les Medecins donnent aux ſiſtêmes, que la liberté qu'on laiſſe à toutes ſortes de gens d'exercer la Medecine, & que la multitude des perſonnes qui ſe mê-

lent du commerce des medicamens, ſont des obſtacles qui empêchent que cet Art ne ſoit dans l'état où il devroit être, pour en retirer toute l'utilité qu'on en peut attendre.

CHAPITRE VI.

Qu'il eſt neceſſaire de bannir les ſiſtêmes de la Medecine.

J'Ay déja fait voir dans les Reflexions critiques ſur la Medecine *, combien les ſiſtêmes ont cauſé de deſordres dans cette profeſſion ; mais afin qu'on ſoit encore plus perſuadé de la neceſſité qu'il y a de les rejetter de cet Art, il eſt à propos de dire encore quelque choſe ſur ce ſujet.

Les ſiſtêmes doivent leur origine à la curioſité & à la vanité des hommes. Leur curioſité les a toujours portés à rechercher les cauſes inſenſibles des effets qu'ils ont remarqués dans la nature ; & comme ils ne peuvent y parvenir par les notions naturelles & par l'experience, qui ſont les ſeules ſources

* I. Part. chap. 5.

des connoiſſances ſur leſquelles il y a quelque fond à faire,ils ont eu recours à des imaginations , & ils y ont établi quantité de ſiſtêmes, qui ont beaucoup varié ſelon les tems & ſelon les perſonnes. Car tantôt on s'eſt appuyé ſur de certaines ſuppoſitions , tantôt on s'eſt fondé ſur d'autres. Il a été des tems où il y a eu moins de varieté dans les ſentimens ; en d'autres tems on a mis en vogue quantité d'opinions très-differentes.

Mais quelque diverſité qui ſe trouve dans les ſiſtêmes, ils ont au moins ſervi tous à flater la vanité de ceux qui les ont ſuivis. S'imaginant avoir découvert par ce moyen les connoiſſances qu'ils cherchoient, ils ſe ſont pallié à eux-mêmes leur ignorance, & l'ont cachée aux autres.

L'uſage des ſiſtêmes ayant paſſé de la Phyſique dans la Medecine, tout le bien qu'ils ont produit dans cet Art, c'eſt qu'ilsont ſervi aux Medecins à ſe ſoutenir contre les Charlatans, pour leſquels le Public a toujours eu beaucoup de goût. Car comme la plûpart des gens ſont fort portés pour ce qui eſt extraordinaire, & qui tient du mer-

veilleux, les Charlatans faisant mystere des remedes qu'ils employent, engagent par là beaucoup de gens à recourir à eux.

Mais les raisonnemens que les Medecins tirent des sistêmes, touchant la nature & les causes insensibles des maladies, font aussi une grande impression sur quantité de personnes. Ces raisonnemens les portent à avoir plus de confiance aux Medecins qu'aux Charlatans, qui ne sçachant aucun sistême, ne raisonnent pas beaucoup pour l'ordinaire. C'est ce qui fait qu'un grand nombre de Medecins qui n'ajoûtent aucune foi aux sistêmes, ne laissent pas de les suivre en apparence, pour fournir aux raisonnemens, sans lesquels un Medecin ne peut presque pas se faire estimer. Car comme dit un de nos Poëtes,

Le monde est vieux, dit-on, je le sçai, cependant
Il le faut amuser comme on fait un enfant.

Ainsi les Charlatans amusans le monde par leurs pretendus secrets, les Medecins

Medecins en font autant par les raiſonnemens chimeriques qu'ils tirent des ſiſtêmes.

C'eſt ce qui fait que les Medecins qui ne ſe reglent point ſur les ſiſtêmes dans leur pratique, ſont excuſables d'y avoir recours pour ſatisfaire le Public, qui aime fort ces raiſonnemens. Car dans l'état où la Medecine eſt à preſent, tous ceux qui veulent exercer cet Art, n'ont pas d'autre moyen pour engager le Public à ſe ſervir d'eux, que de faire myſtere des remedes qu'ils employent, ou de s'inſinuer par les raiſonnemens ſpecieux qu'on emprunte des ſiſtêmes.

J'ay montré que c'eſt agir contre la probité que de cacher les remedes dont on ſe ſert ; c'eſt donc une neceſſité aux Medecins qui ſont honnêtes gens, d'avoir recours aux ſiſtêmes, pour ſatisfaire ceux qui aiment qu'on leur explique la nature & les cauſes inſenſibles des maladies, & les rapports qu'y ont les remedes, puiſque ſans cela ils ne ſont pas employés ; & l'on peut dire que ceux qui n'ont pas d'autre reſſource pour ſubſiſter que la Medecine, y ſont contraints ſur peine de la vie.

Ce n'eſt pas que la plûpart des gens ne ſoient ſouvent déterminés au choix qu'ils font d'un Medecin, par quelque ſuccès qu'eux mêmes ont remarqué, ou qu'ils ont appris d'autrui. Mais comme tous ceux qui ſe mêlent de la Medecine, réüſſiſſent plus frequemment qu'ils ne manquent de guerir, on n'entre pas là-deſſus dans une aſſez grande diſcuſſion, pour reconnoître ceux qui gueriſſent le plus ſouvent. C'eſt pourquoi un ou deux exemples ſuffiſant à la plûpart, ceux qui ont du goût pous les ſecrets des Charlatans, trouvent aſſez d'exemples des ſuccès qu'ils ont eus, pour autoriſer le choix qu'ils font d'eux : & les perſonnes qui aiment les raiſonnemens, ne manquent pas non plus de rencontrer des cures que des Medecins raiſonneurs ont faites, & par là ils ſe trouvent portés à recourir à eux dans leurs maladies. Les premiers ne font pas beaucoup d'attention aux cures qu'ils voyent faire aux Medecins ; les derniers entrent en défiance de celles que font les Charlatans, ne les croyant pas ſçavans, c'eſt pourquoi ils ne ſont pas portés à ſe ſervir d'eux.

Les uns & les autres ſe trompent en croyant que la raiſon les conduit dans leur choix. Car s'imaginant que ce ſont les effets qui les déterminent, ils ſuivent veritablement leur caprice, qui les porte à rechercher les Charlatans à cauſe de leurs pretendus ſecrets, ou à leur preferer les Medecins à cauſe de leurs vains raiſonnemens.

C'eſt là tout l'avantage qu'on retire des ſiſtêmes en Medecine ; car ils n'ont jamais été d'aucune utilité pour faire connoître ce qui eſt convenable dans les maladies ; & l'on peut défier leurs partiſans de montrer que depuis plus de deux mille ans qu'on les a introduits dans la Medecine, on ait trouvé par leur moyen un ſeul remede pour la gueriſon de quelque maladie que ce ſoit, lequel ne fut pas connu auparavant. On peut même les défier de citer quelque découverte que les ſiſtêmes ayent fait faire, ſur la juſte application d'un remede dans une circonſtance particuliere.

Quand il n'y auroit point d'autre raiſon que l'inutilité des ſiſtêmes dans la Medecine, elle ſuffiroit pour les en faire rejetter ; & l'on ne peut pas dou-

ter qu'ils n'y ſervent de rien, ſi l'on fait attention que la ſcience d'un Medecin conſiſte à ſçavoir ce qu'on a découvert de plus utile dans chaque occaſion où il s'agit de la ſanté. Or c'eſt ſeulement par les obſervations qu'on a fait ces découvertes, c'eſt donc à cela que doivent s'attacher uniquement ceux qui ont embraſſé la profeſſion de Medecine.

Mais on a des raiſons bien plus fortes qui doivent convaincre de la neceſſité qu'il y a de bannir les ſiſtêmes de cet Art; car les deſordres qu'ils y ont apportés ſont trop viſibles pour n'être pas aiſément remarqués. Leur inſtabilité & la multitude qu'on en a imaginée, eſt cauſe que la Medecine a toujours été incertaine, chancelante, & ſemblable à un Vaiſſeau agité & battu par les vents, lequel eſt tantôt pouſſé d'un côté, tantôt de l'autre : & c'eſt ce que les adverſaires de la Medecine ont bien ſçu remarquer.

On a inventé dans tous les ſiecles, un grand nombre de ſiſtêmes, qui ſont tombés les uns aprés les autres ; il y en a eu qui ont regné de nos jours, & ont enfin été rejettés pour faire place à

d'autres qui ſont reçus aujourd'hui; eſt-il raiſonnable de faire aucun fond ſur ceux ci? peut-on ſe perſuader qu'ils ſoient plus ſtables que ceux qui ont été autrefois en vogue? ſont-ils établis ſur de meilleurs fondemens? Leurs partiſans en ont aſſez bonne opinion, ou plutôt ſont aſſez aveuglés pour le croire. Mais n'eſt-il pas manifeſte qu'ils ſont fondés ſur des ſuppoſitions, comme ceux qu'on a ſuivis autrefois? on n'en doit donc pas attendre un meilleur ſort.

L'étude que les Medecins ont été obligés de faire des ſiſtêmes, les a détournés de s'appliquer autant qu'il faut, à acquerir les connoiſſances abſolument neceſſaires dans leur profeſſion. Chaque Auteur ayant à preſent ſon ſiſtême, toutes les fois qu'on change de traité, on trouve de nouvelles difficultés à comprendre le ſiſtême qui y eſt ſuivi. Cette grande varieté d'opinions ne fait que confondre l'eſprit & partager ſon attention, au lieu qu'il faudroit la donner toute entiere à concevoir & à retenir ce qui eſt utile pour la conſervation & le retabliſſement de la ſanté; parce qu'à peine l'eſprit hu-

main pouvant ſuffire pour bien apprendre ce que les Medecins doivent ſçavoir, l'application qu'ils ſont obligés de donner aux ſiſtêmes, diminue d'autant plus celle qu'ils employent à s'inſtruire de ce qui eſt neceſſaire, qu'ils s'attachent davantage à apprendre toutes ces imaginations.

Car la ſcience de la Medecine contient une ſi grande quantité d'inſtructions & de preceptes utiles pour la ſanté, qu'il faut qu'un homme qui en veut faire profeſſion, y donne tout ſon tems & toute ſon application pour les bien apprendre & pour les bien retenir. Ainſi plus on s'applique aux ſiſtêmes, moins on ſçait de la veritable Medecine.

La perte du tems que les Medecins employent à étudier les ſiſtêmes, n'eſt pas le plus grand mal que la Medecine en reçoit. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que pluſieurs les prennent en beaucoup d'occaſions, pour regle de ce qu'ils ordonnent aux malades. J'ai fait voir dans les Reflexions critiques ſur la Medecine, qu'ils agiſſent pour lors au hazard; que ne doit on pas apprehender d'une telle conduite? combien

d'accidens en peut-il arriver ?

Ce ne ſont pas ſeulement ces Medecins qui ſe reglent dans le traitement des maladies, ſur les fauſſes lumieres qu'ils tirent des ſiſtêmes, la plûpart des gens qui ſans faire profeſſion de la Medecine, ſe mêlent neanmoins de donner des avis aux malades ſur les moyens de guerir, ſe reglent ſouvent ſur de fauſſes maximes tirées des ſiſtêmes, ſoit anciens, ſoit nouveaux. Car c'eſt de cette ſource que vient un grand nombre des erreurs populaires ſur la maniere de traiter les maladies; & c'eſt d'ordinaire ſur ces erreurs qu'on appuye les raiſonnemens qu'on fait pour combattre des avis que donnent les Medecins, & qu'ils n'établiſſent que ſur une longue experience.

Le mépris où l'on voit à preſent la Medecine, vient principalement des ſiſtêmes; car c'eſt par cet endroit que ſes ennemis l'attaquent avec le plus de ſuccès; c'eſt en effet par-là qu'elle leur donne le plus de priſe. Car les ſiſtêmes étant la principale cauſe de cette grande varieté de ſentimens qu'il y a parmi les Medecins, ils donnent lieu à leur en faire un reproche, qui paroît

le plus plauſible de tous ceux qu'on leur fait. Il ſemble qu'à cet égard les Medecins ont moins de raiſon de ſe plaindre du Public ; car les contrarietés qu'il y a dans leurs avis, & les conteſtations qui en naiſſent, ne ſont-elles pas un juſte ſujet de ſe défier de leur ſçavoir ?

Cette extrême diverſité d'opinions ſubſiſtera toujours dans la Medecine, tant que les Medecins s'appliqueront aux ſiſtêmes : on en inventera de nouveaux, où l'on remettra ſur pied quelqu'un des anciens, comme on a fait de nos jours à l'égard de celui d'Eraſiſtrate Auteur du ſiſtême de la trituration : l'on négligera de s'appliquer aux obſervations qui ſont le ſeul moyen de fixer & de perfectionner la Medecine ; parceque le Public ſe laiſſe gagner par les raiſonnemens que les ſiſtêmes fourniſſent, & qu'il ne fait pas grand cas des obſervations ſur la juſte application des remedes, deſquelles il n'eſt pas capable de connoître le prix. C'eſt pourquoi, ſi l'on n'y met pas ordre, la plus grande partie des Medecins continuera de s'attacher aux ſiſtêmes, qu'il eſt bien plus facile d'imaginer

d'imaginer & d'apprendre, que de s'appliquer aux obſervations, qu'il n'eſt gueres poſſible de faire bien juſtes & bien utiles, ſans employer beaucoup de tems & de peine.

Ce qui s'eſt paſſé juſqu'à preſent doit faire juger de ce qui arrivera dans la ſuite. Le goût que le Public a montré pour les raiſonnemens tirés des ſiſtêmes, a été cauſe que quantité d'Auteurs en ont donné de leur façon ; mais il y a eu peu de Medecins qui nous ayent laiſſé de bonnes obſervations.

Il eſt donc d'une grande importance pour le Public, qu'on empêche les Medecins de s'amuſer aux ſiſtêmes comme ils ont fait juſqu'à preſent, & qu'on les oblige de s'attacher uniquement à remarquer ce que l'experience fait connoître, & à apprendre ce qu'ont découvert ceux qui ſe ſont appliqués à obſerver ſoigneuſement ce qui étoit utile ou nuiſible, tant dans la ſanté que dans les maladies ; puiſque les ſiſtêmes ne ſont que des imaginations d'une cervelle échauffée, deſquelles le tems a toujours découvert la vanité.

Enfin il y a une ſi grande neceſſité de rejetter de la Medecine toute ſorte

de ſiſtême, que ſans cela on ne peut pas faire fleurir cet Art, & deſabuſer le Public des erreurs qu'il a ſur ce qui concerne la ſanté, & qui ſont la principale cauſe des deſordres qui ſe trouvent dans la Medecine ; car le ſeul moyen d'y réüſſir eſt de ne fonder cet Art que ſur l'experience & ſur les raiſonnemens qui en ſont tirés. Par-là on aura lieu de repandre peu-à-peu dans le Public des maximes dont la verité n'eſt pas aſſez connuë, & qui néanmoins ſont très-certaines & très-propres à le faire revenir des égaremens ou il eſt, par rapport à la Medecine.

Entre ces maximes, les principales ſont celles-ci. Que toutes les connoiſſances ſur leſquelles les hommes peuvent faire quelque fond, étant tirées des notions naturelles ou de l'experience, il s'enſuit que comme Dieu ne leur a donné en naiſſant aucune lumiere ſur la connoiſſance des maladies & des remedes qui y conviennent, il ne leur reſte que la voye de l'experience pour en faire la découverte. Et c'eſt de-là en effet, que ſont venuës les connoiſſances qu'on a ſur ce qui eſt utile ou nuiſible à la ſanté : c'eſt auſſi là-deſſus

que doivent être établis tous les preceptes de la Medecine ; & l'on ſçait que tout ce qui n'a pas été appuyé ſur ce fondement, n'a eu aucune ſtabilité & a toujours varié dans la ſuite des tems.

Que le but qu'on doit ſe propoſer en Medecine, étant de ſçavoir par le moyen de l'experience, ce qu'il y a de plus utile dans chaque occaſion où il s'agit de la ſanté, il faut pour en porter un jugement bien juſte, comparer ce que fait la nature ſeule, avec ce qu'elle fait étant aidée de l'Art ; qu'il faut entre les differens moyens qui réüſſiſſent plus ſouvent que la nature ſeule, faire une comparaiſon des effets des uns & des autres, pour decider quels ſont ceux qui ont le plus de ſuccès. Or comme cela ne ſe peut faire ſans une grande quantité d'obſervations en de pareils cas, il eſt manifeſte qu'il ne peut pas manquer qu'on ne ſe trompe ſouvent, quand on n'en juge que ſur un petit nombre d'experiences.

Que les cas ſemblables ne ſe rencontrant pas frequemment, il eſt impoſſible, comme je l'ai montré dans les Reflexions critiques, * qu'un ſeul

* II. Part. chap. 2.

homme puiſſe découvrir ce qui réüſſit le plus ſouvent en toutes ſortes d'occaſions. Il eſt même très-difficile qu'un Medecin quelque employé qu'il ſoit, puiſſe trouver aſſez de cas ſemblables, pour juger quel eſt le meilleur des differens moyens qu'on employe dans une eſpece de maladie, par rapport aux differentes circonſtances dont elle ſe trouve accompagnée. C'eſt pourquoi il eſt neceſſaire qu'il recueille autant qu'il lui eſt poſſible, les obſervations des autres Medecins ſur le même cas, afin qu'en les comparant avec les ſiennes, il ſoit plus aſſuré dans le jugement qu'il doit porter, ſur ce qui y réüſſit le plus ſouvent. Car plus on a d'obſervations pour le même cas, moins on court riſque de ſe méprendre.

Si les Medecins convenoient de prendre ces maximes pour regle de leur conduite, & qu'ils y fondaſſent tous les raiſonnemens qu'ils font ſur ce qui concerne leur profeſſion, leur conſentement unanime entraîneroit bien-tôt celui du Public, qui n'auroit aucune raiſon à y oppoſer. Ainſi étant imbu de ces maximes, il pourroit

être désabusé des préventions qu'il a touchant les moyens de traiter les maladies.

Car tout le monde sçait qu'il n'y a pas d'autre moyen pour s'assurer des choses qui dépendent de l'experience, que de l'éprouver soi-même, ou de s'en rapporter à ce qu'on en a appris de gens dignes de foi & capables d'en juger. Or chacun ne pouvant ignorer que les sentimens qu'il a sur ce qui regarde la Medecine, ne sont pas appuyés sur un grand nombre d'observations qu'il ait fait lui-même, ou qu'il sçache que d'autres ont faites ; il reconnoîtroit donc que ce ne sont que des opinions, qui pour l'ordinaire n'ont d'autre fondement que des imaginations, sur lesquelles le bon sens ne veut pas qu'on se regle en des choses aussi importantes que celles qui concernent la santé.

Lorsque quelqu'un sera prevenu pour un mauvais remede, il sera aisé de le confondre, en lui faisant voir qu'il ne connoît point par un assez grand nombre d'experiences, quels sont les effets de ce remede ; puisqu'il faut faire pour cela une grande quantité d'observa-

tions en pareils cas, ce qui eſt très-difficile aux Medecins mêmes ; à plus forte raiſon ne doit-on pas croire qu'une perſonne qui ne fait pas profeſſion de la Medecine, puiſſe y parvenir. D'ailleurs cette perſonne ne pouvant pas avoir une connoiſſance exacte des maladies, on lui fera voir qu'elle peut aiſément ſe tromper à la reſſemblance qui impoſe ſouvent. Outre qu'une ſeule circonſtance differente peut changer le cas, de maniere qu'on ne doive pas le regarder comme ſemblable à un autre, quoiqu'il n'en differe qu'en ce ſeul point : de plus ce n'eſt que par l'étude, par l'inſtruction, & par le commerce qu'on a avec les Medecins, qu'on peut acquerir une connoiſſance aſſez juſte des obſervations que les autres ont faites. Comme il n'y a que les Medecins qui ayent ces ſecours, il ſuit évidemment de-là que ce n'eſt point par raiſon, mais par préoccupation qu'une telle perſonne eſt portée pour ce remede. On fera des raiſonnemens ſemblables touchant les préjugés qu'ont beaucoup de gens, contre des remedes qui ſont en effet très-utiles.

Pouvant ainſi confondre ceux qui ont de telles préventions, pour ou contre de certains remedes, il ne ſera pas difficile de faire connoître la temerité de tant de perſonnes qui s'ingerent de donner des conſeils aux malades ſur les moyens de les guerir ; puiſque ces gens-là ne peuvent pas connoître par experience ce qui convient le plus dans ces occaſions.

Par ces maximes, on découvrira l'imprudence de ceux qui ont aſſez de préſomption pour décider ſur l'habileté des Medecins ſans en être capables ; car comme ils ignorent ce que l'experience a fait connoître de plus utile dans chaque occaſion, ils ne peuvent pas ſçavoir ſi un Medecin en a la connoiſſance, & par conſequent ils ne peuvent pas juger s'il a la ſcience qui lui eſt neceſſaire.

Convaincu comme on ſeroit de la verité de ces maximes, on reconnoîtroit ſans peine quel eſt l'égarement de ceux qui confient le ſoin de leur ſanté à des gens qui n'ont point été inſtruits de la Medecine. Car puiſque ce n'eſt que par un grand nombre d'experiences faites en chaque ſorte

d'occaſions differentes, qu'on peut connoître ce qui y a réüſſi le plus ſouvent, il eſt manifeſte que ces gens-là n'ayant pû le découvrir par eux-mêmes, & n'en ayant point été inſtruits par les autres, ils ne peuvent pas le ſçavoir : par conſequent c'eſt choquer le bon ſens d'avoir recours à eux, pour apprendre ce qu'on a trouvé qui a réüſſi le plus ſouvent dans les maladies pour leſquelles on les conſulte.

Ces mêmes maximes ſerviront auſſi à montrer l'injuſtice de ceux qui accuſent ſi legerement les medecins d'être cauſe de la mort de leurs malades ; puiſque ce n'eſt que par un grand nombre d'experiences en des cas ſemblables, qu'on peut voir ſi l'on a lieu de ſoupçonner que les remedes dont on s'eſt ſervi, ont contribué a la mort du malade ; & c'eſt une choſe manifeſte qu'on porte d'ordinaire de tels jugemens ſans en avoir d'autre raiſon que le mauvais ſuccès.

Mais tant que les Medecins auront recours aux ſiſtêmes, ſoit pour en tirer les raiſonnemens qu'ils font ſur les maladies, ſoit pour ſe regler dans la maniere de les traiter, ils ne pourront pas

repandre les maximes dont je viens de parler, parce quelles excluent toutes ſortes de ſuppoſitions, & par conſequent celles qui ſervent de fondement aux ſiſtêmes. Ainſi les Medecins qui les ſuivroient ſoit veritablement, ſoit en apparence, ſe contrediroient eux-mêmes en voulant inſpirer ces maximes au Public.

CHAPITRE VII.

Qu'on ne doit pas ſouffrir que ceux qui n'ont point été inſtruits de la Medecine, entreprennent de l'exercer.

LE ſecond obſtacle qui empêche qu'on ne retire de la Medecine toute l'utilité qu'on en peut attendre, c'eſt la liberté qu'ont toutes ſortes de gens d'exercer cet Art ſans en avoir été inſtruits. Quoique la ſageſſe des Loix ait pourvû à un tel déreglement, les Magiſtrats ſe mettent ſi peu en peine d'en maintenir l'execution, qu'on ne voit pas d'exemple que de nôtre tems ils ayent rien fait contre aucun

de ceux qui exercent la Medecine ſans l'avoir appriſe, quoique ces gens-là le faſſent très-ouvertement, & que la multitude en ſoit très-grande.

On ne doit pas être ſurpris de la quantité qu'il y en a, puiſque rien n'eſt plus aiſé que de vivre de la Medecine, quand on a aſſez peu d'équité pour vouloir ſubſiſter aux dépens de la ſanté & de la vie d'autrui, ou qu'on eſt aſſez aveuglé pour croire qu'on puiſſe ſçavoir un Art auſſi difficile ſans en avoir été inſtruit.

Peut-être qu'il y a pluſieurs de ces temeraires, qui pour étouffer les remords dont ils ſeroient agités en conſiderant leur peu de capacité, ſe flattent que les jours de chacun étant comptés, ils ne peuvent abreger la vie de ceux qu'ils traitent, quels que ſoient les remedes qu'ils leur faſſent prendre ; mais je ne doute pas qu'il n'y en ait beaucoup qui ſe perſuadent qu'ils ſont aſſez habiles pour guerir les maladies ; & l'on ne doit pas être ſurpris de leur aveuglement, quelque viſible qu'il ſoit, puiſque tant de perſonnes qui ne font pas profeſſion de la Medecine, s'imaginent être capables

de donner des conſeils aux malades ſur les moyens de les guerir ; car pour peu qu'on ait d'uſage dans le traitement des maladies , on en ſçait toujours plus que ceux-ci : on a donc plus de raiſon de ſe flatter qu'on peut ſe mêler de la Medecine ; c'eſt pourquoi il y a tant de gens qui le font ſans ſcrupule ; mais ils n'en ſont pas moins coupables, l'erreur ou ils ſont n'excuſant pas leur temerité.

La principale cauſe de la multitude de gens qu'on voit exercer la Medecine ſans l'avoir appriſe, c'eſt que tous les autres états preſentent des difficultés à ceux qui les embraſſent. Il faut de l'argent pour parvenir aux charges, & même il y en a qui demandent du ſçavoir. Les emplois ne s'obtiennent que difficilement, outre qu'il y faut de la capacité. On a beſoin d'un fond pour le negoce. Les metiers ne s'apprennent qu'avec du tems & de la peine, & l'on en vit mal-aiſément quand on n'y eſt pas au moins mediocrement habile. Mais rien n'eſt plus facile que de ſe produire dans le Public comme un homme capable de traiter les maladies;& même ſi l'on ſçait quel-

que peu de latinité, il eſt aiſé d'obtenir le titre de Medecin, & de ſe faire regarder comme tel ; il n'eſt pas beſoin de faire de grandes avances en argent ; il n'eſt pas neceſſaire de mettre beaucoup de tems, & de ſe donner beaucoup de peine à ſe rendre habile ; pour peu qu'on ſçache connoître les maladies les plus communes, il n'en faut pas davantage. On a des livres de recettes pour les differens maux, on y a recours dans le beſoin, & à force de s'en ſervir on ſe les imprime dans la memoire. Avec cela, quand on ſçait être complaiſant & mettre les gens dans ſes interêts, non ſeulement on trouve dans la Medecine de quoi ſubſiſter, mais encore on y peut amaſſer du bien, ſur tout quand on fait myſtere des remedes qu'on donne.

Si l'on ajoûte a cela du babil, ſi l'on parle de tranſpiration & de ſecretions ; ſi l'on employe les termes de circulation, d'épaiſſiſſement & de diſſolution du ſang ; ſi l'on uſe de ceux d'acide, d'alcali, de lymphe, de parties ſulphureuſes, de parties terreſtres, ſoit qu'on place bien ces mots, ſoit qu'on les place mal, pourvû qu'on

debite avec hardieſſe ce que l'on dit, on paſſe pour habile homme ; car la plupart du monde n'eſt pas capable de connoître ſi l'on ſe ſert de ces termes à propos, quoiqu'il y ait beaucoup de gens qui ont aſſez de préſomption pour decider là-deſſus ; & l'aſſurance avec laquelle ils le font, marque bien juſqu'où va l'égarement d'eſprit des hommes, en ce qui concerne la ſanté & la vie.

Si outre cela, un homme qui fait le Medecin, uſe de fourberie, il avance encore ſes affaires ; car on ne fait aucune recherche de ceux qui trompent en ce qui concerne la Medecine, bien loin qu'on les puniſſe comme ils le meriteroient. D'ailleurs il n'y a gueres que les Medecins qui ſoient capables de connoître ces tromperies: & on ne les écoute pas, parce qu'on les regarde comme des perſonnes qui parlent par interêt. C'eſt pourquoi la Medecine étant la ſeule profeſſion où l'on puiſſe vivre commodément, ſans ſe donner la peine de l'apprendre ; chacun y pouvant tromper, ſans crainte d'être repris, & ſans courir beaucoup de riſque d'être découvert, il ne faut

pas être ſurpris qu'il y ait tant d'ignorans & de fourbes qui ſe mêlent de cette pròfeſſion.

Mais on ne peut pas douter qu'un tel deſordre ne ſoit très-funeſte à la ſanté & à la vie des hommes ; car il n'eſt pas poſſible que des gens qui exercent la Medecine ſans la ſçavoir, ne faſſent de frequentes bevuës , & qu'en traitant les malades au hazard, ils ne cauſent la mort à pluſieurs, & qu'ils n'augmentent ou ne prolongent les maladies de la plûpart des perſonnes qui ont recours à eux.

Les Magiſtrats ne ſont pas auſſi perſuadés de ces deſordres, qu'il le faudroit pour y remedier ; ils remarquent ſeulement en gros, que ſi l'on voit des gens qui meurent entre les mains de ces ignorans, il y en a beaucoup plus qui rechappent ; & parce que les meilleurs Medecins ne gueriſſent pas tous ceux qu'ils traitent, ils ſe figurent que la choſe eſt à peu prés égale des deux côtés ; & d'ailleurs connoiſſant qu'il eſt impoſſible de faire enſorte que tous ceux qui font profeſſion de la Medecine, ſoient également habiles, ils croyent devoir

laiſſer aller les choſes à l'ordinaire.

C'eſt une erreur fort groſſiere de s'imaginer qu'il y ait ſi peu de difference, entre le ſuccès des remedes qu'ordonne un habile Medecin, & le ſuccès de ceux qu'employent les gens qui exercent la Medecine ſans la ſçavoir. A la verité on ne s'apperçoit pas de cette difference, en ne conſiderant les choſes que ſuperficiellement, & ſans être capable d'en juger ; parce que de tous les malades que traite un homme qui ſe mêle de la Medecine, il en guerit au moins quatre-vingt ſur chaque centaine de perſonnes dont il entreprend la cure, à moins qu'il ne ſoit extrémement ignorant. Ainſi le nombre des gens qui rechappent entre ſes mains étant beaucoup plus grand que le nombre des perſonnes qui y meurent, il faudroit faire une longue diſcuſſion, pour s'appercevoir qu'il n'a pas tant de ſuccès qu'un habile Medecin, & pour reconnoître quelle en eſt la difference. Mais lorſqu'on n'entre pas dans un ſi grand détail, on ne manque gueres de ſe tromper, comme on fait ordinairement.

Néanmoins en poſant cette diffe-

rence telle qu'entre les mains d'un homme qui exerce la Medecine ſans en être capable, il meure vingt malades ſur cent qu'il traite ; comme il n'en meurt qu'environ dix ſur un pareil nombre de malades que traite un bon Medecin, il s'enſuivroit qu'entre les mains des bons Medecins il mourroit la moitié moins de monde, qu'entre celles des gens qui exercent la Medecine ſans la ſçavoir.

Quand même cette difference n'iroit qu'à deux de plus ſur cent malades que ces ignorans traitent, il s'enſuivroit que la ſixiéme partie de ceux qui meurent entre leurs mains, rechapperoit entre celles d'un bon Medecin ; & comme il y a incomparablement plus de gens qui exercent la Medecine ſans la ſçavoir, qu'il n'y en a qui ſont habiles dans cette profeſſion ; c'eſt une conſequence manifeſte que la facilité qu'on a de laiſſer exercer la Medecine à tous ceux qui veulent s'en mêler, eſt cauſe de la mort d'une grande quantité de perſonnes. Mais on ne s'en apperçoit pas, parce qu'on n'y fait point l'attention neceſſaire.

Quoique la mort de tant de gens ſoit

ſoit le plus grand des maux qui en puiſſent arriver, & que cela ſuffiſe pour convaincre de la neceſſité qu'il y a de remedier à un tel deſordre; on ne doit pas être moins porté à le faire par la vûë de l'augmentation & de la prolongation des maladies, & par la vûë du dérangement que cauſe dans la conſtitution des malades, l'ignorance de ceux qui les gouvernent, ſans avoir été inſtruits de la Medecine. Car ils rendent ordinairement les maladies plus conſiderables qu'elles ne ſeroient, ſi elles étoient traitées par d'habiles Medecins; & ſouvent ils préjudicient beaucoup au temperament des malades, en leur ordonnant des remedes mal-à-propos.

Si ces inconveniens ſont moindres que de cauſer la mort, ils ſont auſſi beaucoup plus frequens; car il y a peu de maladies entre celles que traitent les ignorans, leſquelles ne fuſſent & moins longues & moins violentes, ſi les malades étoient traités par d'habiles Medecins: parceque ceux-là ne ſçavent pas quels ſont les meilleurs moyens que l'experience a fait connoître pour guerir les maladies, ne

l'ayant pû découvrir eux-mêmes, & ne l'ayant appris ni par l'étude ni par l'instruction.

Il y a encore un autre mal que produit la liberté que tout le monde a d'exercer la Medecine, sans avoir passé par les épreuves necessaires. Ce mal est qu'une telle licence empêche qu'on ne puisse avoir d'aussi habiles Medecins qu'ils le seroient sans cela, & qu'on n'employe les moyens de corriger la confusion où se trouve à present la Medecine.

Je dis donc que tant qu'on aura de l'indulgence pour ceux qui se mêlent d'exercer la Medecine sans la sçavoir, il n'y aura pas tant d'habiles Medecins, & que ceux qui le seront,auront moins de capacité que si l'on observoit avec exactitude ce qui est prescrit là-dessus par les Loix.Car le grand nombre d'ignorans qui sont par là autorisés à exercer cette profession, la des-honore & la fait mépriser, de maniere que quantité de bons esprits sont par là détournés de l'embrasser. Ceux qui s'y trouvent engagés sont rebutés par le mépris qu'on fait d'eux, & ne s'appliquent pas à s'y rendre aussi habiles,

qu'ils le ſeroient ſi on les y affectionnoit davantage.

La liberté qu'on laiſſe à tout le monde d'exercer la Medecine, fait, comme je l'ai déja dit, qu'on ne peut pas uſer de toute la rigueur convenable dans les épreuves, par leſquelles on fait paſſer les Medecins avant que de les recevoir ; parce qu'étant refuſés ils ne laiſſeroient pas d'exercer la Medecine, ou que même ils la pratiqueroient ſans ſe preſenter pour ſe faire recevoir Medecins.

La multitude de gens que cette tolerance attire à la profeſſion de la Medecine, eſt cauſe que les Medecins les mieux inſtruits & les plus capables d'exceller dans cette profeſſion, ne ſont gueres employés que dans un âge avancé ; d'où il arrive qu'ils ſont privés des meilleurs moyens de ſe perfectionner dans cet Art, qui ſont de voir beaucoup de malades, & de ſe trouver frequemment chez eux avec les Medecins d'une experience conſommée. Ce qui fait que dans le tems qu'on les recherche le plus, ils ne ſont pas auſſi habiles qu'ils le ſeroient, s'ils avoient été bien employés, auſſi-tôt qu'ils auroient pû l'être.

Je dis en ſecond lieu que cette licence empêche encore qu'on ne remedie à la confuſion qui ſe trouve dans la Medecine, & qu'on ne perfectionne cet Art. Et c'eſt une ſuite neceſſaire du peu qu'il y a de bons Medecins, & du défaut de capacité qui ſe trouve dans les plus habiles. D'ailleurs la plûpart des malades étant d'abord traités par des gens qui n'ont pas été inſtruits de la Medecine, on n'appelle ſouvent un Medecin, que quand leur ignorance a tout gâté : de-là vient que les meilleurs remedes n'ayant pas de ſuccès, les Medecins courent riſque de ſe tromper en ſe reglant ſur de telles experiences. Ainſi ils ont plus de peine à demêler quels ſont les remedes qui réüſſiſſent le plus dans chaque occaſion, & quels ſont les degrés de bonté des differens remedes qu'on y peut employer. C'eſt néanmoins ce qu'on devroit faciliter par tous les moyens poſſibles, parceque c'eſt principalement de-là que dépend la perfection de la Medecine.

La facilité qu'on a de ſouffrir que l'exercice de cette profeſſion ſoit libre à tous ceux qui veulent s'en mêler,

produiſant de ſi grands maux, il eſt manifeſte qu'il faut neceſſairement corriger un tel abus; car il ne s'agit pas ſeulement ici de l'interêt des particuliers, l'Etat y eſt encore plus intereſſé que les familles.

Quoique ceux qui ont l'autorité neceſſaire pour y remedier puiſſent être dans l'erreur ſur ce ſujet, & croire qu'il n'en arrive pas de ſi fâcheux accidens, ils n'en ſont pas plus excuſables. Car ils doivent ſçavoir que la Medecine étant fondée ſur l'experience comme les autres Arts, il faut l'apprendre de la même maniere. Et comme on ne peut pas douter que ceux qui voudroient ſe mêler de quelque Art que ce ſoit, ſans en avoir été inſtruits, ne gâtaſſent beaucoup des matieres ſur leſquelles on y travaille; de même il eſt indubitable que ceux qui s'ingerent d'exercer la Medecine ſans l'avoir appriſe, le font ſouvent au dépens de la ſanté & même de la vie de ceux qu'ils traitent.

Ce qui a empêché juſqu'à preſent qu'on n'ait corrigé cet abus, c'eſt que ceux qui en ont eu le pouvoir, ſe ſont laiſſé aller ſur ce ſujet à des ſentimens

peu conformes à la raiſon. Ils en ont voulu juger par eux-mêmes ſans en être capables, & n'ont pas ajoûté foi à ceux qui en avoient la connoiſſance, & qui leur ont donné là-deſſus les avis neceſſaires.

Pour bien juger des choſes, il faut avoir aſſez de lumieres, & entrer dans une diſcuſſion ſuffiſante. Or il n'y a que les Medecins qui ayent le ſçavoir qu'il faut, & qui voyent aſſez de malades, pour bien connoître les deſordres que cauſent ceux qui entreprennent d'exercer la Medecine, ſans en avoir été inſtruits. Car quoiqu'on ne puiſſe point ignorer que tous ceux qui n'employent pas les meilleurs moyens qu'on a découverts pour guerir les maladies, ne ſoient cauſe de beaucoup de maux; comment connoître ſi un homme employe ces meilleurs moyens, lorſqu'on ne les connoît pas ſoi-même? & quand on les connoîtroit, comment en pouvoir juger, à moins que d'entrer dans un grand détail, & d'examiner en un grand nombre d'occaſions differentes les moyens dont il ſe ſert en traitant les maladies?

On ſe perſuade que c'eſt par un

motif d'interêt que les Medecins se plaignent de ce qu'on n'empêche pas ceux qui n'ont point appris la Medecine, d'en faire profession. Quoi qu'il en soit, c'est mal raisonner de conclure de-là, comme on fait ordinairement, qu'on ne doit point avoir d'égard à leur remontrance; parceque leur interêt se trouve en cela joint à celui du Public; & même il est encore plus avantageux pour lui, que tous ceux qui exercent la Medecine en soient capables, qu'il n'est utile aux Medecins qu'on n'ait pas recours à des ignorans dans les maladies; car on en est souvent puni ou par la perte de la vie, ou par l'augmentation & la prolongation des maux.

Le penchant que les hommes ont à regarder les choses par le mauvais côté, porte à croire que les Medecins en ceci ont moins en vûe l'interêt du Public que leur propre utilité. Quoi qu'on doive se persuader qu'il y en a qui sont plus touchés des accidens que cause un tel desordre, qu'ils ne le sont du préjudice qu'ils en reçoivent; quand il seroit vrai qu'ils se regardassent plus eux-mêmes que le Public,

on feroit toujours très-mal de ne les pas écouter ; & l'on peut dire qu'ils ne ſeroient pas en cela auſſi blâmables qu'on ſe l'imagine. Car on n'eſt reprehenſible d'agir par interêt, que quand on va contre l'équité. Or il eſt manifeſte que ce n'eſt point la bleſſer, que de vouloir qu'on remedie aux fraudes qui ſe commettent dans ce qui concerne la vie & la ſanté, quoiqu'on trouve ſon avantage dans cette reforme.

Quand les Medecins demandent qu'il ne ſoit permis qu'à eux d'exercer la Medecine, ce n'eſt pas une grace qu'ils veulent obtenir, c'eſt une obligation dont ils ſouhaitent qu'on s'acquite. Les Puiſſances ayant connu de quelle importance il étoit que ceux qui exercent la Medecine en fuſſent capables, elles ont fait des reglemens pour empêcher les deſordres qu'on a vû qui ſe commettoient en cette occaſion. C'eſt pourquoi on a fixé les épreuves, par leſquelles on a jugé à propos de faire paſſer ceux qui ſe font Medecins, avant que de leur donner la liberté d'exercer leur profeſſion. Afin de les engager à prendre les peines neceſſai-

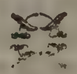
res

res pour s'y rendre habiles ; on leur a proposé pour recompense le droit d'être les seuls qui pûssent l'exercer. Quand ils ont satisfait à ce que les Loix exigent d'eux, ne sont-ils pas en droit de demander que ceux qui sont établis pour maintenir les Loix, les fassent observer à leur égard ?

On objecte à cela qu'une si exacte observation des Loix, seroit préjudiciable à la liberté qu'on doit laisser à tout le monde, sur le choix de ceux à qui on veut confier le soin de sa vie & de sa santé. Il n'est pas étonnant que le vulgaire pense ainsi ; mais il y a lieu d'être surpris que ceux qui sont préposés pour maintenir l'ordre dans les Etats, soient assez touchés par une raison si frivole, pour être portés par là à negliger l'execution des Loix. Ne voyent-ils pas que c'est procurer le bien du Public que de le priver d'une liberté qui lui est souvent funeste ? ne lui suffit-il pas d'avoir un choix libre entre les veritables Medecins ? faut-il lui laisser le pouvoir de confier le soin de sa vie & de sa santé à des ignorans?

Il est du devoir des Magistrats de

procurer le bien du Public, malgré le Public même. Ils connoiſſent quelle eſt ſa legereté, & combien il eſt aiſé à ſeduire. En laiſſant une entiere liberté à quiconque voudra lui en impoſer ſur ce qui concerne la vie & la ſanté, c'eſt permettre beaucoup de déſordres ; car outre la mort de quantité de perſonnes qui rechapperoient ſi on les gouvernoit bien, outre la prolongation & l'augmentation des maladies que cauſent les remedes donnés imprudemment par les ignorans, un tel déreglement met obſtacle au progrès de la Medecine, rebute les veritables Medecins, & les empêche de ſe rendre auſſi habiles dans leur profeſſion, qu'ils le feroient ſi on les y affectionnoit par les égards qu'on devroit avoir, pour des gens qui s'appliquent à procurer au Public les plus grands de tous les biens temporels.



CHAPITRE VIII.

Qu'il faut restreindre à un petit nombre, la quantité de ceux qui font commerce de medicamens.

IL n'y a point de profession où il soit plus necessaire de prendre des mesures pour empêcher la malversation & les fraudes, que dans celles qui concernent les medicamens ; parce qu'il n'y en a point où il s'en commette davantage, & où elles soient plus préjudiciables au Public.

On n'ignore pas que les medicamens étant défectueux, causent souvent du mal loin de faire le bien qu'on en pouvoit attendre ; outre cela ils empêchent que les observations des Medecins ne soient justes ; car se reglant sur le mauvais effet d'un medicament défectueux, ils peuvent croire que l'experience montre qu'un tel remede n'est pas convenable par sa qualité naturelle dans la maladie pour la quelle ils l'ont ordonné, quoique veritablement il y soit très-

propre, quand il eſt tel qu'il doit être,

C'eſt pourquoi la voie des obſervations étant la ſeule par laquelle on puiſſe perfectionner la Medecine, & débrouiller la confuſion qui y regne, il eſt neceſſaire de remedier à la malverſation qui ſe commet dans les medicamens, afin de retirer de cet Art toute l'utilité qu'on en peut eſperer.

Il eſt d'autant plus important d'employer tous les moyens poſſibles, pour mettre un bon ordre dans les profeſſions qui concernent les medicamens, qu'il eſt plus difficile de découvrir les tromperies qui s'y font. Il n'y a que les perſonnes qui pratiquent la Medecine, qui puiſſent en avoir quelque connoiſſance; encore arrive-t-il ſouvent qu'il leur eſt impoſſible de reconnoître ces fraudes; parceque les trompeurs ne negligent rien pour les cacher, de maniere qu'on ne puiſſe pas s'en apercevoir.

Mais quelque reglement qu'on faſſe, on ne viendra pas à bout d'empêcher les malverſations, tant que le nombre de gens qui ſe mêlent du commerce & de la compoſition des medicamens, ne ſera pas plus reduit qu'il l'eſt à preſent.

La multitude qu'on en souffre, est cause que plusieurs d'entr'eux ayant de la peine à subsister de leur profession sans s'écarter de leur devoir, sont en quelque façon obligés pour vivre, de se soustraire aux obligations d'une probité reguliere; elle est cause qu'on ne peut pas avoir toute l'exactitude qu'il seroit à souhaiter qu'on eût, pour ne recevoir aucune personne dans ces professions, sans être bien informé de sa capacité, de son application, & de sa probité; elle est cause que les Medecins qui doivent avoir inspection sur ces professions, ne peuvent pas faire toutes les recherches necessaires pour empêcher que l'ignorance, la negligence & la mauvaise foi, ne donnent lieu à un grand nombre de malversations.

C'est un aiguillon bien puissant pour le mal que la necessité; quand un homme y a passé sans rien faire que la conscience puisse lui reprocher, quoiqu'en manquant à son devoir il se mît plus à son aise, & ne courût point risque d'être découvert, on peut dire que sa probité est à l'épreuve; mais il n'y a pas beaucoup de personnes, qui ayent

une fermeté aſſez grande dans le bien, pour ne pas ſuccomber en de telles conjonctures.

On n'a dans la vie que trop d'exemples de cette verité pour la revoquer en doute ; ainſi pour perſuader que la multitude de gens qu'on ſouffre ſe mêler du commerce des medicamens, doit cauſer beaucoup de deſordre dans la Medecine, il ſuffit de faire voir qu'un des mauvais effets de cet abus, eſt qu'il ne peut pas manquer que parmi les Apoticaires, il n'y en ait beaucoup qui ſe trouvent dans cette neceſſité que je viens de dire qui porte au mal ; & l'on en ſera aiſément convaincu, ſi l'on examine combien il va peu de perſonnes chez la plûpart des Apoticaires pour y acheter des medicamens.

Mais pour en juger ſans entrer dans cette diſcuſſion, il n'y a qu'à conſiderer que les Apoticaires les plus en vogue, amaſſent rarement des biens conſiderables, quoique le gain qu'ils font ſur les medicamens qu'ils vendent, ſurpaſſe de beaucoup le profit que les Marchands retirent pour l'ordinaire de leurs marchandiſes ; & même

quand je dirois qu'en general ils vendent les remedes ſept ou huit fois plus qu'ils ne leur coûtent, je n'en dirois peut-être pas aſſez.

Cela prouve évidemment que le commun des Apoticaires faiſant beaucoup moins de debit, & vendant à meilleur marché, ils ont de la peine à vivre de leur profeſſion, quoiqu'ils faſſent beaucoup plus de gain ſur ce qu'ils vendent, que ne font les autres Marchands.

De-là vient que pluſieurs d'entre les Apoticaires, cherchent plutôt le bon marché, que la bonne qualité dans les drogues dont ils ſe ſervent pour la préparation & la compoſition des medicamens. De-là vient qu'ayant peu de debit ils ne font gueres de préparations qui ne ſoient pas dans l'uſage commun; ou s'ils en font quelques-unes, ils les gardent ſi long-tems qu'à la fin elles ont preſque perdu toute leur vertu, ou qu'elles ſont tout-à fait gâtées. De-là vient qu'il y a des Apoticaires qui retranchent les drogues cheres qui doivent entrer dans les compoſitions, afin d'en épargner les frais. De-là vient qu'il y en a qui achetent

les préparations & les compoſitions toutes faites, parce qu'elles leur coûtent moins que s'ils les faiſoient eux-mêmes; ce qui eſt une preuve de la fraude qu'il y a. De-là vient que pluſieurs ne trouvant pas de quoi ſubſiſter dans leur profeſſion, ils ſe mêlent de quelque autre, & principalement de la Medecine, quoiqu'ils n'en ayent pas été inſtruits, & que par conſequent ils ne la ſçachent pas.

Le Public ſouffre un double préjudice de cette licence, que prennent les Apoticaires de s'ériger en Medecins; car outre qu'ils ne peuvent pas éviter de faire beaucoup de fautes, puiſqu'ils ne ſont pas capables d'exercer la Medecine, c'eſt que dans le tems qu'ils ſont auprès de leurs malades, tout va ſouvent de travers dans leurs boutiques. On court riſque qu'un garçon n'étant pas ſous les yeux du Maître, ne faſſe beaucoup de bevûes en executant les ordonnances qu'on apporte lorſqu'il eſt abſent.

De plus comme beaucoup de boutiques ne ſont pas aſſez bien fournies, ſouvent on apporte des ordonnances où l'on preſcrit quelque medicament

qui ne ſe trouve pas chez l'Apoticaire ; mais on ne les renvoye pas pour cela. Car ce refus feroit un double tort, en décriant la boutique, & en ôtant cette occaſion de gagner. C'eſt pourquoi l'uſage eſt de ſubſtituer quelqu'un des medicamens qu'on a, & qui approche de la vertu de celui dont on manque. Lorſque le Maître y eſt, c'eſt lui qui fait la ſubſtitution ; mais en ſon abſence dûſſent les garçons ou la maîtreſſe même la faire, il n'arrive gueres qu'on refuſe d'executer les ordonnances, quoiqu'on manque de quelqu'un des medicamens qui y ſont preſcrits.

A l'égard des Droguiſtes, la multitude qu'il y en a, ne rend pas à la verité leur profeſſion ingrate, parce qu'ils font en même tems l'Epicerie ; ils ne ſont pas par conſequent reduits par là à la fâcheuſe neceſſité de manquer à leur devoir. Mais ce grand nombre ne laiſſe pas de produire de mauvais effets ; car il eſt cauſe que les Droguiſtes ſe chargent ſouvent d'une trop grande quantité de certaines marchandiſes, ne pouvant pas ſçavoir ce que les autres en ont. Si donc il s'en trouve beaucoup de la même ſorte chez

plusieurs Marchands, les uns & les autres ne peuvent pas aisément s'en défaire, ils la gardent long-tems, & il arrive qu'elle s'altere & se gâte. Ainsi, comme dit Pomet *, *il est impossible qu'il ne s'en trouve toujours de défectueuse* ; mais quoiqu'une drogue soit gâtée, on ne la jette pas pour cela ; il faut que tout passe ; on la mêle avec de la bonne ; on en cache si l'on peut les défectuosités, & le bon marché qu'on en fait, est une amorce pour engager à la prendre, ceux qui n'y regardent pas de près.

Peut-être même que quelques Droguistes font aussi entrer ces mauvaises marchandises dans les préparations & les compositions qu'ils font faire : les medicamens simples y étant confondus ensemble, on ne s'aperçoit pas du défaut qu'ils ont. Comme il y en a qui vendent des compositions sur un privilege d'Apoticaire qu'ils ont obtenu, ils peuvent faire passer par ce moyen leurs mauvaises drogues ; mais les defauts de ces remedes pour être cachés aux yeux de ceux qui les achetent, n'en causent pas

* I. Part. Liv. 7. chap. 57.

moins de mal au corps des perſonnes qui en uſent.

Quand la trop grande quantité de perſonnes qu'on ſouffre faire commerce de medicamens, ne les reduiroit pas ſouvent à la neceſſité de manquer à leur devoir, elle empêcheroit du moins qu'on n'eût autant de ſoin & d'attention qu'il faudroit, pour faire enſorte que tous ceux qui embraſſent ces profeſſion euſſent le ſçavoir, l'application & la bonne foi neceſſaire ; & ſans quoi il y aura toujours de la malverſation dans les medicamens. Si les Droguiſtes ne ſçavent pas bien diſtinguer les bonnes drogues d'avec les mauvaiſes, ils y ſeront ſouvent trompés les premiers, & ils tromperont les autres enſuite ; s'ils n'ont pas de ſoin & d'application, il arrivera que pluſieurs de leurs drogues s'altereront ou même ſe gâteront ; s'ils manquent de probité, ils auront recours à la fraude, afin de gagner davantage. On peut dire à peu près la même choſe des Herboriſtes.

Si les Apoticaires n'ont pas ces qualités, on tombera en de pareils inconveniens. S'ils manquent de ſçavoir,

leurs préparations & leurs compositions seront souvent défectueuses; s'ils n'ont pas le soin necessaire, ils negligeront de prendre garde que leurs garçons s'acquittent exactement de leur devoir ; ils se reposeront sur eux de beaucoup de choses, qu'ils devroient faire eux-mêmes ; s'ils n'ont pas de bonne foi, il en arrivera encore plus de mal.

Pour empêcher ces desordres il faut absolument prendre toutes les précautions possibles, pour faire ensorte que les gens qu'on reçoit dans ces professions, soient tels qu'ils doivent être. Mais bien loin que les choses soient en cet état, on permet à toutes sortes de personnes d'être Herboristes ; tous les Epiciers peuvent vendre des medicamens simples ; il y a des privileges de tenir des boutiques d'Apoticaires, & il suffit presque d'avoir de l'argent pour les obtenir ; on accorde le droit de maîtrise aux garçons qui ont servi pendant six ans dans quelques Hopitaux ; & quoique ce dernier article soit celui qu'on puisse le plus tolerer, il ne laisse pas de s'y glisser de l'abus; il faudroit donc au moins pren-

dre quelques précautions pour y remedier.

On voit que ces mauvais uſages ſont des obſtacles qui empêchent qu'on n'ait les ſuretés qu'on devroit avoir, avant que de permettre à qui que ce ſoit, de ſe mêler d'aucune des profeſſions qui concernent les medicamens ; puiſque pour cela il faut avoir lieu de s'aſſurer que ceux qu'on reçoit, ont le ſçavoir, l'application & la probité que ces profeſſions demandent ; à quoi l'on ne peut parvenir qu'avec beaucoup de tems, & avec beaucoup d'attention à faire les recherches neceſſaires pour s'en éclaircir. Plus on y admettra de perſonnes, plus il y aura de negligence dans ces perquiſitions, & plus on recevra de mauvais ſujets.

Quelque exactitude qu'on ait à examiner les qualités des gens qu'on admet dans les profeſſions qui regardent les medicamens, on ne doit pas encore tellement s'y aſſurer ; que l'on ne commette des Medecins pour faire chez eux de tems en tems des viſites, afin que rien ne s'y paſſe contre le bon ordre. C'eſt un reglement dont on a reconnu la neceſſité, puiſqu'il s'ob-

ſerve depuis long-tems à l'égard des Apoticaires ; mais la maniere dont il s'execute, eſt cauſe qu'on n'en retire pas grande utilité, comme je le dirai ci-après.

C'eſt un abus de ne faire ces viſites que chez les Apoticaires ; car comme je l'ai montré, il y a des malverſations qui ſe commettent chez les Herboriſtes, & encore plus chez les Droguiſtes, leſquelles il n'eſt pas moins neceſſaire d'empêcher, que celles qui ſe font chez les Apoticaires. C'eſt pourquoi il eſt à propos de diſpoſer les choſes de maniere qu'on retire de ces viſites, toute l'utilité qu'on en peut attendre ; & pour cela il eſt neceſſaire de reduire au plus petit nombre qu'il ſe pourra, la quantité des perſonnes qui feront commerce de medicamens.

Car en reduiſant les Herboriſtes au tiers du nombre qu'il y en a maintenant, ou même au quart, ſi cette quantité ſuffit pour la commodité publique, il eſt manifeſte qu'il ſera beaucoup plus aiſé de faire chez elles les viſites, à cauſe du petit nombre, & parce que le profit qu'elles auront en faiſant un plus grand débit, les mettra en état

d'avoir aſſez de lieu pour bien ranger & diſpoſer leurs plantes ; ainſi outre qu'elles ſe conſerveront mieux, par ce moyen on aura plus de facilité à les examiner, & à voir ſi elles ſont bien conditionneés ; ce qu'il ſeroit difficile de faire à preſent qu'il y a un trop grand nombre d'Herboriſtes, parce qu'elles ne peuvent gueres avoir de lieux aſſez étendus, pour mettre dans leurs plantes l'arrangement qu'il devroit y avoir.

Il y auroit encore plus de difficulté, & même on peut dire qu'il ſeroit impoſſible, que les viſites produiſiſſent un aſſez bon effet chez les Droguiſtes. Car comme ils vendent auſſi toutes ſortes d'épiceries, il leur eſt facile de cacher dans la quantité de leurs marchandiſes, les mauvaiſes drogues qu'ils ont, & de ne mettre en vûe que les bonnes. Ainſi les viſites ſerviroient peu chez eux, pour empêcher les malverſations qui s'y commettent. Outre cela un grand nombre d'Epiciers vendant auſſi des medicamens ſimples, ce ſeroit une trop grande peine & il faudroit trop de perſonnes pour faire exactement ces viſites chez tous ceux

qui en font commerce. Le ſeul moyen que je trouve pour remedier à cet inconvenient, eſt d'empêcher les uns & les autres, de vendre en détail aucune drogue qui ſerve uniquement à la Medecine. Le commerce de l'Epicerie eſt aſſez étendu non ſeulement pour y pouvoir ſubſiſter, mais auſſi pour y amaſſer du bien, ſans que les Epiciers ſe mêlent de ce qui concerne la Medecine.

A l'égard des Apoticaires, on voit que les viſites qu'on fait chez eux ne ſont pas fort utiles, & cela vient principalement de ce que leur grand nombre empêche qu'on ne puiſſe les faire aſſez frequentes. On ne va en viſite chez eux qu'une fois l'année; ils ſçavent le tems & le jour où l'on fait cette viſite dans leur quartier; ils peuvent s'y préparer & cacher les mauvais medicamens qu'ils ont; ils peuvent en emprunter de bons à leurs amis, ſous pretexte que ce qu'ils en avoient leur a manqué depuis peu. Si le nombre des Apoticaires étoit moins grand, on pourroit faire pluſieurs viſites chez eux en differens tems de l'année, ſans qu'ils ſçûſſent le jour; par là on ne manqueroit pas de découvrir une par-

tie

tie des malverſations qui ſe commettroient dans leurs boutiques. Ce qui ſeroit capable de retenir ceux qui auroient aſſez de mauvaiſe foi pour manquer à leur devoir.

La facilité quon a de ſouffrir tant de gens ſe mêler de vendre des medicamens, la grande quantité qu'il y a de Droguiſtes, d'Herboriſtes, & d'Apoticaires donnant occaſion à un ſi grand nombre d'abus, c'eſt une conſequence neceſſaire qu'il faut en retrancher le plus qu'on pourra ſans préjudicier à la commodité du Public; cette reforme fera qu'il n'y en aura plus qui ſe trouvent dans la neceſſité de tromper pour avoir de quoi ſubſiſter; on aura moyen de bien examiner ceux qu'on admettra dans ces profeſſions, & il ſera plus facile de faire toutes les recherches neceſſaires pour empêcher que la negligence ou la mauvaiſe foi ne donnent lieu à des malverſations. Ainſi les remedes qu'ils fourniront au Public étant tels qu'ils doivent être, le ſuccès en ſera plus heureux, & les Medecins pourront s'aſſurer davantage ſur les obſervations qu'ils feront de leurs effets.

CHAPITRE IX.

De la maniere d'enſeigner la Medecine.

AYant fait connoître que les ſiſtêmes qu'on ſuit en Medecine, que la liberté qu'on laiſſe à toutes ſortes de perſonnes d'exercer cette profeſſion ſans en avoir été inſtruits, & que la multitude de gens qui font commerce de medicamens, ſont des obſtacles qui empêchent qu'on ne retire de cet Art toute l'utilité qu'on en peut eſperer ; l'ordre que j'ai marqué dans le plan de cet Ouvrage, demande que je paſſe à preſent aux reglemens qui me ſemblent neceſſaires pour mettre la Medecine dans l'état où elle devroit être, & que je commence par les changemens qu'il eſt à propos de faire dans la maniere dont on inſtruit ceux qui embraſſent cette profeſſion.

La Medecine eſt l'Art que lon doit enſeigner avec le plus de précaution & d'exactitude. Sa vaſte étendue comparée à la petiteſſe de l'eſprit de l'homme & à la brieveté de ſa vie, demande

qu'on ait un grand ſoin de bien menager le tems que mettent à apprendre cet Art, ceux qui ſe deſtinent à en faire profeſſion ; afin de ne pas uſer mal à propos la force de leur eſprit, en les faiſant appliquer à des choſes inutiles, parce qu'il n'eſt pas même capable d'avoir toutes les connoiſſances qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Medecins euſſent.

C'eſt néanmoins ce qui ne ſe fait pas dans les Ecoles de Medecine ; on s'y applique beaucoup à diſputer ſur ce qu'il y a d'inſenſible dans le corps humain, & dans les dérangemens qui y ſurviennent, quoiqu'il ſoit impoſſible aux hommes de parvenir à ces connoiſſances ; & l'on s'attache beaucoup moins à ſçavoir ce que l'experience a fait connoître de plus utile pour la conſervation de la ſanté & pour la gueriſon des maladies.

Je ſçai que les partiſans des ſyſtêmes s'imaginent, que par leurs hypotheſes où ſuppoſitions ils parviennent à découvrir ce qui eſt caché aux ſens dans le corps humain ; ils croyent que connoiſſant par ce moyen l'état des parties ſolides & fluides, tant lorſqu'il

eſt ſain que lorſqu'il eſt malade, ils peuvent ſçavoir ce qui eſt propre pour le conſerver en ſanté & pour le guerir des maladies qui lui ſurviennent. Mais j'ai fait voir dans les Reflexions critiques ſur la Medecine, * qu'il y a de l'illuſion à croire cela, & à ſe perſuader que les ſiſtêmes puiſſent ſervir de regle aux Medecins. C'eſt une erreur que la curioſité des hommes à fait naître, & qu'elle fait encore ſubſiſter contre toute ſorte de raiſon.

La ſcience de la veritable Medecine conſiſte, comme je l'ai dit, à ſçavoir ce qu'on a trouvé de plus convenable dans chaque occaſion où il s'agit de la ſanté. Or cette découverte n'ayant été faite que par un grand nombre d'obſervations, par leſquelles on a remarqué ce qui a le plus ſouvent réüſſi; la connoiſſance qu'on en peut avoir, dépend uniquement des faits qu'on a obſervés; & c'eſt une choſe conſtante, que les ſiſtêmes n'ont rien fait découvrir d'utile pour la ſanté.

Il ſuit de-là que c'eſt un grand abus, que la meilleure partie du tems deſtiné pour inſtruire les Medecins, ſoit

* I. Part. chap. 2.

employée à leur apprendre des ſiſtêmes qui ſont établis ſur des ſuppoſitions, & qui n'ont donné que de fauſſes lumieres, qui ont ſouvent fait égarer ceux qui les ont ſuiuis. On doit au contraire s'attacher particulierement à enſeigner ce que la Medecine contient de fondé ſur l'experience, & qui peut conduire plus ſûrement à la connoiſſance de ce qu'il faut faire pour la conſervation de la ſanté,& pour la gueriſon des maladies.

Ce n'eſt pas que je veuille ici cenſurer les Facultés de Medecine, ſur un uſage qui eſt generalement reçû. Je ſçai que dans l'état où ſont les choſes, on ne peut gueres ſe diſpenſer d'y enſeigner les ſiſtêmes. Le Public ayant toujours beaucoup aimé les raiſonnemens qui en ſont tirés, une Faculté courroit riſque d'être décriée, ſi elle ne s'accommodoit pas à ſon goût; parceque ceux qui apprennent la Medecine, ont trop d'interêt de s'y conformer, pour étudier dans une Faculté, où ils ne pourroient pas ſe mettre en état d'être eſtimés & recherchés. Car en embraſſant une profeſſion, on a au moins autant d'égard à

ſon utilité particuliere qu'à l'avantage du Public. C'eſt pourquoi comme la plûpart du monde veut que les Medecins raiſonnent ſur la nature des maladies, qu'ils en expliquent les cauſes quelques inſenſibles qu'elles ſoient, & le rapport qu'il y a entre la nature du mal & celle des remedes ; comme ſans cela ils ne doivent gueres s'attendre d'être employés, ceux qui prennent le parti de la Medecine n'auroient garde d'étudier dans une Faculté où l'on n'apprendroit pas les ſiſtêmes, qui ſont les ſeules ſources des raiſonnemens qu'on fait là-deſſus.

Cependant il eſt manifeſte que ce deſordre empêche que les Medecins ne ſoient auſſi habiles qu'ils le ſeroient, s'ils étoient mieux inſtruits. Ainſi il eſt d'une grande importance de faire des reglemens ſur la maniere d'enſeigner la Medecine, afin que toutes les Facultés étant obligées de les ſuivre, les préventions du Public n'empêchent pas qu'on n'inſtruiſe comme il faut les Etudians, & qu'on ne leur apprenne une theorie, ſur laquelle ils puiſſent faire fond dans l'exercice de la Medecine.

Si c'eſt une neceſſité de ſouffrir qu'il

y ait un grand nombre de gens médiocrement habiles dans les autres profeſſions, il n'en eſt pas de même de la Medecine; car on peut faire enſorte que tous ceux qui l'exercent en ſoient fort capables, ou du moins qu'il y en ait trés-peu qui ne le ſoient pas. Le moyen de parvenir à ce but, eſt de faire tous les reglemens qui peuvent y conduire, & de prendre des meſures juſtes pour en maintenir l'execution. Le bien de l'Etat demande qu'on ne neglige rien pour mettre cet ordre ſi neceſſaire dans la Medecine; car il ſouffre beaucoup du peu de ſoin qu'on a de le faire.

Comme on ne peut pas devenir bon Medecin, de quelque maniere qu'on ſoit inſtruit, à moins qu'on n'ait les diſpoſitions neceſſaires; il eſt à propos de dire ici quelque choſe des talens que doivent avoir ceux qui prennent le parti de la Medecine; afin que les perſonnes qui ont l'autorité en main, connoiſſent combien il y a peu de gens qui les poſſedent, & qu'elles ſe ſervent des moyens convenables pour attirer à la profeſſion de Medecine, ceux qui ont les qualités qu'il faut pour y exceller.

La principale qualité d'un Medecin, eſt une grande juſteſſe d'eſprit ; ſans cela il lui arrive ſouvent de faire des fautes, quelque ſcience qu'il puiſſe avoir. Il n'eſt pas ſeulement neceſſaire qu'il ait l'eſprit juſte, il faut qu'il l'ait encore d'une aſſez grande étendue, & que ſa memoire ſoit plus que mediocre ; parceque la Medecine eſt difficile, & qu'elle renferme une grande quantité de connoiſſances. Il faut encore joindre à ces talens une grande application, ſans laquelle on ne peut pas acquerir la ſcience de la Medecine, & encore moins en exercer comme il faut la profeſſion.

On ſçait qu'il y a peu de gens dans qui on trouve ces diſpoſitions, & par conſequent il y en a peu qui puiſſent devenir bons Medecins. Et comme il n'eſt point de profeſſion où il ſoit plus important au Public de faire enſorte que tous ceux qui s'en mêlent, ayent les talens neceſſaires pour s'y rendre habiles, il faut donc tâcher par toutes ſortes de moyens, d'engager les jeunes gens capables d'y exceller, à en embraſſer la profeſſion ; afin qu'on ne ſoit pas obligé de recevoir des ſujets qui

ayent peu de talent, ne pouvant en avoir de meilleurs.

Le moyen d'attirer les bons esprits à la profession de la Medecine, c'est d'y joindre quelque avantage. Celui qui fait le plus d'impression sur les personnes du commun, est l'interêt ; mais l'honneur touche davantage les belles ames ; c'est donc principalement par là, qu'il faudroit engager les bons esprits, à prendre le parti de la Medecine ; c'est en illustrant cette profession qu'il faudroit les y attirer. Ce moyen est sans doute preferable à l'autre, & cela d'autant plus qu'il n'est pas à charge au Public.

Pour ce qui est des prérogatives qu'il conviendroit d'accorder aux Medecins, afin d'illustrer la profession de Medecine, il faut s'en remettre à la sagesse des Souverains, à qui il appartient d'attacher de l'honneur à quoi ils le jugent à propos, & de la maniere qu'il leur plaît. Je rapporterai néanmoins dans le quatorziéme Chapitre, un moyen de rendre cette profession plus recommendable, lequel me paroît un des plus propres ; parceque sans qu'il en coûte rien à l'Etat, il

procurera encore un grand avantage, qui eſt que par là on maintiendra l'execution des reglemens qu'il eſt à propos de faire, pour mettre dans la Medecine le bon ordre, ſans lequel on ne retirera jamais de cet Art tout le bien qu'on en peut recevoir.

On doit faire d'autant moins de difficulté d'illuſtrer la Medecine, que cette profeſſion eſt par elle-même la premiere de toutes, comme je l'ai montré dans les Reflexions critiques;* puiſqu'elle ne peut être bien exercée que par des genies ſuperieurs, & qu'elle procure aux hommes les plus grands avantages.

Les Medecins ſeront dignes de cet honneur, ſi l'on prend les meſures neceſſaires pour exclure de cette profeſſion, comme je le marquerai dans la ſuite, tous ceux qui n'ont pas les qualités neceſſaires pour la bien exercer. Car il arrivera de-là que ceux qui ſeront reçus, étant tous diſtingués par la juſteſſe de leur eſprit, par leur ſçavoir & par leur probité, ils meriteront ſans doute qu'on ait pour eux toute ſorte de conſideration.

Il faut à preſent examiner comment

* I. Part. Chap. 7.

on doit enſeigner ceux qui ayant les diſpoſitions neceſſaires pour réuſſir dans l'Art de la Medecine, ſe preſentent pour l'apprendre. Car comme j'ai dit, ils doivent être inſtruits avec toute la précaution poſſible, afin de rendre leurs talens auſſi utiles au Public qu'ils le peuvent être.

On peut reduire à deux chefs les reglemens qui conviennent pour l'inſtruction de ceux qui veulent être Medecins. Le premier eſt de leur montrer tout ce qu'il eſt neceſſaire qu'ils ſçachent, ſans y rien mêler d'inutile. Le ſecond eſt de leur donner ces inſtructions de la maniere la plus convenable pour les leur faire concevoir & retenir.

Pour mieux connoître quels changemens il faut faire en ce qu'on enſeigne dans les Ecoles de Medecine, il eſt à propos de conſiderer quelles ſont les matieres qu'on y traite ordinairement. Là-deſſus on pourra juger de ce qui eſt à retrancher & à ajouter, par la comparaiſon qu'on en fera avec la ſcience que j'ai dit que doit avoir un bon Medecin.

On y montre l'Anatomie ſur des ſu-

jets dont on expoſe toutes les parties, & l'on en explique l'uſage. On y enſeigne quels ſont les principes du corps humain, & de quelle maniere ſes fonctions s'executent. On y traite en general de ce qui concerne les dérangemens qui y ſurviennent. On y parle des choſes qui ſont utiles ou préjudiciables à la ſanté, ſuivant le bon ou le mauvais uſage qu'on en fait. On y entre dans le détail des medicamens tant ſimples que composés, on en marque le choix & les proprietés ; on y enſeigne les préparations qu'on en fait, ſoit celles de la Chimie, ſoit celles de la Pharmacie.

On ne peut pas diſconvenir que toutes ces inſtructions ne ſoient très-utiles ; mais on y mêle quantité de queſtions difficiles & épineuſes, qui ne ſervent de rien pour la conſervation & pour le rétabliſſement de la ſanté. On ne ſe contente pas de faire connoître la compoſition des parties ſenſibles du corps, on recherche encore avec plus de ſoin la ſtructure de ce qu'il y a d'inſenſible ; & l'on ſe met moins en peine de bien apprendre ce que les ſens y découvrent, que d'enſeigner les imaginations que les Au-

teurs des ſiſtêmes ont eues ſur ce ſujet.

La partie de la Medecine dont on doit inſtruire le plus ſoigneuſement les Medecins, eſt celle où l'on traite des maladies. Comme il eſt neceſſaire qu'ils en connoiſſent les ſignes & les differences auſſi bien qu'il eſt poſſible; comme il faut qu'ils puiſſent diſtinguer quelles en ſont les varietés qui demandent du changement dans la maniere de les traiter ; comme ils doivent ſçavoir les preceptes tant generaux que particuliers qui regardent la cure des maladies, & connoître tout ce qui peut les diriger pour faire une juſte application des remedes, c'eſt de tout cela qu'il faudroit les inſtruire avec le plus d'exactitude ; parceque c'eſt principalement dans les maladies qu'on a recours à eux ; & c'eſt pourtant à quoi l'on s'applique le moins. La raiſon en eſt apparemment, comme je l'ai déja dit, que cette partie étant trop étendue pour être enſeignée dans le tems preſcrit pour les études de la Medecine, on renvoye les Etudians aux Auteurs qui en traitent ; parcequ'ils peuvent être capables de profiter de cette lecture, quand ils ont

bien appris ce qu'on enſeigne dans les Ecoles.

Mais il naît de-là un grand inconvenient, qui eſt que la methode de traiter les mêmes eſpeces de maladies, étant très-differente dans les Auteurs, il ſe trouve beaucoup de difficulté à choiſir la meilleure. Puiſqu'on ne peut pas faire ce diſcernement par les ſeules lumieres de la raiſon, il faut neceſſairement recourir à l'experience. Mais il eſt important pour le Public que les jeunes Medecins ne ſoient pas obligés de faire des obſervations ſur les differentes eſpeces de maladies, pour connoître ce qui y réuſſit le plus ſouvent; parcequ'il eſt impoſſible à un homme ſeul, de rencontrer un aſſez grand nombre de cas ſemblables dans les circonſtances eſſentielles, pour juger de ce qui convient le plus dans toutes les varietés qui ſe trouvent en chaque ſorte de maladie. Ce ne ſeroit qu'après un long-tems qu'on pourroit avoir quelque lumiere pour ſe déterminer à ce choix, par le moyen de l'experience; & ce ne ſeroit qu'au préjudice d'une grande partie de ceux ſur qui on la feroit. Les éclairciſſemens qu'on

peut recevoir des habiles Medecins en particulier ſont utiles, mais il s'en faut beaucoup qu'ils ne ſoient ſuffiſans.

On peut bien apprendre dans les Traités de Medecine, les ſignes des maladies & pluſieurs circonſtances qui les accompagnent, & qui en varient la cure ; mais on court toujours beaucoup de riſque de ſe tromper, en ſuivant les Auteurs ſur les remedes qu'ils propoſent pour guerir les maladies ; & c'eſt en effet ce qu'on ne voit que trop frequemment arriver ; car comme les preceptes qu'on y trouve ſont ſouvent faux, en croyant toujours les Auteurs ſur leur parole, on ne manque pas de tomber frequemment en des fautes conſiderables.

Ce malheur arrive d'autant plus ordinairement, qu'on neglige de conſulter les anciens Medecins, qu'une longue pratique a rendu plus capables de juger quelle maniere de traiter les maladies a le plus de ſuccès. Quand on eſt entêté de quelque ſiſtême, on le prend d'ordinaire pour regle dans le choix de la methode qu'on veut prendre ; on mépriſe les avis des meilleurs Medecins qui ſont oppoſés au ſiſtême

qu'on ſuit. Pluſieurs de ceux qui n'ajoutent point foi à ces imaginations, ſe font ſouvent eux-mêmes une methode à laquelle le caprice & la prévention ont quelquefois plus de part que la droite raiſon.

Il eſt aiſé de juger combien il arrive de maux d'un tel deſordre, auquel on pourroit remedier en donnant un traité exact ſur la maniere de traiter les maladies. Quoiqu'il ſe trouve des difficultés à le faire, elles ne ſont pas inſurmontables. La diverſité des methodes que ſuivent les Medecins dans leur pratique, n'eſt pas un obſtacle ſi grand qu'on le pourroit croire ; car la plûpart des bons Medecins ſont réunis ſur de certains articles. Et à l'égard des autres où il ſe trouve de la diverſité, il ſeroit à propos d'expliquer les differentes methodes qui ſont ſuivies par les plus habiles Medecins.

Il eſt vrai que dans l'état où ſe trouve à preſent la Medecine, on ne peut pas faire un Traité tout-à-fait exact ſur cette matiere ; mais ſi l'on prenoit les précautions neceſſaires, un tel Ouvrage joint aux inſtructions qu'un Profeſſeur pourroit y ajoûter, ſeroit bien

plus propre pour inſtruire les Etudians en Medecine, touchant la maniere de traiter les maladies, que ne ſeroit l'étude des livres qu'on a faits ſur ce ſujet.

Le grand nombre des eſpeces differentes de maladies, dont il faudroit faire le détail, rendroit ce Traité fort long, & occuperoit beaucoup de tems à en donner l'explication. Mais ne vaudroit-il pas mieux y mettre la plus grande partie du tems fixé pour les études de Medecine, qu'à employer ce tems à enſeigner des choſes moins neceſſaires, où même à le perdre à approfondir de vaines ſpeculations ?

Il ſeroit même plus à propos de prolonger le tems des études de la Medecine, que d'omettre d'y enſeigner la partie qui en eſt la plus eſſentielle ; mais l'on ſeroit d'autant moins obligé d'étendre la durée du cours, qu'on retrancheroit le plus qu'il ſeroit poſſible de ce qu'on enſeigne ordinairement, qui n'eſt fondé que ſur les ſuppoſitions des ſiſtêmes, & qui par conſequent ne ſert de rien pour rendre les Medecins plus capables de bien exercer leur profeſſion.

Quoique l'étude des ſiſtêmes de Medecine conſiderés en eux-mêmes, ſoit non ſeulement inutile, mais encore dangereuſe à ceux qui ſe deſtinent à exercer cette profeſſion ; cependant à cauſe de l'état preſent des choſes, il n'eſt pas à propos de les bannir entierement des leçons qu'on donne aux Etudians ; car comme j'ai fait voir dans les Reflexions critiques ſur la Medecine, l'étude des Auteurs eſt abſolument neceſſaire aux Medecins * ; & tout ce qu'on y trouve de bon, étant ordinairement lié à quelque ſiſtême, ſi l'on n'en avoit aucune connoiſſance, on ne pourroit pas profiter de ce qu'on liroit, parce qu'on n'y entendroit peu de choſes.

C'eſt pourquoi l'on ne peut gueres ſe diſpenſer de donner aux Etudians en Medecine, quelque inſtruction ſur les ſiſtêmes ; mais on ne devroit s'y attacher qu'autant qu'il ſeroit neceſſaire, afin qu'ils en euſſent aſſez de connoiſſance pour profiter de la lecture des Auteurs ; & il faudroit avoir la précaution de les avertir & de leur repeter ſouvent, qu'ils priſſent garde

* II Part. chap. 2.

de jamais faire aucun fond ſur de telles imaginations dans l'exercice de la Medecine. Ces frequens avertiſſemens leur ſerviroient de préſervatif, pour empêcher que leur eſprit ne fût gâté par toutes ces viſions d'Auteurs.

Cette précaution eſt fort neceſſaire ; car outre qu'on perd beaucoup de tems quand on s'applique trop aux ſiſtêmes, outre que ſi l'on n'y prend pas garde ils conduiſent à l'erreur, ils empêchent encore qu'on ne forme le jugement de ceux qui étudient en Medecine ; parce qu'en les accoutumant à raiſonner ſur des principes auſſi incertains, on leur corrompt le jugement, & l'on empêche qu'ils ne puiſſent avoir le diſcernement neceſſaire à un Medecin.

Le capital de la ſcience de la Medecine, étant de connoître l'état naturel du corps humain, les dérangemens qui y arrivent, & la juſte application des remedes les plus propres pour reparer ces deſordres, c'eſt de cela principalement qu'il faut inſtruire les Etudians en Medecine ; & l'on doit le faire avec d'autant plus de ſoin, que c'eſt ce qu'il y a de plus difficile dans cet Art. On peut les renvoyer pour le reſte à l'é-

tude des Auteurs qui en ont traité ; ce qui avec les démonſtrations publiques des plantes & des préparations des remedes, leur ſuffiroit pour en avoir la connoiſſance neceſſaire.

La bonne maniere de leur enſeigner ce qu'il faut leur montrer, conſiſtant à employer les moyens les plus propres pour le leur faire concevoir & retenir ; afin de leur apprendre l'état naturel du corps, il ne ſuffit pas de leur enſeigner l'Anatomie de vive voix, ou dans les écrits qu'on leur donne, comme c'eſt la coutume, & d'expoſer dans les démonſtrations publiques qu'on en fait, les differentes parties dont le corps eſt compoſé ; il eſt encore neceſſaire de leur apprendre à trouver eux-mêmes ces parties, & à les debarraſſer les unes d'avec les autres en travaillant ſur des ſujets ; parceque ſans cela on ne peut pas bien apprendre & retenir quelle en eſt la ſtructure & la diſpoſition. Mais comme il ne ſeroit pas facile d'avoir autant de cadavres humains, qu'il en faudroit pour en montrer la diſſection à un grand nombre d'Etudians, afin d'y ſuppléer il faudroit prendre des corps d'ani-

maux ; & parceque chacun ne pourroit pas travailler dans les Ecoles, il ſeroit à propos de prendre des meſures convenables pour obliger tous les Etudians à le faire en leur particulier.

On pourra m'objecter qu'il n'eſt pas neceſſaire que les Medecins travaillent eux-mêmes à la diſſection des corps, & qu'il ſuffit qu'ils ayent aſſiſté aux dèmonſtrations publiques, pour connoître la ſtructure & l'arrangement de toutes les parties. Mais dans les cours d'Anatomie qu'on fait publiquement, il n'y a que peu de perſonnes qui puiſſent remarquer exactement la diſpoſition des parties ; les autres ne voyent les choſes que de loin & confuſément. Quand même chaçun pourroit tout examiner de près & à loiſir, il n'eſt pas poſſible qu'on ſe mette auſſi bien dans l'eſprit la ſtructure des parties, quand on ne fait que voir, que quand on apprend à les trouver & à les ſeparer les unes des autres par la diſſection.

D'ailleurs pour perfectionner la Medecine, il eſt neceſſaire que les Medecins puiſſent découvrir aprés la mort des malades, quelle a été la cau-

ſe de leur maladie, lorſqu'elle a dépendu du vice des parties ſenſibles. Or quand ils ſont obligés d'avoir recours à un Chirurgien pour faire l'ouverture des corps, cela apporte ſouvent obſtacle à leur recherche ; outre qu'ils ne peuvent pas ſi bien découvrir les choſes par le ſecours d'autrui, que quand ils ſçavent operer eux-mêmes.

C'eſt pourquoi il ne faut pas que ceux qui embraſſent la profeſſion de Medecine, s'exemtent de prendre cette peine ; puiſque ſans cela ils ne peuvent ſçavoir qu'imparfaitement ce qui concerne l'état naturel du corps ; mais en joignant ce travail aux inſtructions qu'ils reçoivent aux Ecoles, & à l'étude à laquelle ils doivent encore s'appliquer en particulier, ils auront ſur ce ſujet les connoiſſances qui leur ſont neceſſaires.

Pour ce qui eſt de la maniere dont on enſeigne les autres parties de la Medecine, il y a pluſieurs choſes à reformer dans ce qui ſe pratique à preſent ; ce n'eſt pas aſſez d'apprendre à ceux qui veulent être Medecins, ce qu'ils doivent ſçavoir, il faut auſſi le leur montrer en ſorte qu'en même

tems on forme leur jugement. La justesse d'esprit étant la qualité la plus necessaire aux Medecins, il ne faut perdre aucune occasion de l'augmenter ; & c'est à quoi l'on manque d'ordinaire. On ne fait gueres de distinction de ce qui est certain, de ce qui est vrai-semblable, & de ce qui est entierement incertain dans ce qu'on leur enseigne. De-là vient qu'ils prennent l'habitude de raisonner sur des principes tout-à-fait douteux, & sur des suppositions imaginaires, n'étant pas assez instruits à en faire le discernement ; ce qui est cause que dans la suite ils prennent souvent de tels raisonnemens pour regle dans le traitement des malades.

Pour former l'esprit, il faut l'accoutumer à démêler le vrai d'avec ce qui ne l'est pas, & à n'acquiescer aux choses qu'à proportion qu'elles approchent de la verité. C'est donc un très-grand abus d'enseigner la Medecine, comme si tout y étoit également vrai, & de ne pas faire distinction de ce qui est assuré, de ce qui est probable, & de ce qui n'est fondé que sur des imaginations. Une telle methode rend

l'eſprit faux & l'accoutume à ſuivre l'ombre de la verité, pour la verité même.

Quoiqu'on trouve une pareille negligence dans les Traités qu'on met entre les mains de ceux qui étudient les autres ſciences, ſi l'on en excepte les Mathematiques, cela ne doit pas l'autoriſer. Un tel abus eſt beaucoup plus préjudiciable en Medecine, qu'en toute autre choſe où la ſanté n'eſt pas intereſſée.

Il eſt donc neceſſaire que les Traités qu'on donne aux Etudians en Medecine, ſoient faits avec toute l'exactitude poſſible ; mais c'eſt un travail qui demanderoit beaucoup d'habileté, & où il faudroit mettre beaucoup plus de tems, que ne peuvent faire les Profeſſeurs qui compoſent ces Traités.

Quoique ce ſoit un uſage établi dans les Ecoles, que tous les Profeſſeurs faſſent eux-mêmes les Traités qu'ils donnent à leurs Ecoliers, il ſeroit à ſouhaiter que cet uſage fût aboli ; car outre que les Profeſſeurs n'y peuvent pas donner tout le tems qui ſeroit neceſſaire pour rendre ces Trai-

tés

tés auſſi exacts qu'ils doivent l'être, c'eſt qu'il y a des Medecins leſquels quoiqu'habiles, ne ſont pas propres pour faire de tels ouvrages; d'ailleurs la coutume eſt de s'y arrêter beaucoup aux ſiſtêmes. Tout cela fait que les Traités qu'on donne, ſont ſouvent mal compoſés, & toujours trop remplis de ſentimens fondés ſur des imaginations.

C'eſt pourquoi le bien public demanderoit qu'on travaillât à faire un Corps de Medecine auſſi exact qu'il le peut-être, ſelon l'état preſent des choſes; puiſqu'il eſt plus important en cet Art qu'en tous les autres, de donner des bons principes aux commençans.

Mais afin que les Medecins qui ſeroient employés à cet ouvrage, étant moins chargés puiſſent faire quelque choſe de plus parfait, il ſeroit à propos de diviſer les differentes matieres qu'on traite en Medecine, & de les diſtribuer à pluſieurs Medecins, qu'on choiſiroit les plus capables de bien executer ce projet. Par exemple la Phyſiologie, c'eſt-à-dire, la partie de la Medecine qui traite de l'état na-

turel du corps, pourroit être partagée en trois parts, dont la premiere comprendroit les parties ſolides du corps humain, la ſeconde les parties fluides, & la troiſiéme les fonctions & les uſages de ces parties.

La grande étendue de la Pathologie, c'eſt-à-dire, de la partie de la Medecine qui concerne les maladies, demanderoit qu'on en fît un grand nombre de parts : une pourroit comprendre ce qui regarde les maladies en general, une autre les preceptes generaux pour les traiter. On feroit differentes parts des maladies, ſuivant les differentes parties qu'elles occupent ; comme de celles de la tête, de la poitrine, &c. On en feroit de celles qui ſont particulieres aux hommes, de celles des femmes, de celles des enfans, &c. On en feroit auſſi de celles qui ſont communes & qui occupent tout le corps, comme la fievre, le ſcorbut, la petite verole, &c. Pour mieux executer ce deſſein, il faudroit d'abord fixer le plan qu'on devroit ſuivre, afin que tous les Medecins qui y travailleroient, ayant les mêmes vûes, les parties que chacun fourniroit pour le

corps de la Medecine, euſſent plus de rapport les unes aux autres.

Comme la veritable Medecine eſt une ſcience de faits, & qu'elle eſt toute fondée ſur les obſervations qu'on en a recueillies, il ne faudroit rien mettre dans cet ouvrage qui ne fût tiré de l'experience, puiſque c'eſt la ſeule ſource de ce qu'on a découvert d'utile pour la ſanté. Ainſi les Traités qu'on fait ſur toutes les parties de cet Art, ne devant être qu'un tiſſu de ce que l'experience a fait connoître, il faudroit que chacun de ceux qui ſeroient chargés de travailler à cet ouvrage, évitât d'y rien mêler qui vînt de ſa propre imagination ou de celle d'autrui, comme il s'en trouve dans preſque tous les Traités qu'on a compoſés ſur cette matiere.

Néanmoins dans la Phyſiologie, après avoir expoſé ce qu'on a découvert par le moyen des ſens touchant l'état naturel du corps, on pourroit dire quelque choſe des ſiſtêmes qui ont été ſuivis par les meilleurs Auteurs, afin que les Etudians pûſſent les entendre, quand ils voudroient les lire. En quoi il faudroit obſerver exacte-

ment ce que j'ai marqué, qui eſt d'avertir que ce qu'on en dit, n'eſt autre choſe que des imaginations accommodées aux effets naturels, de peur qu'on n'y fût trompé.

Mais dans les Traités ſur les maladies, après les avoir défini il faudroit s'attacher particulierement à en rapporter l'hiſtoire, c'eſt-à-dire, à en bien expliquer les differentes eſpeces, à en marquer les ſignes qui les diſtinguent & les caracteriſent, & ceux qui en font connoître les ſuites. Il faudroit détailler exactement les differens accidens qui demandent de la variation dans la cure. Il faudroit enfin rapporter les diverſes methodes de les traiter, qui ſont ſuivies par les plus habiles Medecins dans le Païs; car il n'eſt pas neceſſaire que les Etudians apprennent de quelle maniere on guerit les maladies dans les païs étrangers.

A l'égard des cauſes des maladies lorſqu'elles ſont inſenſibles, il eſt inutile de les rechercher; parceque tout ce qu'on en a dit juſqu'à preſent, n'eſt fondé que ſur les differens ſiſtêmes. Mais il eſt bon de marquer les cauſes ſenſibles lorſqu'il y en a, parceque la

connoiſſance en eſt ſouvent utile pour traiter ces maladies. Par les cauſes ſenſibles, je n'entends pas ſeulement les exterieures, mais auſſi celles qui ſont au dedans du corps, & qu'on a découvertes après la mort de ceux qui ont été attaqués de pareilles maladies.

Un tel ouvrage ſeroit aſſurément fort utile dans la Medecine. Il exemteroit les Profeſſeurs de ſe donner la peine, comme ils font, de compoſer des Traités qui ne peuvent être que fort imparfaits ; parceque pour bien traiter ces matieres, il faut beaucoup plus de recherches qu'un ſeul homme n'en peut faire.

Les Etudians en Medecine retireroient auſſi beaucoup d'utilité de cet ouvrage : ils y trouveroient une doctrine utile & bien digerée, au lieu que les Traités qu'on leur donne, ſont ſouvent très mal compoſés & remplis de ſentimens fondés ſur des imaginations. De plus les Profeſſeurs n'étant pas obligés de compoſer leurs Traités, ils pourroient s'appliquer davantage à faire de bonnes explications.

Ce travail ſeroit fort avantageux au Public, car il lui importe beaucoup

que les Medecins ſoient bien inſtruits, puiſqu'il a un grand interêt qu'ils ſoient habiles, & que leur habileté depend beaucoup de la maniere dont on leur enſeigne la Medecine.

Un autre avantage qui en viendroit, c'eſt qu'en faiſant imprimer ce Corps de Medecine, on épargneroit aux Etudians la peine d'écrire tant de Traités ; & l'on pourroit mieux employer le tems qu'ils mettent à les écrire, en les interrogeant ſur ce qu'on leur auroit expliqué. Car puiſque la vûe qu'on doit avoir dans les inſtructions, eſt de faire concevoir & retenir aux Etudians ce qu'on veut leur apprendre, il eſt certain qu'on y réuſſiroit mieux en les interrogeant dans les Ecoles ; parce qu'on les obligeroit par là à s'appliquer à l'étude en particulier, & à être attentifs aux explications qu'on fait en Public. On verroit s'ils entendent leurs Traités, & l'on applaniroit les difficultés qu'ils pourroient trouver dans ce qu'on leur enſeigne. Ainſi l'on parviendroit plus ſûrement au but qu'on ſe propoſe.

L'uſage contraire où l'on eſt d'enſeigner les Sciences dans les Ecoles pu-

bliques, en dictant aux Ecoliers des Traités ſur ce qu'on leur veut apprendre, ne doit pas détourner de faire ce que je viens de propoſer. Peut-être qu'on ne feroit pas mal de le reformer; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner, ſi en montrant les autres Sciences il eſt à propos ou non, de s'en tenir à ce qui ſe pratique à preſent.

On ne peut pas diſconvenir qu'il ne fût d'une très-grande utilité pour le Public, qu'on chargeât d'habiles Medecins de travailler à un Corps de Medecine de la maniere que je l'ai marqué; parce qu'on ne doit pas douter que cet ouvrage ne fût beaucoup meilleur pour l'inſtruction des Medecins, que la plupart des Traités qu'on leur met entre les mains.

Ce Corps de Medecine étant fait, pretendroit-on qu'il fût plus à propos de le dicter aux Etudians dans les Ecoles, que de le faire imprimer? il n'y a perſonne qui ne voye qu'ils profiteroient davantage, ſi le tems qu'ils mettroient à l'écrire, étoit employé à leur expliquer la doctrine contenue dans cet Ouvrage, & à leur faire des interrogations deſſus pour les raiſons que j'ay marquées.

Si l'on dit qu'en faiſant écrire les Traités aux Etudians,on les oblige d'être aſſidus, ce qui n'arriveroit pas ſi on leur donnoit des Traités imprimés ; je repons à cela qu'il y a moyen de les obliger de venir exactement aux Leçons, en leur refuſant des atteſtations quand ils y auront manqué. Le nombre des Etudians en Medecine n'eſt pas ſi grand, qu'on ne puiſſe aiſément s'appercevoir de ceux qui ſont abſens.

D'ailleurs comme les Etudians en Medecine doivent ſe diſpoſer à prendre les degrés pour exercer cette profeſſion, ſi l'on eſt exact ſur les épreuves par leſquelles il eſt à propos de les faire paſſer, avant que de les recevoir Medecins, ils ne manqueront gueres aux Leçons qu'on donnera, pour leur faire entendre les matieres ſur leſquelles ils ſçauront qu'on doit les interroger dans leurs examen.

On pourra croire que quand les Etudians écrivent les Traités qu'on leur donne, ils ſe les mettent en même tems dans l'eſprit ; mais je m'en rapporte à l'experience qui fait connoître que la viteſſe avec laquelle ils ſont obligés d'écrire, les empêche d'y

faire

faire aſſez d'attention pour ſe l'imprimer dans l'eſprit ; au contraire il n'y a point de doute qu'en interrogeant les Etudians dans les Ecoles, on ne les obligeât d'être attentifs aux explications de leurs Profeſſeurs, & d'étudier en leur particulier les Traités qu'on leur expliqueroit;parce qu'ils feroient contraints de le faire, pour éviter la confuſion de répondre mal aux queſtions qu'on pourroit leur propoſer.

La coutume où l'on eſt de dicter aux Ecoliers des Traités ſur les ſciences qu'on leur enſeigne,a été établie avant que l'Art de l'Imprimerie fût trouvé. Alors il étoit à propos de leur faire écrire ce qu'il leur falloit apprendre ; car la cherté des Livres auroit détourné beaucoup de gens peu opulens, de s'adonner aux ſciences, quoiqu'ils y fuſſent très-propres ; mais cette raiſon ne ſubſiſtant plus, rien n'oblige de maintenir en Medecine un uſage qui eſt plus préjudiciable qu'utile.

En ſuivant la methode que je propoſe, un cours de Medecine de trois années ſuffiroit pour mettre les Etudians en état d'entrer en Licence, où ils ſe perfectionneroient dans la théo-

rie par l'étude des Auteurs, à laquelle ils ſeroient obligés de s'appliquer, pour ſe rendre capables de bien répondre dans les differens examen qu'il faudroit leur faire ſubir, comme je vais le marquer dans le chapitre ſuivant.

CHAPITRE X.

Comment on doit former & recevoir les Medecins.

LA ſcience qu'on peut acquerir dans les Ecoles de Medecine en aſſiſtant aux inſtructions, ne ſert pour ainſi dire, qu'à ébaucher un Medecin ; il lui manque encore beaucoup de connoiſſances qui lui ſont neceſſaires pour bien exercer la Medecine. Afin de le perfectionner il y a deux choſes à faire ; la premiere, de lui imprimer fortement dans l'eſprit une theorie plus pleine & plus entiere de cet Art ; car on oublie aiſément ce qu'on ne s'eſt pas mis bien avant dans la memoire : la ſeconde choſe, eſt de lui apprendre par les exemples à faire une juſte application de ſes connoiſſances.

Je dis en premier lieu que pour former autant qu'il eſt neceſſaire, ceux qui ont embraſſé la profeſſion de Medecine, il faut leur imprimer fortement dans l'eſprit une theorie plus pleine & plus entiere, que celle qu'ils peuvent apprendre dans les Ecoles ; car comme après avoir fait un cours de Philoſophie, on n'a pas pour cela le ſçavoir qu'il faut pour être bon Philoſophe : pour avoir étudié en Theologie ou en Droit pendant les trois ans preſcrits, on n'eſt pas pour cela bon Theologien ou bon Juriſconſulte ; de même pour avoir été aſſidu aux leçons des Profeſſeurs pendant un cours de Medecine, on n'a pas non plus toute la ſcience que doit avoir un bon Medecin.

Il n'eſt pas moins important à l'Etat qu'aux Particuliers, que ceux qui entreprennent d'exercer la Medecine en ſoient pleinement inſtruits ; car il eſt indubitable que ſans cela ils tomberont dans un grand nombre de fautes préjudiciables à la ſanté & à la vie de beaucoup de perſonnes. Il eſt donc du bien du Public, que l'on prenne toutes les meſures poſſibles, pour faire

enſorte que ceux qu'on lui propoſe comme bons Medecins, ayent une connoiſſance auſſi étendue & auſſi complete de la veritable Medecine, qu'ils ſont capables de l'avoir.

Il y a long-tems qu'on a reconnu de quelle conſequence il étoit de bien examiner ceux qui embraſſent la profeſſion de Medecine, avant que de leur en permettre l'exercice; c'eſt par cette raiſon que ſous l'autorité des Puiſſances on a reglé les épreuves, par leſquelles les Facultés devoient faire paſſer ceux qui ſe preſenteroient pour être reçus Medecins. Mais comme je l'ai montré au ſecond chapitre, ces épreuves ne ſont pas ſuffiſantes; & d'ailleurs en beaucoup de Facultés on n'obſerve pas avec aſſez de regularité, les reglemens qu'on a faits ſur ce ſujet.

Ce n'eſt pas encore aſſez que ceux qui veulent être reçus Medecins, ayent une theorie exacte de la Medecine, il faut auſſi qu'on leur montre à ſe ſervir à propos des preceptes qu'ils ſçavent. Car comme je l'ai fait voir dans les Reflexions critiques, * il faut être

* II. Part. chap. 2.

inſtruit de cet Art par les exemples ; & ſi l'on n'en a que la theorie, on ignorera beaucoup de choſes que l'uſage ſeul peut apprendre ; & ce ſera toujours aux depens de la ſanté & de la vie de pluſieurs perſonnes qu'on ſe rendra habile, ſi l'on veut acquerir ces connoiſſances par ſoi-même.

L'habileté d'un Medecin ne dépend pas moins de la pratique que de la theorie ; & l'on ne court gueres moins de riſque entre les mains d'un Medecin ſans experience, quelque ſçavant qu'il ſoit, qu'on en courroit dans un Vaiſſeau qui ſeroit conduit par un Pilote parfaitement bien inſtruit de la theorie de la Marine, mais qui n'auroit jamais été ſur mer.

C'eſt pourquoi il eſt auſſi important de prendre les meſures neceſſaires pour former les Medecins à la pratique de leur Art, avant que de leur en permettre l'exercice, qu'il l'eſt de les bien inſtruire de la theorie. C'eſt néanmoins ce qui ne ſe fait nulle part, & ne s'eſt encore jamais pratiqué comme il faut.

Il y a donc pluſieurs changemens à faire dans la maniere dont on forme

les Medecins, & dans les épreuves par leſquelles on les fait paſſer avant que de les recevoir ; car tant qu'on s'en tiendra à l'uſage ordinaire, il ne ſe peut pas faire qu'il n'y ait un fort grand nombre de mauvais Medecins, &que les plus habiles ne le ſoient beaucoup moins, que ſi on les avoit fait paſſer par les exercices propres à leur faire acquerir une bonne theorie de la veritable Medecine, & à les former comme il faut à la pratique de cet Art.

Les épreuves par leſquelles on fait paſſer les Medecins, conſiſtent comme j'ay dit, en Theſes & en éxamen, qui roulent principalement ſur les ſiſtêmes. Dans les Theſes on choiſit des points conteſtés pour les ſoutenir ; car on ne peut gueres diſputer ſur des choſes évidentes, & dont tout le monde convient. On y conteſte donc les uns contre les autres, & ſouvent avec beaucoup de chaleur, mais ſans jamais convenir ; parcequ'il eſt de l'honneur de celui qui ſoutient, de ne point ceder, quelque raiſon qu'on lui apporte contre l'opinion qu'il défend. Celui qui diſpute cherche ſouvent à vaincre par des ſubtilités, & le ſoute-

nant tâche d'éluder les objections par des échapatoires, quand les raiſons lui manquent. Aujourd'hui l'on ſoutient un point dans une Theſe, on ſoutiendra le contraire dans la même Ecole en un autre tems, quelquefois même dans la Theſe ſuivante, & cela avec un pareil ſuccès.

Si l'on veut juger des choſes ſans prévention, on conviendra que ces conteſtations ne ſervent de rien pour apprendre ce qui eſt utile à la ſanté; car cette connoiſſance conſiſte à ſçavoir ce qu'on a remarqué, qui a le plus ſouvent réuſſi en chaque occaſion. Cela dépend donc uniquement des faits. Or ce n'eſt point par la diſpute qu'on peut connoître les faits; & il eſt certain que ſi l'on veut ſçavoir ce qui a réuſſi le plus ſouvent dans une occaſion, ce n'eſt que par le témoignage de ceux qui l'ont obſervé, qu'on en peut avoir connoiſſance.

C'eſt donc une choſe conſtante, comme je l'ai déja dit, que l'uſage de ſoutenir des Theſes en Medecine, eſt non ſeulement peu utile pour l'inſtruction des Medecins, mais qu'il eſt auſſi un obſtacle à la juſteſſe d'eſprit, qu'il

faut tâcher de leur augmenter le plus qu'il eſt poſſible. Cet exercice produit encore un autre mauvais effet, qui eſt qu'on s'accoutume par là à ſoutenir ſon opinion ſans beaucoup ſe mettre en peine de la verité ; ce qu'on fait d'autant plus volontiers, qu'on n'y eſt déjà que trop porté naturellement ; & l'on tombe ainſi dans l'opiniâtreté, qui eſt un vice dangereux dans un Medecin. C'eſt pourquoi quelque ancien que ſoit l'uſage de faire ſoutenir des Theſes en Medecine, pour former & pour éprouver les Medecins avant que de les recevoir, l'interêt public demande qu'il ſoit aboli.

Les examen ſont plus utiles que les Theſes, pour obliger ceux qui ont embraſſé la profeſſion de la Medecine à en bien apprendre la theorie, & pour reconnoître s'ils la ſçavent ; mais, comme j'ai dit, dans les examen on mêle trop de la doctrine des ſiſtêmes ; ce qui empêche d'en retirer autant d'utilité, que ſi l'on n'y agitoit que ce qui eſt uniquement fondé ſur les obſervations. De plus le nombre des examen qu'on fait ſubir aux Medecins avant que de les recevoir, eſt trop petit, par

rapport à l'étendue de la Medecine. Ainſi l'on ne peut pas s'aſſurer par là, que ceux qu'on examine ayent toute la ſcience neceſſaire à un Medecin.

Pourvû qu'on ſçache paſſablement bien la Phyſique, & qu'on ait pris pendant quelque tems un Repetiteur ſur les matieres qu'on traite dans les éxamen ; on peut ſans une grande étude de la Medecine, ſe rendre capable d'y ſatisfaire. Et comme il n'eſt pas neceſſaire de s'être appliqué davantage à l'étude pour ſoutenir les Theſes de Medecine, il arrive de-là qu'on peut ſe tirer même avec honneur, de toutes les épreuves par leſquelles on eſt obligé de paſſer dans les Facultés les plus regulieres, ſans avoir une ſcience fort ample de la Medecine.

Il eſt donc très-important de mieux regler les épreuves, par leſquelles on doit faire paſſer les Medecins, avant que de les recevoir ; & il n'eſt pas moins neceſſaire de prendre des meſures convenables pour les former à la pratique de leur Art ; parce qu'ils ne ſont nullement capables d'entreprendre la cure des maladies, lorſqu'ils n'ont point appris à les traiter, en

voyant pratiquer un habile Medecin pendant un tems considerable.

Il est vrai qu'il y en a beaucoup qui le font, quoiqu'il n'y ait aucun réglement qui les y oblige; mais aussi il y en a plusieurs qui ne veulent pas se donner cette peine. C'est ce qui est cause qu'ils se font eux-mêmes une pratique suivant quelque sistême, ou suivant leur phantaisie; & c'est un grand hazard s'ils ne s'égarent pas souvent, aux depens de ceux qui se commettent à leurs soins.

Dans l'état où sont les choses, ceux mêmes qui sont assez attachés à leur profession, pour ne pas négliger de s'instruire par les exemples, en voyant pratiquer des Medecins experimentés, ne peuvent pas retirer de-là autant d'utilité qu'ils feroient, si les Medecins qu'ils suivent, leur expliquoient les raisons qui les déterminent au choix des remedes qu'ils prescrivent. C'est pourquoi je marquerai ce que je crois qu'il est à propos de faire, pour remedier à cet inconvenient, après que j'aurai éxaminé quels réglemens il convient de faire, pour perfectionner les Medecins dans la théorie, & par quel-

les épreuves il seroit à propos de les faire passer avant que de les recevoir.

La Medecine étant fort étendue, il est necessaire de tenir long-tems dans les exercices, ceux qui veulent se faire recevoir Medecins ; & comme les éxamen sont les moyens les plus convenables pour les perfectionner, & pour s'assurer de leur capacité, c'est à ces épreuves qu'il faut s'en tenir, sans leur faire employer tant de tems à se preparer à soutenir des Theses, qui ne peuvent gueres leur servir pour apprendre ce qu'ils doivent sçavoir.

La quantité des éxamen doit être reglée sur l'étendue de la Medecine. On pourroit croire qu'il suffiroit d'en borner le nombre, suivant celui des parties de cet Art ; mais l'on en jugera autrement, si l'on fait assez de réflexion sur la multitude des choses que ces parties renferment. Celle où l'on traite des maladies, demande elle seule un grand nombre d'examen ; car si l'on vouloit n'en faire qu'un sur cette matiere, sa grande étendue empêcheroit qu'en se preparant, on ne s'appliquât assez sur chaque espece de maladie en particulier, pour la sçavoir

autant qu'il eſt neceſſaire, avant que d'en entreprendre la cure. C'eſt pourquoi il ſeroit à propos de partager en pluſieurs éxamen, tout ce qu'il faut ſçavoir touchant les maladies.

Ce ſeroit ſe tromper que de croire qu'il fût inutile de faire là-deſſus tant d'éxamen, & de penſer que le but qu'on a dans ces exercices, étant de faire étudier ceux qui ſe preſentent pour être reçûs Medecins, on pût auſſi bien y parvenir en les interrogeant ſur toutes les maladies dans un ſeul éxamen. Car il s'agit principalement, de leur faire apprendre à fond ce qu'il faut ſçavoir ſur ce ſujet. Or quand on ſe prepare à répondre dans le même éxamen ſur une matiere ſi vaſte, on ne s'attache gueres qu'à la ſuperficie, parcequ'il faut trop de tems pour étudier à fond toutes les eſpeces de maladies. C'eſt ce qui fait que ne mettant pas aſſez de tems pour s'y preparer, on ne peut gueres avoir là-deſſus toute la ſcience neceſſaire.

Il n'y a pas lieu de douter qu'en faiſant un grand nombre d'éxamen, comme je vais le marquer, & en mettant un intervale ſuffiſant entre les

éxamen, pour donner le tems de s'y bien preparer, ce ne ſoit un meilleur moyen de mettre ceux qui les doivent ſubir, dans la neceſſité de bien étudier le ſujet ſur lequel on doit les interroger ; d'autant plus que la matiere de chaque éxamen n'étant pas ſi étendue, on pourroit y approfondir davantage les choſes.

Ce qu'il faudroit faire d'abord, ce ſeroit de s'aſſurer ſi ceux qui ſe preſentent pour être reçûs Medecins, ont un genie propre pour réüſſir dans cette profeſſion. C'eſt à quoi il ſeroit à propos de donner beaucoup d'attention, afin de ne leur pas faire perdre le tems qu'ils employeroient dans la ſuite pour tous les éxamen, s'ils venoient à être refuſés à la fin ; car il eſt du devoir des Medecins de ne pas recevoir ceux qui ne ſont pas capables de bien exercer la Medecine, quelque tems qu'ils ayent employé à s'en inſtruire.

Les premiers éxamen ne ſerviroient donc pas tant à reconnoître s'ils ont de la ſcience, qu'à découvrir s'ils ont un genie propre à devenir bons Medecins, c'eſt à-dire, s'ils ont beaucoup de jugement, s'ils s'appliquent à l'é-

tude, & s'ils ont aſſez d'ouverture d'eſprit & aſſez de memoire, pour apprendre & pour retenir tout ce qu'il faut qu'ils ſçachent.

Pour en avoir connoiſſance, il ſuffiroit de leur faire ſubir deux ou trois éxamen, ſur ce qu'on leur auroit enſeigné pendant leur cours de Medecine. Il n'en faudroit pas davantage pour découvrir quels ſont leurs talens. Mais afin que la timidité ne les empechât pas de paroître ce qu'ils ſont, il me ſemble qu'il conviendroit de faire ces éxamen en particulier, afin que le grand nombre d'aſſiſtans ne les embarraſſât pas, comme il pourroit arriver ſi ces éxamen étoient publics.

On jugeroit aiſément par leurs reponſes, s'ils ont de l'ouverture d'eſprit, de la memoire & de l'application à l'étude. Mais il faudroit plus d'attention pour diſcerner ſi leur jugement eſt auſſi ſolide que doit l'avoir un bon Medecin ; car on pourroit ſe laiſſer ſurprendre par la vivacité de certaines gens, qui ayant la conception aiſée, la memoire heureuſe, & de la facilité à parler, répondroient bien aux queſtions qu'on leur feroit, & qui

néanmoins faute de jugement ne devroient pas être reçûs Medecins.

La vivacité d'eſprit qui paroît en eux, doit faire preſumer qu'ils ne ſont pas propres à la Medecine; parceque dans l'exercice de cette profeſſion il faut beaucoup de reflexion, & que les eſprits vifs n'en ſont gueres capables. Les impreſſions qui ſe font d'abord chez eux, les frappent de maniere qu'ils ne ſont preſque plus en état d'être touchés de tout ce qui ſe preſente à leur entendement. Ce qui fait que quand ils ſont une fois prévenus, ils ont plus de peine à être déſabuſés. A quoi contribue encore beaucoup la préſomption à laquelle ils ſont ſujets; parceque leur brillant les éblouit, & leur donne trop bonne opinion d'eux-mêmes, pour ſe perſuader qu'ils ſe trompent. Ils y ſont confirmés par les approbations qu'ils reçoivent de la plûpart des gens, à qui ces ſortes d'eſprits plaiſent fort. Delà vient que dans l'exercice de la Medecine, ils ſe laiſſent ſouvent prevenir, & qu'on a de la peine à les déſabuſer. C'eſt pourquoi onne doit pas aiſément recevoir Medecins des gens d'un tel

caractere, qui peuvent mieux réüssir dans d'autres professions que dans la Medecine.

S'il paroissoit par les réponses de ceux qui se presenteroient pour être reçûs Medecins, qu'ils eussent les talens qu'il faut, on les admettroit à la Licence, en les faisant Bacheliers, ce qui est communément le premier degré pour parvenir au Doctorat.

La Licence qui est le tems destiné pour les épreuves qu'il faut subir avant que d'être reçû Docteur, pourroit commencer par des éxamen sur la partie de la Medecine, qui traite de l'état naturel du corps humain, ce qui suffiroit pour plusieurs éxamen. On passeroit ensuite aux medicamens, à leurs préparations, & à leurs compositions, sur quoi on feroit quelques éxamen. Il faudroit en faire un sur les choses dont le bon ou le mauvais usage peut maintenir ou déranger la santé. Mais les maladies étant l'objet de la principale partie de la Medecine, elles donneroient une ample matiere pour le plus grand nombre des éxamen.

Il en faudroit faire un sur les notions

tions qui concernent les maladies en general, un autre ſur les preceptes generaux, qui regardent le traitement des maladies. Il faudroit en faire pluſieurs ſur les maladies qui attaquent tout le corps, comme la fievre, la petite verole, &c. Il ſeroit bon de faire un éxamen ſur les maladies de la tête, un autre ſur celles de la poitrine, un autre ſur celles du ventre. Il en faudroit faire un ſur les maladies particulieres aux hommes, un ſur celles des femmes. Il en faudroit faire un ſur la groſſeſſe & ſur les maladies qui viennent aux femmes qui ſont en cet état; un autre ſur les accouchemens & ſur les accidens qui ſurviennent dans cette occaſion. Il faudroit faire auſſi des éxamen ſur la maniere de traiter les enfans & les vieillards quand ils ſont malades, & ſur leurs maladies particulieres, &c.

Pour mettre les Bacheliers dans la neceſſité de s'imprimer bien avant dans l'eſprit, tout ce qu'ils apprennent pendant le tems de leur Licence, il ſeroit bon de les aſſujetir à repaſſer de tems en tems les matieres ſur leſquelles ils auroient déja été examinés; ce

qu'on pourroit faire en les interrogeant quelquefois ſur ce qui a été le ſujet des éxamen précedens ; car ſi l'on ne prenoit pas cette précaution, il arriveroit que les Bacheliers auroient ſouvent oublié à la fin de la Licence, une grande partie de ce qu'ils auroient appris au commencement. C'eſt à quoi il faut neceſſairement obvier ; car il ne ſuffit pas qu'un Medecin ait ſçû ce qui eſt propre pour guerir les malades qui ont recours à lui, il faut qu'il l'ait aſſez imprimé dans ſa memoire, pour s'en ſouvenir ſur le champ ; car il n'eſt pas tems alors d'aller conſulter ſes livres.

Les derniers éxamen devroient ſe faire ſur les maladies externes, parce qu'il n'y auroit pas tant de neceſſité de repaſſer ce qu'on en auroit appris ; car n'étant pas ſi cachées, elles ne ſont pas ſi difficiles que les autres, & il eſt plus aiſé de retenir les preceptes qui concernent leur gueriſon.

Je ne dirai pas comment on doit traiter les matieres qu'on agite dans chaque éxamen. Ayant fait connoître ailleurs * qu'elle doit être la ſcience

* Reflexions critiques, II. Part. chap. 1.

d'un Medecin ; il ſuffit de marquer ici que toutes les queſtions qu'on y fait, doivent rouler ſur ce qui eſt connu par l'experience, & que lorſqu'il s'agit des maladies, il faut ſe contenter d'en rechercher les ſignes, les varietés, les remedes qui y conviennent, & l'occaſion de s'en ſervir.

Il me ſemble qu'il ſeroit à propos de faire publiquement ces éxamen, afin que les Etudians en Medecine puſſent y profiter; & que le Public connoiſſant avec quel ſoin & quelle application on éprouve ceux qui veulent être Medecins, il eût plus de confiance en eux quand ils ſeroient reçus.

L'intervale qu'il faudroit mettre entre les éxamen, ne peut gueres être moindre que de deux mois, afin que les Bacheliers euſſent le tems d'étudier, non ſeulement ce qu'ils trouveroient dans le Traité qu'on leur auroit expliqué dans les Ecoles, ſur la matiere du prochain éxamen, mais encore afin qu'ils puſſent lire auſſi ce que les meilleurs Auteurs ont écrit ſur le même ſujet ; & pour les y obliger, on n'auroit qu'à leur faire des interrogations là-deſſus dans les éxamen.

Le nombre des éxamen que j'ay marqué qu'il ſeroit à propos de faire, montant environ à vingt-quatre, & l'intervale qu'on doit laiſſer entre les éxamen étant de deux mois, il ſe trouveroit que la durée de la Licence ſeroit de quatre ans; ce qui avec les trois années du cours de Medecine qui a precedé, fait ſept ans d'étude. Cet eſpace eſt long, je l'avouë; mais il s'agit d'inſtruire, de former & d'éprouver des Medecins, c'eſt-à-dire, de les mettre en état, que le Public puiſſe en aſſûrance leur confier le ſoin de ſa ſanté & de ſa vie.

Si la Medecine eſt un Art ſi long, que la vie des hommes eſt trop courte par rapport à la multitude des choſes qu'il y faut apprendre, on ne doit point trouver à redire que je demande l'eſpace de ſept années pour inſtruire les Medecins, avant que de leur permettre l'exercice de la Medecine.

Mais pour ne pas tomber dans un inconvenient, qui eſt que pluſieurs des Etudians auroient trop long-tems à attendre, ſi l'on étoit quatre ans ſans recommencer de nouvelle Licence, je crois qu'il ſeroit à propos d'en

commencer une tous les deux ans ; ensorte que le commencement de chacune tombât au milieu de la durée de celle qui auroit commencé deux ans auparavant.

En obſervant avec exactitude ce que je viens de marquer, on pourroit s'aſſurer du ſçavoir des Bacheliers ; mais pour les former à la pratique de la Medecine par les exemples, dans le même tems qu'on les perfectionneroit dans la theorie, il ſeroit neceſſaire de les obliger de ſe trouver tous les jours avec le Medecin de l'Hôpital du lieu, & de l'accompagner dans la viſite de ſes malades.

Afin de retirer de-là plus d'utilité, il ſeroit à propos que les Bacheliers ayant paſſé les deux premieres années de leur Licence, à voir pratiquer les autres, ils entrepriſſent chacun de traiter un certain nombre de malades en preſence du Medecin. Et pour le faire avec plus d'ordre, il ſeroit bon qu'a chaque malade le Bachelier qui le traite, marquât l'eſpece de la maladie, par quels ſignes il la connoît, les circonſtances auſquelles il faut principalement faire attention pour

la cure; après cela il ordonneroit les remedes qu'il croiroit convenables. S'il ſe trompoit le Medecin feroit connoître ſon erreur, & reformeroit ſon ordonnance, ſelon qu'il le jugeroit à propos.

Les Bacheliers ayant ainſi pendant deux années traité les malades de leur chef en preſence d'un Medecin, ils pourroient être en état d'être propoſés au Public, comme des gens à qui l'on peut avoir recours dans les maladies. Mais tant qu'on ne prendra pas d'autres meſures que celles qu'on a priſes juſqu'à preſent, l'Etat ſouffrira toujours beaucoup des fautes que feront les Medecins, non ſeulement les premieres années d'après leur reception, mais encore de celles que pluſieurs feront pendant toute leur vie; parceque prenant une methode de traiter les maladies ſans être guidés par des Medecins experimentés, ils ſe conduiront au hazard en beaucoup d'occaſions.

Après que les Bacheliers auroient paſſé les quatre années de leur Licence dans les exercices que je viens de marquer, s'ils y avoient ſatisfait rien n'em-

pecheroit qu'on ne leur donnât le bonnet de Docteur. Mais si l'on n'avoit pas été content de leurs réponses dans les examen, il faudroit leur en faire subir encore touchant les matieres sur lesquelles ils n'auroient pas bien répondu, ou leur faire recommencer une ou deux années de Licence, si on le jugeoit necessaire.

On feroit la même chose à l'égard de ceux qui n'auroient pas profité de ce qu'ils auroient vû en suivant le Medecin dans la visite de ses malades. Car s'il faut que ceux qu'on reçoit ayent la science necessaire à un Medecin, il n'est pas moins important qu'ils sçachent se servir à propos de leurs connoissances.

Il n'y a aucune consideration qui doive porter à recevoir un Medecin, lorsqu'il n'a pas les qualités qu'il faut pour se bien acquiter des devoirs de sa profession. Car les Puissances déferant aux Medecins le soin d'examiner ceux qui veulent exercer la Medecine, s'ils y admettent quelqu'un qui n'en soit pas capable, ils se rendent responsables des fautes qu'il fait; & ils vont en cela non seulement contre la bonne

foi, mais ils pechent même contre l'humanité, en produiſant dans le Public un homme dont ils reconnoiſſent l'incapacité, comme s'il meritoit qu'on lui confiât en aſſûrance le ſoin de ſa ſanté & de ſa vie.

On pourra me dire que je demande un tems ſi long pour apprendre la Medecine, & que j'exige tant d'étude, d'exercices & d'épreuves avant que d'être reçû Medecin, que la peine qu'il faudroit ſe donner pour y parvenir, ne manqueroit pas de détourner de cet Art ceux qui y auroient le plus de penchant, & qui y ſeroient les plus propres. Quels avantages, dira-t-on, les Medecins ont-ils de plus que ceux qui choiſiſſent les autres états, pour eſſuyer tant de fatigues à le devenir ? ſont-ils plus conſiderés dans le monde ? voit-on dans cette profeſſion plus de gens avancer leurs affaires ? l'exercice en eſt-il moins fatigant & plus agréable ? nullement. Il n'y a point de païs où l'on faſſe moins de cas de la Medecine qu'en France. Les préventions qu'on y a conçûes contre les Medecins, font que beaucoup de gens ont dans leurs

maladies

maladies moins de confiance en eux qu'en toute autre perſonne. Ce qui fait qu'il n'y en a qu'un très-petit nombre qui ſoient aſſez employés pour retirer de la Medecine quelque avantage conſiderable.

L'exercice de cette profeſſion eſt trés-gênant & très fatigant. On s'y voit toujours parmi la triſteſſe, la douleur & les plaintes ; toujours dans un air auſſi incommode aux ſens, qu'il eſt contraire à la ſanté. A tous ces déſagrémens, ſi l'on ajoûte encore de ſi grandes peines & de ſi longs travaux, avant que de pouvoir parvenir à être reçû Medecin ; ce ſeroit détourner tout le monde de la Medecine, & reduire cet Art en un état encore pire que celui où il ſe trouve. C'eſt pourquoi, dira-t-on, il vaut beaucoup mieux laiſſer les choſes comme elles ſont, que de faire de tels projets de reforme, qui dans la ſpeculation preſentent de grands avantages, mais qui dans l'execution ſeroient plus préjudiciables qu'utiles.

Je réponds à cette objection, que ſi l'on ſe bornoit à faire les réglemens que j'ay propoſés ſur la maniere d'en-

ſeigner la Medecine, de former & d'éprouver les Medecins avant que de les recevoir, il pourroit s'enſuivre des inconveniens très-conſiderables. Mais ſi les Puiſſances employent leur autorité à illuſtrer cette profeſſion, & à empêcher que ceux qui n'ont pas été inſtruits de cet Art, n'entreprennent de l'exercer, la longue & penible étude à laquelle il faudroit s'appliquer, les fatigues qu'il faudroit eſſuyer avant que d'être reçû Medecin, ne ſeroient pas capables de détourner de la Medecine les gens qui ont de l'eſprit & de l'application, & qui ne ſe rebutent pas du travail, tels que doivent être ceux qui embraſſent cette profeſſion. Car il n'y a rien qu'on ne faſſe faire aux hommes par la vûe de l'honneur & de l'interêt. C'eſt pourquoi pourvû qu'on ſe ſerve de ces deux moyens, on trouvera aſſez de gens d'un genie propre à devenir bons Medecins, qui ſe ſoumettront volontiers aux réglemens que j'ai propoſés ; ainſi rien ne doit empêcher de les faire, puiſqu'ils ſont ſi neceſſaires & ſi avantageux au Public.

Mais, dira-t-on, quand l'utilité qu'on peut recevoir de la Medecine dans les

grandes Villes, feroit fuffifante pour engager ceux qui y veulent exercer cette profeffion, à paffer par toutes les épreuves que j'ai marquées ; il n'y a pas d'apparence que les avantages qu'on en retire dans les petites Villes, puffent déterminer affez de gens à prendre toutes les peines neceffaires pour être reçûs Medecins, fuivant les réglemens que j'ay propofés. Ainfi il faudroit diminuer le tems des études & la quantité des épreuves, au moins pour ceux qui ne veulent exerecr la Medecine que dans les petites Villes.

Pour réponfe à cette feconde objection, je dis que le tems que j'ai marqué pour l'étude de la Medecine, & pour les épreuves par lefquelles il me femble à propos de faire paffer les Medecins avant que de les recevoir, étant neceffaire pour les rendre auffi habiles qu'ils doivent l'être, & pour s'affurer de leur capacité; il n'y a pas plus de raifon de fe relâcher là-deffus à l'égard des Medecins qui veulent pratiquer la Medecine dans les petites Villes, qu'à l'égard de ceux qui ont deffein de l'exercer dans les grandes. Car la vie des habitans des grandes & des

petites Villes, eſt également prétieuſe à l'Etat. Il faut donc prendre toutes les meſures poſſibles pour faire enſorte que les Medecins des petites Villes, auſſi bien que ceux des grandes, ayent toute la capacité neceſſaire pour bien s'acquiter des devoirs de leur profeſſion. On peut attribuer aux Medecins des petites Villes, quelque prérogative pour engager ceux qui ont les talens neceſſaires à un bon Medecin, à prendre toutes les peines qu'il faudroit eſſuyer avant que d'être reçû. On pourroit par exemple les exemter de la taille & des logemens de gens de guerre, ou leur procurer quelques autres avantages; cela ne ſeroit pas à charge à la Ville, car quand un Medecin inſtruit & formé comme je l'ai dit, ne rechapperoit dans ſa vie que cinquante perſonnes, qu'il auroit manqué de guerir s'il avoit été moins habile, les contributions que ces gens-là fourniroient, ſeroient plus que ſuffiſantes pour dédommager la Ville des avantages que ce Medecin en recevroit.

CHAPITRE XI.

De l'ordre qu'il eſt à propos de mettre dans l'exercice de la Medecine.

LE but que le bon ſens veut qu'on ait en conſultant les Medecins, eſt d'apprendre d'eux ce qu'il y a de connu, qui eſt le plus utile pour la ſanté, dans l'occaſion ſur laquelle on demande leur avis ; ainſi le bien Public demande que de leur côté ils donnent des conſeils qui répondent à cette intention, quand on a recours à eux.

Pour juger s'il eſt à propos de faire quelque reforme dans l'exercice de la Medecine, il faut examiner ſi les Medecins s'acquitent ſi exactement de ce devoir, qu'on n'y puiſſe pas trouver à redire. Car s'ils y manquent, il n'y a point de doute qu'on ne doive employer tous les moyens poſſibles pour les y obliger, afin qu'on puiſſe s'aſſurer qu'en les conſultant on apprenne d'eux ce qu'il eſt à propos de faire dans l'occaſion preſente.

Ayant fait voir qu'il y a peu de bons

Medecins, & que les plus habiles n'ont pas toute la capacité qu'ils auroient ſi la Medecine étoit mieux reglée; il s'enſuit que le déſordre où cet Art ſe trouve à preſent, eſt cauſe qu'il arrive ſouvent qu'en conſultant les Medecins, on n'apprend pas d'eux ce qu'il y a de connu, qui eſt le plus utile dans l'occaſion pour laquelle on les conſulte.

En effet, les Medecins n'étant ni inſtruits, ni formés, ni éprouvés de la maniere qu'il le faudroit avant qu'on les reçût, comme je l'ai fait voir dans les chapitres precedens; il eſt impoſſible qu'il n'y en ait beaucoup qui ſoient peu capables de répondre à l'attente qu'on peut avoir quand on leur demande conſeil; & même pour ne rien déguiſer il faut dire qu'il n'y en a aucun qui n'y manque ſouvent. Car s'il eſt vrai qu'un bon Medecin ordonne rarement des choſes qu'il ſoit moins utile de faire, que de s'abandonner à la nature ſeule, il n'eſt pas moins vrai qu'il n'ordonne pas toujours ce qu'on a découvert de plus utile, parce qu'il n'en a pas toujours la connoiſſance.

Les Medecins ſont d'autant moins capables de donner d'auſſi bons avis qu'on auroit droit de le pretendre, que s'ils ſe ſont laiſſé d'abord prevenir de quelque ſiſtême, ils en prennent les imaginations, ſinon pour des verités, du moins pour des vrai-ſemblances ſur leſquelles ils peuvent ſe regler au défaut de la certitude ; ainſi étant perſuadés que ces connoiſſances ſont aſſez ſûres pour ſe conduire dans le traitement des maladies, dès qu'ils ſont Docteurs ils ne ſe mettent pas beaucoup en peine de regler leur pratique, ſuivant les avis des Medecins qu'un long uſage & un long commerce avec les plus experimentés, à rendu capables de diriger les jeunes Medecins ſur la maniere de traiter les malades.

C'eſt un déſordre qui s'eſt introduit dans la Medecine avec les ſiſtêmes, qui ont tout boulverſé cet Art depuis quelque tems. Les nouveaux Philoſophes ayant rencheri ſur les autres par la multitude & par la varieté des imaginations dont ils ont rempli la Phyſique, ils ont répandu parmi leurs Diſciples un grand mépris pour les Anciens ; ils ont auſſi inſpiré ce ſenti-

ment aux Medecins, qui les ont ſuivis dans leur maniere d'expliquer les effets naturels ; & c'eſt ce qui a preſque entiérement aboli la conſideration & la déference que les jeunes Medecins avoient autrefois pour leurs anciens. L'orgueilleuſe confiance que les Auteurs & les premiers fauteurs des nouveaux ſiſtêmes ont euë en leurs opinions, a détruit une ſubordination ſi utile parmi les Medecins.

Je ne diſconviens pas que dans les connoiſſances qui dépendent des notions naturelles, on ne doit pas déferer entiérement à l'autorité de ſes maîtres ; parceque chacun ayant reçû en naiſſant ces notions, il peut juger par ſes propres lumieres, de la verité de ce qu'on lui enſeigne. Mais il en eſt tout autrement des choſes qui dépendent des faits, telles que doivent être les inſtructions qu'il convient de donner à ceux qui apprennent la Medecine ; puiſqu'ils ne peuvent pas ſçavoir & qu'ils ne doivent pas tenter de découvrir par eux-mêmes, ce qu'on a trouvé qui réüſſit le plus ſouvent dans les occaſions où il s'agit de la ſanté, il faut qu'il s'en rapportent au témoi-

gnage de ceux qui peuvent les en instruire.

Mais outre le mal que produit la présomption qu'on a fait concevoir à ceux qui ont suivi les nouveaux sistêmes, en leur persuadant que par là ils étoient assez éclairés pour se conduire suivant leurs propres lumieres, en beaucoup d'occasions où il seroit necessaire qu'ils prissent conseil ; il arrive encore de-là un autre inconvenient, qui est que dans les cas où les partisans des sistêmes reconnoissent avoir le plus de besoin d'être dirigés par les avis des Medecins experimentés, ils se trouvent souvent denués de ce secours, ayant de la peine à rencontrer des anciens Medecins qui soient dans les mêmes opinions qu'eux, parceque l'instabilité des sistêmes est si grande, que ceux qui sont en vogue à present, n'étoient pas suivis dans le tems que ces Medecins ont fait leurs études ; d'ailleurs un grand nombre de ceux qui dans leur jeunesse ont été le plus attachés aux sistêmes, reviennent à la fin de tous ces sentimens fondés sur des suppositions.

C'est ce qui fait que soit que les par-

tiſans des ſiſtêmes ſe croyent aſſez habiles pour ſe paſſer de conſeil dans les occaſions où ils devroient en prendre, ſoit que connoiſſant qu'ils en ont beſoin ils ne ſçachent qui conſulter, ils ne ſe reglent ſouvent que ſur les lumieres qu'ils pretendent tirer du ſiſtême auquel ils ſe ſont attachés ; & alors ils pratiquent la Medecine au hazard, comme je l'ai montré dans les Reflexions critiques ſur la Medecine. *

On ne peut pas douter qu'en ſe conduiſant ainſi, ils ne donnent frequemment de mauvais conſeils à ceux qui ont recours à eux, puiſque tout ce qu'on connoît d'utile pour la ſanté, ne vient que des obſervations réïterées qu'on en a faites.

Le défaut des inſtructions qu'on donne à ceux qui prennent le parti de la Medecine, l'inſuffiſance des épreuves par leſquelles on les fait paſſer avant que de les recevoir Medecins, les fauſſes lumieres que fourniſſent les ſiſtêmes à ceux qui les ſuivent, le peu d'eſtime que les jeunes Medecins font de ceux qu'un long uſage a rendu capables de les diriger, ne ſont pas les

* I. Part. chap. 5.

ſeules cauſes du déſordre qui ſe trouve dans l'exercice de la Medecine ; il y en a encore une autre, qui eſt que pluſieurs Medecins négligent d'employer les moyens qui ſont en leur pouvoir pour acquerir les connoiſſances qui leur ſont neceſſaires. Ils ne s'attachent pas aſſez à lire les meilleurs Traités qu'on a faits ſur la Medecine ; quand ils en liſent, ils ne s'appliquent pas à démêler exactement ce qui s'y trouve de bien fondé en obſervations; & dans l'exercice de leur profeſſion ils n'ont pas toute l'attention qu'il faudroit,à remarquer les effets des remedes qu'ils voyent employer ; d'où il arrive qu'ils ne ſont pas en état de donner aux perſonnes qui les conſultent, des avis auſſi bons qu'ils en donneroient, s'ils avoient fait tout ce qui à dépendu d'eux pour s'en rendre capables.

Il eſt évident que ces déſordres ne peuvent être que fort préjudiciables ; il eſt donc neceſſaire de les corriger. On y parviendra en reglant mieux l'exercice de la Medecine , & en prenant des meſures pour empêcher les Medecins de s'écarter de leur devoir. C'eſt

ce qu'on a manqué de faire juſqu'à preſent, quoiqu'il y ait long-tems que des Medecins illuſtres & bien intentionnés en ont fait des plaintes ; mais les perſonnes qui ont eu le pouvoir d'y remedier, n'ayant pas connu les moyens qu'il falloit employer, ou ayant négligé d'y mettre ordre, ces abus ont ſubſiſté juſqu'à preſent, au grand préjudice de la ſanté & de la vie des hommes.

En inſtruiſant les Medecins avec toutes les précautions que j'ai marquées dans le chapitre neuviéme, & en obſervant ce que j'ai dit au chapitre precedent, ſur la maniere de les former & de les éprouver avant que de les recevoir ; on remediera en partie aux abus que je viens de marquer, & l'on rendra les Medecins plus capables de donner de bons conſeils à ceux qui leur confient le ſoin de leur ſanté. Mais quelque éxactitude qu'on ait à ſuivre les réglemens que j'ai propoſés pour l'inſtruction & pour la reception des Medecins, il y aura toujours de l'abus dans l'exercice de la Medecine, à moins qu'on n'oblige les Medecins de régler la methode qu'ils ſuivent en

traitant les maladies, ſelon ce que l'experience a fait connoître de plus utile dans les occaſions ſemblables à celles pour leſquelles on les conſulte.

Il eſt d'autant plus neceſſaire de prendre là-deſſus de grandes précautions, qu'il y a beaucoup de choſes qui ſont capables de détourner les Medecins de ſe bien acquiter de ce devoir. La pareſſe qui eſt naturelle aux hommes, le penchant qu'ils ont à preferer leur propre interêt à celui des autres, & la temerité qui ſe trouve en beaucoup de gens, leſquels ayant une grande confiance en leurs lumieres, ſe hazardent trop dans les conſeils qu'ils donnent aux malades.

La pareſſe empêche ſouvent de ſe donner toute la peine & tous les ſoins qu'il faut, pour apprendre ce qu'on a trouvé de plus convenable dans toutes les differentes eſpeces de maladies, & dans tous les divers accidens qui les accompagnent. L'amour propre faiſant que chacun prefere ſon utilité à celle d'autrui, il n'eſt pas rare qu'un Medecin ait moins d'égard au ſoulagement des malades qu'à ſa reputation. La temerité porte à preſcrire des

remedes, ſans avoir d'aſſez bonnes raiſons pour en conſeiller l'uſage.

La Medecine étant auſſi étendue & auſſi remplie de difficultés que je l'ai montré, il ne faut pas croire que dès qu'on eſt reçû Medecin, on ne doive pas ſe mettre en peine de rien apprendre davantage. Quand ceux qui embraſſent cette profeſſion, trouveroient tous les ſecours dont ils ont beſoin; quand on mettroit tout le ſoin poſſible à les bien inſtruire; quand de leur côté ils auroient répondu à la peine qu'on auroit priſe pour les former, ils ſe tromperoient de croire que cela leur ſuffiſe, & qu'ils puiſſent en demeurer là. Il eſt neceſſaire qu'ils travaillent toute leur vie à ſe perfectionner dans leur Art; car quoique ce ſoit un tems aſſez long que celui que j'ai marqué pour mettre les Medecins en état d'exercer la Medecine; lorſqu'ils ſeroient reçûs ils ne pourroient gueres ſçavoir que la maniere de ſe conduire dans les maladies communes, ou dans celles qui ſont aiſées à traiter; mais ce n'eſt que par un grand uſage & par un long commerce avec les Medecins experimentés, qu'on peut devenir capa-

ble de connoître ce qu'il eſt le plus à propos de faire dans les cas extraordinaires & difficiles.

Les Medecins ne parviennent jamais à un tel degré de perfection, qu'ils ne puiſſent plus avancer ; il faut donc qu'ils tâchent toujours d'acquerir de nouvelles connoiſſances, tant en obſervant les effets des remedes qu'ils employent, qu'en profitant des obſervations des autres Medecins. Mais ils ne doivent pas tant s'appliquer à acquerir de nouvelles connoiſſances, qu'ils négligent de conſerver celles qu'ils poſſedent. Car la memoire des hommes eſt labile, & ce qu'ils ont le mieux appris s'échape ſouvent, s'ils ne ſongent pas à s'en rafraîchir la memoire. Les Medecins n'ont pas de peine à retenir ce qui concerne les maladies ordinaires, parceque l'exercice journalier preſente aſſez d'occaſions qui en font reſſouvenir. Mais ils doivent avoir ſoin de ſe repreſenter de tems en tems, ce qui regarde les maladies qui ne ſont pas communes. Sans cette précaution ils s'expoſent à ne les pas traiter comme il faut, quand ils les rencontrent.

Comme on n'acquiert pas & qu'on ne conſerve pas ſans beaucoup d'application & de peine, toutes les connoiſſances qui ſont neceſſaires aux Medecins, il arrive que pluſieurs ne voulant pas ſe tant gêner, ne ſont pas auſſi habiles qu'ils pourroient l'être, & ils ne procurent pas au Public tout le bien qu'on auroit lieu d'attendre d'eux.

L'éloignement qu'on a de ce qui fatigue, n'empêche pas ſeulement les Medecins d'acquerir les connoiſſances qui leur ſont neceſſaires, il les détourne encore de ſe ſervir de celles qu'ils ont. Quelle que ſoit leur habileté, il leur faut une grande attention pour ne ſe point tromper dans l'exercice de leur profeſſion, principalement dans les occaſions difficiles, & l'on ſçait que l'attention coûte. Il faut examiner l'eſpece, le caractere & les accidens de la maladie ; il faut conſiderer le ſexe, l'âge, le temperament des malades, & toutes les circonſtances eſſentielles ; ſi l'on y manque, on court grand riſque de faire des fautes.

Il arrive d'autant plus ſouvent que les Medecins ne font pas aſſez d'attention aux circonſtances des maladies, qu'ils

qu'ils trouvent auprès des malades, des gens qui leur font questions ſur questions, qui demandent des explications de tout ce qu'ils voyent arriver, qui exigent qu'on leur prouve la convenance qu'il y a entre la nature du mal & celle des remedes qu'on propoſe. Toutes ces diſcuſſions font ſouvent perdre de vûë, les circonſtances qu'on doit enviſager pour preſcrire ce qui eſt le plus convenable. Ainſi l'envie que les Medecins ont de ſatisfaire la curioſité des aſſiſtans, les expoſe à ne pas faire ce qui eſt de plus utile aux malades.

Le penchant qu'on a pour ſa propre utilité, empêche encore que les Medecins ne donnent aux malades les conſeils qui leur ſont les plus ſalutaires. Pour menager leur reputation, ils ſe laiſſent ſouvent aller au ſentiment des malades, ou des gens qui les approchent; & ils preferent des remedes moins bons à d'autres, qui ſont en effet meilleurs, mais qui ne ſont pas approuvés d'eux. Car c'eſt une choſe qui n'eſt que trop connuë, que la plûpart des gens ont beaucoup d'imprudence à propoſer ce qu'ils s'imaginent

convenir aux malades, & que même ils en ſont tellement entêtés qu'on ne peut s'y oppoſer ſans leur déplaire.

La faute la plus ordinaire dans laquelle les Medecins tombent par complaiſance, c'eſt d'ordonner des remedes quand il ſeroit à propos de ne rien faire. Ils y ſont portés par l'impatience des malades, que l'envie de guerir porte à vouloir continuellement des remedes; à quoi ſe joint encore l'inquietude des gens qui s'intereſſent aux malades, & qui pour differens motifs voudroient qu'on guerît promtement leurs maladies.

Cela ſe rencontre encore plus ſouvent chez les Grands que par tout ailleurs; étant plus accoutumés aux aiſes de la vie, ils ſouffrent plus impatiemment les maux; & ceux qui les approchent ayant beaucoup d'interêt en leur conſervation, ſont d'ordinaire fort inquiets; c'eſt pourquoi les uns & les autres ne ſont point contens, à moins qu'on n'ordonne remedes ſur remedes. Ainſi les Medecins qui veulent ſe maintenir auprès des Grands, ſont obligés de ſe régler plutôt ſuivant leur phantaiſie ou celle des gens qui

les approchent, que ſuivant la meilleure methode de traiter leurs maladies.

Cependant il eſt certain qu'il y a beaucoup d'occaſions où il faut laiſſer agir la nature ſeule, & l'on peut dire qu'il n'y a point de maladie où il ne ſoit neceſſaire de ſuivre cette régle durant quelque tems. L'on en ſera aiſément perſuadé, ſi l'on conſidere que c'eſt proprement la nature qui guerit les malades, & que l'Art ne fait que l'aider. Il faut donc obſerver quand elle a beſoin d'aide, & quand elle fait aſſez elle ſeule; parceque ſouvent en voulant lui donner des ſecours dont elle n'a pas beſoin, on la trouble dans ſon operation.

Mais comme les hommes ſe conduiſent plus volontiers ſelon leurs inclinations que ſelon la raiſon, quand leur penchant les porte à vouloir des remedes, ſi le Medecin eſt aſſez attaché à ſon devoir pour n'en pas vouloir ordonner lorſqu'il ne les juge pas convenables, il court riſque de ſe faire congedier, ou du moins de perdre ſa reputation quand le ſuccès n'eſt pas favorable; à quoi il ne s'expoſe pas,

s'il ſe rend complaiſant au préjudice de la ſanté de ceux qu'il traite.

La troiſiéme choſe que j'ai dit qui détourne de donner de bons avis aux malades, eſt la temerité de quelques-uns, qui pour ſe faire connoître par des cures remarquables, riſquent imprudemment des remedes fort actifs en des maladies preſſantes, ou dans celles qui ſont opiniâtres. Ils en uſent ainſi lorſqu'ils ſont peu connus. Car alors n'ayant pas beaucoup à perdre & eſperant de gagner beaucoup, ils ne conſiderent que l'avantage qui peut leur en revenir. Ils ſe flattent que ſi les remedes ont du ſuccès, comme on le voit quelquefois arriver, ils acquerront beaucoup de reputation. C'eſt une faute que font ſouvent les Medecins qui ont trop d'ardeur pour ſe mettre en vogue. Les grands Seigneurs ſont plus expoſés que les autres à ces entrepriſes temeraires, parceque la cure qu'on fait de leurs maladies eſt plus éclatante. Mais ſi l'evenement eſt quelquefois heureux, il eſt bien plus ſouvent funeſte.

Il y a auſſi des Medecins qui pour découvrir des remedes plus efficaces

que ceux qu'on employe d'ordinaire, font des essais qui sont souvent préjudiciables à la santé & à la vie des malades. Car chacun cherche à se distinguer dans sa profession, & même c'est une chose louable & utile au Public, pourvû que l'équité n'y soit point blessée ; mais c'est une espece d'inhumanité que de chercher à se faire honneur aux depens de la santé de ceux qui mettent leur confiance en nous. On ne doit jamais risquer, que quand les remedes connus deviennent inutiles, ou que la maladie est extraordinaire ; encore ne faut-il pas le faire temerairement, & sans avoir de bonnes raisons pour croire que le malade sera plutôt soulagé par les remedes qu'on employe, que si on l'abandonnoit à la nature seule.

On pourra m'objecter que si les Medecins qui nous ont precedés, n'avoient point risqué de remedes, sans avoir de bonnes raisons pour le faire, on seroit privé de la connoissance de plusieurs remedes, dont on se sert utilement.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner de quelle maniere on a découvert ces

remedes, ni ſi l'on a ſujet de reprendre ceux qui les ont mis les premiers en uſage. Mais quand même on pourroit les excuſer d'avoir fait des eſſais temeraires, dans un tems où l'on ne connoiſſoit que peu de remedes ; à preſent qu'il y en a tant de connus, & qu'on a des regles fondées ſur l'experience pour s'en ſervir à propos, il ne faut pas faire legerement des eſſais qui ſe trouvent ſi ſouvent funeſtes.

Après être entré dans un aſſez grand détail, de ce qui empêche que les Medecins ne donnent à ceux qui les conſultent, d'auſſi bons avis qu'on pourroit l'eſperer, il faut chercher les moyens de remedier à ce deſordre. C'eſt ce que j'ai deja fait en partie, en montrant de quelle maniere on doit inſtruire les Medecins, & par quelles épreuves il eſt à propos de les faire paſſer avant que de les recevoir. Mais parceque les Medecins qui ſont à preſent reçûs n'ont pas été inſtruits & éprouvés, comme je l'ai marqué, & que par conſequent il y en a beaucoup qui n'ont pas la ſcience neceſſaire ; parceque ceux mêmes qui dans la ſuite n'auront été reçûs qu'après avoir

été bien inſtruits & ſuffiſamment éprouvés, pourroient néanmoins tomber ſouvent en des fautes conſiderables, ſoit manque d'application, ſoit par complaiſance, ſoit par temerité; il faut examiner quelles meſures on peut prendre afin d'empêcher les maux qu'un tel deſordre eſt capable de cauſer.

Il me ſemble que le moyen le plus ſûr pour réüſſir dans ce deſſein, eſt de rendre les Medecins reſponſables des fautes qu'ils font. Le bien public demande qu'on établiſſe une regle ſi neceſſaire; & les Medecins n'ont pas lieu de s'en plaindre, puiſque cela ſe fait dans toutes les autres profeſſions.

Il y auroit de l'injuſtice à vouloir que les Medecins fuſſent garants du ſuccès de ce qu'ils ordonnent, puiſqu'il ne depend pas d'eux; mais on eſt en droit d'exiger qu'ils preſcrivent en chaque occaſion, ce qu'on a découvert qui y réüſſit le plus ſouvent. S'ils ne le font pas, c'eſt ou qu'ils ont negligé de l'apprendre, ou qu'ils ne font pas aſſez d'attention pour juger de ce qui convient alors, ou c'eſt quelque motif d'interêt qui les detourne de leur devoir. De quelque maniere que cela

arrive, il eſt évident qu'ils ſont coupables, & que par conſequent ils meritent qu'on leur impoſe quelque peine.

Il eſt ſurprenant que ceux qui ont gouverné les Etats, ayent negligé de faire là-deſſus des réglemens convenables. Car c'eſt un grand abus de laiſſer aux Medecins dès qu'ils ſont reçûs, une entiere liberté de pratiquer la Medecine à leur fantaiſie, ſans en être reſponſables en aucune façon; & il y auroit auſſi peu d'équité aux Medecins de pretendre avoir ce droit, qu'il y auroit peu de raiſon aux perſonnes qui ont l'autorité en main, de croire qu'ils ne ſont pas obligés de remedier à un abus ſi préjudiciable.

Comme il n'y a que les Medecins qui ayent aſſez de connoiſſance de ce qui convient dans les maladies, pour bien diſcerner les fautes que l'on fait en les traitant, & pour porter là-deſſus un jugement aſſuré; je crois que le meilleur moyen de prevenir les fâcheuſes ſuites du peu d'ordre qu'il y a dans l'exercice de la Medecine, ce ſeroit d'établir dans les lieux où on le trouveroit à propos, un certain nombre

de

de Medecins, qui fussent chargés de veiller à la maniere dont les autres s'acquiteroient de leur devoir. Et afin que leurs jugemens fussent plus assûrés, il ne faudroit choisir pour cela que des Medecins qui eussent au moins pratiqué la Medecine pendant vingt ans. Par la maturité de leur âge & par leur longue experience, ils seroient plus propres à remplir ces charges.

Il se presente contre cet établissement une difficulté qui paroîtra d'abord fort considerable ; c'est que les Medecins suivant des methodes très-differentes pour traiter les maladies, ceux qui seroient établis pour être Juges sur cette matiere, pourroient condamner des Medecins qui auroient une methode differente de la leur, quoiqu'elle fût aussi bonne, & peut-être meilleure. Mais dans cet établissement on doit faire une regle de ne pas condamner ceux qui en traitant leurs malades, ont suivi une methode approuvée & autorisée par de bons Medecins. Il faudroit seulement punir ceux qui par ignorance ou par negligence auroient fait des fautes considerables, & qui sont reconnues pour telles par

tous les bons Medecins. Car quoiqu'il y ait une grande diverſité de ſentimens parmi eux ſur la maniere de traiter les maladies, il y a cependant un grand nombre de points ſur leſquels ils conviennent. Par exemple on ne verra point de Medecin qui approuve la ſaignée dans un épuiſement total & une défaillance de la nature ; il n'y en a point qui approuve l'uſage des remedes violens pour les femmes groſſes, à moins qu'il n'y ait une neceſſité indiſpenſable.

Si l'on veut executer ce que je marquerai dans le chapitre ſuivant pour perfectionner la Medecine, la confuſion qui y regne à preſent ſe diſſipera, & l'on pourra connoître alors avec plus de facilité & de certitude, quels moyens ſont les plus convenables pour traiter chaque maladie.

En établiſſant ces conſeils de Medecins, on pourra remedier aux abus que j'ai marqué au commencement de ce Chapitre, qui regnent à preſent dans la Medecine. On corrigera les deſordres que les ſiſtêmes y cauſent ; on obligera les Medecins de rechercher avec ſoin les bonnes obſerr

vations qu'ils peuvent trouver dans les Auteurs, de regler leur pratique ſuivant les preceptes qu'on a établis ſur des experiences bien entendues, & de ne pas s'arrêter aux imaginations des ſiſtêmes, ſur quoi roulent principalement les exercices & les épreuves, par leſquelles on fait paſſer ceux qu'on reçoit Medecins.

La crainte d'être repris engagera les jeunes Medecins à prendre garde de faire des fautes. Ils s'appliqueront plus ſoigneuſement à l'étude, pour apprendre ce qu'ils ſont obligés de ſçavoir ; ils chercheront les éclairciſſemens dont ils auront beſoin, en conſultant les Medecins les plus experimentés ; ils auront plus d'attention auprès des malades, de peur qu'il ne leur échappe quelque circonſtance, qui demande de la variation dans la cure ; ils éviteront de faire des eſſais temeraires, de peur qu'on ne les rende reſponſables des mauvais ſuccès.

Par cet établiſſement on remediera encore à un deſordre qui ne cauſe pas moins de préjudice aux malades, qu'il attire de reproches aux Medecins. Car il y en a parmi eux qui ſe faiſant à

leur phantaisie une methode de traiter les maladies, tombent en des excès très-condamnables. Les uns font saigner excessivement leurs malades, les autres ordonnent de trop frequentes purgations; d'autres prescrivent fort legerement l'emetique, qui est un remede violent, & que par consequent on ne doit pas employer, quand on peut aussi bien réüssir par des remedes plus doux. On préviendra les maux qui naissent de ces abus, en contraignant les Medecins de regler leur pratique, suivant ce que l'experience a fait connoître de meilleur, tant aux Medecins des siecles passés, qu'aux Medecins experimentés qui vivent encore & qu'on peut consulter.

Mais en obligeant les Medecins de chercher les éclaircissemens dont ils ont besoin, en consultant ceux qu'une longue experience a rendu capables d'en donner; il faudroit engager ceux ci à ne jamais refuser de donner à leurs Confreres, toutes les lumieres dont ils ont besoin pour leur profession. C'est un serment qu'on devroit faire prêter à tous les Medecins, quand on les reçoit; car il est du bien public

qu'on établiſſe cette regle ; & ſi quelque Medecin y manquoit, il faudroit qu'il en fût puni, comme le jugeroit à propos le Conſeil de Medecins, établi pour maintenir l'ordre dans l'exercice de la Medecine.

Ce ſeroit là un bon moyen pour corriger l'abus des ſecrets, qui ne ſont d'ordinaire qu'une pure charlatanerie; & ſi un Medecin avoit en effet découvert quelque choſe de plus utile que ce qui eſt communément connu, cela ſeroit ainſi répandu promtement dans le Public, qui en recevroit plus d'utilité que ſi le Medecin qui en a la conconnoiſſance, étoit en droit de ne le pas communiquer aux autres Medecins.

Il ne ſeroit pas juſte à la verité, que ſi un Medecin avoit par ſon application fait quelque découverte fort utile pour la ſanté, il fût privé du fruit de ſon travail. Il ſeroit à propos qu'on lui donnât une recompenſe telle qu'il la meriteroit; je marquerai dans le treiſiéme chapitre, ſur quel fonds on pourroit la prendre, ſans charger ni l'Etat ni le Public. Mais ce ſeroit manquer aux devoirs de la ſocieté, de ſouffrir

que quelqu'un fît myſtere d'un remede qui ſeroit utile pour la ſanté & pour la vie des hommes.

Je ſçai qu'il peut naître quelques inconveniens de la reforme que je propoſe de faire dans l'exercice de la Medecine, en aſſujettiſſant les Medecins à rendre compte de la methode qu'ils ſuivent en traitant les malades. Mais il eſt certain que cet établiſſement ne peut jamais cauſer à beaucoup près autant de mal, qu'il en arrive de ce que l'on ſouffre que les Medecins ayant un plein pouvoir de diſpoſer de la ſanté & de la vie des hommes, ſans être reſponſables des fautes qu'ils font, lorſqu'ils manquent à leur devoir. Ainſi la vûe des inconveniens qui peuvent s'enſuivre, ne doit point empêcher de mettre dans la Medecine un ordre ſi neceſſaire ; d'ailleurs ſi l'on prend des meſures convenables, il ſera difficile que cet établiſſement puiſſe avoir des ſuites qu'on ait lieu de tant apprehender.

Il ſe trouvera ſans doute des occaſions où l'on ne pourra pas juger ſi un Medecin a manqué, parcequ'on n'au-

ra pas une connoiſſance aſſez préciſe des circonſtances qui ſe ſeront trouvées, quand le Medecin aura ordonné les remedes ſur leſquels on le reprend ; comme alors on n'aura pas de preuves qu'il ait manqué, il y auroit de l'injuſtice à lui impoſer aucune peine. Mais quand les fautes ſeront averées, il eſt de l'interêt du Public qu'on ne les laiſſe pas impunies, comme on a toujours fait. C'eſt pourquoi rien ne doit empêcher de faire cet établiſſement qui eſt ſi neceſſaire pour remedier au deſordre qu'il y a dans l'exercice de la Medecine. L'exemple de ceux qu'on aura punis, ſervira à rendre les autres plus circonſpects.

Il ne faut pas croire qu'un tel établiſſement faſſe honte à la Medecine ; car puiſqu'il eſt impoſſible que dans toutes les profeſſions il ne ſe gliſſe des gens qui ne ſe mettent en peine de ce qui regarde les autres, qu'autant que leur propre interêt le demande, quelques meſures qu'on prenne, il y aura des Medecins qui ſe trouvant dans cette mauvaiſe diſpoſition, s'efforceront plus d'acquerir ce qui peut les faire eſtimer, que de ſe rendre capa-

bles de remplir leur devoir. C'est pourquoi s'attachant plus à plaire qu'à soulager les malades, il ne se peut pas faire qu'ils ne tombent dans un grand nombre de fautes, soit parce qu'ils manqueront des connoissances qui leur seroient necessaires, soit parce qu'ils auront trop de complaisance pour les préventions des malades, ou des personnes qui les approchent. Pour remedier à ce desordre, il est necessaire de les assujetir à leur devoir par la crainte. Et bien loin que cet établissement soit honteux à la Medecine, il ne peut que lui faire honneur par le soin que les Medecins prendront pour ne point faire de fautes, & par l'exactitude avec laquelle on punira ceux qui manqueront.

Les bons Medecins ne doivent pas s'offenser d'un tel établissement ; car ayant la science, le jugement & la probité qu'il faut dans leur profession, ils ne tomberont pas en des fautes qui ne viennent que du manque de sçavoir, d'attention, ou de probité. C'est pourquoi de même que S. Paul dit * que *la Loi n'est pas pour le juste, mais pour*

* 1. Epit. à Timothée chap. 1. vers. 9.

les méchans & les rebelles ; je puis dire que l'établiſſement que je propoſe ne regarde pas les bons Medecins, mais les mauvais qui n'ont pas la ſcience qui leur eſt neceſſaire, ou qui manquent de l'attention & de la probité qu'on doit avoir dans l'exercice d'un Art ſi important.

A l'égard des peines qu'il conviendroit d'impoſer à ceux qui auroient manqué, je crois qu'on devroit employer le plus ordinairement la reprimende, ou les amendes pecuniaires, ſelon la qualité des fautes. Mais ſi un Medecin y retomboit ſouvent, il me ſemble qu'il ſeroit à propos de lui interdire l'exercice de la Medecine pendant un tems ; & même ſi l'on reconnoiſſoit qu'il y eût une incapacité dans un Medecin laquelle ne ſe pût corriger, il faudroit lui défendre entiérement d'exercer la Medecine, ſans ſe mettre en peine de ce qu'il pourroit devenir. Car il vaut beaucoup mieux tomber dans l'inconvenient qu'un homme ait de la peine à vivre, que de le laiſſer ſubſiſter à ſon aiſe aux depens de la ſanté & de la vie d'un grand nombre de perſonnes.

Afin de ne rien omettre de ce qui eſt neceſſaire, pour regler l'exercice de la Medecine, auſſi-bien qu'il le peut-être; je crois qu'à ce que je viens de dire, je dois encore ajoûter quelque choſe, ſur la maniere dont il eſt à propos que ſe faſſent les conſultations. Car s'il eſt important d'établir un ſi bon ordre dans cette profeſſion, que chaque Medecin s'acquite exactement de ſon devoir en particulier; il eſt auſſi utile que quand on en aſſemble pluſieurs, il n'y ait point d'obſtacle qui les empêche de dire ce qu'ils ſçavent de meilleur pour la gueriſon de la maladie, ſur laquelle on leur demande conſeil.

C'eſt avec beaucoup de raiſon qu'on a introduit l'uſage des conſultations; car il ſe preſente ſouvent des cas difficiles, où un Medecin quelque habile qu'il ſoit, peut aiſément ſe tromper. Les connoiſſances des hommes ſont toujours fort bornées, & leur eſprit eſt trop diſtrait pour ne pas manquer quelquefois à faire attention à toutes les circonſtances de l'objet qui occupe leur penſée. C'eſt pourquoi il peut arriver qu'un Medecin en traitant une

maladie, ne remarque pas une circonſtance qui devroit le déterminer au choix du remede qu'il ſeroit à propos d'ordonner ; au lieu que pluſieurs Medecins ſe trouvant enſemble, & examinant chacun les circonſtances de la maladie, il ſera plus difficile que rien leur échape. Cette conduite eſt conforme à ce qui ſe pratique ordinairement, & que la prudence veut qu'on faſſe dans les affaires de la vie qui ſont embaraſſées & qui demandent une grande diſcuſſion.

Il eſt d'autant plus important de prendre l'avis de pluſieurs Medecins en beaucoup de maladies, que dans l'état où ſe trouve la Medecine, il eſt impoſſible- que les Medecins ayent une connoiſſance de cet Art auſſi étendue qu'elle le ſeroit, s'ils avoient tous les ſecours dont ils ne peuvent ſe paſſer. Mais ce qui prouve encore plus la neceſſité des conſultations, c'eſt qu'il ſe rencontre ſouvent des maladies extraordinaires ; & comme c'eſt par l'experience qu'il faut connoître ce qui y eſt le plus convenable, ſi l'on s'en rapportoit aux lumieres d'un ſeul Medecin, il n'auroit pas fait aſſez

d'obſervations pour ſçavoir ce qu'il faudroit faire ; mais pluſieurs Medecins habiles & experimentés, ſe communiquant les uns aux autres leurs obſervations particulieres qui ont rapport au cas dont il s'agit, il eſt certain qu'on pourra plutôt découvrir par ce moyen, quels ſont les remedes qui conviennent le plus dans cette occaſion.

Si les conſultations ſont par elles mêmes très-utiles, pour ſçavoir ce qu'il faut faire dans les maladies, qui ſont ou extraordinaires, ou difficiles à traiter, la maniere dont ces conſultations ſe font, les rendent ſouvent infructueuſes ; parce qu'on s'applique au moins autant à faire de beaux diſcours, qu'à chercher ce qu'il y a de plus propre pour la gueriſon des maladies. La cauſe de cet abus eſt que les malades ou ceux qui s'intereſſent à leur gueriſon, veulent que ces conſultations ſe faſſent devant eux ; & comme preſque tout le monde aime à entendre raiſonner ſur les cauſes des maladies, ſur leur nature, ſur celle des remedes, & ſur le rapport de l'une avec l'autre, les conſultations ſe paſſent ſouvent en longs raiſonnemens tirés des ſiſtêmes

qui en ſont des ſources fecondes ; parceque les Medecins pour conſerver leur reputation ſont obligés de s'accommoder au goût de ceux qui les écoutent. Mais ce n'eſt pas là le moyen de connoître ce qu'il faut faire pour le ſoulagement des malades. Ce n'eſt pas les beaux diſcours qui les peuvent guerir ; ils ont beſoin qu'on examine quel eſt le remede qu'on a découvert par experience qui eſt le plus convenable pour leur maladie, ſelon les circonſtances qui l'accompagnent.

C'eſt pourquoi afin de rendre les conſultations auſſi utiles qu'elles peuvent l'être, & afin de ne point tomber dans les inconveniens qui en arrivent ſouvent, il eſt neceſſaire d'établir pour regle de ne les jamais faire en preſence de qui que ce ſoit. Car alors les Medecins ne donneront plus une partie de leur attention à rechercher les termes & à faire des diſcours propres à plaire. Ils s'appliqueront uniquement à découvrir ce qui peut ſoulager le malade ; alors ſi quelqu'un des Medecins s'étoit trompé dans l'avis qu'il a propoſé, il ne ſe feroit pas une peine de revenir de ſon erreur,

n'ayant pas à craindre que cela fît tort à ſa reputation ; alors on ſeroit plus libre de dire ſon ſentiment, n'étant pas retenu par la crainte de choquer ceux des Medecins qui penſent autrement ; alors on pourroit entrer dans une diſcuſſion plus exacte, des raiſons qui ſe preſenteroient, pour ou contre les remedes que l'on conſeilleroit, & l'on ne tomberoit pas dans l'inconvenient qu'il y auroit à dire ces raiſons en preſence des malades ou des perſonnes qui leur ſont attachées.

Car il arrive quelquefois que les remedes pour leſquels on ſe détermine, ſont ſujets à quelque mauvais effet ; & néanmoins la prudence veut qu'on en uſe, quand le bien qu'on en peut eſperer eſt beaucoup plus conſiderable que le mal qu'on en craint ; & cela principalement lorſqu'il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir le bon effet qu'on en attend. Il n'eſt pas à propos que d'autres que les Medecins ſoient informés de tout cela ; parceque ſi les malades en avoient connoiſſance, ils en pourroient être ſi frappés, que l'inquietude leur cauſeroit quelque fâcheux accident, ou ſeroit un obſtacle au ſuccès du remede.

S'il y a quelques petits eſprits ſur qui les plaiſanteries des Comediens ayent fait aſſez d'impreſſion, pour les jetter dans la défiance ſur une conſultation qui ſe feroit ſans témoins ; ce que j'ai à leur dire, c'eſt que s'ils ſe défient aſſez de la probité des Medecins qu'ils ont aſſemblés, pour craindre qu'ils ne parlent dans la conſultation, de toute autre choſe que de ce qui regarde la gueriſon du malade, ils ne doivent avoir aucune confiance en eux, ne pouvant pas les eſtimer bons Medecins, ſans être perſuadés de leur probité ; ſi au contraire ils regardent ces Medecins comme d'honnêtes gens, ils doivent s'aſſurer que quand il s'agit de la vie d'un homme, ils ne propoſeront pas un remede ſans y avoir bien penſé, puiſque ce n'eſt que pour cela qu'on les aſſemble.



CHAPITRE XII.

Des moyens de perfectionner la Medecine.

CE n'est bas trop avancer que de dire, que la Medecine est très-éloignée de l'état de perfection où elle devroit être ; & même c'est un sentiment assez generalement reçû, pour qu'il ne soit pas necessaire d'en apporter des preuves. Les Medecins éclairés en sont convaincus, parceque leur propre experience ne les en fait que trop appercevoir ; & le Public en est persuadé, non pas par une connoissance qu'il ait des défectuosités qui se trouvent dans cet Art, mais par la mauvaise disposition où il est à l'égard de la Medecine & des Medecins.

Si l'on n'a pas fait dans cet Art autant de progrès qu'on auroit pû, ce n'est pas qu'on n'ait beaucoup travaillé à le perfectionner. On a vû dans tous les tems un grand nombre de Medecins qui se sont efforcés de rentherir sur les autres, & de trouver quelque

quelque chose de mieux que cequ'on avoit déja decouvert ; mais comme ils n'ont pas toujours pris des moyens convenables pour parvenir à leur but, les peines qu'ils se sont données ont souvent été infructueuses.

On a d'abord fort bien commencé ; la voye des observations étant celle qui se presente naturellement à l'esprit, c'est aussi celle que les premiers Medecins ont suivie. Cette voye étant fort longue & fort difficile, elle a rebuté la plûpart des Medecins qui dans la suite ont voulu faire des découvertes ; c'est ce qui les a engagés de prendre un autre chemin qui leur a paru plus court ; mais par malheur il ne les a pas conduits où ils vouloient aller. Ils se sont flatés qu'en suivant les Philosophes dans la maniere de raisonner sur la nature, ils pourroient découvrir ce qu'il y a d'insensible dans les fonctions du corps humain, & dans les dérangemens qui y arrivent ; ils se sont imaginé que par le même moyen ils pourroient aussi connoître la nature des alimens & des remedes, & par là en découvrir l'usage convenable ; mais l'evenement a fait connoître que

toutes ces idées & toutes ces esperances n'étoient qu'illusion.

C'est là l'origine de l'égarement de ces Medecins; c'est là le grand obstacle qui a empêché que dans la Medecine on n'ait fait tout le progrès qu'on n'auroit pas manqué de faire, si les Medecins avoient continué de suivre uniquement la voye des observations que d'abord ils avoient prise, & qui les a conduits à la connoissance de tout ce qu'on a découvert d'utile pour la santé.

Plusieurs grands Medecins ont dès le commencement reconnu qu'on quittoit le bon chemin, ils ont condamné ceux qui prenoient une si mauvaise route; mais comme chacun fait d'ordinaire tout ce qu'il peut pour être employé dans sa profession, & que le Public a toujours plus recherché les Medecins qui faisoient des raisonnemens sur la nature des maladies & sur celle des remedes; cela a été cause que dans la Medecine on s'est toujours beaucoup addonné aux sistêmes, qui sont la source de tous ces raisonnemens, & qu'on s'est laissé aller jusqu'à croire qu'on pouvoit s'y regler

dans la recherche de ce qui convient pour la conſervation de la ſanté, & pour la gueriſon des maladies.

On s'eſt attaché d'autant plus volontiers aux ſiſtêmes qu'outre l'avantage qu'on en recevoit en amuſant le Public par les raiſonnemens qui en ſont tirés ; on y a trouvé, comme je viens de dire, une commodité, qui eſt que par là on s'épargnoit beaucoup de peine ; parce qu'il eſt bien plus facile d'imaginer & d'apprendre les ſiſtêmes, que de faire de bonnes obſervations & de demêler celles qui ſont juſtes d'avec celles qui ne le ſont pas ; ainſi les Medecins trouvant d'un côté plus de facilité & d'avantage, de l'autre beaucoup de peine & peu d'utilité pour eux ; l'amour propre les a engagés la plûpart à s'adonner beaucoup aux ſiſtêmes, & les a detournés de s'appliquer aux obſervations.

Le mal auroit été moins grand ſi l'on s'étoit borné à ne ſuivre qu'un ſiſtême. Ceux qui veulent que les Medecins raiſonnent ſur la nature des maladies & ſur celle des remedes, auroient été par-là ſatisfaits, & l'on auroit évité tous les inconveniens qu'a

apporté la multitude des ſiſtêmes qu'on a imaginés.

Comme la Medecine a toujours été aſſujettie à la Phyſique, la doctrine des Peripateticiens ayant été en vogue pendant pluſieurs ſiecles, le ſiſtême de Galien qui eſt établi ſur leurs principes, a été ſuivi durant ce tems par la plus grande partie des Medecins. Quoiqu'il ſoit fondé ſur quantité de ſuppoſitions, comme tous les autres ſiſtêmes, il valoit beaucoup mieux s'y arrêter que d'en inventer tant de nouveaux comme on a fait. Si dans ce ſiſtême on n'apporte ſouvent que des mots pour l'explication de ce qui ſe paſſe dans le corps de l'homme; les nouveaux ſiſtêmes ne ſont preſque que des imaginations ajuſtées aux effets qu'on y remarque; & les Medecins ſont plus expoſés à faire des fautes en ſe reglant dans l'exercice de la Medecine ſur ces imaginations, que les Anciens ne l'étoient en ſuivant le ſiſtême de Galien, dans lequel on ſe ſert ſouvent de termes vagues qui ne font pas égarer dans la pratique.

C'eſt pourquoi s'il eût entiérement dépendu des Medecins de fermer aux

nouveaux ſiſtêmes, l'entrée de la Medecine, ils auroient beaucoup mieux fait de s'en tenir à celui de Galien. On ſe ſeroit épargné beaucoup de peine; car comme on eſt obligé de le ſçavoir pour entendre les Traités de Medecine qu'on a faits pendant qu'il étoit en vogue, c'eſt un ſurcroît de fatigue inutile d'apprendre les nouveaux ſiſtêmes; & l'on auroit d'autant plus de raiſon de s'exemter de cette peine, que les preceptes utiles pour la ſanté qui ſe trouvent dans ces nouveaux Traités de Medecine, ſont tous tirés des anciens.

Mais les nouveaux Philoſophes ayant expliqué les effets naturels d'une maniere qui eſt plus à la portée de tout le monde, & leur doctrine s'étant par ce moyen répandue dans le Public; on a conçu un ſi grand mépris pour la Phyſique qui étoit ſuivie auparavant, que les Medecins ont été obligés de quitter l'ancienne doctrine, pour ne ſe pas faire mepriſer de tant de gens qui étoient imbus des ſentimens nouveaux.

Les Medecins à qui un long uſage avoit donné des lumieres plus juſtes

ſur ce qui eſt propre pour la ſanté, ſe ſont oppoſés de tout leur pouvoir à cette revolution, étant perſuadés que toutes ces nouvelles opinions étoient plus propres à détourner les Medecins de s'attacher aux veritables moyens de perfectionner la Medecine, qu'à les rendres habiles dans leur profeſſion. Mais leurs efforts ont été inutiles; comme on veut que les Medecins expliquent ce qu'il y a de plus caché dans les maladies pour leſquelles on les conſulte, & comme pour ſatisfaire ce deſir il faut neceſſairement qu'ils ayent recours à quelque ſiſtême, cela a été cauſe que les bons Medecins n'ont rien gagné a s'oppoſer à ce torrent de nouveaux ſiſtêmes qui eſt venu inonder la Medecine.

Car les défectuoſités qui ſe trouvent dans chaque ſiſtême, font que ceux qui ont genie à en inventer un nouveau, tâchent de trouver mieux; & quoique celui que chacun imagine, ait à peu près des défauts auſſi grands que les autres ſiſtêmes, l'amour propre engage l'auteur à le ſoutenir, & la nouveauté le fait recevoir de beaucoup de gens. Voila ce qui eſt cauſe

de la grande diverſité des ſiſtêmes que ſuivent les Medecins. La Phyſique des anciens étant décriée, ils ont été obligés de l'abandonner & de quitter le ſiſtême de Galien qui y eſt fondé ; & parceque pour ſatisfaire le Public, ils ſont contraints de prendre quelque ſiſtême, ils ſe partagent entre les differens ſiſtêmes qu'on a inventés, & qu'on invente encore tous les jours.

En s'attachant ainſi à ces imaginations, on s'eſt écarté de la bonne voye de perfectionner la Medecine, & plus on s'y eſt attaché, plus on s'eſt égaré. Mais il faut eſperer qu'à la fin la lumiere de la raiſon diſſipera les tenebres de l'erreur ; & que malgré la préoccupation où l'on eſt ſur ce ſujet, on reviendra de cet égarement. Car quand on voudra ſuſpendre ſes préjugés, on pourra conſiderer avec plus d'attention que depuis pluſieurs milliers d'années, il y a eu une infinité de Medecins qui ſe ſont appliqués aux ſiſtêmes, ſans que leur peine ait jamais procuré aucun avantage au Public, puiſqu'ils n'ont pû rien découvrir par-là d'utile pour la ſanté ; & l'on verra que la grande quantité de

connoiſſances qu'on a ſur ce qui eſt propre pour la conſerver ou pour la rétablir, ne vient que de l'experience, par les obſervations qu'on a faites des bons & des mauvais ſuccès de ce qu'on a employé pour cet effet ; d'où l'on doit inferer que le bon ſens veut qu'on donne toute ſon application à ce dernier moyen, & qu'on renonce entierement au premier, qui eſt celui des ſiſtêmes.

Ce que j'ai dit contre les ſentimens des nouveaux Philoſophes, & ceux des Medecins qui les ont ſuivis dans leur maniere de raiſonner ſur les choſes naturelles, ne ſe doit entendre que des opinions qu'ils ont établies ſur des hypotheſes ou ſuppoſitions. Car on ne peut pas diſconvenir que les nouveaux Phyſiciens n'ayent fait de belles découvertes, lorſqu'ils ſe ſont attachés à l'experience, & qu'ils l'ont ſuivie ſans y mêler leurs imaginations.

Les Medecins de ces derniers tems n'ont pas moins réuſſi, quand ils ont pris la même route ; cela paroît dans les découvertes qu'ils ont faites en Anatomie, en Botanique & en Chimie. Il eſt hors de doute que dans ces parties

ties de la Medecine, on a été bien plus loin qu'on n'avoit fait auparavant; mais quant à la partie qui regarde la maniere de traiter les maladies, & qui eſt la plus importante, on ne voit pas qu'on y ait fait beaucoup de découvertes depuis fort long-tems.

Il eſt à croire qu'on ne l'auroit pas moins perfectionnée que les autres parties, s'il eût été auſſi facile d'y ſuivre comme il faut l'experience; mais il ne depend pas de chaque particulier de prendre les moyens convenables pour y réuſſir, comme on a pu faire à l'égard des autres parties.

Un ſeul homme par ſes recherches & par ſes obſervations, peut pouſſer aſſez loin la connoiſſance de l'Anatomie, & s'aſſurer de ce qu'il trouve dans les Auteurs, en l'examinant dans beaucoup de ſujets. On peut faire la même choſe en Botanique, en examinant avec ſoin les plantes; on le peut auſſi en Chimie, en travaillant aſſiduement ſur les matieres qu'on y employe. Un Anatomiſte ne manque pas de ſujets pour découvrir ce qu'il cherche. Il eſt aiſé à un Botaniſte de faire ſur les plantes les recherches de ce

qu'il veut connoître ; il peut les voir dans leur ſaiſon, comme il le ſouhaite. Un Chimiſte trouve à ſon gré tout ce qui lui eſt neceſſaire pour ſes operations, il peut les recommencer autant de fois qu'il le trouve à propos pour s'aſſurer du ſuccès. Mais on n'a pas les mêmes facilités pour perfectionner la partie de la Medecine qui concerne la connoiſſance des maladies, & les moyens de les guerir. Cela vient principalement de ce qu'il y a une diverſité preſque infinie dans les maladies, dont les hommes ſont attaqués, & que cette diverſité demande ſouvent de la variation dans le traitement.

Ce n'eſt que par une infinité d'experiences qu'on peut avoir là-deſſus les éclairciſſemens neceſſaires, & l'on ne trouve pas comme on veut les occaſions de faire les obſervations qu'il faut pour s'éclaircir ſur les difficultés qu'on y rencontre à tout moment. Les cas ſemblables ne ſont pas aſſez frequens pour en recueillir beaucoup dans l'état où ſe trouve la Medecine. Et ſi cela eſt difficile dans les maladies les plus communes, il l'eſt encore bien davantage dans celles qui ſont rares.

Néanmoins on ne peut reconnoître ce qui réussit le plus souvent dans chaque maladie, sans avoir comparé en beaucoup de cas semblables, les succès des differens remedes qu'on a employés pour les guerir.

Si l'on avoit une connoissance entiere & parfaite de toutes les diversités qui se trouvent dans les maladies, on pourroit s'assurer de l'effet d'un remede, quand on l'auroit une fois éprouvé ; car si un remede avoit gueri une certaine maladie, il en gueriroit infailliblement une autre qui y seroit si semblable qu'il ne s'y trouvât aucune difference ; pourvû néanmoins que la diversité du temperament ne fût pas assez grande pour l'empêcher.

Mais il s'en faut beaucoup qu'on n'ait là-dessus des connoissances aussi exactes qu'il seroit à souhaiter ; & même comme il y a de ces varietés qui ne se manifestent par aucun signe, & que ce n'est que par le peu de succès des remedes qu'on en peut juger, quoi qu'on fasse, la Medecine sera toujours imparfaite par cet endroit.

Tout ce qui est au pouvoir des Medecins, est de bien démêler les diversi-

tés qui ſe trouvent dans les maladies, leſquelles demandent de la variation dans le traitement, lorſqu'on les peut diſtinguer par elles-mêmes, ou par des ſignes qui les accompagnent ; & c'eſt ce qu'ils doivent tâcher de connoître le mieux qu'il ſera poſſible ; car plus le diſcernement qu'ils en ſçauront faire ſera juſte & exact, plus la Medecine ſera parfaite ; parceque le ſuccès des remedes ſera plus aſſuré.

Ainſi la principale choſe qu'il faut faire pour perfectionner la partie de la Medecine qui concerne la connoiſſance des maladies & les moyens de les guerir, c'eſt de prendre toutes les meſures poſſibles pour obliger les Medecins de s'appliquer de tout leur pouvoir, à bien diſtinguer les circonſtances des maladies qui demandent de la variation dans la cure. Ces circonſtances conſiſtent dans les ſimptômes qui accompagnent chaque eſpece de maladie ; elles ſe prennent auſſi du temperament, de l'âge, du ſexe de la perſonne malade, de la region qu'elle habite, de la ſaiſon où l'on eſt, &c.

Il ne ſuffit pas de connoître les differentes eſpeces de maladies, & les

diverſes circonſtances qui obligent d'en varier la cure, il faut encore ſçavoir quels ſont les meilleurs remedes qui conviennent dans chaque cas. Mais comme ils ne ſont pas toujours ſuivis d'un bon effet, & qu'un remede qui generalement parlant n'eſt pas ſi propre pour une maladie, ne laiſſe pas de réuſſir quelquefois mieux qu'un autre dont les ſuccès ſont plus frequens ; il faut ſçavoir encore quels ſont les remedes qui conviennent le plus après les meilleurs. Ayant ainſi la connoiſſance de ceux qui ſont propres pour chaque ſorte de maladie, ſuivant leur degré de bonté, on en feroit plus aiſément une juſte application.

Car il ne ſuffit pas de connoître qu'un remede a été quelquefois ſuivi d'un bon ſuccès, dans une certaine eſpece de maladie, & dans de certaines circonſtances ; il faut encore ſçavoir s'il n'y a pas d'autre remede connu qui réuſſiſſe plus ſouvent dans le même cas ; parce qu'un remede peut être utile dans une maladie en de certaines circonſtances, duquel néanmoins on feroit mal de ſe ſervir dans

le même cas, avant que d'en avoir employé d'autres qui y réuſſiſſent plus ſouvent.

C'eſt pourquoi il y a deux points que l'on doit avoir en vûe, ſi l'on veut perfectionner la partie de la Medecine qui concerne le traitement des maladies. Le premier, eſt de ne pas s'attacher ſeulement à connoître tous les ſignes qui font diſtinguer les differentes eſpeces des maladies; mais de bien déveloper encore les circonſtances, qui demandent de la variation dans le traitement. Le ſecond point eſt de ſçavoir exactement les remedes qui conviennent dans chaque cas, & de connoître leur degré de bonté. Cette entrepriſe n'eſt pas moins difficile qu'elle eſt grande; mais il eſt manifeſte qu'elle eſt encore plus neceſſaire. Car tant que la Medecine ſera auſſi imparfaite qu'elle eſt ſur cet article, les ſuccès en ſeront toujours beaucoup moins certains; au contraire plus on fera de progrès dans cette partie de la Medecine, ſuivant les vûes que je propoſe, plus on ſera aſſûré du bon effet des remedes.

J'ai dit que c'eſt la grande diverſité

qui ſe trouve dans les maladies, qui eſt cauſe qu'on n'a pas fait autant de progrès dans cette partie de la Medecine que dans les autres : & même on peut s'aſſurer que ce ſera toujours un obſtacle invincible à ſa perfection, tant qu'on ne prendra aucune meſure pour engager de bons Medecins à s'appliquer particulierement à de certaines eſpeces de maladies, plutôt qu'à d'autres. Car ceux qui exercent la Medecine, donnant pour l'ordinaire leur application à toutes ſortes de maladies également, ils ne voyent pas ſouvent des cas ſemblables, même des eſpeces qui ſont communes ; à plus forte raiſon eſt-il rare qu'ils en trouvent de celles qui ne ſont pas frequentes. D'ailleurs la multitude des cas differens qu'on rencontre tous les jours confond l'eſprit, & empêche qu'il ne puiſſe avoir toute l'exactitude neceſſaire pour bien demêler les varietés qui ſe rencontrent dans chaque ſorte de maladie, lorſqu'on ne s'attache pas plus à l'une qu'à l'autre.

Comme l'eſprit de l'homme eſt fort borné, & que ſa vie eſt très-courte, par rapport à l'étendue de cette ma-

tiere ; on ne doit pas croire qu'il ſuffiſe qu'un petit nombre de Medecins s'applique à perfectionner cette partie de la Medecine, pour y faire un progrès conſiderable ; il faut qu'il y en ait une grande quantité qui y travaillent de concert, & que chacun d'eux s'attache particulierement à de certaines eſpeces de maladies. Par ce moyen ils pourront recueillir ſur chacune autant d'obſervations qu'il eſt neceſſaire pour bien demêler les diverſités qui obligent d'en varier la cure, d'avec celles qui n'y doivent apporter aucun changement, & pour reconnoître exactement le degré de bonté des remedes qu'on peut employer dans chaque occaſion.

Les grandes Villes ſont plus propres pour faire les établiſſemens neceſſaires pour accomplir ce deſſein ; parce que les occaſions de faire des obſervations y ſont plus frequentes, & que le nombre des Medecins qui s'y trouvent étant plus grand, les maladies s'y peuvent mieux diſtribuer, de maniere que chacun en ayant moins pour y faire une attention particuliere, il pourra s'acquiter plus exactement de

ce dont il ſera chargé. D'ailleurs il lui ſera plus facile d'avoir les ſecours neceſſaires, à cauſe de la multitude des Medecins qui ſeront dans le même lieu, parmi leſquels il s'en rencontrera pluſieurs, qui lui communiqueront les obſervations qu'ils trouveront occaſion de faire, ſur les matieres auſquelles il s'attache principalement.

Mais il ſeroit difficile, pour ne pas dire impoſſible, de faire réuſſir ce projet ſans être appuyé des perſonnes qui ont l'autorité. C'eſt pourquoi il ſeroit à propos que les Princes qui ont de grandes Villes ſous leur domination, obligeaſſent les Medecins qui s'y trouvent, de prendre les meſures neceſſaires pour perfectionner toute la Medecine; mais particulierement la partie qui concerne les maladies & les moyens de les guerir, puiſqu'elle eſt la plus importante & la plus imparfaite.

Quelqu'un pourroit croire qu'il ſeroit à propos que toutes les maladies fuſſent diſtribuées à differens Medecins, de maniere que chacun d'eux s'attachât uniquement à une ſeule eſ-

pece, ſans ſe mêler d'aucune autre ; parceque, dira-t-on, leur attention étant moins partagée, ils pourroient mieux réuſſir & faire plus de découvertes ſur la maladie à laquelle il s'addonneroient. Mais il y a des difficultés inſurmontables qui renverſent un tel deſſein.

Premierement, lorſque quelqu'un tomberoit malade, on ſeroit ſouvent très embarraſſé pour ſçavoir à quel Medecin il faudroit avoir recours, y ayant un grand nombre de maladies dont on ne peut bien diſtinguer l'eſpece ſans être Medecin ; ce qui ſeroit cauſe qu'avant qu'on pût avoir du ſecours, la maladie pourroit venir à un point qu'il ne ſeroit plus tems d'y apporter du remede.

En ſecond lieu, il eſt aſſez ordinaire qu'une maladie change d'eſpece ; la pleureſie devient quelquefois phreneſie ; celle ci ſe change en affection ſoporeuſe ; les fievres intermittentes degenerent en jauniſſe ou en hydropiſie ; le rhume en phtiſie. Si chaque Medecin ne ſe mêloit que d'une ſorte de maladie, il faudroit en changer dans tous ces changemens ; & même

on feroit obligé de changer de Medecin chaque fois qu'on auroit une difference maladie. Ainsi l'on prendroit souvent de nouveaux Medecins qui ne connoissant pas si bien le temperament du malade, pourroient ne lui pas ordonner des remedes aussi convenables, que s'ils l'avoient déja traité en d'autres maladies.

Troisiémement, quand les maladies sont compliquées, on ne peut pas les bien traiter sans sçavoir ce qui est propre aux unes & aux autres. Car il faut alors donner autant qu'il se peut des remedes qui leur conviennent à toutes, ou du moins n'en pas prescrire qui soient contraires à quelqu'une; & c'est à quoi manqueroit souvent un Medecin qui ne sçauroit traiter qu'une des maladies qui se trouveroient compliquées.

Quatriémement, lorsque les maladies ne sont pas bien caracterisées par les signes qui les accompagnent, ou qu'elles ne sont pas du nombre de celles qui sont nommées, ou qu'elles sont extraordinaires; les Medecins qui ne sçauroient traiter que de certaines especes de maladies, ne seroient pas capables d'entreprendre la cure de

ceux qui ſont attaqués de ces premieres ; & l'on ſçait qu'il n'eſt pas rare d'en trouver de telles.

Enfin, il ne ſuffit pas que les Medecins ſçachent traiter les malades ſuivant ce qu'on a découvert de plus utile dans chaque occaſion, il faut encore qu'ils tâchent de découvrir quelque choſe de mieux que ce qu'on a déja trouvé ; mais quand on ſçait traiter toutes ſortes de maladies, on eſt plus en état de faire de telles découvertes ; parcequ'on penetre davantage dans l'œconomie du corps ; on connoît mieux les mouvemens de la nature ; & d'ailleurs l'analogie qui ſe trouve entre les maladies, donne des lumieres pour découvrir des remedes qui y ſont convenables ; ce qui peut beaucoup contribuer à en faciliter la guériſon.

C'eſt pourquoi il eſt plus à propos que les Medecins ſçachent generalement toute la Medecine, & qu'ils traitent toutes ſortes de maladies ; mais qu'ils donnent une application particuliere à quelques eſpeces, afin qu'en liſant avec attention tous les Auteurs qui en ont traité, en recherchant avec

ſoin les éclairciſſemens qu'ils peuvent recevoir des autres Medecins, qui auront fait des obſervations utiles ſur ces ſortes de maladies, en obſervant eux-mêmes les effets des differens remedes qu'ils y employent, ils ayent toutes les lumieres qu'il faut pour faire une juſte comparaiſon de leurs differens ſuccès ; par là ils pourront reconnoître avec plus de certitude, quelles ſont les circonſtances de ces maladies, qui demandent de la variation dans la cure, & ils pourront découvrir les degrés de bonté des differens remedes qui y conviennent.

Mais dans la confuſion où ſe trouve à preſent la Medecine, il ne faut pas eſperer que cela ſe puiſſe executer. On n'y parviendra jamais à moins que les Souverains n'y employent leur autorité, en établiſſant des Compagnies de Medecins qui travaillent à perfectionner la Medecine ; & afin de faire connoître quelles meſures il eſt à propos de prendre pour y réuſſir, je vais propoſer ce que je crois qu'il faut faire à Paris ſur ce ſujet.

Cette Ville étant grande, riche & très peuplée, elle a tout ce qu'il faut

pour y pouvoir former un corps considerable de Medecins, dont le nombre & la capacité suffisent pour travailler avec succès à la perfection de la Medecine, & pour contribuer beaucoup à mettre cet Art dans l'état où l'utilité publique demande qu'il soit.

La multitude des especes differentes de maladies étant fort grande, il faudroit faire en sorte que le Corps de Medecins établi à Paris, fût le plus nombreux qu'il seroit possible, afin que dans la distribution des maladies qu'on leur feroit à tous pour s'y attacher particulierement, chacun en ayant moins pour sa part, il pût y faire plus de découvertes. Ainsi au lieu qu'il n'y a pas cent Medecins à present dans la Faculté de Paris, il faudroit faire ensorte qu'il y en eût jusqu'à deux cens; & l'on y parviendroit aisément, si l'on empêchoit que personne n'exerçât la Medecine dans cette Ville, sans s'être fait recevoir dans cette Faculté. Il n'est pas necessaire de faire sur ce point des reglemens nouveaux; il suffit de tenir la main à l'observation de ceux que les

Rois & le Parlement ont faits.

Afin qu'on pût remplir plus aiſément le nombre que je viens de marquer, il ſeroit à ſouhaiter que les Princes du Sang Royal vouluſſent bien ſe relâcher du droit qu'ils ont de donner à des Medecins des autres Facultés, le pouvoir d'exercer la Medecine dans cette Ville, en leur accordant le titre de leurs Medecins, quoiqu'en effet ils ne le ſoient pas d'ordinaire. Et même il ſemble que l'équité demande cela d'eux; car en autoriſant ainſi ces Medecins, ils s'expoſent à ſe rendre reſponſables des fautes que ces Medecins commettent, lorſqu'ils ne ſont pas bien inſtruits de leur profeſſion.

Il n'eſt pas neceſſaire de m'arrêter davantage ſur ce point qui ne ſouffre pas beaucoup de difficulté. Il y en a bien plus à faire en ſorte que ce grand nombre de Medecins ſoient auſſi capables qu'il eſt neceſſaire, pour travailler à la perfection de la Medecine. Il faut ſur toutes choſes qu'ils ayent un grand jugement, & l'on ſçait que c'eſt une des qualités d'eſprit la plus rare. Il eſt d'autant plus difficile de

former une aſſemblée ſi nombreuſe de gens qui ayent la ſcience, le jugement & la probité neceſſaire dans cette profeſſion, que le mépris qu'on fait à preſent de la Medecine & des Medecins, éloigne de cette profeſſion, ceux qui y ſeroient les plus propres. Cependant comme on ne manque pas en France de bons eſprits, il ne dépend que des perſonnes qui y ont l'autorité, d'en attirer un aſſez grand nombre à la profeſſion de Medecine, & d'en remplir la Faculté de Paris. J'ay déja marqué que les deux moyens dont on peut ſe ſervir, ſont l'honneur & l'utilité. Si donc on doit illuſtrer la Medecine, comme je l'ai fait voir, afin d'y attirer les gens capables d'y exceller; on doit encore plus ſe ſervir de ce moyen pour engager les eſprits ſuperieurs qui prennent le p rti de la Medecine, à ſe mettre dans la Compagnie deſtinée à perfectionner cet Art.

Pour ce qui eſt de l'utilité, on la procurera en bornant le nombre de ceux qui doivent compoſer cette Compagnie, de maniere qu'il ſoit ſuffiſant pour la quantité de Citoyens, mais qu'il n'excede pas; & en empêchant

avec

avec ſoin & avec ſeverité qu'aucun de ceux qui ne ſont pas de ce Corps, n'entreprenne d'exercer la Medecine dans Paris.

L'importance qu'il y a que ce Corps ſoit rempli des meilleurs eſprits, doit faire prendre toutes les meſures poſſibles, afin qu'il n'y ait que le défaut de capacité qui en éloigne ceux qui prétendroient y entrer. C'eſt pourquoi une des principales regles qu'on doit établir, eſt de n'éxiger qu'une ſomme la plus modique qu'il ſe pourra, pour tous les frais des examen qu'on doit faire ſubir à ceux qui veulent être reçûs Docteurs de cette Faculté, afin que le peu de fortune ne ſoit pas un obſtacle aux gens, qui ont d'ailleurs toutes les qualités qu'il faut pour remplir les devoirs d'un bon Medecin.

Cette moderation de la dépenſe produiroit deux bons effets ; l'un, que quantité de jeunes gens viendroient des Provinces à Paris, pour y faire leurs études de Medecine, & pour y prendre les degrés, pouvant s'y rendre plus habiles à cauſe des occaſions & des facilités qu'ils y trouveroient, & n'en étant pas détournés par les frais

du Doctorat ; ce qui rempliroit le Royaume d'un grand nombre d'habiles Medecins. L'autre avantage qu'on en pourroit retirer, seroit que dans la grande quantité de gens qui se presenteroient pour être reçûs Docteurs, on trouveroit plus aisément des genies superieurs pour remplir le nombre fixé de la Compagnie. Les Medecins qui ne seroient pas admis dans ce Corps, pourroient néanmoins prendre la qualité de Docteurs de la Faculté de Paris, lorsqu'ils y seroient reçus, sans avoir droit d'exercer la Medecine dans cette Ville.

Mais afin que la brigue & la cabale ne fît pas preferer des gens moins capables, à d'autres qui le seroient davantage ; il me semble que l'importance du sujet éxigeant toutes sortes de précautions, il seroit à propos que chaque Docteur de la Faculté, en donnant sa voix pour la reception de ceux qu'il voudroit admettre dans la Compagnie, déclarât tout haut & avec serment, que ceux à qui il donne son suffrage, lui paroissent les plus capables.

Par ce moyen les Docteurs qui se-

roient ſollicités de donner leur voix à quelqu'un qui n'en ſeroit pas digne, trouveroient une excuſe legitime pour refuſer. Et ſi d'ailleurs quelque Docteur étoit aſſez peu ſcrupuleux, pour ne pas faire difficulté par motif de conſcience de donner ſon ſuffrage à des gens indignes, le reſpect humain l'empêcheroit de le faire, de peur d'être regardé comme un parjure.

La Faculté de Medecine étant ainſi compoſée de deux cens Medecins choiſis, ſeroit un Corps auſſi utile au Public par les ſecours qu'on en recevroit, qu'il ſeroit illuſtre par le merite de ceux qui y auroient été admis. Il pourroit auſſi beaucoup contribuer au progrès de la Medecine, par l'application ſinguliere que chacun de ſes membres ſeroit obligé de donner, comme je l'ai dit, à quelques eſpeces de maladies.

Quoique la multitude des maladies ſoit ſi grande, que quand on les diſtribueroit aux deux cens Medecins, de maniere qu'ils en euſſent tous de differentes, chacun d'eux en auroit pour ſa part un grand nombre ; néanmoins il ſeroit à propos qu'il y eût trois ou

quatre Medecins de differens âges, qui s'appliquaſſent particulierement aux mêmes eſpeces de maladies. Car outre que les plus anciens d'entr'eux pourroient être d'un grand ſecours aux plus jeunes, en leur donnant des éclairciſſemens dans le beſoin ; c'eſt que cet établiſſement étant non ſeulement utile pour perfectionner la Medecine, mais auſſi pour recevoir de ces Medecins les conſeils neceſſaires dans les cas difficiles, s'il n'y avoit qu'un ſeul Medecin qui s'appliquât particulierement à une eſpece de maladie, lorſqu'il viendroit à mourir il faudroit beaucoup de tems pour en former un autre auſſi habile ſur la même maladie ; au lieu que pluſieurs s'y attachant en même tems, quelqu'un d'eux venant à manquer on auroit recours à un de ceux qui reſteroient.

Comme les Medecins ne doivent pas negliger d'apprendre l'Anatomie, la Chirurgie, la Botanique, la Chimie & la Pharmacie ; quoiqu'ils ſoient obligés de donner leur principale application à la partie de la Medecine qui concerne les maladies, parceque c'eſt la plus difficile, la plus étendue

& la plus neceſſaire ; de même il ne faut pas que les Medecins s'attachent tellement à perfectionner cette derniere partie, qu'ils negligent de perfectionner les autres. Il eſt donc à propos qu'il y ait auſſi quelques Medecins déſignés pour donner à celles-ci leur principale attention. C'eſt pourquoi il faudroit nommer trois ou quatre Medecins qui s'appliquaſſent particulierement à l'Anatomie & à la Chirurgie ; autant pour la Botanique, ou la ſcience des plantes ; & un pareil nombre pour la Chymie & la Pharmacie.

Ces Medecins ſeroient d'un grand ſecours pour donner ſur les matieres auſquelles ils s'attacheroient particulierement, les éclairciſſemens dont les autres Medecins auroient beſoin. Ils pourroient de plus avoir inſpection ſur les profeſſions qui concernent toutes ces choſes, afin qu'il ne s'y commît rien qui pût être préjudiciable à la ſanté de ceux qui ſont dans la neceſſité de s'en ſervir.

Mais pour obliger tous les Medecins de travailler à la perfection de la partie de la Medecine qui leur ſeroit

échûe, il ſeroit à propos que chacun fût tenu de produire de tems en tems les obſervations qu'il auroit faites ſur le ſujet de ſon application principale. Après qu'on les auroit rendu publiques pendant un eſpace de tems aſſez conſiderable, ſi l'on reconnoiſſoit que ces obſervations fuſſent juſtes, on les autoriſeroit & on les mettroit au rang des regles de Medecine.

Si les deux cens Medecins qui compoſeroient la Faculté de Paris, travailloient avec application à perfectionner la Medecine, & principalement la partie qui concerne les maladies ; il n'y a point de doute qu'ils ne vinſſent à bout de débrouiller la grande confuſion qui y regne. Mais de peur que quelqu'un de ces Medecins ne négligeât de s'appliquer à ce dont il ſeroit chargé, il faudroit qu'en aggrégeant chacun d'eux au Corps des Medecins de Paris, il fît un ſerment par lequel il s'obligeroit de s'attacher de tout ſon pouvoir à perfectionner la partie de la Medecine dont il devroit être chargé, ſous peine d'être exclus de ce Corps ; & c'eſt ce qu'il faudroit executer rigoureuſement s'il venoit à y manquer.

Parceque le Corps des Medecins de Paris étant établi ſuivant le projet pour perfectionner la Medecine, il ſeroit neceſſaire de punir ainſi ceux qui ne voudroient pas y travailler ; ſans cela on ne réuſſiroit pas dans ce projet, quoiqu'on pût faire d'ailleurs. C'eſt pourquoi le Medecin qui manqueroit à ce devoir, n'auroit pas lieu de ſe plaindre que ce traitement fût trop rude, puiſqu'il ſeroit juſte & neceſſaire, & que ce ſeroit ſous cette condition qu'il auroit été aggregé à la Faculté de Paris.

Le but que les Medecins doivent ſe propoſer dans ce travail, eſt de bien connoître tout ce qui peut ſervir ou préjudicier à la conſervation & au rétabliſſement de la ſanté ; de diſtinguer avec exactitude les differentes eſpeces de maladies, & de faire un juſte diſcernement des varietés qui s'y rencontrent, leſquelles demandent du changement dans la cure, & de découvrir les degrés de bonté des differens remedes qu'on employe dans chaque ſorte de maladie.

Mais afin qu'on puiſſe mieux juger du ſuccès qu'on doit attendre de l'éta-

bliſſement que je propoſe ; il eſt bon d'entrer là-deſſus dans quelque détail, & de marquer ce que chaque Medecin devroit faire, pour perfectionner la partie de la Medecine à laquelle il s'appliqueroit particulierement.

La premiere précaution qu'il ſeroit bon que ces Medecins priſſent, ce ſeroit d'éviter toutes les vaines ſpeculations & tous les raiſonnemens fondés ſur des hypotheſes, à quoi on s'eſt beaucoup attaché, particulierement dans ces derniers tems. Les Medecins qui ſeroient chargés de s'appliquer à la perfection de l'Anatomie & de la Chirurgie, prendroient garde auſſi bien que les autres de ne point tomber dans ce défaut ; ils ſeroient tenus de s'inſtruire à fonds de tout ce qu'on connoît touchant la ſtructure, la diſpoſition & l'uſage des parties du corps humain, & de ne rien negliger pour faire là-deſſus de nouvelles découvertes ; tout cela en ſe bornant à ce que les ſens font connoître, & aux raiſonnemens qui ſont fondés ſur ces connoiſſances ſans aucun mélange de ſuppoſitions.

Pour les operations de Chirurgie il faudroit

faudroit auſſi qu'ils ne ſe reglaſſent que ſur les lumieres que donne l'experience bien entendue. En effet n'eſt-il pas ridicule de recourir, comme il y en a qui font, à la matiere ſubtile, à la matiere globuleuſe & à la matiere craſſe, que Deſcartes a imaginées, lorſqu'il s'agit des operations de la main neceſſaires pour procurer la ſanté au corps.

Ceux qui ne ſont pas inſtruits de l'origine & du progrès de la Chirurgie, croiront que les Medecins ne doivent pas ſe mêler de la perfectionner. Mais c'eſt une choſe connue que ce ſont les Medecins qui ont redigé la Chirurgie en Art ; que les premiers Traités qui ont paru ſur cette matiere, ont été compoſés par des Medecins ; que dans tous les ſiecles ils ont donné ſur la Chirurgie des Ouvrages très-utiles ; que la plus grande partie de ce qu'on trouve dans les Livres compoſés par des Chirurgiens, eſt tiré de ceux des Medecins. Et ſans remonter dans les ſiecles paſſés, pour prouver qu'il eſt très-utile qu'il y ait des Medecins qui s'appliquent particulierement à l'Anatomie & à la Chi-

rurgie, c'eſt que le Traité le plus exact & le plus complet qu'on ait fait de nos jours ſur l'Anatomie, a été composé par Verheyen, Medecin de Louvain ; & l'on n'ignore pas que perſonne n'a plus contribué au progrès que la Chirurgie a fait depuis quelque tems, qu'un ſçavant Medecin qui eſt Profeſſeur de Chirurgie au Jardin Royal.

A l'égard de la Botanique, il eſt auſſi important qu'il y ait des Medecins qui y donnent une application particuliere, & qui s'attachent en même tems à la connoiſſance des autres ſimples tirés des animaux & des mineraux ; mais il ne ſuffit pas de reduire les plantes ſous leurs genres & leurs eſpeces, de connoître la figure de leurs feuilles, de leurs fleurs & de leurs fruits ; il ne ſuffit pas de ſçavoir l'hiſtoire des drogues ſimples, de pouvoir diſtinguer les bonnes d'avec les mauvaiſes, il faut rechercher encore plus ſoigneuſement quelles ſont les vertus de tous ces medicamens ; il faut auſſi examiner s'il n'y a point de mauvais effet qu'ils produiſent en de certaines rencontres, & ce qu'il faut fai-

re pour y remedier ; car il arrive quelquefois que les meilleurs remedes causent du desordre.

Mais ce à quoi il est necessaire que ces Medecins s'attachent plus particulierement, c'est à débrouiller la confusion qui se trouve dans ce que les Auteurs ont dit sur les vertus des medicamens simples ; car s'il est certain qu'il y a de la verité dans ce qu'ils ont avancé touchant leurs proprietés, il s'y trouve beaucoup plus d'incertitude & de faussetés ; l'experience dementant souvent les bonnes qualités qu'ils leur attribuent.

On doit avoir les mêmes vûes touchant les remedes composés, & c'est à quoi il faut que s'appliquent les Medecins qui seront désignés pour perfectionner les parties de la Medecine, qui ont pour objet la préparation & la composition des remedes. On en trouve dans les Auteurs une infinité ; il y a des préparations & des compositions plus recherchées & plus chargées de drogues, il y en a d'autres qui le sont moins ; mais il est constant que dans cette multitude il s'est glissé beaucoup d'abus. Car c'est en vain qu'on em-

ploye un grand nombre de medicamens pour une composition qui seroit aussi utile si l'on y en mettoit moins; c'est en vain qu'on prend de grands detours & qu'on se fatigue pour des preparations embarassées, quand on en peut faire d'aussi bonnes par des voyes plus aisées & plus simples. Ce sont néanmoins des défectuosités qui se trouvent souvent dans les descriptions des remedes dont les Auteurs enseignent la préparation & la composition, soit de ceux qui sont dans l'usage commun, soit de ceux dont on ne se sert pas si ordinairement.

Comme la partie de la Medecine qui traite des maladies & des moyens de les guerir, est incomparablement la plus étendue, la plus difficile & la plus défectueuse, c'est celle à laquelle il faut que s'attache le plus grand nombre des Medecins de la Compagnie établie pour perfectionner cet Art.

Le point que chacun d'eux doit avoir en vûe, étant de bien démêler ce qu'on a trouvé de meilleur pour les maladies ausquelles ils donnent leur application particuliere, & de tâcher de découvrir quelque chose de mieux

que ce que l'on connoît déja ; la voye des obſervations eſt, comme je l'ai prouvé, celle qu'il faut ſuivre. Sans cela on ne parviendra jamais au but qu'on ſe propoſe, puiſque c'eſt par ce moyen ſeul qu'on a trouvé ce qu'on connoît d'utile pour la ſanté ; c'eſt auſſi par là qu'on peut faire un juſte diſcernement des varietés qui ſe trouvent dans les maladies, & des degrés de bonté des remedes qu'on employe dans les mêmes occaſions.

Si la vie d'un homme étoit aſſez longue pour avoir autant d'obſervations qu'il en faut, pour décider raiſonnablement ſur ce qui convient le plus pour la gueriſon de pluſieurs eſpeces de maladies, dans toutes les diverſes circonſtances qui les accompagnent, il ſeroit plus à propos qu'un Medecin qui entreprend de le faire, ne s'en rapportât qu'à ſes propres obſervations, ſans ſe mettre en peine de celles des autres Medecins ; car on eſt bien plus aſſuré de ce qu'on connoît par ſoi-même, que de ce qu'on ne ſçait que ſur la foi d'autrui. Mais comme la vie d'un homme eſt trop courte pour recueillir aſſez d'obſervations ſur tou-

tes les varietés qui ſe rencontrent dans pluſieurs ſortes de maladies, c'eſt une neceſſité que chaque Medecin ait recours aux obſervations des autres Medecins pour les joindre avec les ſiennes, s'il veut juger de ce que l'experience a fait connoître qui réuſſit le plus ſouvent dans les maladies auſquelles il donne une application particuliere. Par là il ſuppléra au défaut qui naît de la rareté des cas ſemblables.

Il y a deux moyens d'avoir connoiſſance des obſervations que les Medecins ont faites, qui ſont l'étude des Auteurs, & le commerce avec les Medecins. Par le premier on apprend les obſervations qu'ont fait les Medecins des ſiecles paſſés, & ceux des païs éloignés; par le ſecond on apprend celles des Medecins du païs que l'on habite. A ces obſervations ſi l'on en ajoûte beaucoup d'autres qu'on a fait ſoi-même en des cas ſemblables, on ſera en état de débrouiller ce qu'il y a de vrai & de faux dans les ſentimens des Medecins ſur la maniere de traiter les mêmes eſpeces de maladies.

Toutes les maladies étant diſtribuées à un grand nombre de Medecins,

comme je l'ai marqué, chacun d'eux pourra lire tout ce que les Auteurs ont écrit ſur celles auſquelles il donne une application particuliere. Ils ſe communiqueront mutuellement les remarques qu'ils auront faites en exerçant leur profeſſion, quand ils les jugeront utiles pour faire connoître ce qui convient dans les maladies auſquelles ils s'attachent particulierement. Enfin il leur ſera beaucoup plus aiſé de rencontrer un grand nombre de cas ſemblables, parceque le Public aura plus ſouvent recours à chacun d'eux, pour les eſpeces de maladies auſquelles il donne une application particuliere. Ainſi en raſſemblant ſur les mêmes maladies un grand nombre d'obſervations, tant celles qu'ils auront fait eux-mêmes, que celles qu'ils auront tirées des Auteurs, ou celles qu'on leur aura communiquées, ils pourront mieux juger de la bonté des remedes qu'on y aura employés.

On ſçait que pour bien démêler les circonſtances qui demandent de la variation dans la cure des maladies, & pour connoître quels remedes y conviennent le plus, il faut s'informer

éxactement de ce qui a precedé chaque maladie, & faire une grande attention aux accidens qui l'accompagnent ; il faut examiner avec ſoin le poux des malades, leur langue, le ſang qu'on leur tire, l'état de leurs viſceres, leurs urines, &c. Il faut bien conſiderer les mouvemens que la nature fait en eux par elle-même, & ce qu'elle fait étant aidée de l'Art ; il faut enfin obſerver les effets des differens remedes dans les mêmes circonſtances où on les applique.

C'eſt pourquoi afin de parvenir au but qu'on ſe propoſe dans cet établiſſement, il eſt neceſſaire que chaque Medecin s'applique à toutes ces choſes avec toute l'exactitude poſſible, ſurtout à l'égard des maladies auſquelles il eſt chargé de s'attacher particulierement. Après avoir recueilli là-deſſus un aſſez grand nombre d'obſervations, il reconnoîtra les ſignes qui caracteriſent les maladies, & qui en font prévoir les ſuites ; il remarquera les circonſtances qui demandent de la variation dans la cure, il jugera des differens degrés de bonté des remedes qu'on employe en chaque occaſion.

La multitude des observations sur chaque cas different est le meilleur moyen qu'on puisse prendre, & sur lequel seul on ait lieu de s'assurer pour la connoissance de ce qui y convient le plus. Mais le raisonnement ne laisse pas d'être utile en plusieurs occasions, comme je l'ai fait voir dans les Reflexions critiques ; * pourvû néanmoins qu'il soit appuyé sur l'experience, & non pas sur des suppositions, comme sont ceux qu'on fonde sur les imaginations des sistêmes. Par exemple, on peut faire un raisonnement sur l'usage du vin dans la plus dangereuse espece de petite verole, qui est celle dont les pustules sont confuses & ramassées ; lequel raisonnement fait connoître que cet usage est dangereux aux adultes, c'est-à-dire à ceux qui sont sortis de l'enfance, lorsqu'ils sont attaqués de cette espece de petite verole.

Ce raisonnement est fondé sur ce que l'experience montre que dans cette espece de petite verole, la salivation qui leur survient vers le troisiéme jour après la sortie des pustules, est si utile, que quand elle est assez abondante

* I. Part. chap. 6.

& qu'elle dure aſſez long-tems, le malade ne manque preſque jamais de rechapper. Au contraire , quand elle ceſſe trop tôt, il ſurvient très-ſouvent des accidens qui le font mourir. D'où il ſuit que tout ce qui peut contribuer à arrêter cette ſalivation , eſt dangereux, & c'eſt ce qu'on doit craindre que le vin ne faſſe;parceque l'experience montre qu'il produit ſouvent cet effet dans la ſalivation excitée par le mercure ; c'eſt pourquoi on l'ordonne avec ſuccés dans la maladie venerienne, lorſque la ſalivation eſt trop abondante,ou qu'elle dure trop long-tems.

Mais pour avoir ſur ce ſujet une entiere aſſurance, il faudroit avoir une grande quantité d'obſervations de l'evenement de ces ſortes de petites veroles, tant après que le malade a uſé de vin, que lorſqu'il n'en a point pris, & l'on regleroit ſon jugement, ſuivant ce qui a le plus réuſſi.

Le raiſonement eſt encore fort utile pour faire des découvertes ; car on ne doit pas eſſayer par un pur caprice , de nouvelles manieres de traiter les maladies. Quand on ne ſeroit pas retenu par la Religion, l'humanité ſeule

devroit empêcher de ſe jouer ainſi de la vie des hommes. Mais quand on trouve par un raiſonnement fondé ſur l'experience, un nouveau moyen de traiter une maladie, & qui peut en faciliter la gueriſon, rien n'empêche qu'on ne mette ce moyen en uſage dans l'occaſion. Je vais en rapporter un exemple pour la maladie Iliaque, où l'on rend les excremens par la bouche, parceque le canal des inteſtins eſt bouché.

Il y a pluſieurs cauſes qui peuvent produire cet effet; mais quelle que ſoit cette cauſe, les alimens que le malade prend par la bouche, s'arrêtent à l'endroit où il y a de l'empêchement; ils s'y corrompent & contribuent beaucoup à augmenter l'inflamation, & à avancer la mortification de la partie de l'inteſtin où ſe trouve l'obſtacle. Ainſi l'on peut croire qu'il vaudroit mieux ne donner aucun aliment au malade par la bouche, ſi ce n'eſt de l'eau pour ſa boiſſon. Mais comme il ne peut pas ſe paſſer tout-à-fait de nourriture, on y pourroit ſuppléer pendant quelque tems par des lavemens nourriſſans; car on pro-

longe la vie par ce moyen jusqu'à vingt jours; & cet espace est fort considerable pour le soulagement de cette maladie, qui d'ordinaire se termine beaucoup plutôt par la mort du malade, si ce n'est qu'on fasse l'operation, quand la cause est au dehors.

En tenant le malade dans ce regime de vivre, on employeroit tous les moyens possibles pour lever l'obstacle; & même quand la cause est une descente de l'intestin, quoiqu'on puisse se servir de l'operation pour tâcher de le faire rentrer, on auroit peut-être lieu de la differer pendant quelque tems; parceque l'inflammation ordinaire dans cette occasion, étant moins considerable par ce regime, elle seroit moins à craindre, & donneroit un plus long espace pour essayer de reduire l'intestin, sans faire l'operation, qui est toujours fort douloureuse & souvent inutile. Si le succès repondoit à cette idée, & que par un grand nombre d'observations on remarquât que le regime que je viens de proposer, réussit mieux que celui qu'on observe à present, on pourroit en faire un precepte de Medecine.

Voilà, ce me ſemble, de quelle maniere les Medecins qui ſeroient chargés de travailler à la perfection de la Medecine, devroient s'y prendre pour faire réuſſir ce deſſein. Par-là ils débrouilleroient la confuſion qui ſe trouve dans cet Art, & ayant examiné avec ſoin les effets des differens remedes dont on ſe ſert pour chaque ſorte de maladie, ils pourroient faire connoître plus préciſément en quelles occaſions ils conviennent, & quel eſt leur degré de bonté.

Mais quoique la Compagnie des Medecins qui ſeroient à Paris, fût particulierement chargée de perfectionner la Medecine, cela n'empêcheroit pas que les Medecins des autres Villes du Royaume, ne donnaſſent une attention particuliere à de certaines eſpeces de maladies, ou ſelon leur propre inclination, ou ſelon que les Medecins qui y auroient l'autorité le jugeroient à propos.

Pour contribuer au bien Public autant qu'ils le doivent, il ſeroit bon qu'ils communiquaſſent leurs obſervations à ceux des Medecins de Paris, qui s'attacheroient particulierement à

ces mêmes maladies. Par ce moyen ils pourroient avoir plus promptement un aſſez grand nombre d'obſervations, pour donner des éclairciſſemens neceſſaires ſur la maniere de traiter ces maladies.

Il ſeroit auſſi à propos que les Medecins qui ſe trouvent dans les lieux où ſont les fontaines des eaux minerales, s'appliquaſſent à bien démêler les eſpeces de maladies, & les circonſtances où elles conviennent. Car quoique les Medecins de Paris puiſſent faire là-deſſus de bonnes obſervations, néanmoins ces eaux étant plus efficaces quand elles n'ont pas été tranſportées, ſi l'on obſervoit avec aſſez d'exactitude quels en ſont les effets dans ceux qui les prennent ſur les lieux, on pourroit donner de grands éclairciſſemens ſur les occaſions de s'en ſervir.

Car c'eſt uniquement par le moyen des obſervations de leurs bons & de leurs mauvais effets, qu'on en peut bien connoître les proprietés ; & il eſt inutile d'examiner avec tant de ſoin les reſidences qu'on voit aprés avoir fait évaporer ces eaux, & de rechercher ſi curieuſement la nature des mine-

raux qui s'y trouvent. De quoi ont ſervi toutes les évaporations qu'on en a faites pour peſer & pour éprouver par differens eſſais les matieres qui reſtent ? Tout cela n'a été d'aucune utilité pour faire connoître l'uſage qu'on en doit faire.

On ne peut pas douter que les établiſſemens que j'ay propoſés dans ce chapitre, ne ſoient très-utiles pour faire des découvertes dans la Medecine ; & il n'eſt pas moins vrai qu'ils ſont abſolument neceſſaires pour avoir des connoiſſances plus exactes que celles qu'on a ſur les diverſes circonſtances des maladies, qui demandent de la variation dans la cure ; pour débrouiller la confuſion qui regne dans la partie de la Medecine, qui concerne les moyens de traiter les maladies ; & pour reconnoître la fauſſeté d'un grand nombre de preceptes qui ſe trouvent dans les Auteurs, que des Medecins prennent quelquefois pour regle de leur pratique au préjudice des malades.

Mais ſi on laiſſe les choſes dans l'état où elles ſont maintenant, ou qu'on n'y faſſe pas tous les changemens &

les établiſſemens neceſſaires, on peut être certain que la Medecine ſera toujours auſſi peu aſſurée qu'elle l'eſt ; que quantité de gens languiront plus long-tems dans leurs maladies, ou même qu'ils y ſuccomberont, parce qu'ils ne ſeront pas auſſi bien traités qu'ils le ſeroient, ſi l'on avoit pris les meſures qu'il faudroit pour perfectionner cet Art, & pour en retirer toute l'utilité qu'on en peut recevoir.

CHAPITRE XIII.

Des reglemens qui conviennent pour empêcher les abus dans les médicamens.

QUelque peine qu'on ſe donne à bien enſeigner la Medecine ; quelque exact qu'on ſoit à former & à éprouver ceux qui ſe preſentent pour être reçûs Medecins ; quelque ſoin qu'on ait de régler l'exercice de cette profeſſion ; quelques meſures qu'on prenne pour débrouiller la confuſion qui regne dans cet Art & pour le perfectionner ; tout cela ſervira de peu, ſi l'on ne réforme

forme pas les abus qui ſe commettent dans les medicamens. L'habileté des Medecins, leur attention, leur aſſiduité ne ſera pas d'un grand ſecours aux malades, ſi les remedes qu'ils ordonnent ſont défectueux. Les obſervations qu'ils feront de leurs effets ſeront toûjours fort incertaines, tant qu'ils n'auront pas lieu de s'aſſûrer de la bonté des medicamens qu'ils preſcrivent. Ils ne pourront ni bien diſcerner quelles variations conviennent dans la cure des maladies, ſuivant les circonſtances dont elles ſont accompagnées, ni juger des degrés de bonté des differens remedes qu'on employe dans les mêmes occaſions; puiſqu'il n'y a pas moyen de parvenir là, que par un grand nombre d'obſervations faites avec toute la juſteſſe poſſible. C'eſt pourquoi afin de retirer de la Medecine l'utilité qu'on en peut eſperer, il eſt neceſſaire de mettre le meilleur ordre qu'on pourra dans les profeſſions qui concernent les medicamens.

La premiere choſe qu'il faut faire, eſt de fixer dans chaque Ville la quantité de ceux qui en font commerce, & de la réduire au plus petit nombre qu'il

ſe pourra ſans préjudicier à la commodité publique, pour les raiſons que j'ai marquées dans le huitiéme Chapitre; ſans cela on ne doit pas s'attendre d'ôter les abus qui ſe commettent dans la vente des medicamens, quelques meſures qu'on prenne d'ailleurs.

Cette réduction étant faite, il y a encore pluſieurs établiſſemens neceſſaires, pour empêcher que le peu de gens qui ſeront reçûs dans les profeſſions qui concernent les medicamens, ne trompent le Public, ſoit par negligence, ſoit par mauvaiſe foy. Je ne dis rien de l'ignorance, parcequ'il ne ſera pas difficile de s'aſſûrer de la capacité du peu de perſonnes qu'on admettra dans ces profeſſions, ſi l'on veut ſe donner la peine de les bien examiner; mais on ne peut pas avoir la même certitude qu'ils ne manqueront pas par inadvertance ou même avec deſſein.

Comme je me ſuis ſervi dans le Chapitre precedent de l'exemple de la Ville de Paris, pour marquer les établiſſemens qu'il conviendroit y faire afin de perfectionner la Medecine, j'en uſerai de même ſur ce ſujet, & je vais pro-

poſer les Reglemens qui me paroiſſent convenables, pour empêcher qu'il ne ſe commette de malverſation dans cette Ville à l'égard des remedes ; on pourra s'y conformer autant qu'on le jugera à propos dans les autres lieux.

Il y a de trois ſortes de profeſſions à Paris, qui ſe mêlent de fournir au Public les medicamens, à ſçavoir les Herboriſtes, les Droguiſtes, & les Apoticaires.

Les Herboriſtes fourniſſent les plantes qui croiſſent aux environs de cette Ville. Les Reglemens qu'il convient de faire à leur égard, ſont pour les obliger d'avoir de toutes les plantes qui ſont dans l'uſage commun, de prendre tous les ſoins neceſſaires pour faire ſecher celles qui doivent être gardées long-temps, de tenir fraîchement les racines ſans qu'elles ſe pourriſſent, de jetter ſans délai tout ce qui eſt gâté, de ne conſerver de vieilles plantes que juſqu'au temps qu'on en peut avoir de nouvelles.

Afin d'obliger les Herboriſtes d'executer toutes ces choſes, il ſeroit à propos que dans chaque quartier il n'y en eût qu'une qui fût placée dans l'en-

droit le plus commode pour le Public. Le débit qu'elle feroit étant plus grand, ſon gain la mettroit en état d'avoir les commodités neceſſaires pour remplir ſes obligations ; & afin que les Herboriſtes fuſſent moins portées à tromper, il faudroit n'en recevoir aucune qui ne fût aſſez aiſée pour n'y être point obligée par neceſſité ; il faudroit qu'elles priſſent des lieux commodes pour mettre leurs plantes, & qu'elles en fiſſent leur déclaration à un des Medecins qui s'appliqueroient particulierement à la connoiſſance des plantes, leſquels ſeroient chacun dans leur detroit, chargés de viſiter de tems en tems les lieux où les Herboriſtes mettroient leurs plantes, pour voir ſi elles en auroient de toutes les ſortes qu'elles doivent avoir, pour veiller à ce qu'elles les fiſſent ſêcher à tems, & qu'elles les conſervaſſent avec toutes les précautions neceſſaires ; & pour empêcher qu'elles n'en gardaſſent de gâtées ou de trop vieilles.

Mais de peur qu'elles n'euſſent des lieux détournés, où elles pourroient mettre les plantes défectueuſes, à deſſein de les vendre en cachette, il ſe-

roit à propos de leur impoſer une amende en cas qu'elles en miſſent en d'autres endroits, que ceux dont elles auroient fait la déclaration; & afin qu'on pût être informé ſi elles y manquoient, il ſeroit bon d'adjuger une partie de l'amende au dénonciateur.

Comme il y a des occaſions où les Medecins ordonnent l'uſage de certaines plantes dont on ne ſe ſert pas ordinairement, il ſeroit à propos de commettre dans Paris une ou deux perſonnes qui ſeroient chargées de fournir de toutes ces plantes, lorſqu'on en auroit beſoin: car on ne doit pas obliger toutes les Herboriſtes d'être fournies de celles dont l'uſage eſt rare; puiſque ce qu'elles en auroient, ſeroit ordinairement perdu.

Avec les précautions que je viens de marquer, on ne ſeroit pas expoſé à être trompé par les Herboriſtes, qui n'auroient aucune raiſon de donner une plante pour une autre, puiſqu'elles ſeroient bien fournies de toutes celles qu'elles devroient avoir. On ne courroit pas riſque d'avoir des plantes ou trop vieilles, ou qui auroient quelque mauvaiſe qualité. Et à l'égard de cel-

les dont l'uſage n'eſt pas commun, le Medecin qui les ordonneroit, auroit ſoin d'avertir où l'on pourroit les trouver. Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet, parceque de toutes les malverſations qui ſe commettent touchant les medicamens, ce ſont celles qui concernent les plantes qui ſont les moins ordinaires, & auſquelles il eſt le plus aiſé de remedier.

Les Droguiſtes vendent les plantes qui viennent des Pays eloignés, ils en ont des feuilles, des racines, des fleurs, des fruits & des ſemences qui ſont en uſage. Ils vendent les gommes, les reſines, les écorces, les ſucs dont on ſe ſert en Medecine. Outre cela ils vendent ce qu'on tire de la terre, & ce qu'on prend des animaux pour la gueriſon des maladies. Ils fourniſſent aux Apoticaires ces drogues, & ceux-ci doivent en faire les préparations & les compoſitions que les Medecins preſcrivent.

J'ai fait voir dans le quatriéme Chapitre qu'il y a beaucoup d'abus dans la vente des medicamens ſimples que les Droguiſtes diſtribuent au Public, & j'ai dit que les fraudes qui ſe

commettent en cette matiere, consistent principalement en ce que les drogues sont souvent falsifiées ou gâtées.

Pour empêcher ces malversations, il faut commencer par ôter aux Epiciers le pouvoir de faire le commerce des medicamens simples : car comme ils composent un même corps avec les Droguistes, ils jouissent du même privilege qu'eux, c'est ce qui fait qu'il y en a une grande quantité qui se mêlent de vendre en détail des drogues à l'usage de la Medecine. La necessité de faire ce Reglement est prouvée par le principe que j'ai établi dans le huitiéme Chapitre ; qu'il faut restreindre au plus petit nombre qu'il sera possible, la multitude de ceux qui vendent des medicamens. Comme il n'est pas necessaire que les Epiciers se mêlent du commerce des drogues, & qu'il suffit que les Apoticaires soient chargés d'en faire la distribution au Public, il s'ensuit qu'il faut interdire ce négoce aux Epiciers.

Il est aussi à propos de défendre aux Droguistes de vendre en détail aucun medicament. Comme leur commerce est fort étendu, & qu'outre les dro-

gues de Medecine, ils en vendent encore une grande quantité d'autres ; on ne peut pas faire chez eux des visites assez exactes pour empêcher qu'ils n'ayent des medicamens falsifiés ou gâtés ; ainsi les gens qui ne sont pas d'une profession qui oblige à connoître les drogues, seront aisément trompés, ne pouvant pas discerner les bonnes d'avec les mauvaises. Il est donc de l'utilité publique d'empêcher que les Droguistes ne vendent en détail les medicamens simples.

Tout ce que le bien public permet d'accorder aux Droguistes, c'est de faire en gros le commerce des medicamens simples ; & afin d'empêcher autant qu'il est possible qu'il n'y ait encore de la malversation, il seroit ce me semble à propos d'établir une compagnie d'un nombre suffisant de Marchands Droguistes, dont la capacité & la probité fussent connues, lesquels seroient chargés de faire venir a Paris toutes les drogues necessaires pour la Medecine ; il faudroit les obliger d'en tenir un certain nombre de magasins en des quartiers differens, selon que l'exigeroit la commodité publique.

Il seroit beaucoup plus utile de se reposer sur une telle compagnie, du soin de faire venir tous les medicamens simples dont on a besoin, que de souffrir que chaque Droguiste fasse ce commerce en son particulier. Il y a plusieurs raisons qui font connoître l'utilité de cet établissement.

La premiere est, que cette compagnie ne faisant venir que la quantité de drogues qui pourroit se consommer, on ne tomberoit pas dans un inconvenient très-ordinaire, qui est que quantité de drogues se gâtent pour être gardées trop long-tems faute de débit; & quand cela arriveroit, on obligeroit cette compagnie de les faire jetter. Ce qui ne pourroit pas se pratiquer à l'égard des Droguistes en particulier, qui auroient assez de moyens d'éluder tous les reglemens qu'on pourroit faire là-dessus.

La seconde raison est, qu'on chargeroit cette compagnie de se fournir de la quantité necessaire de drogues, afin qu'on n'en manquât pas, comme il arrive souvent. Car n'y ayant rien maintenant de reglé là-dessus, il y a des tems où l'on n'apporte que peu ou point

du tout de certaines drogues ; ce qui ſait qu'elles deviennent fort cheres, & que ceux qui en ont de vieilles qui ſont alterées ou gâtées, ne laiſſent pas de s'en défaire aiſément au préjudice du Public. Ainſi l'on court riſque d'avoir alors de mauvaiſe marchandiſe & de la payer bien cher.

Une troiſiéme raiſon, c'eſt que comme on obligeroit cette compagnie de jetter les mauvaiſes drogues, elle prendroit des meſures pour n'en faire acheter que de bonnes ſur les lieux d'où on les apporte : ce qui ne ſe fait pas à preſent ; car on en voit arriver beaucoup qui ſont ou mal conditionnées, ou même falſifiées, ſoit que ceux qui les ont achetées ſur les lieux, y ayent été trompés n'étant pas aſſez habiles pour reconnoître la tromperie, ſoit que s'en étant aperçûs, le bon marché les ait engagés à ſe charger de ces mauvaiſes marchandiſes.

Il y a encore une autre raiſon plus forte, & qui doit entierement déterminer à faire l'établiſſement que je propoſe ; c'eſt qu'on empêchera par ce moyen la falſification de ces medicamens qui eſt fort ordinaire, comme je

l'ai montré au chapitre quatriéme. Car il y a tout lieu de s'aſſûrer qu'une compagnie de Marchands choiſis, comme ils doivent l'être, ne commettra point de ces fraudes;& l'on doit en être d'autant plus perſuadé, qu'il ſeroit très-difficile que les Medecins qui doivent être chargés d'empécher les abus dans les medicamens, n'en fuſſent bien-tôt informés, n'étant gueres poſſible que ces fraudes ne vinſſent à la connoiſſance de pluſieurs perſonnes. D'ailleurs quand il y auroit quelqu'un dans cette compagnie qui auroit aſſez peu de probité pour ſe porter à une action ſi indigne, il ne faut pas croire que les autres y vouluſſent conſentir ; & même un ſeul honnête homme qui s'y trouveroit, ſeroit capable d'empêcher des tromperies ſi funeſtes à la ſanté & à la vie.

Mais ſi l'on ſouffre que chaque Droguiſte ait la liberté de faire en ſon particulier le commerce des medicamens, on ne pourra jamais empêcher les falſifications ; parcequ'étant impoſſible qu'on ne reçoive dans toutes les profeſſions quelques mal-honnêtes gens,il s'en gliſſera toujours dans celle ci com-

me dans toutes les autres. L'avidité du gain ne manquera pas de les porter à commettre des fraudes. Et même on peut dire que malgré toutes les mesures qu'on pourra prendre, il n'y aura gueres de Droguistes qui veuillent se résoudre à jetter les drogues qui se seront alterées chez eux, ou qu'ils auront acheté telles sans s'en apercevoir, lorsqu'ils auront moyen de s'en défaire. Quelque recherche qu'on en fasse ils sçauront les cacher si bien qu'on ne les trouvera pas, leurs magasins étant remplis d'une trop grande quantité de choses, pour découvrir aisément celles qu'ils voudroient cacher.

Par l'établissement que je viens de proposer, on remediera aux abus que j'ai dit qui se commettent touchant les drogues dont on se sert en Medecine. Comme il n'y aura gueres que les Apoticaires qui en prendront dans les Magasins de cette compagnie, on auroit de la peine à les tromper quand on le voudroit; principalement si l'on ne recevoit dans cette profession que des personnes habiles. Ainsi les préparations & les compositions des medicamens ne seroient plus défectueuses par

la mauvaiſe qualité des drogues qu'on y auroit miſes.

C'eſt pourquoi ſi l'on fait outre cela les reglemens que je vais marquer, afin que ces préparations & compoſitions ſoient faites avec ſoin & exactitude, afin qu'on ne garde pas trop long-tems celles qui ſe peuvent alterer, de peur qu'elles ne perdent leur vertu, ou même qu'elles ne ſe gâtent, & afin qu'il n'arrive pas aux garçons de donner des medicamens l'un pour l'autre, ou de faire comme l'on dit ordinairement, des *qui pro quo*; il me ſemble qu'il y auroit dans les profeſſions qui concernent les medicamens, un auſſi bon ordre qu'on le peut ſouhaiter.

Les reglemens qu'il eſt à propos de faire au ſujet des préparations & des compoſitions des medicamens, doivent tendre à ce qu'elles ſoient faites par des perſonnes habiles, qu'ils y donnent autant d'application qu'il eſt neceſſaire, & que ceux qui ont trop d'avidité pour le gain ne puiſſent pas commettre de fraude dans un Art auſſi important à la vie.

Quelques meſures qu'on prenne, il

n'y a gueres d'apparence qu'on y puiſſe empêcher les abus, tant qu'on ſouffrira que chaque Apoticaire faſſe en ſon particulier les préparations & les compoſitions dont on ſe ſert en Medecine; parceque l'on ne pourra pas faire en ſorte que la negligence & le deſir de gagner davantage, ne ſoient cauſe de quelque malverſation. Pour y obvier je ne ſçache pas de meilleur moyen, que d'obliger le Corps des Apoticaires d'avoir un nombre ſuffiſant de laboratoires dans Paris, pour y faire toutes les préparations & les compoſitions qui ſont en uſage. Par ce moyen on ôtera la facilité qu'on a maintenant de commettre des malverſations, & ſi l'on en faiſoit, elles ſeroient aiſément découvertes, & l'on y pourroit remedier.

On retirera pluſieurs avantages de cet établiſſement. Le premier, que chaque préparation & compoſition de medicamens étant faite d'une maniere uniforme, on ſera aſſûré que par toute la Ville on n'en trouvera point de differente; & les Medecins pourront faire plus de fonds ſur les effets de leurs remedes en les ordonnant. Car c'eſt un grand abus qui regne à preſent dans

la Pharmacie, que les Apoticaires ne préparent pas le même medicament de la même façon : ce qui eſt cauſe que l'uſage qu'on en fait eſt incertain. Par exemple, les uns préparent le tartre emetique d'une maniere, les autres le préparent d'une autre façon ; d'où il arrive que celui qu'on trouve chez les Apoticaires n'eſt pas d'une égale efficacité. Il y en a qui fait autant d'effet à quatre grains, que d'autres à ſix ou même à huit : ſi donc un Medecin preſcrit une doſe de tartre emetique, eſperant qu'on en donnera de celui qui eſt fort, & que néanmoins on en donne du foible, cette doſe n'étant pas ſuffiſante, l'intention du Medecin ne ſera pas remplie, & il en pourra arriver de fâcheux accidens. Il y a auſſi des manieres de préparer le tartre émetique qui le rendent difficile à fondre ; ce qui fait qu'il en reſte ſouvent au fond du vaiſſeau quand on le donne au malade : ainſi comme il ne prend pas la doſe preſcrite, on doit craindre que ce remede ne produiſe de mauvais effets. Si le malade l'avale ſans être fondu, il ne court pas moins de riſque.

Le ſecond avantage eſt, que les

Apoticaires ne ſeront pas obligés d'avoir autant de lieux, de vaiſſeaux, & d'autres uſtenciles, qu'il leur en faudroit s'ils faiſoient chez eux toutes les préparations & les compoſitions qu'ils doivent avoir. Par ce moyen épargnant beaucoup la dépenſe, ils pourroient donner ces medicamens à un plus bas prix, parceque les frais qu'on feroit dans les laboratoires ne monteroient pas ſi haut, à cauſe de la quantité des medicamens qu'on feroit en même tems.

Un troiſiéme avantage, c'eſt que ceux qui feroient les préparations & les compoſitions dans les laboratoires, n'étant point détournés par les perſonnes qui viendroient acheter les remedes, ils les pourroient faire avec plus d'attention & d'exactitude. Car il faudroit que dans ces laboratoires ceux qui ſeroient occupés à faire les préparations & les compoſitions, ne ſe mêlaſſent point d'autre choſe. Il ſeroit neceſſaire de commettre d'autres perſonnes pour les diſtribuer aux gens qui en viendroient demander. C'eſt à quoi l'on manque dans les boutiques ; lors qu'on travaille aux préparations des

remedes, il vient des gens apporter des ordonnances, & pendant qu'on les execute, il arrive ſouvent du deſordre à ces préparations, lequel en altere la bonté.

On auroit d'autant plus lieu de craindre de tels accidens, que ſelon ce que j'ai propoſé, les Droguiſtes ne vendant pas de medicamens ſimples en détail, on en feroit un grand débit chez les Apoticaires.

Quatriémement, il y a beaucoup de compoſitions neceſſaires, mais dont l'uſage ne laiſſe pas d'être rare. Si chaque Apoticaire en faiſoit, il ſeroit trop long-tems à les vendre: car ſouvent on ne peut pas préparer ces medicamens en une auſſi petite quantité, qu'on en débite pendant le tems qu'ils peuvent ſe conſerver en leur bonté. Ainſi la grande quantité qu'on en a, eſt cauſe qu'ils s'alterent; cela n'empêche pas néanmoins que l'on ne tâche de s'en défaire, de peur d'y perdre, & le Public en ſouffre. Si les Apoticaires prenoient ces compoſitions & ces préparations dans leurs laboratoires communs, ils ne ſe chargeroient que de la quantité qu'ils croiroient en

vendre, avant qu'elles puſſent ſe corrompre.

Le grand débit qu'on auroit dans ces laboratoires empêcheroit de les garder aſſez long-tems, pour qu'elles fuſſent ſujettes à ſe gâter ; & ſi cela ne laiſſoit pas quelquefois d'arriver, il faudroit faire le même réglement dont j'ai parlé à l'égard des Droguiſtes ; ce ſeroit d'obliger les Apoticaires de jetter inceſſamment tout ce qui ſeroit gâté.

Afin qu'on ne tombât pas dans l'inconvenient de donner des remedes l'un pour l'autre, il ſeroit à propos de fixer l'ordre dans lequel chaque medicament ſoit ſimple ſoit composé, devroit être placé chez tous les Apoticaires ; cela feroit que les garçons y étant accoûtumés dès leur jeuneſſe, ne courroient pas tant riſque de ſe méprendre. Cet ordre rendroit la viſite plus facile ; & l'on pourroit s'apercevoir plus aiſément s'il y manquoit quelque remede.

On a coûtume chez les Apoticaires de faire des ſubſtitutions, quand on manque de quelqu'un des medicamens preſcrits dans les ordonnances des Medecins ; mais cet uſage eſt ſujet à de

grands inconveniens, qui ſont que les medicamens que l'Apoticaire croit d'une égale vertu, ne le ſont pas ſouvent autant qu'il penſe. Ce qui eſt cauſe que les remedes où l'on a fait quelque ſubſtitution, n'operent pas toujours comme ils feroient ſans cela. Il eſt donc à propos de remedier à cet abus; & pour y réuſſir il faut déterminer les medicamens qui doivent être dans les boutiques des Apoticaires, & tenir la main à ce qu'ils ne manquent pas de ceux qui doivent y être, & qu'ils n'en ayent pas d'autres. Les Medecins ſçachant par-là quels medicamens on trouveroit chez eux, ils s'y regleroient pour les ordonnances qu'ils auroient à faire.

Comme il y a des medicamens dont l'uſage eſt très-rare, & que néanmoins il eſt neceſſaire d'en avoir quand l'occaſion ſe preſente de s'en ſervir, il ne faudroit pas obliger les Apoticaires d'en être fournis, il ſuffiroit qu'il y en eût une quantité ſuffiſante dans les laboratoires, lorſque ce ne ſont pas des medicamens ſimples; & à l'égard de ceux qui le ſont, il faudroit avoir ſoin qu'il y en eût dans les magaſins des

Droguiſtes. Les Medecins enverroient chercher ces medicamens, quand ils rencontreroient l'occaſion d'en preſcrire.

Pour faire en ſorte que les medicamens fuſſent préparés & compoſés avec toute l'exactitude poſſible, il ſeroit neceſſaire qu'il y eût toujours dans chaque laboratoire un certain nombre de Maîtres, qui veillaſſent ſur la conduite des garçons qui y travailleroient; car ſans cette précaution il ne manqueroit pas de s'y gliſſer encore du deſordre, par le peu de ſoin que quelques-uns d'entr'eux auroient de s'acquiter de leur devoir.

Voilà en general ce que je crois qu'il y auroit de mieux à faire, pour empêcher les abus dans la préparation & la compoſition des medicamens : ce qui ne ſe doit pourtant entendre que de ceux où il entre pluſieurs ſortes de drogues, ou de ceux auſquels on met beaucoup de tems, de peine & de ſoins pour les préparer, ou bien de ceux qui ne ſont pas dans l'uſage commun ; car ce n'eſt gueres que dans ceux-là qu'il ſe trouve de la malverſation. A l'égard des medicamens qui ſont peu compo-

ſés,ou qui ne demandent pas beaucoup de façon & qu'on employe communément, comme ils ſont pour l'ordinaire tels qu'ils doivent être, il me ſemble qu'il ſeroit plus à propos de laiſſer le ſoin à chaque Apoticaire, de les faire préparer & compoſer chez lui.

En commettant des habiles Medecins pour maintenir l'execution des reglemens que j'ai propoſés à l'égard des Herboriſtes, des Droguiſtes & des Apoticaires, ſi l'on n'ôte pas entierement les abus qui ſe commettent à preſent au ſujet des medicamens, on peut s'aſſûrer qu'on en corrigera la plus grande partie. On aura autant de certitude qu'il eſt poſſible de leur bonté; & comme tous ceux qui en feront commerce, ſeront réduits au plus petit nombre qu'il ſe pourra, leur débit étant beaucoup plus conſiderable, on pourra regler leur profit à peu près ſur le pié du gain que font les autres Marchands ſur leurs marchandiſes : ce qui donnera lieu de lever une ſomme ſur la vente des drogues qui ſervent à la guериſon des maladies, laquelle ſeroit employée, comme je vais dire, aux frais neceſſaires pour perfectionner la

Medecine. On pourroit prendre un ſol pour livre ſur le prix de ces medicamens ; nonobſtant cela on les acheteroit encore moins qu'ils ne coûtent à preſent, & l'on auroit de plus l'avantage d'en avoir toujours de bons.

Ainſi cette levée ne ſeroit point à charge au Public ; au contraire il en retireroit beaucoup d'utilité ; parceque l'argent qui en proviendroit ſeroit en partie employé à recompenſer ceux qui ont de veritables ſecrets ; & qu'on obligeroit de les déclarer. Car s'il eſt de l'intereſt du Public de les y contraindre, il eſt auſſi de la juſtice de leur donner quelque recompenſe à proportion de l'utilité des remedes qu'ils découvriroient.

On pourroit prendre ſur le même fonds, de quoi engager les gens qui auroient connoiſſance de quelque malverſation qui ſe ſeroit commiſe au ſujet des medicamens, à la venir déclarer ; ce ſeroit un bon moyen pour empêcher que la cupidité & la pareſſe qui cauſent tant de deſordres parmi les hommes, ne donaſſent lieu à quelques abus dans les medicamens malgré tout l'ordre que j'ai propoſé d'y mettre.

C'eſt encore ſur ce fonds qu'il faudroit prendre de quoi fournir à la dépenſe qu'on ne peut pas ſe diſpenſer de faire pour mettre la Medecine dans l'état où elle devroit être, & pour y maintenir un bon ordre. Car comme il eſt neceſſaire que pluſieurs perſonnes y donnent leur tems, leurs ſoins & leurs peines, il eſt juſte qu'ils en reçoivent quelque émolument du Public, puiſque c'eſt pour ſon utilité.

CHAPITRE XIV.

Comment on peut faire executer les reglemens neceſſaires pour mettre un bon ordre dans la Medecine.

ON a vû dans les chapitres precedens quelles meſures je crois qu'il faut prendre pour mettre la Medecine dans l'état où elle devroit être; mais ſoit qu'on trouve ces diſpoſitions aſſez juſtes pour s'y conformer, ſoit qu'on ait d'autres moyens pour parvenir au même but, & qu'on juge à propos de les ſuivre preferablement à ceux que

j'ay propoſés ; tous les reglemens qu'on pourra faire touchant la Medecine ne ſerviront de rien , ſi l'on ne fait pas tout ce qui eſt neceſſaire pour en maintenir l'execution. Ce qui eſt arrivé juſqu'à preſent ſuffit pour en convaincre.

Les Puiſſances ont fait beaucoup de reglemens très-convenables pour ôter pluſieurs abus qui ſe trouvent dans la Medecine. Néanmoins ils n'ont pas laiſſé de ſubſiſter comme auparavant, malgré tous ces reglemens. Ce peu de ſuccès montre bien qu'on n'a pas fait tout ce qui étoit neceſſaire pour en maintenir l'execution ; parceque n'y ayant point d'impoſſibilité du côté de la choſe même , ſi l'on avoit pris des meſures aſſez juſtes , on auroit mieux réuſſi ; & l'on peut-être perſuadé qu'on tombera toujours dans le même inconvenient , tant qu'on n'employera pas tous les moyens qu'il faut pour faire executer ces reglemens.

Les moyens que les Puiſſances ont pour faire obſerver leurs loix , ſont ordinairement d'impoſer des peines aux contrevenans , & de donner à

quelques

quelques perſonnes capables toute l'autorité neceſſaire pour les leur faire ſubir. C'eſt ce qu'on n'a pas obſervé dans toute l'étendue qu'il falloit, à l'égard des reglemens qu'on a faits pour reformer les abus de la Medecine. Un exemple fera connoître cette verité.

Il y a long-tems que les Rois ont fait défenſes à toutes ſortes de perſonnes d'exercer la Medecine, ſans avoir été reçû Docteur dans quelque Faculté. Cette défenſe a été renouvellée dans une Declaration du Roi du 28 Juillet 1696, & dans un Edit du mois de Mars 1707; l'une & l'autre contiennent pluſieurs articles très-utiles pour l'inſtruction & pour la reception des Medecins. C'a été avec beaucoup de prudence qu'en y prolongeant le tems des études de ceux qui prétendent ſe faire recevoir Docteurs en Medecine, & en rendant plus difficiles les épreuves par leſquelles on devoit les faire paſſer, il y étoit défendu en même tems à toute autre perſonne de ſe mêler de cette profeſſion. Car ſans cette défenſe, la rigueur dont on uſeroit dans les épreuves, par

lesquelles on fait passer ceux qui se presentent pour être reçûs Docteurs, seroit suivie de grands inconveniens, comme je l'ay montré dans le second chapitre.

Afin que ces reglemens fussent executés, la Declaration & l'Edit portent des peines contre ceux qui oseront pratiquer la Medecine, sans avoir été reçûs Docteurs. Il y a cinq cens livres d'amende pour la premiere fois, & la prison pour la récidive. Ces peines étoient suffisantes pour arrêter la temerité de tant de gens, qui sans avoir été instruits de la Medecine, & par consequent ne la sçachant pas, entreprennent néanmoins de traiter les malades. Mais tout cela n'a servi de rien, & le mal a même beaucoup augmenté depuis cet Edit. Cela ne vient que de ce que le soin de le faire executer, a été laissé à la Justice ordinaire. Car suivant cette disposition, pour le faire observer il faudroit que les particuliers entreprissent des procès contre ceux qui y contreviennent ; & ce ne pourroit être que les Medecins, qui se trouvent lezés par eux, ou les malades à qui leur ignorance a été pré-

judiciable. Mais on a reconnu que c'étoit faire beaucoup de dépenſe, & ſe donner de grands ſoins, ſans en tirer aucune ſatisfaction; & il eſt arrivé de-là que perſonne ne s'eſt plus mis en peine de pourſuivre ceux qui contreviennent à ces reglemens. Ainſi étant enfraints avec impunité, il ſe trouvent comme abolis par l'inexecution.

Il en ſera toujours de même, tant que les Princes remettront à la Juſtice ordinaire, le ſoin de faire executer les reglemens qu'ils feront ſur la Medecine; & je crois devoir prendre la liberté de les aſſûrer qu'on n'en recevra aucune utilité, & que cet Art demeurera toujours dans la confuſion & dans le déſordre où il eſt, quelques Edits & quelques Declarations qu'ils faſſent, à moins qu'on ne prenne quelqu'autre moyen pour faire obſerver les reglemens qui conviennent, pour mettre & pour maintenir dans la Medecine l'ordre qu'il devroit y avoir.

Le moyen qui me ſemble le plus ſûr, & peut-être le ſeul qu'il y ait pour faire executer les reglemens qu'il

faut, pour mettre en France la Medecine dans l'état où elle devroit être; ce seroit de créer dans chaque Province un Intendant ou Directeur de la Medecine, qui fût chargé de faire observer ponctuellement tout ce qu'il auroit plû à Sa Majesté de regler touchant cet Art ; & de créer encore un Surintendant ou Inspecteur General pour tout le Royaume, qui fût au dessus des Directeurs de toutes les Provinces, pour avoir soin qu'ils s'acquitassent exactement de leur Charge, & qu'ils n'abusassent pas de leur pouvoir.

Cet établissement n'est pas moins utile que les établissemens qu'on a faits pour la Monoye & pour d'autres sujets ; & l'on pourroit même dire avec verité qu'il est encore plus necessaire. Car il est d'une plus grande consequence, non seulement pour les particuliers, mais encore pour l'Etat, de remedier aux abus qu'il y a dans la Medecine, & d'empêcher les fraudes & les malversations qui s'y commettent, qu'il n'est important d'empêcher les tromperies dans la Monoye ; puisqu'il n'y a point de doute que c'est

un plus grand mal d'être trompé en ce qui concerne la ſanté, qu'en ce qui regarde l'argent.

Pour mettre la Medecine dans l'état où elle devroit être & pour l'y maintenir, il eſt ſi neceſſaire d'inſtituer des Directeurs, comme je viens de dire, que ſans cela on ne doit pas eſperer ni de lever les obſtacles qui empêchent de retirer de cette profeſſion toute l'utilité qu'on en peut attendre, ni d'y mettre le bon ordre qui y manque ; & afin qu'on n'en puiſſe pas douter, & que par là on ſoit porté à faire cet établiſſement que le Public devroit ſouhaiter, il faut entrer dans un détail ſuffiſant, pour convaincre d'une verité ſi importante ceux qui en pourroient douter.

Je dis premierement, que ſi on n'établit pas des perſonnes pour faire obſerver les reglemens, il eſt impoſſible de lever les obſtacles qui empêchent qu'on ne retire de la Medecine, autant d'utilité qu'on en pourroit recevoir. Ces obſtacles ſont, comme je l'ai dit, l'application qu'on donne aux ſiſtêmes, la liberté qu'ont toutes ſortes de gens d'exercer la Medecine ſans

en avoir été inſtruits, & les abus que cauſe la multitude des perſonnes qui ſe mêlent du commerce des medicamens.

Il ne faut pas eſperer de bannir les ſiſtêmes de la Medecine, s'il n'y a perſonne qui ait toute la connoiſſance, toute l'autorité & toute l'application neceſſaire pour empêcher qu'on ne les ſuive. Dans l'état où ſont les choſes, quand on défendroit aux Medecins de s'attacher à aucun ſiſtême, & qu'on imposeroit quelque peine à ceux qui le feroient, croit-on que cela pût ſuffire pour bannir les ſiſtêmes de la Medecine ? ceux qui en ſont entêtés pretendroient alors que leur ſentiment ne ſeroit point un ſiſtême ; ils ſoutiendroient qu'il n'eſt fondé que ſur ce que la nature fait connoître ; ainſi l'on enſeigneroit les ſiſtêmes ſans donner ce nom à la doctrine qu'on ſuivroit. Qui eſt-ce qui s'aviſeroit d'intenter un procès à un Profeſſeur, pour lui faire ſubir la peine portée contre ceux qui ne rejetteroient pas les ſiſtêmes ? Quelle diſcuſſion ſeroit-ce pour les Juges ordinaires, d'examiner ſi cette doctrine devroit être reputée ſiſtême ou non ?

La neceſſité où l'on ſe trouve de donner quelque connoiſſance des ſiſtêmes à ceux qui étudient la Medecine, afin de lés rendre capables d'entendre les Auteurs, empêcheroit encore que la défenſe qu'on pourroit faire de les ſuivre, n'eût ſon effet. Car en les enſeignant, les Profeſſeurs pourroient negliger de prendre les ſoins neceſſaires pour détourner les Etudians d'y faire aucun fonds.

Il ſeroit d'autant plus difficile de ſupprimer ainſi les ſiſtêmes, que le Public veut que les Medecins raiſonnent ſur la nature des maladies, ſur celle des remedes, & ſur le rapport qu'il y a entre les maladies & les moyens de les guerir; ce qu'on ne peut pas faire ſans avoir recours aux ſiſtêmes, qui ſont les ſeules ſources des raiſonnemens qu'on fait là-deſſus. C'eſt pourquoi les Medècins ſe trouvant à preſent dans la fâcheuſe alternative ou de ſe reſoudre à n'être pas employés, ou de ſuivre les ſiſtêmes du moins en apparence, il ſeroit difficile d'empêcher qu'ils ne s'accommodaſſent au goût du Public. Ainſi ceux qui ſont veritablement attachés aux ſiſtê-

mes, seroient par là autorisés à ne les pas rejetter, & les défenses n'empêcheroient pas qu'ils ne les prissent pour se regler dans le choix qu'ils font des remedes qu'ils ordonnent, ne devant pas craindre que les malades ou ceux qui les approchent, leur veuillent susciter des affaires pour ce sujet.

Mais un Directeur de la Medecine qui doit être capable de juger de cette matiere, & qui seroit appuyé du Conseil que j'ay dit qu'il étoit à propos d'établir pour maintenir le bon ordre dans l'exercice de la Medecine, auroit beaucoup plus de facilité à retenir les Medecins dans leur devoir, & à les empêcher de se conduire suivant les fausses lumieres qu'on tire des sistêmes. Ils apprehenderoient de s'attirer à dos l'autorité d'une personne qui auroit assez de connoissance par elle-même, pour discerner si leur pratique, & leurs sentimens sont conformes aux regles de la veritable Medecine.

S'il y avoit eu de tels Directeurs de la Medecine dans le tems que les nouvelles opinions sur la Physique ont commencé à se repandre, ils auroient empêché

empêché que les ſentimens qui ſont fondés ſur des ſuppoſitions, n'euſſent été reçûs dans la Medecine, & ne l'euſſent toute bouleverſée, comme elle eſt à preſent. Il s'eſt trouvé alors d'habiles Medecins qui prévoyant le deſordre que cés imaginations alloient cauſer dans cet Art, s'y ſont oppoſés de tout leur pouvoir ; mais leurs efforts ont été inutiles, parcequ'ils n'avoient pas l'autorité neceſſaire pour arrêter le progrès de ces nouveautés, qui n'ont pas été moins préjudiciables à la ſanté des hommes, qu'à l'honneur de la Medecine qu'elles ont fait mépriſer, à cauſe de la varieté des ſentimens auſquels elles ont donné lieu.

L'autorité de ces Directeurs n'eſt pas moins neceſſaire pour empêcher que perſonne n'exerce la Medecine, ſans en avoir été inſtruit ; puiſque ce qui s'eſt paſſé juſqu'à preſent, ne permet pas d'eſperer que les Magiſtrats veuillent ſe ſervir de leur pouvoir, pour remedier à cet abus, qui eſt auſſi contraire au bien de l'Etat, qu'à l'utilité des particuliers.

Soit que les Magiſtrats ſoient eux-

mêmes prevenus en faveur des Charlatans, ſoit que la multitude des affaires qui les occupent, les empêche de donner aſſez d'attention aux ſuites funeſtes d'un tel abus, ſoit qu'ils croyent qu'il leur ſuffiſe d'attendre qu'on attaque ces ignorans par les voyes ordinaires de la Juſtice, ils ne ſe mettent point en peine de les rechercher, ni de les punir ſelon la rigueur des Loix. C'eſt ce qui a fait que ces gens-la n'étant point inquietés, il y en a toujours eu, & il y en a encore plus que jamais qui exercent la Medecine ſans l'avoir appriſe, & abuſent ainſi de la credulité du Public, qui ſe laiſſe tromper en ce point, encore plus aiſément qu'en toute autre matiere.

Il n'eſt pas de l'Art de la Medecine comme de la plupart des autres profeſſions. Dans celles-ci, les ouvrages ſe peuvent ſaiſir, on s'y ſert d'inſtrumens & d'outils par leſquels on peut aiſément prouver en Juſtice qu'un homme qui n'a pas droit de travailler, ne laiſſe pas néanmoins de le faire. Mais ces moyens manquent à l'égard de ceux qui exercent la Medecine,

ſans avoir paſſé par les épreuves que les Loix exigent. On ne peut gueres le prouver que par témoignage ; c'eſt ce qui fait qu'il y a de la difficulté a trouver des preuves pour faire condamner ces gens-là.

Les perſonnes qui les employent étant portées pour eux, font leur poſſible pour les tirer d'affaire, bien loin de rien dire à leur déſavantage ; ainſi il faut beaucoup de procedures, quand on les attaque par les voyes de la Juſtice ordinaire ; & les frais ſont par là fort multipliés.

Dans les grandes Villes, & ſur tout à Paris, les mauvais ſuccès des Charlatans demeurant aisément cachés, viennent rarement à la connoiſſance des Magiſtrats. C'eſt pourquoi dans l'état preſent des choſes, ces gens-là ne peuvent être inquietés que par les Medecins, ou par les perſonnes à qui leurs remedes ont nui. Ceux-ci, bien loin de les pourſuivre n'oſent ſouvent même dire à leurs amis qu'ils ſe ſont ainſi laiſſé dupper, tant s'en faut qu'ils le faſſent connoître publiquement par un procès, qui ne peut gueres leur être que déſavantageux ; le mal eſt fait,

& tout ce qu'ils pourroient eſperer des Juges, ce ſeroit des dédommagemens ; mais il eſt facile aux Charlatans de mettre ce qu'ils ont à couvert ; & quand ils ont ſçû gagner la confiance de quelque perſonne puiſſante, ſon credit peut les mettre à couvert des condamnations.

Ils ſe voyent auſſi exemts en quelque façon de la pourſuite des Medecins. Car il y en a trop pour leur faire à tous des procès ; & les jugemens qu'on a rendus contr'eux, ont été onereux aux Medecins par les frais, & n'ont ſervi de rien pour diminuer la multitude de ces ignorans. Car c'eſt comme une Hydre, dont à peine on abat une tête, qu'il en renaît pluſieurs autres à la place.

C'eſt pourquoi n'y ayant pas lieu d'eſperer que ceux qui exercent la Medecine ſans l'avoir apriſe, ſoient jamais reprimés par la Juſtice ordinaire ; il faut prendre la voye que j'ay marquée, & créer des Directeurs de la Medecine, qui étant convaincus de l'ignorance des Charlatans, ne ſe laiſſeront pas prevenir en leur faveur ; qui connoiſſant combien il arrive de

maux de l'indulgence qu'on a pour eux, & qui n'étant point détournés par la multitude des autres affaires, feront non seulement plus disposés à rendre justice aux gens qui se plaindront d'eux, mais ils feront encore par eux-mêmes les recherches & les poursuites necessaires pour les decouvrir, & pour les punir suivant les Loix.

L'autorité des Directeurs servira beaucoup aussi pour corriger les abus que produit la multitude de gens qui font commerce de medicamens. Car quoiqu'on puisse sans les Directeurs restreindre à un petit nombre la quantité qu'il y a de ces gens-là, sans eux cette reduction ne servira de rien pour empêcher les malversations ; puisque s'il n'y avoit point de Directeurs, on recevroit souvent dans ces professions, des gens qui n'auroient pas toutes les qualités qu'il faut pour s'en bien acquiter. Car comme ces professions deviendroient meilleures à cause du petit nombre de ceux qu'on y admettroit, il y auroit beaucoup de personnes qui feroient leur possible pour s'y introduire, & ceux qui en feroient les

moins dignes y employeroient la brigue & la cabale, & par-là ils l'emporteroient ſouvent ſur d'autres, qui auroient tout le merite qu'il faut pour en bien remplir les devoirs. Ainſi, puiſque des perſonnes qui n'auroient pas la ſcience, l'application & la probité neceſſaire, trouveroient moyen d'y être reçûs, leur ignorance, leur negligence, ou leur mauvaiſe foi doit faire apprehender autant de malverſations dans le commerce des medicamens, qu'en produit la trop grande quantité de gens qui ſe mêlent de ces profeſſions.

Mais les Directeurs de la Medecine ayant l'autorité neceſſaire, pour s'oppoſer à la brigue & à la cabale de ceux qui voudroient employer ces moyens au défaut de merite, s'ils ſont choiſis tels qu'ils doivent être, ils appuyeront de tout leur pouvoir les gens qui ſeront les plus propres pour bien remplir ces profeſſions, & ils feront en ſorte qu'ils n'en ſoient pas exclus par l'intrigue de ceux qui n'en ſeront pas ſi capables. C'eſt pourquoi l'on aura beaucoup moins à craindre que l'ignorance, le défaut d'applica-

tion, & la mauvaiſe foi ne donnent lieu à beaucoup de malverſations dans les medicamens.

La neceſſité qu'il y a d'ôter les obſtacles qui empêchent qu'on ne retire de la Medecine toute l'utilité qu'on en peut recevoir, n'eſt pas le ſeul motif qui doit porter à créer des Directeurs, qui ayent aſſez d'autorité pour lever ces obſtacles; un tel établiſſement eſt encore neceſſaire pour mettre dans cette profeſſion tout l'ordre qu'il ſeroit à ſouhaiter qui y fût.

Cet ordre conſiſte à inſtruire, à former, & à éprouver les Medecins, de maniere que quand on les a reçûs, le Public puiſſe s'aſſurer qu'ils ſoient aſſez habiles, pour meriter la confiance de ceux qui auront recours à eux. Cet ordre conſiſte à faire en ſorte que les Medecins en exerçant leur profeſſion, ordonnent ce que l'on a découvert de plus convenable dans les occaſions pour leſquelles on les conſulte. Cet ordre conſiſte à maintenir une regle ſi exacte dans les profeſſions qui regardent les medicamens, qu'on n'en diſtribue pas au Public qui ne ſoient auſſi bons qu'il ſe peut,

pour produire les effets qu'on en eſpere.

Puiſque la Medecine étant fort étendue & fort difficile, doit être enſeignée avec beaucoup de ſoin & d'application, il faut que les Profeſſeurs n'épargnent point leur peine pour ſe bien acquiter de leur devoir. Mais ſi perſonne n'y veille, il eſt à craindre qu'il n'y en ait pluſieurs qui ſe relâchent, & qui manquent à leurs obligations en ne s'attachant pas autant qu'ils peuvent, à expliquer & à faire apprendre aux Etudians ce qu'ils leur enſeignent.

Il faut encore plus d'exactitude & de précaution, pour former & pour éprouver ceux qui veulent ſe faire recevoir Medecins. C'eſt pourquoi la vigilance d'un Directeur eſt neceſſaire, pour leur faire ſubir tous les examen preſcrits, & pour y faire obſerver tous les reglemens qu'il faudroit faire ſur ce ſujet. Il faut auſſi oppoſer la probité d'un Directeur, à ceux qui voudroient par brigue & par cabale, faire recevoir des gens incapables, parceque rien n'eſt plus oppoſé au bien Public.

Comme il eſt neceſſaire de former les jeunes Medecins par les exemples à la pratique de la Medecine, les Directeurs prendront garde que le reglement que j'ay propoſé pour cet effet, ſoit obſervé avec tout le ſoin & toute l'exactitude poſſible; ils veilleront à ce que le tems que les Medecins des Hôpitaux employeront à la viſite de leurs malades, ſoit auſſi long qu'il ſera reglé, afin qu'elle ne ſe faſſe pas en courant; ils auront ſoin que les Bacheliers donnent toute leur application à profiter de ces exemples; afin que quand ils commenceront à exercer la Medecine dans le Public, ils ne ſoient pas dénués des connoiſſances que l'uſage ſeul peut donner.

Quelques meſures qu'on prenne pour inſtruire, pour former & pour éprouver les Medecins, il y aura toujours beaucoup d'abus dans la Medecine, ſi l'exercice de cet Art n'eſt pas bien reglé. C'eſt à quoi l'autorité d'un Directeur eſt encore neceſſaire, & ſans cela on ne doit eſperer que peu d'utilité de tous les reglemens qu'on peut faire ſur ce ſujet. Mais par là on mettra dans l'exercice de cette profeſſion

un auſſi bon ordre qu'il eſt poſſible ; on empêchera même que les préventions du Public n'y ſoient auſſi préjudiciables qu'elles le ſont à preſent ; & l'on peut dire que c'eſt l'unique moyen d'obvier aux maux qu'elles cauſent ; car il ne faut pas croire qu'on puiſſe, par la voye de la perſuaſion, faire revenir le Public des erreurs qu'il a conçûes, touchant la maniere de traiter les maladies.

Il n'y a point d'occaſion où les hommes devroient être plus attentifs à reſiſter au penchant qu'ils ont de juger temerairement de tout, que quand il s'agit des moyens de conſerver ou de rétablir la ſanté, puiſqu'elle eſt le plus grand de tous les biens temporels, & que par conſequent il eſt fort à craindre de ſe méprendre en ce qui la regarde. C'eſt néanmoins en quoi l'on fait paroître le plus de préſomption, & en quoi l'on ſe laiſſe aller le plus inconſiderément à decider, quoiqu'on n'ait là-deſſus que des connoiſſances fort confuſes. On ſe perſuade qu'on a d'autant plus de raiſon de le faire, que l'on voit que les autres ſe conduiſent de la même maniere.

Les préjugés qu'on a touchant les moyens de conſerver ou de rétablir la ſanté, ſont fort préjudiciables dans l'exercice de la Medecine, principalement en ce que les Medecins ſont obligés de s'y conformer. Ce leur eſt une neceſſité en beaucoup de rencontres, & il y en a même pluſieurs, qui ſans cela s'y portent de leur plein gré, pour s'inſinuer dans les eſprits. Car rien n'eſt plus propre pour gagner les hommes, que de donner dans leur ſens. Ils ſont portés pour qui les approuve, ils ſentent de l'éloignement pour qui les contredit; ils ſouffrent même plus volontiers qu'on choque la raiſon & l'équité, qu'ils ne ſouffrent qu'on choque leurs préventions. La raiſon de cela eſt qu'ils ſont perſonnellement offenſés, quand on veut leur faire connoître leur égarement; & comme ils ont plus d'amour pour eux-mêmes, qu'ils n'en ont pour la verité & pour l'équité; de là vient qu'ils tolerent plutôt ceux qui pechent contre le bon ſens & contre la juſtice, que ceux qui tâchent de leur montrer qu'ils ſe ſont trompés.

C'eſt pourquoi un Medecin riſque

toujours beaucoup de perdre de sa reputation, quand il s'oppose aux préventions des malades, ou de ceux qui les approchent. Le moindre revers qui lui arrive dans le traitement des maladies, fait perdre toute la confiance qu'on avoit en lui. On n'en use pas de même à l'égard des Medecins complaisans, qui songeant plus à leur utilité qu'à celle des malades, ne s'opposent qu'à ce qui est tout-à-fait pernicieux, & approuvent aisément les avis qu'on donne, lorsqu'ils voyent qu'on en est fort entêté, quoiqu'ils connoissent de meilleurs moyens pour guerir les malades.

Il est visible que cet abus qui est fort commun dans l'exercice de la Medecine, ne peut pas manquer de produire de fort mauvais effets. Car en n'employant pas les meilleurs moyens qui sont connus pour la guerison des maladies, il arrive de-là que plusieurs malades meurent, lesquels ne mourroient pas s'ils usoient des remedes les plus convenables ; il arrive aussi qu'il y en a encore un bien plus grand nombre, dont les maladies sont & plus longues & plus violentes,

qu'elles ne feroient fi on les traitoit comme il faut.

On demandera comment les Directeurs de la Medecine pourront remedier à cet abus ; car il n'y a pas d'apparence que leur autorité puiſſe ſervir à détruire les préventions du Public, & à empêcher qu'on ne ſoit plus porté pour ces Medecins trop complaiſans, que pour ceux qui ſont veritablement habiles, & qui s'attachent exactement à leur devoir, la plûpart du monde n'étant pas capable d'en faire le diſcernement. Or comme dans toutes les profeſſions le plus grand nombre de ceux qui les exercent, cherchent plus leur propre utilité, que celle d'autrui, on doit croire qu'il y aura toujours une plus grande quantité de Medecins qui s'étudieront plus à être complaiſans, qu'ils ne s'appliqueront à bien exercer leur profeſſion ; & cet abus ſubſiſtera dans la Medecine malgré l'autorité des Directeurs.

Je répons à cette Objection qu'il eſt vrai que leur pouvoir ne peut pas s'étendre juſqu'à détruire les préjugés que le Public a ſur les maladies & ſur les moyens de les guerir, ni à refor-

mer le penchant qu'on a pour les Medecins qui cherchent plus à plaire qu'à guerir les malades ; mais ſi ces Directeurs ont la probité & les lumieres dont ils ont beſoin pour remplir leurs charges, ils traverſeront par leur autorité ces Medecins trop complaiſans, ils les éloigneront des emplois dont il eſt à propos qu'ils diſpoſent, comme je le montrerai dans le Chapitre ſuivant. Si donc ils n'empêchent pas qu'il n'y ait des duppes, leur attention à punir les tromperies, fera qu'elles ne ſeront pas ſi frequentes, & diminuera le nombre de ces Medecins trompeurs : car on peut leur donner ce nom, puiſqu'ils ne conſeillent pas aux malades ce qu'ils ſçavent qui leur convient le plus, & qu'ainſi leur complaiſance outrée n'eſt gueres moins préjudiciable à ceux qu'ils traitent, que la fourberie des Charlatans.

Les Directeurs contribueront encore beaucoup à perfectionner la Medecine, par l'attention qu'ils auront à faire en ſorte que les Medecins s'appliquent à demêler par un grand nombre d'obſervations, quelle eſt la meilleure maniere de traiter chaque

eſpece de maladie, ſuivant les differentes circonſtances dont elle eſt accompagnée. Cette connoiſſance en rendroit la cure & plus aiſée & plus ſûre ; parceque dans la confuſion & le deſordre où ſe trouve à preſent cet Art, les meilleurs Medecins ne peuvent pas toujours connoître ce qu'on a trouvé de plus utile pour la gueriſon de chaque maladie ; & il arrive delà qu'ils preſcrivent de certains remedes preferablement à d'autres qui conviendroient davantage. Ce qui tourne ſouvent au préjudice des malades.

La diverſité des ſentimens des Medecins ſur la maniere de traiter les maladies les plus communes & les mieux caracteriſées, eſt une preuve très-convainquante qu'il y en a beaucoup qui ignorent la meilleure maniere de les traiter ; car s'ils ſçavoient bien quelle eſt celle qui guerit le plus ſûrement, le plus promptement & le plus doucement, il n'y a point de doute qu'ils ne ſe réunîſſent à la préferer aux autres moyens qu'ils employent.

On ne peut remedier à ce deſordre qu'en établiſſant, comme j'ai dit au douziéme Chapitre, des Compagnies de

Medecins qui travaillent de concert à reconnoître ce qu'on a découvert de meilleur pour guerir chaque ſorte de maladie. Parceque la grande quantité d'obſervations ſur chaque cas ſemblable, étant le ſeul moyen ſur lequel on puiſſe s'aſſurer, la diverſité infinie qu'il y a de ces cas, & le peu qu'un Medecin quelque employé qu'il ſoit, en trouve ordinairement de ſemblables dans toutes les circonſtances eſſentielles, ſeront toujours des obſtacles invincibles à la perfection de la Medecine, tant qu'on negligera d'établir de ces Compagnies de Medecins, auſquels on pourra diſtribuer un certain nombre de maladies pour s'y attacher particulierement.

Mais l'autorité d'un Surintendant ou d'un Directeur eſt abſolument neceſſaire, pour conſerver autant qu'il ſe peut l'ordre & l'union dans un Corps ſi nombreux de Medecins. Il aura ſoin que chacun d'eux s'attache à faire de bonnes obſervations, ſur les maladies auſquelles on l'a chargé de donner une application particuliere; il aura ſoin qu'il produiſe dans les tems marqués les obſervations qu'il aura faites ſur ce

ſujet,

ſujet ; en un mot il fera en ſorte que les Medecins de ce Corps travaillent de tout leur pouvoir au progrès de la Medecine, & que ce qu'ils découvriront ſoit rendu public & tranſmis à la poſterité.

Les Directeurs qui ſeront dans les lieux où l'on n'aura ſpas établi de Compagnie pour perfectionner la Medecine, ne laiſſeront pas de contribuer beaucoup à ſon progrès & à la rendre auſſi utile au Public qu'elle le peut être. Ils auront ſoin que chaque Medecin communique les obſervations qu'il aura faites, afin qu'on en tire les lumieres qu'il faut pour débrouiller la confuſion qui ſe trouve dans cet Art, & pour le perfectionner ; ils empêcheront qu'aucun Medecin ne faſſe myſtere des remedes qu'il employe, afin que s'ils ſont meilleurs que ceux dont on ſe ſert communément en de pareilles occaſions, tout le monde en puiſſe profiter, & afin qu'il n'arrive pas qu'un Medecin veuille tirer avantage de la credulité du Public au préjudice des autres Medecins, en vantant comme un grand ſecret un remede qui ne ſeroit pas tel qu'il voudroit le faire croire.

Si cet ordre eût été établi il y a long-tems, on n'auroit pas perdu un grand nombre de belles obſervations que des Medecins judicieux ont faites, mais qu'ils ont negligé de communiquer, ou qui n'ont pas été aſſez répandues pour venir à la connoiſſance des Auteurs qui auroient pû les tranſmettre à la poſterité. On auroit auſſi par ce moyen rendu publiques quantité de belles découvertes dont on n'a pas connoiſſance, parceque les Medecins qui les avoient faites ou qui les avoient appriſes, les ont voulu tenir cachées.

L'établiſſement des Directeurs n'eſt pas moins important pour empêcher lesmalverſations dans les medicamens, que pour maintenir l'ordre dans l'exercice de la Medecine & pour la perfectionner. Quoique les reglemens que j'ai propoſés dans le Chapitre precedent, ſoient très-convenables pour empêcher les fraudes qui ſe commettent au ſujet des remedes, on ne doit pas néanmoins s'y aſſûrer de maniere que l'on croye n'avoir rien à craindre là-deſſus. Car on doit toujours avoir quelque défiance dans les choſes où l'interêt peut ſe mêler, principalement en

fait de medicamens, où la tromperie ne peut être découverte par la plus grande partie de ceux à qui on les diſtribue, & ſouvent ne peut l'être par qui que ce ſoit.

Quelque bon ordre qu'on mette dans les profeſſions qui concernent les remedes ; quelques reglemens qu'on faſſe à l'égard des Herboriſtes qui fourniſſent les plantes qui naiſſent dans le Pays, afin qu'elles ayent ſoin de les conſerver en leur bonté, & d'en faire la proviſion neceſſaire ; quelques ſoient les reglemens qu'on fera pour la Compagnie des Droguiſtes, afin que les medicamens qu'ils auront des Pays éloignés ſoient auſſi bons qu'ils le doivent être, & afin qu'ils en faſſent venir une quantité ſuffiſante ; quelques reglemens qu'il y ait touchant la Pharmacie, afin que les remedes ſoient composés & préparés comme il faut, on ne doit pas croire qu'on puiſſe empêcher les malverſations, à moins que des perſonnes attentives au bien du Public, ne s'attachent à faire obſerver de près ceux qui ſont prépoſés pour fournir les remedes, & à les empêcher de s'écarter de leur devoir. Car

es hommes ſont d'eux-mêmes portés au relâchement, parcequ'ils fuyent tout ce qui demande du ſoin & de la peine ; c'eſt ce qui fait que les établiſſemens les mieux reglés tombent bientôt en décadence, quand perſonne ne ſe met en peine de les ſoutenir.

Mais un Directeur de la Medecine connoiſſant les tromperies qu'on peut faire touchant les medicamens, il prendra les meſures qu'il faut pour les empêcher ; il aura ſoin qu'on faſſe exactement les viſites chez tous ceux qui font commerce de remedes;il prendra garde qu'on obſerve ponctuellement tous les reglemens qu'on aura faits à ce ſujet. Il n'attendra pas qu'on vienne ſe plaindre des malverſations pour y mettre ordre, mais il fera toutes les recherches neceſſaires pour les découvrir, & de l'avis de ſon Conſeil il punira ſelon la rigueur des Loix ceux qu'il trouvera en faute.

J'ai avancé que non-ſeulement il eſt à propos d'établir dans toutes les Provinces, des Directeurs de la Medecine, mais qu'il faut encore créer dans la Capitale de chaque Etat un Directeur general ou un Surintendant, qui

ait autorité ſur tous les Directeurs particuliers, afin de les obliger à ſe bien acquiter de leurs charges, à faire obſerver tous les reglemens qui concernent la Medecine, & à ne pas abuſer de leur puiſſance. Car comme les Directeurs devroient pouvoir de l'avis de leur Conſeil, impoſer des peines aux Medecins qui ne s'acquiteroient pas de leurs obligations, & qui enfreindroient les reglemens; comme les Directeurs devroient punir les malverſations qui ſe comettroient dans les medicamens, il eſt à craindre que l'envie, la brigue & la cabale ne portent à beaucoup d'injuſtices, ſi l'on ne donne pas moyen d'appeller des Jugemens qu'on rendra dans les Provinces ſur ce ſujet.

Quelques meſures qu'on prenne pour faire nommer des Directeurs capables de bien remplir leur dev oir, ondoit s'attendre qu'il pourra y en avoir quelques-uns qui n'auront pas toute l'application, & qui ne ſe donneront pas toute la peine neceſſaire, pour maintenir la Medecine dans l'ét a toù le bi en public demande qu'elle ſoit. Ainſi on verroit cet Art tomber peu à peu en decadence, s'il n'étoit ſoutenu par un

Surintendant, qui d'ordinaire seroit un genie du premier ordre, étant choisi dans un grand nombre d'hommes capables de regler la medecine. Et l'on doit croire qu'il rempliroit bien son devoir, puisqu'il y seroit excité par la vûe de quantité de personnes éclairées dont il seroit environné, & qui pourroient aisément reconnoître ses fautes ; parceque c'est dans les Capitales des Etats que se trouve le plus de gens distingués par le mérite.

Ce qui montre encore l'importance qu'il y a de créer un Surintendant de la Medecine, c'est que son autorité est necessaire pour profiter des veritables secrets que des particuliers peuvent avoir pour la guerison des maladies. Une infinité de gens se vantent d'avoir des secrets admirables, mais l'experience fait voir ordinairement la fausseté de leurs promesses ; ce qui ne se peut faire qu'au préjudice de ceux sur qui l'on éprouve ces remedes. Il est donc à propos qu'il y ait une personne qui possedant les lumieres qu'il faut, soit revêtue de toute l'autorité necessaire pour faire prendre les moyens de s'assûrer de l'efficacité de ces secrets,

ſans tomber dans les inconveniens qui arrivent de toutes les épreuves qu'on fait pour s'en éclaircir.

Quand on auroit découvert quelque choſe d'utile, l'autorité du Surintendant ſeroit encore neceſſaire pour ordonner ce qu'il conviendroit de faire, tant pour avoir une quantité ſuffiſante du medicament dont on auroit reconnu l'utilité, que pour en regler la préparation & la compoſition s'il y en avoit à faire; ce que l'on a vû dans le dernier ſiecle nous en fournit une bonne preuve.

S'il y avoit eu un Surintendant de la Medecine dans le tems que le Quinquina & l'Ipecacuanha ont commencé à être connus en France, on n'auroit pas tant tardé à les mettre dans l'uſage commun, & l'on auroit épargné ce qu'il a coûté pour engager ceux qui dans la ſuite en ont fait myſtere, à déclarer leurs ſecrets. Car ces remedes étoient connus en France bien long-tems avant que d'être rendus communs; mais comme on ne trouvoit pas ces drogues chez les Apoticaires, les Medecins n'en ordonnoient pas; & les Marchands qui en pou-

voient avoir connoiſſance n'en faiſoient pas venir , parcequ'ils ne ſçavoient pas s'ils en auroient le débit. Dans la ſuite quelques perſonnes ayant trouvé moyen d'en avoir, elles ont mis aiſément ces drogues en credit par le myſtere qu'elles en ont fait ; parcequ'on eſt toujours plus porté pour les remedes que l'on donne comme des ſecrets, que pour ceux que l'on connoît.

Un Surintendant de la Medecine qui auroit été d'abord informé de l'efficacité de ces medicamens, n'auroit pas manqué d'en faire venir, & ainſi l'on auroit pas été ſi long-tems privé de ces ſecours, qui ſont certainement au deſſus de tout ce qu'on a employé auparavant,pour la gueriſon des maladies auſquelles ils conviennent.

Il ne faut pas douter que dans les Pays étrangers il n'y ait encore quelques autres drogues qui ne ſe trouvent pas dans ce Pays-ci , leſquelles ſeroient d'une grande utilité en pluſieurs maladies; mais commeperſonne n'a le credit qu'il faut pour en faire apporter , on ſe trouve privé du bien qu'on en pourroit recevoir ; s'il y avoit un

un Surintendant de la Medecine, il ſeroit de ſon devoir de faire venir de ces drogues, & ſi-tôt qu'il auroit reconnu qu'elles auroient plus de vertu que celles qu'on employe dans les mêmes occaſions, il prendroit des meſures pour en avoir la quantité neceſſaire.

Mais tant qu'il n'y aura pas dans l'Etat une perſonne qui ait les lumieres, & l'autorité qu'il faut pour mettre dans la Medecine l'ordre qui y manque, & pour l'y maintenir, il ne faut pas s'attendre d'avoir de tous ces medicamens, parceque les Marchands ne veulent pas ſe charger des marchandiſes ſans ſçavoir s'ils pourront en avoir le débit, & que les Medecins ne doivent pas ordonner des remedes qui ne ſe trouvent pas chez les Marchands.

CHAPITRE XV.

Du choix & de l'autorité du Surintendant & des Directeurs de la Medecine.

AYant fait connoître la neceſſité qu'il y a de créer un Surintendant & des Directeurs de la Medecine,

il faut examiner quels ils doivent être, quelle étendue doit avoir leur autorité, & quelle est la forme qu'on doit mettre dans cet établissement.

A l'égard du premier article, je dis que pour retirer toute l'utilité qu'on peut esperer en établissant un Surintendant & des Directeurs de la Medecine, il vaut mieux les choisir parmi les Medecins, & cela pour plusieurs raisons dont je vais rapporter les principales.

J'ai montré qu'il est necessaire d'illustrer la Medecine, afin d'attirer à cette profession les meilleurs esprits. Car tant qu'elle ne sera pas plus honorée qu'elle ne l'est, beaucoup de gens qui seroient propres à y exceller, & qui y auroient de l'inclination, prendront plûtôt un autre parti; mais le choix qu'il faut faire d'un Surintendant & des Directeurs de la Medecine tombant sur des Medecins, cet Art sera par-là illustré d'une maniere qui engagera les meilleurs esprits à le choisir preferablement aux autres professions; outre qu'ils pourront esperer de se voir un jour élevés à ces dignités, le seul mérite suffisant pour y parvenir.

Cette même consideration sera un motif bien puissant pour engager ceux qui auront embrassé la Medecine, à prendre toutes les peines necessaires pour y exceller, puisque ce sera le moyen de pouvoir obtenir ces Magistratures qui seront le prix de la capacité.

Une autre raison qui fait connoître encore plus évidemment, que c'est d'entre les Medecins qu'il faut choisir le Surintendant & les Directeurs de la Medecine, c'est que s'ils n'étoient pas Medecins, on ne retireroit pas un grand avantage de cet établissement, puisqu'ils seroient peu capables de maintenir l'ordre qu'il faut mettre dans cette profession. Car comment feroient-ils observer les reglemens qui y sont necessaires, ne pouvant pas connoître par eux-mêmes en beaucoup d'occasions si l'on y contreviendroit ?

J'ai prouvé que pour mettre la Medecine dans l'état où elle devroit être, il faudroit en bannir les sistêmes, c'est-à-dire, tout ce qui est fondé sur des suppositions ou hypotheses ; & que si l'on est obligé de les enseigner, il est ne-

cessaire d'en faire connoître en même tems l'inutilité & le danger. Mais un homme qui ignore cet Art, est-il en état de discerner ce qui est établi sur des suppositions d'avec ce qui ne l'est pas ? On pourroit lui persuader là-dessus tout ce qu'on voudroit ; ainsi un Surintendant ou un Directeur de la Medecine qui ne seroit pas Medecin, deviendroit souvent le Protecteur d'un sistême, ne s'imaginant pas que le sentiment qu'il autoriseroit, fût établi sur des suppositions.

Comme parmi les Medecins il s'en trouve plusieurs qui sont entêtés de quelque sistême, & qui s'y reglent dans leur pratique, lesquels néanmoins ne laissent pas d'être en grande réputation, parcequ'il y a beaucoup de gens qui goûtent fort les raisonnemens que les sistêmes fournissent ; comme la plûpart même des Medecins qui sont fort éloignés d'ajoûter foi à aucun sistême, en suivent cependant quelqu'un en apparence pour satisfaire ceux qui aiment les raisonnemens qui en sont tirés, un Surintendant ou un Directeur de la Medecine qui n'auroit pas toutes les connoissances qu'il faut, pour bien

discerner ce qui est fondé sur des suppositions d'avec ce qui n'est fondé que sur l'experience, seroit d'autant plus aisément entrainé dans l'erreur, qu'il seroit obligé de regler ses sentimens & sa conduite sur ce qu'il entendroit dire aux Medecins ; ainsi on ne doit pas croire qu'il pût jamais venir à bout de bannir les sistêmes de la Medecine, comme il est absolument necessaire pour remedier à la confusion qui se trouve dans cet Art.

J'ai aussi montré que tant qu'on souffrira que ceux qui n'ont point été instruits de la Medecine, s'ingerent de l'exercer, cette profession sera toujours dans le desordre. Mais quelque reglement qu'on fasse pour empêcher que personne ne pratique la Medecine sans l'avoir apprise, & sans avoir passé par les épreuves qui peuvent faire connoître si l'on en est capable ; quelque bien intentionnés que fussent le Surintendant & les Directeurs de la Medecine pour faire observer ces reglemens, on ne doit pas esperer que n'étant pas Medecins ils pussent se défendre de l'opinion publique qui est favorable aux Charlatans. Car une multi-

tude de jugemens quoique mépriſables par eux-mêmes, ne laiſſe pas de faire impreſſion ſur les meilleurs eſprits en des choſes dont ils ne ſont pas capables de juger : c'eſt ce qui de tout tems eſt arrivé aux Magiſtrats, & qui a paru par l'indulgence qu'ils ont eue, & qu'ils ont encore pour ceux qui ont la témerité d'exercer la Medecine ſans s'être donné la peine de l'apprendre.

L'origine de cette erreur vient de ce que la plûpart des gens ſe reglent ſur un ou deux bons ſuccès, pour juger de la capacité de ceux qui exercent la Medecine, & de la bonté des remedes qu'ils leur voyent employer.

J'ai fait voir dans les réflexions critiques ſur la Medecine, * qu'en jugeant de la ſorte on ſe trompe pour l'ordinaire, & c'eſt ce qui fait que les Magiſtrats n'ayant pas les connoiſſances neceſſaires pour réſiſter à cette erreur, ils s'y laiſſent entraîner comme les autres. Des perſonnes diſtinguées par leur ſçavoir ou par leur rang, viennent leur témoigner qu'elles ont vû des cures admirables faites par ces ignorans ; elles aſſûrent que ces gens-là ont

* I. Part. chap. 7. II. Part. chap. 3.

gueri des malades deſeſperés & abandonnés par les Medecins ; les Magiſtrats ne pouvant pas douter de la ſincerité de ces perſonnes, croiroient agir contre le bien Public, s'ils ſuivoient les reglemens en défendant à ces Charlatans d'exercer la Medecine.

Le Surintendant & les Directeurs de la Medecine ne manqueroient pas de tomber dans la même faute, s'ils n'étoient pas plus éclairés là-deſſus ; mais s'ils étoient Medecins, ils ſçauroient que comme les meilleurs remedes cauſent de grands deſordres lorſqu'ils ne ſont pas donnés à propos, & que pour en faire une juſte application il faut être capable de diſtinguer les diverſes eſpeces de maladies, & de connoître les differentes circonſtances qui demandent de la variation dans la cure ; ils ſeroient fort éloignés de penſer que des gens qui n'ont point été inſtruits de la Medecine, euſſent connoiſſance de ces choſes, & par conſequent ils ne douteroient pas que leur devoir ne les obligeât non ſeulement de ne leur pas permettre l'exercice de la Medecine, mais encore de les rechercher & de les punir ſelon

la rigueur des Loix, comme des gens qui ne cherchent qu'à ſubſiſter aux depens de la ſanté & de la vie de beaucoup de perſonnes.

J'ay fait voir dans le chapitre precedent que l'autorité d'un Surintendant & des Directeurs de la Medecine, étoit neceſſaire pour empêcher que dans les profeſſions qui concernent les medicamens, on n'admît pas des gens qui fuſſent ignorans ou peu appliqués, ou qui manquaſſent de probité ; mais ſi le Surintendant & les Directeurs n'étoient pas Medecins, ils ne pourroient pas juger ſi les gens qu'on recevroit dans ces profeſſions auroient les qualités requiſes, & s'ils vouloient s'en rapporter au jugement d'autrui, on pourroit aisément les tromper. Ainſi la brigue & la cabale l'emporteroient pour l'ordinaire ſur le merite, & l'on verroit ſouvent que des gens incapables ſeroient reçûs dans ces profeſſions, au préjudice de ceux qui ſeroient très-propres à en bien remplir les devoirs. Ce qui donneroit lieu à preſque autant d'abus qu'il s'en trouve à preſent dans les medicamens.

Si l'on ne doit pas eſperer qu'un

Surintendant & des Directeurs de la Medecine qui ne seroient pas Medecins, ôtassent les obstacles qui empêchent qu'on ne retire de cet Art l'utilité qu'on en pourroit recevoir ; on doit encore moins s'attendre qu'ils fussent capables ; d'y établir & d'y maintenir l'ordre qui y est si necessaire. En effet, comment pourroient-ils faire observer tous les reglemens qui concernent la maniere d'enseigner la Medecine, & les moyens de former & d'éprouver ceux qui veulent se faire recevoir Medecins ? Comment pourroient-ils empêcher les desordres qui arrivent dans l'exercice de cette profession, s'ils étoient obligés de se conduire là-dessus par les lumieres des autres, à qui il seroit facile de les tromper ?

Il est à propos que le Surintendant & les Directeurs de la Medecine president dans les Conseils, que j'ay montré qu'il falloit établir, pour maintenir l'ordre dans cette profession. Mais s'ils n'étoient pas Medecins, bien loin d'être capables d'y presider, il faudroit qu'ils fussent conduits par les Medecins qui composeroient ce Conseil.

Si le bien public demande qu'on prenne toutes les meſures neceſſaires pour obliger autant qu'il eſt poſſible les Medecins de ſe bien acquiter de leur devoir ; il faut auſſi prendre garde de ne les point inquieter mal-à-propos ; car les pourſuites injuſtes qu'on feroit contre ceux qui n'auroient point commis de fautes, ſeroient capables de les rebuter de leur profeſſion, & detourneroient de bons eſprits de l'embraſſer. Cela ne manqueroit pas d'arriver ſouvent, ſi le Surintendant & les Directeurs ignoroient la Medecine ; ils auroient de la peine à ſe défendre d'écouter beaucoup de fauſſes accuſations qu'on formeroit contre les Medecins, parcequ'on les charge ordinairement de tous les fâcheux accidens qui arrivent aux malades.

Il eſt important pour la perfection de la Medecine, que s'il ſe trouve des gens qui ayent des ſecrets, c'eſt-à-dire, des remedes plus utiles que ceux qu'on employe communément, on les engage par des recompenſes à les rendre publics, afin qu'on en puiſſe tirer tout l'avantage qu'il eſt poſſible. Mais parce que la plus grande partie des reme-

des qu'on vante comme des ſecrets, ne ſont pas veritablement tels, ce ſeroit au Surintendant ou aux Directeurs de les faire examiner, afin de ne donner des recompenſes qu'à ceux qui les meriteroient. Mais s'ils n'étoient pas inſtruits de la Medecine, ils ſe laiſſeroient ſouvent tromper ſur cet article, & il arriveroit que les gratifications ſeroient données à des gens qui ne les auroient pas meritées, & que ceux qui auroient de veritables ſecrets, craignant d'être fruſtrés de la recompenſe qu'ils pourroient eſperer, ne les donneroient pas au Public.

Perſonne ne peut diſconvenir qu'il eſt d'une grande conſequence que l'on ait ſoin que les medicamens qu'on vend chez les Marchands, ſoient tels qu'il faut pour produire l'effet qu'on en peut attendre. On doit prendre garde qu'ils ne ſoient ni gâtés ni falſifiés, comme le ſont très-ſouvent ceux qu'on apporte des païs étrangers. On doit en faire une proviſion ſuffiſante pour n'en point manquer. On doit tâcher de mettre tout l'ordre poſſible dans la préparation, la compoſition & la diſtribution des remedes. Mais il ne faut

pas eſperer que tout cela puiſſe être bien executé, ſi les perſonnes qui ſont prépoſées pour y avoir inſpection, negligent d'y donner toute l'attention neceſſaire ; ce qui arriveroit frequemment ſi les Directeurs n'avoient pas aſſez de connoiſſance, pour juger par eux-mêmes, ſi ces perſonnes s'aquitent de leur devoir.

Comme il eſt impoſſible que dans chaque profeſſion il ne ſe gliſſe des gens qui ne ſont pas comme ils devroient être, il faut s'attendre qu'il s'en trouvera toujours de tels parmi ceux qui vendent les medicamens, quelques meſures qu'on prenne pour en empêcher, & par conſequent il y aura toujours de la malverſation. Mais il s'en commettra beaucoup plus, ſi le Surintendant & les Directeurs ne ſont pas Medecins ; car manquant de lumieres pour connoître en quoi conſiſtent ces malverſations, la negligence, l'ignorance & la mauvaiſe foi seront cauſe d'un fort grand nombre d'abus, qu'ils pourroient empêcher s'ils étoient plus éclairés.

L'établiſſement d'un Corps de Medecins choiſis pour perfectionner la

Medecine, eſt certainement le meilleur moyen qu'on puiſſe prendre pour débrouiller la confuſion qui ſe trouve dans cet Art, & pour y faire le plus de progrès qu'il ſe peut. Mais ſi le Surintendant qui doit avoir inſpection ſur cette Compagnie, ne ſçait pas la Medecine, il ne pourra avoir ni les connoiſſances neceſſaires, ni aſſez de fermeté pour y maintenir un bon ordre ; pour obliger chacun des membres qui la compoſent, de travailler avec ſoin ſur la partie de cet Art, à laquelle il doit s'appliquer particulierement ; pour faire en ſorte qu'il ne neglige pas de donner de tems en tems au Public les obſervations qu'il aura faites, & que s'il rencontre quelque cas important qui ne regarde pas ſon ſujet, il le communique à celui à qui il convient. Cependant tout cela eſt neceſſaire pour avoir les éclairciſſemens que ces Medecins doivent donner, & pour être plus aſſûré de ce qu'ils avancent.

Les Directeurs de la Medecine qui ſeroient dans les Provinces étant auſſi Medecins, ſeroient plus capables de prendre les meſures qu'il faudroit, afin

que le Public retirât tout l'avantage poſſible de ce que les Medecins qui ſe trouveroient dans leur détroit, pourroient découvrir d'utile pour la conſervation de la ſanté & pour la gueriſon des maladies.

Pour ce qui eſt de l'étendue que doit avoir l'autorité du Surintendant & des Directeurs, elle doit être pleine & entiere pour faire obſerver à la rigueur, les reglemens qu'il convient que les Puiſſances faſſent pour mettre la Medecine dans le meilleur état où elle peut être. Mais leur pouvoir ne doit pas aller juſqu'à faire de nouveaux reglemens. Car les hommes ayant ſouvent differentes vûes ſur les mêmes choſes, il y auroit lieu de craindre de frequens changemens dans la Medecine, chacun ſe faiſant un honneur d'innover & de rencherir ſur les autres. Ce qui ſeroit un grand obſtacle au progrès de cet Art ; car il faut s'y propoſer un plan general, & le ſuivre autant qu'il ſera poſſible.

Si le Surintendant jugeoit qu'il convnt de faire quelque reglement nouveau pour la perfection de la Medecine, il faudroit qu'il en repreſentât au

Roi toute l'utilité ; & alors ſi Sa Majeſté le trouvoit à propos, Elle en feroit une Loi, dont le Surintendant & les Directeurs ſeroient chargés de maintenir l'execution.

Lorſque dans les Provinces on croiroit que le jugement d'un Directeur ne ſeroit pas conforme aux reglemens, on pourroit en appeller pardevant le Surintendant qui decideroit de ces affaires en dernier reſſort. Car il ne conviendroit pas qu'on pût appeller de ſon jugement, aux Tribunaux ordinaires pour l'adminiſtration de la Juſtice ; puiſque la raiſon ne veut pas qu'une affaire étant décidée par un Juge qui a toutes lumieres qu'il faut pour en bien juger, on puiſſe appeller de ſa déciſion pardevant d'autres Juges, qui n'ont pas les connoiſſances neceſſaires pour décider ſur ce ſujet.

Il ſeroit auſſi à propos que le Surintendant & les Directeurs de la Medecine euſſent le pouvoir de conferer tous les emplois qui peuvent ſe donner aux Medecins, & qu'ils ne les donnaſſent qu'à ceux qu'ils jugeroient capables de s'en bien acquiter. Ainſi ce ſeroit à eux de nommer tous les

Professeurs de Medecine & les Medecins des Hôpitaux, &c. Mais à condition qu'à chaque nomination, ils feroient serment en public, que celui qu'ils nommeroient en seroit à leur jugement le plus digne. Ces emplois devenant par-là beaucoup plus considerables, les Medecins seroient excités à se rendre de plus en plus habiles dans leur profession, afin de les obtenir. Ce seroit aussi un bon moyen pour abaisser ceux qui ne songent à s'élever que par de mauvaises voyes ; & c'est un abus auquel il est très-important de remedier ; car on ne fera jamais de grands progrès dans la Medecine, tant qu'il arrivera, comme il se fait à present, que les Medecins se mettent plutôt en reputation par l'intrigue & par la politique, que par leur attachement à l'étude, par leur assiduité à recevoir des éclaircissemens de ceux qui excellent dans la profession de Medecine, & par l'application à faire des observations justes sur les bons & les mauvais succès qui leur arrivent.

Le dernier article que j'ai marqué qu'il falloit examiner touchant le

Surintendant

Surintendant & les Directeurs de la Medecine, c'eſt la forme de leur établiſſement ; ſur quoi il y a deux choſes à rechercher. A ſçavoir la durée de leur Magiſtrature, & leur nomination.

On pourroit croire que lorſqu'ils ſeroient une fois revetus de ces Charges, il ſeroit à propos de les y laiſſer pendant toute leur vie, & de ne les en dépouiller qu'au cas qu'ils manquaſſent à leur devoir ; parce qu'il ſemble que plus ils les exerceront, plus ils ſeront capables de les bien remplir. Mais il y a pluſieurs raiſons qui font connoître qu'il eſt plus utile que le tems de leur Magiſtrature ſoit borné, de maniere néanmoins qu'on puiſſe le continuer, quand on jugera que l'utilité publique le demande. Car n'ayant qu'un certain tems à exercer cette Charge, un homme de merite fera ſon poſſible pour s'y diſtinguer, & pour ſe faire par là un honneur qui doit durer toute ſa vie ; au lieu que s'il ne s'acquitoit pas bien de ſon emploi, il auroit ſouvent le chagrin de voir que ſes ſucceſſeurs en faiſant bien leur charge, le couvriroient de confuſion. A quoi l'on peut ajouter que l'eſperance d'être continué, pour-

roit encore lui ſervir d'aiguillon, pour l'exciter à bien remplir ſes devoirs. Mais une raiſon qui eſt encore plus forte, c'eſt que ces dignités devant être un motif pour attirer les meilleurs eſprits à la profeſſion de Medecine ; elles produiroient plutôt cet effet, lorſque le tems de ces Magiſtratures ſeroit borné, parcequ'il y auroit un plus grand nombre de perſonnes qui y pourroient prétendre. De plus, c'eſt que ſi les Charges de Surintendant & de Directeur étoient pour toute la vie, ceux qui en ſeroient revêtus, ſeroient deshonorés, quand on ſeroit obligé de les leur ôter ; ainſi on ne devroit le faire que quand ils auroient prévariqué : au lieu que pour ne les pas continuer ,il ſuffiroit de pouvoir en mettre d'autres en leur place, qu'on eût lieu d'eſperer qui s'acquiteroient mieux ou même auſſi bien de leur devoir.

Quant à ce qu'on pourroit croire que la longueur du tems les rendroit plus capables de remplir leurs fonctions, cette conſideration ne doit pas l'emporter ſur toutes les raiſons que je viens de deduire, parceque ſi l'on ne met dans ces places que les meilleurs

Medecins, comme ils auront en un degré éminent, la ſcience, le jugement & la probité, qui ſont les qualités les plus eſſentielles à un bon Medecin, ils ſeront certainement en état de bien remplir les devoirs de leurs Charges.

Puiſqu'il n'y a que les Medecins qui puiſſent bien juger ſi un homme poſſede ces qualités, comme je l'ai montré dans les Reflexions critiques, * il ſuit de-là que ce ſont les Medecins qui doivent nommer les Directeurs. Il eſt vrai qu'il pourroit y avoir de la confuſion, ſi tous les Medecins d'une Province avoient droit de ſuffrage pour cette élection, & il ſeroit à craindre que les jeunes ne nommaſſent ſouvent des ſujets ſans les connoître aſſez; c'eſt pourquoi je croirois qu'il vaudroit mieux que cette nomination fût deferée à vingt ou trente des plus anciens Medecins qui ſeroient dans les Villes les plus conſiderables de la Province, dans chacune deſquelles il y en auroit un nombre determiné qui auroit droit de ſuffrage.

Ainſi les Medecins de ces Villes ayant eu voix pour l'élection du Di-

* II. Part. chap. I.

recteur, ils seroient plus disposés à se soumettre à ses jugemens, & à lui donner avis de tout ce qui se passeroit contre le bon ordre. Mais afin que ce choix ne se fît point par faveur, il faudroit obliger les électeurs de faire serment en donnant leurs voix, qu'ils croyent que celui qu'ils nomment est le plus capable de remplir la Charge.

Le lieu de la residence du Directeur, doit être la Ville la plus considerable qui soit dans sa Jurisdiction. Néanmoins s'il y avoit une Faculté de Medecine dans quelqu'autre Ville de la Province, il seroit plus à propos qu'il y demeurât, afin de veiller de plus près à l'observation des reglemens pour l'instruction des Medecins & pour leur reception.

Pour ce qui est du Surintendant de la Medecine, duquel la Jurisdiction doit s'étendre par tout le Royaume, personne ne disconviendra que c'est à Paris qu'il faut l'établir. Mais la nomination en doit être reservée au Roi; car c'est au Prince à remplir une place qui est si importante au bien de l'Etat. Ce qui est d'autant plus necessaire que le Surintendant étant nommé par Sa

Majeſté, l'autorité qu'il doit avoir ſera plus affermie, que s'il étoit nommé par les Medecins de la Ville. Néanmoins comme le Roi pourroit ne pas connoître les ſujets les plus capables de remplir cette Charge, il me ſemble qu'il ſeroit à propos que la Faculté de Medecine proposât au Roi, un certain nombre de Medecins, deſquels Sa Majeſte choiſiroit un, s'il y en avoit qui lui agreât, ou Elle nommeroit un de ceux qui ont déja rempli cette Charge, ou tel autre qu'il lui plairoit.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus en ce Volume.

Fin de la Table.

Fautes à corriger.

Pag. 4 *ligne* 18 *lisez*, & que les Grands peuvent. *Pag.* 41. *ligne* 13. *lisez* en acquerir la connoissance. *Pag.* 43 *lig.* 17 *lis.* il en pourroit arriver plus de mal. *Pag.* 95 *lign. derniere lis.* de leur en faire. *Pag.* 124 *lig. derniere*, *lis.* qu'il ne l'est, *Pag.* 145. *lig.* 25, *lis.* quinziéme.





